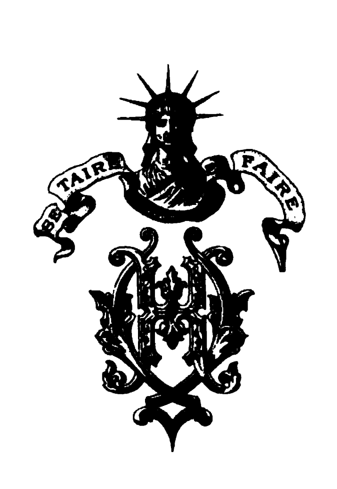
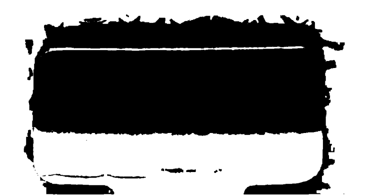



SE TAIRE
FAIRE



HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

ŒUVRES DE W. H. PRESCOTT

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR G. RENSON ET P. ITHIER

TOME II

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, N° 56

BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1860

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

ŒUVRES DE W. H. PRESCOTT

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR G. RENSON ET P. ITHIER

TOME II

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, Nº 56

BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1860

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL SUR LES PAYS-BAS.

(1557-1559.)

Institutions civiles. — Prospérité commerciale. — Caractère du peuple. — Doctrines protestantes. — Persécutions sous Charles-Quint.

Nous arrivons maintenant, dans la suite de ce récit, moins à une partie de cette histoire, qu'à une espèce d'épisode qui, par sa grandeur et par son importance, est en lui-même toute une histoire et mérite une étude particulière. C'est la guerre des Pays-Bas, la première de ces grandes révolutions dont l'heureuse Amérique du Nord nous offre le plus magnifique exemple. Avant d'aborder ce vaste sujet, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur le pays où se sont passés les événements que nous allons raconter.

A l'avénement de Philippe II, vers le milieu du XVIe siècle, les Pays-Bas ou, comme on les appelait communément, les Flandres [1], comprenaient dix-sept provinces,

[1] « Vocatur quoque synechdochice, per universam ferme Europam, Flandria, idque ob ejus provinciæ potentiam atque splendorem : quamvis sint, qui contendant, vocabulum ipsum Flandria, à frequenti exterorum in ea quondam provincia mercatorum commercio, derivatum, atque inde in omnes partes diffusum; alii rursus, quod hæc ipsa Flandria, strictius sumta,

occupant, à peu de chose près, tout le territoire des royaumes actuels de Belgique et de Hollande [1]. Ces provinces, sous les dénominations de duchés, comtés, seigneuries, formaient anciennement autant d'États séparés, gouvernés chacun par un prince. Même lorsque deux ou trois d'entre eux, comme il arrivait souvent, se trouvaient réunis sous le sceptre d'un seul prince, ils conservaient leur existence propre et indépendante. Les institutions de ces divers peuples se ressemblaient beaucoup, surtout sous le rapport des immunités qu'elles assuraient aux citoyens, et qui étaient très étendues en comparaison de celles dont jouissaient la plupart des pays de la chrétienté. Il ne pouvait être établi d'impôt sans le consentement d'une assemblée, composée de représentants du clergé, de la noblesse et des villes. L'étranger n'était pas éligible aux emplois, et celui qui était né dans une province était considéré comme étranger dans une autre. C'étaient là des droits sacrés que l'on faisait respecter, bien que, dans des temps postérieurs, il n'y en eût pas de plus fréquemment violés par les gouvernants [2].

Gallis, Anglis, Hispanis, atque Italis sit vicinior, ideoque et notior simul et celebrior, totam Belgiam eo nomine indigitatam perhibent. » — Guicciardini, *Belgicæ, sive Inferioris Germaniæ descriptio*, Amstelodami, 1652, p. 6.

[1] Ces provinces étaient les duchés de Brabant, Limbourg, Luxembourg et Gueldre; les comtés d'Artois, Hainaut, Flandres, Namur, Zutphen, Hollande et Zélande; le marquisat d'Anvers; les seigneuries de Frise, Malines, Utrecht, Overyssel et Groningue.

[2] Basnage, *Annales des Provinces-Unies, avec la description historique de leur gouvernement*, La Haye, 1719, tom. I, p. 3. — Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 81 et seq.

Le ministre vénitien Tiepolo fait un grand éloge de la fidélité de ces peuples à leurs princes, fidélité inébranlable aussi longtemps que ceux-ci respectèrent leurs priviléges constitutionnels. « Sempre si le sono mostrati quei popoli molto affettionati, et amorevoli contentandosi de esser gravati

La condition de l'habitant des Pays-Bas, pendant le moyen âge, offre un progrès marqué sur ce qui se voyait, à cette époque, dans presque toute l'Europe. Cela tenait au caractère même du peuple, ou plutôt aux circonstances particulières qui avaient formé ce caractère. Occupant un sol conquis sur les eaux, à force de peines infinies et de persévérance, ce peuple passait sa vie dans une lutte incessante contre les éléments. Il s'était de bonne heure familiarisé avec les dangers de l'Océan. Le marin flamand se distinguait par une intrépidité qui lui faisait pousser ses voyages jusque dans des mers éloignées, inconnues. Un commerce étendu ouvrait à son expérience un vaste champ d'observation; au naturel fier et hardi de l'ancien Néerlandais, il joignait un véritable esprit d'entreprises et ces vues larges et libérales, qui le rendaient propre à intervenir dans les grandes affaires de la communauté. Les villes, les villages s'élevaient rapidement. Cette activité commerciale faisait affluer les richesses et, devenues ainsi capables d'assister leurs princes, ces petites communes se firent concéder d'importants priviléges politiques, qui établirent l'indépendance de leurs habitants.

Cependant il y avait toujours une tendance à maintenir l'individualité distincte des provinces, plutôt qu'à les réunir comme des parties d'un même corps politique. Il y avait différentes races, parlant des langues différentes, le français dans quelques provinces, un dialecte germanique dans les

senza che mai facesse alcun resentimento forte più de l'honesto. Ma così come in questa parte sempre hanno mostrato la sua prontezza così sono stati duri et difficili, che ponto le fossero sminuiti li loro privilegii et autorità, nè che ne i loro stati s' introducessero nuove leggi, et nuove ordini ad instantia massime, et perricordo di gente straniera. » — *Relatione di M. A. Tiepolo, ritornato Ambasciatore del Ser*mo *Rè Cattolico*, 1567, MS.

autres. En outre, la position de ces petits États les avait souvent rendus rivaux et quelquefois les avait mis en guerre entre eux. Les effets de ces dissensions se firent sentir après même qu'eurent disparu les causes qui les avaient fait naître, et, comme un éternel brandon de discorde, une animosité mutuelle continuait à fermenter au cœur des populations.

C'est pour ces motifs que, malgré la réunion de la plupart des provinces sous le sceptre de la maison ducale de Bourgogne, au xve siècle, on reconnut l'impossibilité de les fondre en une seule nation. Charles-Quint lui-même, avec toute sa puissance et son influence personnelle, succomba à cette tâche [1]. Il dut renoncer à l'idée de consolider ces divers États, en en formant un royaume, et se contenter de la position, peu agréable pour un despote espagnol, de chef d'une république ou, plus exactement, d'une confédération de républiques.

Il y eut toutefois un pas de fait vers l'unité nationale, dans l'établissement d'une institution qui se développa lorsque les provinces obéirent à la même autorité. Tandis que chacune d'elles conservait ses cours particulières de justice, un tribunal suprême fut institué à Malines, avec juridiction d'appel sur tous les tribunaux provinciaux. C'est ainsi que, chacune aussi ayant une assemblée législative, il y avait les États-Généraux, composés de représentants du clergé, de la noblesse et des villes, tirés de chaque province. Dans cette assemblée, très rarement convoquée, se discutaient les grandes questions relatives aux intérêts du pays entier. Mais l'assemblée n'était pas investie de l'autorité législative; elle ne pouvait rien de plus qu'adresser des

[1] Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, tom. I, p. 8.

pétitions au souverain pour le redressement des abus; elle ne possédait pas un droit supérieur au droit de remontrance. Même dans les questions d'impôt, elle ne pouvait fixer un subside, sans la sanction expresse de chacune des législatures provinciales. Une telle forme de gouvernement, il faut le reconnaître, était sujette dans son action à trop d'embarras, pour permettre une prompte exécution des affaires; elle ne se prêtait nullement à la célérité, à l'énergie que réclame une entreprise militaire. Mais ce gouvernement, si peu en rapport à cet égard avec le tempérament de Charles-Quint, était bien approprié au caractère de ce peuple, que ses intérêts rendaient ennemi de la guerre, et qui n'avait pas d'ambition qui lui fît rechercher des conquêtes. Les arts de la paix l'avaient élevé au faîte d'une prospérité sans précédent; c'est par la paix seule et non par la guerre qu'il pouvait espérer de s'y maintenir.

Mais, dans le cours de la domination bourguignonne et plus encore sous le règne de Charles-Quint, les citoyens des Pays-Bas subirent l'effet des circonstances qui, dans d'autres parties de l'Europe, amenaient peu à peu le peuple ou plutôt l'élément féodal à frayer la voie à l'esprit de centralisation. C'est ainsi qu'avec le temps, le roi revendiqua le droit de nommer tous les membres du haut clergé. En plusieurs occasions, il rétribua les juges des cours provinciales, et le tribunal suprême de Malines dépendait si bien de son autorité, que tous les juges étaient nommés et leur traitement payé par la couronne. Le pouvoir du souverain alla jusqu'à de fréquentes interventions dans l'exercice du droit reconnu aux citoyens de nommer leurs propres magistrats, et ce droit avait cependant, aux yeux des Flamands, la plus haute importance. Quant aux nobles, quel ascendant

le maître d'un empire, tel que celui de Charles-Quint, ne devait-il pas prendre sur des hommes, à qui s'ouvraient, dans la carrière de l'ambition, des perspectives sans bornes [1] !

Son caractère, sa position particulière disposaient Charles encore davantage à élargir l'autorité royale. Il était Flamand de naissance et avait tous les goûts, toutes les habitudes de ses compatriotes. C'est dans les Flandres qu'il avait passé ses premières années, et, dans les loisirs que lui laissait une vie fort occupée, il aimait à revoir son pays natal, il cherchait, dans la libre et joyeuse société des grandes cités flamandes, un soulagement à l'ennui du cérémonial solennel de la cour de Castille. Le peuple des Pays-Bas le remerciait, par des marques d'un loyal dévouement, de cette préférence qu'il lui donnait sur les autres.

Cette profonde reconnaissance s'expliquait par les bienfaits réels dus à la faveur de Charles. C'est aux Flamands qu'étaient réservés, même en Espagne, les plus hauts emplois, et cette prédilection marquée de l'empereur pour ses compatriotes fut en grande partie l'origine des troubles de la Castille. Les soldats des Pays-Bas accompagnaient Charles dans ses expéditions militaires, et la cavalerie de ce pays passait pour la mieux payée et la mieux disciplinée qu'il y eût dans l'armée impériale. L'immense étendue de cet empire, embrassant toutes les parties du monde, ouvrait un

[1] Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, tom. I, p. 8. — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, Milano, 1806, p. 9 et seq. — Ranke, *Spanish Empire*, p. 79.

Le dernier auteur a choisi, avec son discernement habituel, les faits particuliers qui jettent un plus grand jour sur la politique intérieure des Pays-Bas, sous Charles-Quint.

champ sans bornes au commerce des Pays-Bas, auquel partout les meilleures conditions étaient faites. Bien qu'usant, à l'occasion, de l'oppression et de la violence, Charles avait trop de sagacité pour ne pas protéger les intérêts matériels d'un pays, dont il tirait la plus grande partie de ses ressources. Grâce à cette protection, le génie et l'adresse des Flamands se donnèrent pleine carrière dans l'agriculture, dans l'industrie et dans le commerce. Le pays se couvrit de grandes villes, comme d'autres se couvrent de villages. On a calculé que, vers le milieu du XVIe siècle, il renfermait au delà de trois cent cinquante grandes villes, et plus de six mille trois cents d'un ordre inférieur [1]. Ces villes n'étaient pas, comme dans d'autres parties du continent, des nids de moines et de mendiants, mais il s'y pressait une population occupée et laborieuse. Il n'y avait pas un homme dans les Pays-Bas qui mangeât le pain de l'oisiveté. Au temps dont nous nous occupons, Gand comptait 70,000 habitants, Bruxelles 75,000 et Anvers 100,000. A cette même époque, Londres même n'en comprenait que 150,000 [2].

Le pays, fertilisé par un nombre considérable de canaux et d'écluses, présentait partout cette agriculture minutieuse et patiente, qui le fait remarquer aujourd'hui, mais qui, au

[1] « Urbes in ea sive mœnibus clausæ, sive clausis magnitudine propemodum pares, supra trecentas et quinquaginta censeantur; pagi verò majores ultra sex millia ac trecentos numerentur, ut nihil de minoribus vicis arcibusque loquar, quibus supra omnem numerum consitus est Belgicus ager. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 32.

[2] Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 207 et seq.

Cet historien nous donne la population de plusieurs villes d'Europe les plus considérables vers le milieu du XVIe siècle. Celle de Paris, montant à 300,000 âmes, était, paraît-il, au dessus de celle de toute autre grande ville, Moscou excepté.

milieu du XVI[e] siècle, ne se voyait que dans les terres cultivées par les Mores habitant le midi de l'Espagne. L'esprit ingénieux de la population se manifestait par son habileté dans les arts mécaniques, et par un talent d'invention, qui semble le propre de gens habitués dès l'enfance à exercer librement leurs facultés. Les procédés de simplification du travail étaient poussés si loin, que des enfants, assure-t-on, commençaient à gagner leur vie, à quatre ou cinq ans [1]. Chacune des principales villes se fit connaître par une supériorité dans l'une ou l'autre branche d'industrie. Lille était renommée pour ses étoffes de laine, Bruxelles pour ses tapis, Valenciennes pour ses camelots, tandis que les villes de Hollànde et de Zélande se faisaient une réputation par leur fromage, leur beurre et leur poisson salé [2]. Ces différents produits étaient exposés dans les deux grandes foires qui se tenaient à Anvers tous les ans, pendant vingt jours chacune, et qui attiraient en foule les étrangers ainsi que les gens du pays.

Au XIII[e] et au XIV[e] siècles, les Flamands importaient d'Angleterre de grandes quantités de laines pour leurs fabriques de draps. Mais des émigrants flamands avaient porté en ce pays, le secret de cette industrie, et, vers le temps de

[1] « Atque hinc adeo fit, ut isti opera sua ea dexteritate, facilitate, ordineque disponant, ut et parvuli, ac quadriennes modo aut quinquennes eorum filioli, victum illico sibi incipiant quærere. » — Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 55.

[2] *Relatione di M. Cavallo, tornato Ambasciatore dal Imperatore*, 1551, MS.

L'ambassadeur n'hésite pas à comparer Anvers, pour l'étendue de son commerce, à sa fière cité de Venise. « Anversa corrisponde di mercantia benissimo a Venetia, Lavania di studio a Padova, Gante per grandezza a Verona, Brussellis per il sito a Brescia. »

Philippe II, les draps mêmes, tirés d'Angleterre pour une valeur de plus de cinq millions de couronnes annuellement, étaient échangés contre les produits naturels des Pays-Bas [1]. Cette seule donnée sur leurs relations avec un pays voisin peut fournir une idée du commerce étendu que ces provinces faisaient à cette époque.

Ce commerce embrassait en réalité les parties les plus reculées du globe. Habitués dès l'enfance à lutter contre les vagues, les habitants des Pays-Bas regardaient l'Océan comme leur véritable élément. « Plus la nature, » écrit l'enthousiaste Strada, « a resserré leur domaine sur les terres, plus ils ont agrandi leur empire sur les abîmes[2]. » On trouvait leurs flottes en tous lieux. Rivaux des Vénitiens et des Génois dans la mer Noire et dans la Méditerranée, ils disputaient aux Anglais, et même aux Espagnols, la primauté sur les « petites mers » et sur le grand Océan.

Les richesses que ce commerce faisait affluer dans le pays se voyaient à la nombreuse population de ses provinces, à la magnificence de ses grandes cités, dont la première était Anvers, qui tenait, au XVI[e] siècle, la place que Bruges avait occupée, au XV[e], comme métropole commerciale des Pays-Bas. On voyait souvent deux cent cinquante vaisseaux à la fois en charge dans son port[3]. Deux mille lourds chariots, venant

[1] « Liquido enim constat, eorum, anno annum pensante, et carisæis aliisque panniculis ad integros pannos reductis, ducenta et amplius millia annuatim nobis distribui, quorum singuli minimum æstimentur vicenis quinis scutatis, ita ut in quinque et amplius milliones ratio tandem excrescat. » — Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 244.

[2] « Quæ verò ignota marium litora, quasve desinentis mundi oras scrutata non est Belgarum nautica? Nimirum quantò illos natura intra fines terræ contractiores inclusit, tantò ampliores ipsi sibi aperuere oceani campos. » — Strada, *De Bello Belgico*, lib. I, p. 32.

[3] Schiller, *Abfall der Niederlande*, Stuttgart, 1838, p. 44.

des pays voisins de France, d'Allemagne et de Lorraine, passaient chaque jour sous ses portes [1], et un plus grand nombre de vaisseaux, portant des marchandises des différentes parties du monde, se balançaient en même temps dans les eaux de l'Escaut [2].

Cette ville, comme tout le Brabant d'ailleurs, était remarquable par certains priviléges politiques, qui en recommandaient le séjour même aux étrangers. On dit que des femmes d'autres provinces, près d'accoucher, se rendaient dans le Brabant, pour faire jouir leurs enfants des franchises concédées à cette partie favorisée des Pays-Bas [3]. Aussi le peuple brabançon était-il si jaloux de ses libertés, que le serment de fidélité qu'il prêtait au prince, à son avénement, prévoyait le cas où légalement il ne serait plus tenu à cette fidélité, le prince ayant cessé de respecter ses priviléges [4].

Sous la protection des droits municipaux d'Anvers, un grand nombre d'étrangers vinrent habiter cette ville. Les Anglais y établirent une factorerie. Il s'y trouvait aussi une compagnie portugaise, une compagnie italienne, une compagnie de marchands des villes hanséatiques, et enfin une compagnie turque, qui s'y fixa dans le but d'ouvrir un commerce avec le Levant. Il s'y faisait un grand trafic de lettres de change. En un mot, Anvers devint la banque de l'Europe;

[1] *Schiller, Abfall der Niederlande*, Stuttgart, 1838, ubi supra.

[2] Burgon, *Life of sir Thomas Gresham*, London, 1839, vol. I, p. 72.

[3] « In quorum (Brabantinorum) provinciam scimus transferre se solitas e vicinis locis parituras mulieres, ut Brabantinas immunitates filiis eo solo genitis acquirerent, crederes ab agricolis eligi plantaria, in quibus enatæ arbusculæ, primoque illo terræ velut ab ubere lactentes, aliò dein secum auferant dotes hospitalis soli. » — Strada, *De Bello Belgico*, lib. II, p. 61.

[4] *Histoire des Provinces-Unies des Païs-Bas*, La Haye, 1704, tom. I, p. 88.

les capitalistes, les Rothschild de l'époque, qui traitaient avec les princes souverains, fixèrent leur résidence dans cette cité, qui était pour le reste de l'Europe, au xve siècle, ce qu'est Londres au xixe: la grande artère de la circulation du commerce [1].

En 1531, fut bâtie la Bourse, la plus belle construction qui fût dans ce genre à cette époque. La ville abondait en somptueux édifices, dont le plus vaste, la grande cathédrale, presque détruit par un incendie, peu après l'ouverture de la Bourse, fut rebâti et subsiste encore aujourd'hui, comme un magnifique spécimen de la science architecturale de l'époque. Un autre siècle devait voir les murs de cette cathédrale ornés de ces grandioses productions de Rubens et de ses disciples, qui ont élevé l'école flamande au rang de la grande école italienne.

L'opulence rapidement croissante de la ville se montrait dans la richesse des habitations et dans la somptuosité du genre de vie des citoyens. Les marchands anversois rivalisaient avec les nobles des autres pays pour le luxe de l'intérieur et de la toilette. Les classes moyennes suivaient, en quelque sorte, cet exemple, et chez les gens même d'une condition plus humble, on remarquait une aisance voisine du luxe, qui frappa les regards d'un écrivain italien du xvie siècle. Il fait l'éloge de la scrupuleuse attention portée à l'ordre et à la propreté dans l'entretien des maisons, et il s'extasie non seulement sur l'extrême sollicitude avec laquelle les femmes remplissent leurs devoirs domestiques, mais sur leur aptitude singulière aux occupations qui sont d'ordinaire le partage de l'autre sexe. La Hollande surtout

[1] Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 225 et seq.

présentait ce spectacle [1]. Mais cette indépendance n'ôtait rien aux qualités de la femme; la liberté que celle-ci prenait ne dégénérait pas en licence, et l'écrivain achève ce portrait animé des ménagères flamandes, en les déclarant aussi honnêtes que belles.

Les classes inférieures, dont la condition était si abjecte dans le reste de l'Europe, à cette époque, ressentirent les heureux effets du progrès général du bien-être et de la civilisation. Il était rare, dit-on, de rencontrer un homme assez illettré pour ne pas connaître les rudiments de la grammaire. Il n'y avait guère de paysan qui ne sût à la fois lire et écrire [2], dans un temps où la lecture et l'écriture constituaient une éducation que ne possédaient pas toujours, en d'autres pays, les hommes du rang le plus élevé.

Il n'était pas possible qu'un peuple, aussi avancé dans sa civilisation, restât longtemps étranger à cette grande réforme religieuse, qui, née sur ses frontières, s'était rapidement répandue dans la chrétienté. Outre le voisinage de l'Allemagne, le commerce qu'ils faisaient avec les autres pays avait introduit chez les Flamands, le protestantisme sous la forme qu'il avait revêtue dans ces contrées. Les résidents étrangers, les mercenaires allemands et suisses cantonnés dans les provinces, avaient importé les principes de

[1] « Ut in multis terræ Provinciis, Hollandia nominatim atque Zelandia, viri omnium fere rerum suarum curam uxoribus sæpe relinquant. » — Guicciardini, *Belgicæ descriptio*, p. 58.

[2] « Majori gentis parti nota Grammaticæ rudimenta, et vel ipsi etiam rustici legendi scribendique periti sunt. » — *Ibid.*, p. 53.

Guichardin, qui constate ce fait remarquable, eut plus d'une occasion de s'en assurer, ayant, quoique italien de naissance, résidé pendant plus de quarante ans dans les Pays-Bas.

la réformation, et enfin les nobles flamands qui, à cette époque, avaient mis à la mode l'université de Genève, revenaient de cette forteresse de Calvin, nourris des doctrines du grand réformateur [1]. Ainsi les germes de la réformation, luthérienne ou calviniste, furent répandus dans tout le pays, et ils prirent racine dans un sol qui leur convenait. Le tempérament phlegmatique des habitants des provinces du Nord les disposait surtout à recevoir une religion qui s'adressait exclusivement à leur raison, et il les rendait moins accessibles aux influences du catholicisme, qui; faisant appel aux passions, avec ses fastueux dehors, convient mieux à la vive sensibilité et à l'imagination inflammable des méridionaux.

Il n'était pas à supposer que Charles-Quint restât longtemps impassible devant l'alarmante défection de ses sujets des Pays-Bas, et que l'homme dont la vie s'était passée dans une lutte incessante contre les protestants d'Allemagne, vît patiemment leur hérésie détestée s'implanter dans ses États. Il redoutait cette innovation à tout point de vue, temporel ou spirituel. L'expérience lui avait appris que la liberté d'examen en matière de religion conduit naturellement à la libre recherche des abus politiques, et que l'œuvre des réformateurs n'est jamais accomplie, tant qu'il reste quelque chose à réformer, dans l'État comme dans l'Église. Charles, avec l'instinct du despote espagnol, chercha un remède dans un de ces actes arbitraires auxquels il se plaisait, sans aucun scrupule, quand l'occasion les réclamait.

Au mois de mars 1522, il publia le premier de ces édits

[1] Schiller, *Abfall der Niederlande*, p. 53. — Vandervynckt, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, Bruxelles, 1822, tom. II, p. 6. — Groen Van Prinsterer, *Archives et correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, Leyde, 1841, tom. I, p. 164.

barbares, imaginés pour supprimer la foi nouvelle. Il le fit suivre de plusieurs autres, de la même teneur, qui se succédèrent par intervalles, pendant son règne. Le dernier parut en septembre 1550 [1]. Comme celui-ci suspendit en quelque sorte ceux qui l'avaient précédé, tout en leur étant conforme pour le fond, et qu'il devint la base de la législation postérieure de Philippe, il convient d'en rappeler les principales dispositions.

Cet édit ou placard, comme on l'appelait, ordonnait que toute personne convaincue d'hérésie subît la mort « par le feu, par la fosse ou par le glaive [2], » en d'autres termes, fût brûlée vive, enterrée vive ou décapitée. On encourait ces peines terribles en distribuant les livres hérétiques, en les copiant ou les achetant, en tenant des conventicules ou en y assistant, en disputant en public ou en particulier sur les Écritures, en prêchant ou défendant les doctrines de la Réforme. Les dénonciations étaient encouragées par la promesse de la moitié des biens de l'hérétique, frappés de confiscation. Il n'était pas permis à une personne suspecte de faire une donation, de vendre rien qui lui appartînt ou de disposer de ses biens par testament. Enfin il était recommandé aux tribunaux de n'accorder ni remise ni adoucissement de peine, sous le fallacieux prétexte de faire grâce devant un aveu, et les amis de l'accusé ne pouvaient, sans se rendre coupables à leur tour, implorer en sa faveur l'indulgence des juges [3].

[1] Le nombre total de placards publiés par Charles-Quint est de onze. — Voy. les dates dans Gachard, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, Bruxelles, 1848, tom. I, p. 105, 106.

[2] « Le *fer*, la *fosse* et le *feu*. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, ou Recueil des guerres et choses memorables, depuis l'an 1315 jusques à l'an 1612, traduit du flamand, La

Pour assurer l'exécution de ces édits, Charles s'inspira du terrible tribunal avec lequel l'Espagne l'avait familiarisé, l'Inquisition. Il obtint de son ancien précepteur, Adrien VI, une bulle instituant un inquisiteur-général, autorisé à examiner les personnes suspectes d'hérésie, à les emprisonner et à les torturer, à confisquer leurs biens, et enfin à prononcer contre elles le bannissement ou la mort. Ces pouvoirs formidables furent confiés à un laïque, jurisconsulte éminent, membre du conseil de Brabant. Ce zélé fonctionnaire fit si bon usage de son autorité, qu'ayant excité bientôt l'indignation générale, il dut chercher dans la fuite le salut de ses jours menacés.

Une autre bulle de Rome nomma quatre inquisiteurs à la place du fugitif. Ces inquisiteurs étaient des ecclésiastiques, qui n'appartenaient pas, comme en Espagne, à l'ordre farouche des dominicains, mais au clergé séculier. Il fut enjoint à tous les officiers publics de les aider à découvrir les personnes suspectes et à s'assurer d'elles, et les prisons ordinaires furent désignées pour l'incarcération de leurs victimes.

Il semblait que le peuple n'eût pas gagné grand'chose à cette substitution de quatre inquisiteurs à la place d'un seul. De fait il y gagna beaucoup. La ferme résistance faite à l'exercice des pouvoirs inconstitutionnels de l'inquisiteur-général, détermina Charles à renfermer davantage ceux des nouveaux fonctionnaires dans les limites de la loi. Il ne paraît pas que, pendant vingt ans et plus, ces pouvoirs aient été bien définis; mais, en 1546, un décret rendit obligatoire pour tout arrêt rendu par un inquisiteur, la sanction

Haye, 1618, fol. 10. — Brandt, *Histoire de la Réformation dans les Pays-Bas*, traduction anglaise, Londres, 1720, vol. I, p. 88.

d'un membre du conseil provincial. Dès lors, quelque barbare que fût la loi portée contre l'hérésie, le peuple des Pays-Bas avait cette garantie que ses propres cours régulières de justice pouvaient seules l'interpréter et l'appliquer [1].

Tels furent les moyens employés par Charles-Quint pour étouffer l'hérésie dans les Pays-Bas. Malgré le nom d'inquisiteurs, l'établissement nouveau ne ressemblait guère au terrible tribunal de l'Inquisition d'Espagne, avec lequel on l'a souvent confondu [2]. Le saint-office présentait une organisation vaste et compliquée, habilement appropriée aux institutions existant dans la Castille. On peut dire qu'il formait corps avec le gouvernement même, et, bien que limité dans son plan original, il devint avec le temps une formidable machine, politique autant que religieuse. Le grand inquisiteur était investi d'une autorité qui faisait trembler jusqu'au monarque lui-même. En plusieurs occasions, il avait la prééminence sur celui-ci. Les cours de l'Inquisition étaient établies dans tout le pays, et leurs jugements étaient entourés d'une pompe solennelle qui n'appartenait à aucun tribunal civil. Des bâtiments spacieux furent construits pour leur usage, et, dans les principales

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 108. — Grotius, *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis*, Amstelædami, 1657, p. 11. — Brandt, *Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 88.

[2] Viglius, plus tard président du conseil privé, dit ouvertement, dans une de ses lettres à Granvelle, que le nom d'Inquisition d'Espagne fut jeté au peuple pour lui rendre cette institution odieuse. « Queruntur autem imprimis a nobis novam inductam inquisitionem, quam vocant Hispanicam. Quod falsò populo a quibusdam persuadetur, ut nomine ipso rem odiosam reddant, cùm nulla alia ab Cæsare sit instituta inquisitio, quam ea, quæ cum jure scripto scilicet canonico, convenit, et usitata antea fuit in hac provincia. » — *Viglii Epistolæ Selectæ*, ap. Hoynck, *Analecta Belgica*, Hagæ Comitum, 1743, tom. II, pars I, p. 349.

villes du royaume, s'élevèrent, comme d'imprenables forteresses, les formidables prisons de l'Inquisition. Un monde de domestiques et d'officiers se tenait à leurs ordres. Les nobles les plus fiers du pays se faisaient honneur de servir comme familiers du saint-office. Au milieu de cette pompe extérieure, le voile impénétrable jeté sur la procédure saisissait fortement l'imagination, en entourant le tribunal d'une sorte de terreur surnaturelle. Un individu disparaissait de la scène où s'agite la vie humaine; personne ne savait ce qu'il était devenu, jusqu'à ce qu'il reparût, vêtu du fatal *sanbenito*, pour jouer un rôle dans le tragique spectacle d'un *auto-da-fé*. C'était là le grand triomphe de la foi, rivalisant avec l'ancien triomphe des Romains pour la splendeur de la mise en scène et le surpassant par le sens solennel et mystérieux du cérémonial. Il était salué de cris enthousiastes par les Espagnols de ce temps, qui voyaient, dans le martyre de l'infidèle, le sacrifice le plus agréable à la divinité. L'Inquisition réussit en Espagne, parce qu'elle était en harmonie avec les mœurs de la nation.

Mais elle n'était pas appropriée au caractère libre et indépendant du peuple des Pays-Bas. Celui-ci prétendait à la liberté de pensée, comme à un droit naturel, et la tentative faite pour l'opprimer, par l'introduction des pernicieux usages de l'Espagne, fut partout reçue avec exécration. Une pareille institution était un accident, elle ne pouvait devenir une partie intégrante de la constitution. C'était une greffe vicieuse sur un tronc vigoureux; elle ne pouvait porter de fruits et devait périr tôt ou tard.

Cependant l'Inquisition, telle qu'elle était, fit son œuvre tant qu'elle dura dans les Flandres. S'il faut en croire une statistique populaire, cinquante mille personnes, sous le

règne de Charles-Quint, périrent de la main du bourreau, pour leurs opinions religieuses [1]. Les historiens ont l'un après l'autre rapporté cette monstrueuse assertion, sans défiance évidemment, comme sans examen. C'est un exemple de plus de l'extrême facilité avec laquelle les hommes accueillent les faits les plus étranges, surtout quand ils leur sont présentés sous la forme d'un calcul numérique. Il y a quelque chose qui frappe l'imagination dans ces chiffres, qui posent si simplement une question dans les termes les plus précis et les plus saisissants. Néanmoins, pour quiconque a eu l'occasion de faire des recherches dans le passé, ce pays de l'incertain, il n'y a rien qui mérite moins confiance.

Dans le cas présent, cette statistique, semble-t-il, se réfute par elle-même. Llorente, le célèbre secrétaire du saint-office, dont on n'accusera pas les calculs d'être au dessous de la vérité, évalue à près de dix mille le nombre total des victimes de l'Inquisition castillane, pendant les dix-huit premières années qui suivirent l'établissement de ce tribunal, alors plus terrible que jamais [2]. On se rappellera que le fléau de la persécution, dans ce pays, tomba principalement sur les Juifs, cette race vouée au malheur, dont le bûcher devait purger la terre, aux applaudissements de tout bon catholique. On croira difficilement qu'il périt cinq fois le nombre de ces victimes dans un pays tel que les Pays-Bas, et dans un laps de temps qui n'est pas le double de celui que prit en Espagne cette extermination. Que l'on

[1] Grotius en porte le nombre à cent mille personnes! — (*Annales*, p. 12.) C'est tout un; au delà d'un certain degré dans l'incroyable, tout calcul des probabilités cesse.

[2] *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, Paris, 1818, tom. I, p. 280.

songe que dans les Flandres, chaque persécution, loin d'être saluée comme un triomphe de la croix, était regardée comme un sanglant outrage aux libertés de la nation. Il est permis d'assurer qu'un nombre de supplices aussi considérable qu'on le prétend eût amené une explosion, qui eût ébranlé l'autorité de Charles même, et laissé à son successeur, dans les Pays-Bas, moins de sujets au commencement de son règne qu'il ne devait en avoir à la fin.

D'ailleurs, le fréquent renouvellement des édits, qui furent rappelés neuf fois sous l'administration de Charles, fait voir assez clairement comme ils furent exécutés mal et incomplètement. L'Inquisition ne s'introduisit pas du tout dans certaines provinces, telles que le Luxembourg et Groningue. Gueldre invoqua ses priviléges, garantis par l'empereur à son avénement au trône. Le Brabant fit si bien valoir le tort que le mot seul d'Inquisition ferait au commerce de cette province et surtout à celui d'Anvers, sa capitale, que l'empereur jugea prudent d'adoucir certaines dispositions et de substituer un autre nom à celui des inquisiteurs [1]. Il n'y a pas de moyen plus sûr d'exciter la sensibilité d'un peuple commerçant, que de toucher à sa bourse. Charles ne se soucia pas de pousser les choses à cette extrémité; c'était un prince trop politique. et qui savait trop bien ce qu'il gagnait à la prospérité de son peuple, pour la compromettre volontairement, même dans un intérêt de conscience. Il différait à cet égard de Philippe.

Malgré les abus de pouvoir commis à l'occasion, et si peu que l'empereur respectât au fond du cœur les droits civils de ses sujets, le gouvernement de Charles, comme on l'a

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 123, 124.

déjà vu, fut généralement favorable au développement du commerce des Flandres. Il en fut bien récompensé par les abondantes ressources que le pays lui procura et par l'aide qu'il lui fournit dans la poursuite de ses entreprises ambitieuses. En peu d'années, au rapport d'un contemporain, il n'en retira pas moins de vingt-quatre millions de ducats [1], et cette somme, qui ne lui fut pas, il est vrai, donnée sans regret, fut dépensée follement pour des objets qui n'intéressaient nullement la nation. Ce fut également l'argent des provinces, qui couvrit en grande partie les dépenses de Philippe, pendant la guerre qui suivit son avénement au trône. « C'est là, » s'écrie l'envoyé vénitien Soriano, « c'est là qu'étaient les véritables trésors du roi d'Espagne, ses mines, ses Indes, qui fournirent à Charles les moyens de soutenir la guerre, pendant tant d'années, contre les Français, les Allemands, les Italiens, qui lui permirent de défendre ses États et de maintenir sa dignité, avec sa réputation [2]. »

Tel était l'état du pays à l'époque où le sceptre passa des mains de Charles-Quint dans celles de Philippe II : vastes plaines regorgeant des produits d'une agriculture savante; grandes villes, fourmilières d'artisans, habiles dans tous les genres de métiers ingénieux; commerce embrassant toutes les mers et couvrant le marché intérieur des richesses des climats lointains. Le corps de la nation, instruit dans les

[1] « Donde che l'Imperatore ha potuto cavare in 24 millioni d' oro *in pochi anni.* » — *Relatione di Soriano*, MS.

[2] « Questi sono li tesori del Re di Spagna, queste le minere, queste l'Indie che hanno sostenuto l' imprese dell' Imperatore tanti anni nelle guerre di Francia, d' Italia et d'Alemagna, et hanno conservato et diffeso li stati, la dignità et la riputatione sua. » — *Ibid.*

arts de la civilisation, réjouissait les yeux « par une telle abondance de toutes choses, » ainsi parle un étranger, témoin de cette prospérité, « qu'il n'y avait pas un homme, qui, dans la position la plus humble, ne parût riche [1]. » Au milieu de ce développement actif de leur puissance, l'esprit de recherche des habitants se portait naturellement vers les grands problèmes religieux, qui agitaient les pays voisins de France et d'Allemagne. Tous les efforts de Charles pour étouffer cet esprit d'examen furent impuissants, et, dans la dernière année de son règne, il reconnut avec aigreur l'insuccès total de ses tentatives pour arrêter les progrès de l'hérésie dans les Pays-Bas [2]. Il eût été heureux pour son successeur qu'il eût pris conseil de cet insuccès, pour substituer une politique plus douce à un système inefficace de persécution. Mais telle n'était pas la manière de voir de Philippe.

[1] « Et però in ogni luogo corrono tanto i denari et tanto il spacciamento d' ogni cosa che non vi è huomo per basso et inerte che sia, che per il suo grado non sia ricco. » — *Relatione di Cavallo*, MS.

[2] Voy. un extrait de la lettre originale de Charles, datée de Bruxelles, 27 janvier 1555, dans la *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 121.

CHAPITRE II.

SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DE PHILIPPE.

(1559.)

Manières impopulaires de Philippe. — Renouvellement des édits. — Création de nouveaux évêchés. — Marguerite de Parme régente. — Réunion des États-Généraux. — Leur attitude courageuse. — Organisation des conseils. — Élévation et rôle de Granvelle. — Départ de Philippe.

Philippe II n'était pas un étranger dans les Pays-Bas. Il y était venu tout jeune, on se le rappellera, pour être présenté par son père à ses futurs sujets. En cette occasion, il avait beaucoup déplu au peuple par cette impénétrable réserve, qui avait été prise pour de la hauteur, et qui contrastait fortement avec les manières gracieuses de l'empereur. Charles vit avec peine l'impression faite par son fils sur les Flamands, et ses admonitions paternelles eurent pour effet un changement marqué dans les manières de Philippe, lorsqu'il visita plus tard l'Angleterre. Mais le naturel reparaît toujours sous l'affectation, et quand, à l'abdication de son père, Philippe revint pour prendre la souveraineté des Pays-Bas, il avait le même extérieur glacial qu'auparavant.

Son premier soin fut de visiter les différentes provinces

et de recevoir leurs serments de fidélité. Il ne pouvait trouver d'occasion meilleure de se concilier l'amitié des habitants. Partout son approche était saluée par des fêtes et par des réjouissances publiques. Les portes des villes s'ouvraient toutes larges pour le recevoir, et les populations accouraient, empressées de rendre hommage à leur nouveau souverain. C'était un temps de joie pour toute la nation.

Au milieu de cette allégresse générale, l'œil de Philippe seul resta sombre [1]. Enfermé dans son carrosse, il semblait désirer se soustraire à la curiosité de ses nouveaux sujets, qui se pressaient autour de lui pour saisir au passage un regard de leur jeune roi [2]. Il sembla par sa conduite leur faire un reproche de leur enthousiasme; il refroidit leurs sentiments dans leur premier élan, et son voyage, qui devait lui gagner les cœurs, eut un résultat tout opposé.

L'empereur, quand il visitait les Pays-Bas, semblait quelqu'un qui revient dans son pays natal. Il parlait la langue du peuple, prenait son costume, se conformait à ses usages, à sa manière de vivre. Mais Philippe était en toutes choses un Espagnol. Il ne parlait que le castillan; il avait adopté l'étiquette et l'ennuyeux cérémonial de l'Espagne. Il était entouré de gens de ce pays et, à peu d'exceptions près,

[1] C'est la belle expression de Schiller, parlant de Philippe dans une autre occasion. — *Abfall der Niederlande*, p. 61.

[2] « Il se cachait ordinairement dans le fond de son carrosse, pour se dérober à la curiosité d'un peuple qui courait au devant de lui et s'empressait à le voir; le peuple se crut dédaigné et méprisé. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 17.

Les carrosses étaient alors une nouveauté dans les Flandres; on n'en vit à Londres que plusieurs années plus tard. Sir Thomas Gresham écrit d'Anvers en 1560 : « The Regent ys here still; and every other day rydes abowght this town in her cowche, *brave come le sol*, trymmed after the Itallione fasshone. » — Burgon, *Life of Gresham*, vol. I, p. 305.

n'accordait sa confiance qu'à ceux-ci. Charles avait mécontenté ses sujets castillans par la préférence marquée qu'il donnait à ses compatriotes; ce fut l'opposé alors, et Philippe déplut aux Flamands par sa partialité pour les Espagnols. Le peuple des Pays-Bas sentit avec amertume que le sceptre du pays avait passé dans les mains d'un étranger.

Pendant son voyage, Philippe se faisait faire des rapports sur l'état des différentes provinces, sur leur population et leur commerce. Ces rapports présentaient une masse de détails statistiques dont il aimait à s'instruire, selon son habitude. A son retour, sa première pensée fut de veiller aux intérêts de la religion. Il renouvela les édits de son père, relatifs à l'Inquisition, et, l'année suivante, il confirma le placard sur l'hérésie, en prenant soin, sur l'avis politique de Granvelle, de s'écarter le moins possible du style des édits originaux, pour n'être pas accusé d'innover, et afin de faire retomber sur celui qui les avait prises le premier, l'odieux de ces mesures impopulaires [1].

Mais l'objet que Philippe avait le plus à cœur était une réforme devenue très nécessaire dans l'établissement de l'Église du pays. Il peut paraître étonnant qu'il n'y eût dans les Flandres que trois évêchés, ceux d'Arras, de Tournai et d'Utrecht. Une grande partie du pays était incorporée dans l'un ou l'autre des diocèses voisins d'Allemagne. Les évêchés flamands avaient une immense étendue; celui d'Utrecht, à lui seul, ne renfermait pas moins de trois cents villes entourées de murailles, et comptait onze cents églises [2]. Il était

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 108, 126. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 10. — Brandt, *Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 107.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 94.

impossible à un pasteur, si diligent qu'il fût, de pourvoir aux besoins d'un troupeau répandu sur un aussi vaste territoire, et d'exercer une surveillance sur le clergé lui-même, tombé dans une déplorable décadence, sous le rapport de la discipline et de la morale.

Un plus grand mal encore résultait de ce que l'autorité épiscopale était confiée à des étrangers. Par leur ignorance des institutions des provinces, ils transgressaient constamment les droits de la nation. Une autre conséquence fâcheuse était la nécessité de porter les causes ecclésiastiques, par voie d'appel, devant des tribunaux étrangers, chose d'ailleurs peu praticable en temps de guerre.

Charles-Quint, dont la sagacité avait laissé son empreinte sur la législation des Pays-Bas, avait compris le besoin d'une réforme en cette matière. Il s'était donc adressé à Rome pour obtenir la permission d'ériger six évêchés, à ajouter à ceux qui existaient déjà dans le pays. Mais d'autres objets avaient trop occupé son attention, pour lui laisser le temps de réaliser son projet. Philippe, au contraire, ne connaissait rien qui pût entrer en balance avec les intérêts de l'Église. Il résolut d'opérer une réforme plus large que celle de son père, et sollicita près de Paul IV l'érection de quatorze évêchés et de trois archevêchés. La principale difficulté était de pourvoir à l'entretien des nouveaux dignitaires. Après s'être consulté avec Granvelle, qui ne connut rien de l'affaire avant que la demande n'eût été faite à Rome, il décida que le revenu serait fourni par les terres abbatiales des diocèses respectifs, et que les abbayes elles-mêmes seraient désormais placées sous la surveillance des prieurs ou prévôts, dépendant à leur tour des évêques. Il fut convenu que la chose serait tenue dans le plus profond secret jusqu'à

la réception des bulles de Rome. On devait s'attendre à une opposition orageuse, de la part non seulement de ceux qui étaient immédiatement intéressés à conserver l'ordre de choses existant, mais encore de la noblesse entière, qui devait voir à contre cœur entrer dans ses rangs tant de personnes servilement dévouées au service de la couronne [1].

Ayant tout disposé pour le gouvernement intérieur des Flandres, Philippe tourna naturellement ses regards vers l'Espagne, où il était d'autant plus désireux de retourner que, d'après les rapports qui lui étaient parvenus, ce pays orthodoxe lui-même était chaque jour infecté davantage des doctrines hérétiques, si communes dans les contrées voisines. Il n'y avait pas de motif qui le retînt plus longtemps dans les Pays-Bas, puisque la guerre avec la France était terminée. Les provinces, comme nous l'avons déjà dit, avaient puissamment aidé le roi à soutenir cette guerre, en lui accordant une taxe annuelle stipulée pour neuf ans, qui n'avait pas suffi à ses besoins. Il était cependant inutile d'attendre des États des concessions ultérieures. Ce n'est pas sans murmurer qu'ils avaient supporté les lourdes charges que faisait peser sur eux Charles, qui leur était sympathique; ils supportaient plus impatiemment encore celles que leur imposait un prince aussi peu aimé que Philippe. Cependant celui-ci semblait prêt à sacrifier, en partie, ses intérêts permanents pour un secours temporaire qui le tirât de ses embarras du moment. La correspondance qu'il entretint avec Granvelle sur ce sujet, et où il expose les plans extrêmes qu'il soumettait à son ministre, peut ajouter un

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 94. — *Historia de los Alborotos de Flandes*, por el Caballero Renom de Francia, Senor de Noyelles, y Presidente de Malinas, MS. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 31.

chapitre édifiant à l'histoire financière de cette époque[1]. La difficulté de conduire le gouvernement des Pays-Bas, dans cet état critique des finances, fortifiait sans doute, chez le roi, le désir de retourner dans son pays natal, où les manières et les habitudes du peuple ressemblaient bien plus aux siennes.

Avant de quitter le pays, il fallait qu'il choisît une personne à laquelle il pût confier les rênes du gouvernement. Le duc de Savoie, qui avait occupé la position de régent, depuis l'abdication de l'empereur, était sur le point de retourner dans ses États, restitués par le traité de Cateau-Cambrésis. Il y avait plusieurs personnes qui prétendaient à cette haute position dans les Flandres, et, parmi les premières, Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, le héros de Saint-Quentin et de Gravelines. La maison illustre dont il descendait, son esprit chevaleresque, son caractère franc et généreux, non moins que ses brillantes qualités militaires, l'avaient rendu l'idole du peuple. Aux yeux de bien des gens, ces qualités étaient plutôt celles du soldat heureux que du grand capitaine [2], et il n'y avait là, de quelque talent militaire qu'il pût se vanter, rien qui le prouvât être capable d'occuper une position civile aussi importante que celle de gouverneur des Pays-Bas. Cependant on ne pouvait douter que sa nomination ne fût bien reçue par le peuple; or, ce n'est pas là ce qui le recommandait à Philippe.

[1] Voir, entre autres, la lettre du roi, où il propose de prendre à son compte les sommes fournies par les États, pour l'amortissement de la dette qu'ils avaient contractée pour lui. *Papiers d'État de Granvelle*, t. V, p. 594.

[2] « Il Duca di Sessa et il Conte d' Egmont hano acquistato il nome di Capitano nuovamente perche una giornata vinta o per vertu o per fortuna, una sola fattione ben riuscita, porta all' huomini riputatione et grandezza. » — *Relatione di Soriano*, MS.

Un autre candidat était Christine, duchesse de Lorraine et cousine du roi. Les vastes domaines de sa maison étaient situés dans le voisinage des provinces. Elle avait montré son aptitude aux affaires politiques, par la part qu'elle avait prise au traité de Cateau-Cambrésis. Le prince d'Orange, veuf depuis peu, recherchait, disait-on, sa fille en mariage. Ce n'était pas non plus une recommandation aux yeux de Philippe, qui, bien loin de vouloir confier à la maison d'Orange les destinées des Pays-Bas, redoutait de la voir s'élever davantage. En un mot, le roi ne songeait pas à donner la régence à l'un ou l'autre grand seigneur, influent dans le pays [1].

La personne à qui le roi se décida enfin à accorder cette marque de sa confiance fut sa sœur consanguine, Marguerite, duchesse de Parme. Elle était fille naturelle de Charles-Quint, née quatre ans environ avant son mariage avec Isabelle de Portugal. La mère de Marguerite, qui se nommait Marguerite Van der Gheenst, appartenait à une noble famille de Flandre. Ses parents moururent qu'elle était encore enfant. La petite orpheline fut reçue dans la famille du comte de Hoogstraeten, lequel, ainsi que sa femme, l'entoura de la même tendresse qu'ils portaient à leur propre enfant. A l'âge de dix-sept ans, elle fut assez malheureuse pour attirer les regards de Charles-Quint, alors dans sa vingt-troisième année, qui fut séduit par les charmes de la jeune Flamande. La vertu de celle-ci ne résista pas aux séductions de son royal amant, et la victime de l'amour, ou de la vanité, devint la mère d'un enfant à qui elle donna son nom de Marguerite.

[1] Strada, *De Bello Belgico*, lib. I, p. 42. — Francia, *Alborotos de Flandes*, MS. — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 25.

La tante de l'empereur, alors régente des Pays-Bas, prit soin de l'enfant, qui, à la mort de cette princesse, fut recueillie dans la famille de la sœur de Charles, Marie, reine de Hongrie, qui lui succéda dans la régence. La naissance de Marguerite ne resta pas longtemps secrète. La jeune fille reçut une éducation appropriée à la haute position qu'elle devait occuper plus tard. A douze ans, l'empereur la donna en mariage à Alexandre de Médicis, grand duc de Toscane, plus âgé qu'elle d'une quinzaine d'années. Cette union malheureuse ne dura pas longtemps; avant qu'une année se fût écoulée, la mort violente d'Alexandre vint la briser.

Arrivée à l'âge nubile, la jeune veuve donna sa main, avec les duchés de Parme et de Plaisance, son douaire, à Octave Farnèse, petit-fils de Paul III. Le fiancé n'avait que douze ans. Ce fut de nouveau un malheur pour Marguerite, qu'il y eût entre elle et son mari une disproportion d'âge, qui excluait chez eux toute sympathie, toute similitude de caractère. La jeunesse d'Octave, en cette circonstance, inspira à sa femme un sentiment voisin du mépris, qui se convertit plus tard en une indifférence, partagée, semble-t-il, par lui-même, et qui, selon la remarque naïve d'un contemporain, cédait à un sentiment plus tendre, alors seulement que les deux époux avaient été longtemps séparés l'un de l'autre [1]. En réalité, Marguerite était trop avide de la puissance pour voir dans son mari autre chose qu'un rival.

Dans ses manières, dans son air, dans sa démarche, elle ressemblait beaucoup à sa tante, la régente. Comme elle,

[1] Strada, *De Bello Belgico*, lib. I, p. 52.

Marguerite aimait passionnément la chasse à courre, et elle se livrait à cet exercice avec une intrépidité qui eût effrayé le plus hardi chasseur. Elle n'avait guère cette douceur naturelle qui est le propre de son sexe, mais elle se montrait singulièrement virile dans toute sa conduite, de sorte que, pour rendre les expressions grossières de l'historien, elle semblait dans ses habits de femme un homme en jupons [1]. Pour ajouter à l'illusion, la nature lui avait donné quelques poils au visage, et enfin la maladie à laquelle sa constitution la rendait sujette était de celles qui sont rares chez la femme : elle était goutteuse [2], et descendait évidemment de Charles-Quint.

Sous cet air viril, Marguerite n'était pas dépourvue des qualités qui font l'ornement de la femme. Son caractère était bon, mais elle prenait trop les conseils des autres, et, plus qu'à ses propres inclinations, on peut rapporter à cette influence les actes qui lui sont le plus reprochés.

Elle avait un jugement excellent, une compréhension prompte. Elle s'accommodait avec une grande souplesse aux exigences de sa position, et montrait dans la conduite des affaires une rare adresse, acquise peut-être à l'école des politiques italiens. En religion elle était aussi orthodoxe que Philippe II pouvait le désirer. Le fameux Ignace de Loyola avait été son confesseur dans ses premières années. Les leçons d'humilité qu'il lui avait inculquées n'avaient pas

[1] « Sed etiam habitus quidam corporis incessusque, quo non tam femina sortita viri spiritus, quàm vir ementitus veste feminam videretur. » — Strada, *De Bello Belgico*, ubi supra.

[2] « Neç deerat aliqua mento superiorique labello barbula : ex qua virilis ei non magis species, quàm auctoritas conciliabatur. Immò, quod rarò in mulieres, nec nisi in prævalidas cadit, podagrâ idemtidem laborabat. » — *Ibid.*, p. 53.

été perdues pour elle, comme on le voit au soin qu'elle prenait d'accomplir, dans la semaine sainte, la cérémonie du lavement des pieds sales, — elle les préférait ainsi, — de douze filles pauvres [1]; son humilité surpassait, en cette occasion, celle du pape lui-même.

Telle était, Marguerite, duchesse de Parme, qui, à l'âge de trente-huit ans, fut appelée, dans le moment le plus critique, au gouvernement des Pays-Bas.

Il semble qu'elle ait accepté cette position avec autant de satisfaction que son mari; ils ne firent aucune objection au projet de Philippe d'emmener avec lui en Castille leur fils enfant, Alexandre Farnèse, nom destiné à devenir célèbre plus tard, dans les provinces. Le but avoué était de donner à l'enfant, sous les yeux du roi, un train de vie, approprié à son rang; mais il y en avait un autre, le désir de garder un otage qui répondît de la fidélité de Marguerite et de son mari, dont les États touchaient en Italie les possessions espagnoles [2].

Au commencement de juin 1559, Marguerite de Parme, arrivée dans les Pays-Bas, fit son entrée en grande pompe à Bruxelles, où Philippe l'attendait, entouré de tous les nobles de Flandre et d'Espagne qui formaient sa cour. Le duc de Savoie était également présent, ainsi que le mari de Marguerite, le duc de Parme, alors de la suite royale. Les habitants du pays avaient bien accueilli la nomination de la régente; elle était leur compatriote et ses premières

[1] « Ob eam causam singulis annis, tum in sanctiori hebdomada, duodenis pauperibus puellis pedes (quos a sordibus purgatos antè vetuerat) abluebat. » — Strada, *De Bello Belgico,* ubi supra.

[2] *Ibid.*, p. 46-53, 543. — Cabrera, *Filipe Segundo,* lib. V, cap. II. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas,* tom. II, p. 13.

années s'étaient passées parmi eux. Son arrivée ne fit pas moins de plaisir au roi, qui n'aspirait qu'à partir. Il voulait d'abord présenter la duchesse à la nation, et, dans ce but, il convoqua à Gand, pour le mois d'août suivant, une réunion des États-Généraux.

Le 25 juillet, il se rendit avec la cour dans cette ancienne capitale, qui ressentait douloureusement encore l'effet du terrible châtiment dont Charles l'avait frappée, sans parvenir à briser le courage de son peuple. La présence de la cour fut célébrée par des réjouissances publiques, qui durèrent trois jours, pendant lesquels Philippe tint un chapitre de la Toison d'or pour l'élection de quatorze chevaliers. Ce chapitre mérite d'être mentionné comme le dernier qui ait été tenu [1]. Fondé par les ducs de Bourgogne, l'ordre de la Toison d'or tirait exclusivement ses membres de la noblesse des Pays-Bas. Lorsque le souverain espagnol, qu'il avait à sa tête, ne résida plus dans le pays, il n'y eut plus aucune tenue de chapitres, et les chevaliers furent institués simplement par la nomination du monarque.

Le 8 août, les États-Généraux s'assemblèrent à Gand. Les énergiques bourgeois qui siégeaient dans ce corps, n'étaient pas venus dans des dispositions sympathiques pour le gouvernement. Depuis longtemps, divers sujets de plaintes avaient aigri les esprits; ces griefs allaient se faire jour dans des débats orageux. Le peuple s'était vivement alarmé en voyant, par le rappel des anciens édits contre l'hérésie et par le maintien de l'Inquisition, ceux qui le gouvernaient persévérer dans un système d'intolérance religieuse. Des rumeurs, probablement exagérées, s'étaient répandues, au

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 21.

sujet des réformes épiscopales projetées. Toutes nécessaires qu'elles fussent, on les considérait alors comme faisant partie d'un vaste plan de persécution. Il fallait, c'était le cri général, pour des nations différentes, des législations également différentes. Ce qui convenait aux Espagnols ne convenait pas, pour ce motif, au peuple des Pays-Bas. L'Inquisition n'était pas en harmonie avec les mœurs de gens habitués, dès l'enfance, à penser et à agir librement. L'Inquisition en matière de conscience était injustifiable, car ce n'était pas par la violence, mais par la douceur et la persuasion, qu'on devait guérir les hommes d'une erreur spirituelle.

Ce qui provoquait surtout les invectives des orateurs flamands, c'était la présence dans le pays d'un nombreux corps de troupes étrangères. Philippe avait licencié son armée, à la fin de la guerre avec Henri II, mais des bandes de vieille infanterie espagnole, de trois à quatre mille hommes, étaient restées dans les provinces occidentales, où il avait jugé bon de les garder, dans le but apparent de protéger le pays contre une brusque entreprise de la France. Le roi alléguait aussi la difficulté de se procurer de l'argent pour payer les arriérés de ces troupes. Mais le véritable motif, dans l'opinion des États, était d'assurer l'exécution des nouvelles mesures et de briser la résistance qu'elles pourraient rencontrer. Ces soldats, comme presque tous ceux de l'époque, entrés au service autant par l'espoir du pillage que par la promesse d'une paie, respectaient aussi peu les droits et les biens de leurs alliés que ceux des ennemis. Ils s'établissaient chez les paisibles habitants du pays, et se dédommageaient largement de la perte de leur solde par un système de rapines et d'extorsions, qui réduisait le

peuple à la misère et le poussait au désespoir. Chaque jour des conflits avaient lieu avec cette soldatesque, et, dans plusieurs localités, les paysans refusaient même de réparer les digues, aimant mieux voir le pays englouti sous les eaux que de supporter de pareils outrages. « Comment se fait-il, » s'écria le courageux syndic de Gand, « que nous trouvions des soldats étrangers établis chez nous, en violation ouverte de nos libertés? Nos propres troupes ne sont-elles pas capables de nous protéger contre le danger d'une invasion? Faut-il que nous soyons, en pleine paix, foulés aux pieds par ces mercenaires rapaces, après avoir porté la lourde charge de les entretenir pendant la guerre? » Ces remontrances furent suivies d'une pétition au roi, signée par des personnes de toutes les classes, et suppliant Philippe de respecter les priviléges de la nation et de renvoyer les troupes étrangères chez elles.

Philippe, qui siégeait dans l'assemblée, avec sa sœur, la future régente, à côté de lui, n'était pas préparé à l'indépendance de langage de ces bourgeois. Son oreille n'était guère habituée à entendre, de la part de ses sujets, ces vives observations. Il était rare, en effet, depuis le jour où la puissance des communes avait été brisée sur le champ de bataille de Villalar, que la salle de la représentation de Castille fût témoin de remontrances faites au souverain. Ne pouvant ou ne voulant pas cacher son déplaisir, le roi descendit de son trône et sortit brusquement de l'assemblée [1].

[1] Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 27 et seq. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. II. — Strada, *De Bello Belgico*, lib. I, p. 57. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 22. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 24. — Schiller, *Abfall der Niederlande*, p. 84.

Cependant il ne laissa pas, comme Charles Ier d'Angleterre, déborder impétueusement son indignation, en emprisonnant ou en persécutant les membres qui l'avaient excitée. L'intrépide syndic de Gand même put se retirer sans être inquiété. Philippe cherchait, plus haut que lui, parmi les hauts personnages qui avaient encouragé la résistance des communes, quelqu'un qui fût plus digne de sa colère. Le plus actif d'entre les mécontents était le prince d'Orange. Guillaume, on s'en souviendra, avait été du nombre des otages qui étaient restés à la cour de Henri II jusqu'à l'exécution du traité de Cateau-Cambrésis. Là une étrange révélation lui fut faite par le roi de France, qui lui apprit l'existence d'un traité secret, conclu, par l'entremise du duc d'Albe, entre le roi d'Espagne et lui-même, pour l'extirpation de l'hérésie dans leurs États. Le roi de France avait fait cet aveu inconsidéré à Guillaume, le supposant zélé pour la foi catholique romaine et complétement acquis à son maître. Quelle qu'ait été l'orthodoxie du prince à cette époque, il est certain qu'il n'était pas dans la confidence de son souverain. Il est certain aussi qu'il possédait une vertu chrétienne, inconnue à Philippe et à Henri, la tolérance. Profondément troublé de l'avis qu'il avait reçu, Guillaume en fit aussitôt part à plusieurs de ses amis dans les Pays-Bas. Par malheur, une de ses lettres tomba dans les mains de Philippe. Le prince obtint bientôt après la permission de retourner dans son pays, décidé, comme il le raconte dans son *Apologie*, à le purger de la « vermine espagnole [1]. » Philippe, qui lut dans sa pensée, avait l'œil sur

[1] « Je confesse que je fus tellement esmeu de pitié et de compassion que dès lors j'entrepris à bon escient d'ayder à faire chasser cette ver-

tous ses mouvements et il reconnut bien l'instigateur, du moins en partie, de l'opposition qui lui était faite. Ce fut peu de temps après qu'un des nobles de la cour de Castille laissa entendre au prince d'Orange et à d'Egmont qu'ils feraient bien de prendre garde à eux, que les noms des signataires de la pétition pour le renvoi des troupes avaient été notés, et que Philippe avait résolu, ainsi que son conseil, de saisir la première occasion favorable pour leur faire expier chèrement leur témérité [1].

Néanmoins le roi condescendit aux désirs du peuple, au point de promettre le prompt départ des troupes. Mais il n'y avait pas de puissance sur la terre assez forte, pour le détourner de celui de ses projets où les intérêts de la religion se trouvaient engagés. Il ne consentit pas non plus à changer un iota aux sévères dispositions des édits. Lorsqu'un de ses ministres, plus hardi que les autres, s'aventura jusqu'à suggérer que son obstination dans cette politique pourrait lui coûter la souveraineté des Pays-Bas : « Il vaut mieux ne plus régner, » répondit-il, « que de régner sur des hérétiques [2], » réponse admirée par les uns comme le comble du sublime, conspuée par d'autres comme l'extravagance d'un fanatique. De quelque manière que nous la considérions, il nous faut reconnaître qu'elle donne la

mine d'Espaignols hors de ce pays. » — *Apologie du prince d'Orange*, ap. Dumont, *Corps diplomatique*, tom. V, p. 392.

[1] « Que le Roi et son Conseil avoyent arresté que tous ceux qui avoient consenti et signé la Requeste, par laquelle on demandoit que la Gendarmerie espaignolle s'en allast, qu'on auroit souvenance de les chastier avec le temps, et quand la commodité s'en presenteroit, et qu'il les en advertissoit comme amy. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 25.

[2] « Che egli voleva piuttosto restar senza regni, che possedergli con l'eresia. » — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 31.

clef de la politique constamment suivie par Philippe dans le gouvernement des provinces.

Avant de dissoudre les États-Généraux, Philippe, ignorant la langue du pays, s'adressa aux députés par la bouche de l'évêque d'Arras. Il s'étendit sur la chaleur de son attachement à son bon peuple des Flandres, auquel il paya un juste tribut d'éloges pour sa fidélité à son père et à lui-même. Il enjoignit à ses sujets de témoigner le même respect à la régente, leur compatriote, à qui le gouvernement venait d'être confié. Ils observeraient les lois et maintiendraient l'ordre public, qui ne pouvait être mieux garanti que par la stricte exécution des édits. C'était leur devoir le plus sacré d'aider à l'extermination des hérétiques, les plus implacables ennemis de Dieu et de leur roi. Philippe conclut en assurant les États qu'il reviendrait bientôt lui-même dans les Pays-Bas ou s'y ferait représenter par son fils Don Carlos.

La réponse des États fut modérée et respectueuse. Ils ne firent aucune allusion aux réformes ecclésiastiques projetées par Philippe, celui-ci ne les y ayant pas autorisés par une allusion à ces réformes mêmes. Ils insistèrent une nouvelle fois sur l'éloignement des troupes étrangères et sur l'exclusion des étrangers, des emplois qu'ils occupaient, contrairement à la constitution du pays. C'était un trait lancé à l'adresse de Granvelle, qui tenait une des premières places dans le gouvernement, et que l'on savait jouir de l'entière confiance du roi. Philippe assura de nouveau qu'il retirerait les troupes endéans les quatre mois. Quant à l'autre demande faite par les députés, il ne prétendit point l'accueillir. Ses sentiments sur ce sujet sont connus par ce qu'il dit, en cette occasion, à l'un de ses ministres : « Je suis aussi un étranger;

est-ce qu'ils prétendraient refuser de m'obéir comme à leur souverain [1]? »

La régente avait, pour l'assister dans le gouvernement, trois conseils, d'existence ancienne dans le pays : le conseil des finances, chargé, comme son nom l'indique, de l'administration du trésor; le conseil privé, pour la justice et les affaires intérieures du pays; le conseil d'État, pour tout ce qui se rapportait à la paix, à la guerre ou à la politique extérieure. C'était le conseil supérieur, où entrèrent plusieurs nobles flamands, entre autres le prince d'Orange et le comte d'Egmont. Il se composait, en outre, du comte de Berlaymont, président du conseil des finances, de Viglius, président du conseil privé, enfin de Granvelle, évêque d'Arras.

La régente devait agir de concert avec ces différents corps dans leurs départements respectifs. C'était au conseil d'État à la guider pour la conduite du gouvernement. Mais des instructions privées de Philippe lui permettaient de soumettre d'abord à l'examen d'une partie de ce conseil les questions d'une espèce plus délicate, intéressant l'ordre public, et l'autorisaient, dans le cas où un esprit de faction se glisserait dans l'assemblée, à se ranger, si elle y voyait l'intérêt de l'État, à l'opinion de la minorité. Cette partie de l'assemblée, dont Marguerite devait prendre l'avis dans les affaires les plus importantes, reçut le nom de consulte; elle comprenait trois personnes, Berlaymont, Viglius et l'évêque d'Arras [2].

[1] Ranke, *Spanish Empire*, p. 81. — Schiller, *Abfall der Niederlande*, p. 85. — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 27. — Strada, *De Bello Belgico*, p. 57. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 25.

[2] L'existence de ce corps secret fut une source féconde en calamités. Les

Le premier de ces hommes, le comte de Berlaymont, appartenait à une ancienne famille flamande. Homme de mérite et de résolution, il était entièrement dévoué aux intérêts de la couronne. Le deuxième, Viglius, était un juriste d'une grande érudition, très avancé en âge et couvert d'infirmités, qui auraient accablé un homme moins insensible à la fatigue. Il était personnellement attaché à Granvelle et, comme ses idées en fait de gouvernement étaient presque celles de ce ministre, Viglius subissait parfaitement son influence. Le dernier de ces trois conseillers, Granvelle, par sa grande connaissance des affaires et son adresse à les conduire, était bien supérieur à ses collègues[1], et il prit bientôt sur eux un tel ascendant qu'on put dire de lui qu'il supportait toute la charge du gouvernement. Comme il n'y a personne qui soit appelé à jouer, pendant quelques années, un rôle aussi important dans l'histoire des Pays-Bas, il est bon que le lecteur fasse plus ample connaissance avec cet homme et qu'il s'instruise de son passé.

Antoine Perrenot, qui tirait son nom de Granvelle d'une terre achetée par son père, était né l'an 1517 à Besançon, ville de la Franche-Comté. Son père, Nicolas Perrenot, fut

instructions adressées à la régente, qui laissent toutes choses à sa discrétion, ne donnent pas les noms des membres qui le composaient. Cependant, d'après Strada (*De Bello Belgico*, tom. I, p. 57), Philippe exposa complétement sa royale volonté sur ce point. Des copies de ces instructions, ainsi que deux documents, l'un particulier, l'autre secret, qui s'y rapportent, tous sous la date du 8 août 1559, se trouvent en entier dans la *Correspondance de Philippe II*, tom. II. Appendice, n[os] 2-4.

[1] « Ma non dal tanto alcuno dell' altri nè tutt' insieme quanto Monsr. d'Aras solo, il quale per il gran giudicio che ha et per la longa prattica del governo del mondo et nel tentar l'imprese grandi più accorto et più animoso di tutti più destro et più sicuro nel maneggiarle et nel finirle più constante et più risoluto. » — *Relatione di Soriano*, MS.

l'auteur de la fortune de la famille; il s'éleva de l'humble condition d'un pauvre procureur de village au rang de chancelier de l'empire. Cet avancement extraordinaire, il ne le dut pas à un caprice, mais à une infatigable activité, à des connaissances étendues, à une intelligence claire et profonde, unie à un ferme dévouement aux intérêts de son maître, Charles-Quint. Son talent pour les affaires le fit employer non seulement dans des fonctions officielles, mais dans des missions diplomatiques d'une grande importance. Bref, il possédait la confiance de l'empereur à un degré dont nul autre ne jouissait, et quand le chancelier mourut, en 1550, Charles fit en peu de mots son éloge à Philippe, en disant qu'il avait perdu dans Granvelle un homme sur la sagesse duquel on pouvait se reposer en sûreté [1].

Antoine Perrenot, distingué plus tard de son père sous le nom de cardinal Granvelle, était l'aîné de onze enfants. Dès l'âge le plus tendre, il donnait tant de promesses que le chancelier prit beaucoup de peines pour son instruction. A quatorze ans, il fut envoyé à Padoue et, quelques années plus tard, à Louvain, l'université le plus en renom dans les Flandres. Peu de temps après fut fondé, sous les auspices de Philippe II, le séminaire de Douai [2]. A l'université, le jeune Perrenot se distingua par la vivacité de son esprit, la subtilité de son jugement, une habileté égale à celle de son père et une remarquable facilité à s'instruire. Outre un

[1] « Mio figliuolo et io e voi habbiamo perso un buon letto di riposo, » — littéralement, un bon lit de repos. — Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 195.

[2] Le motif principal de Philippe II, en fondant cette université, fut, suivant Hopper, de donner aux Flamands le moyen de s'instruire dans la langue française, sans devoir aller à l'étranger. — *Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas*, cap. II, ap. Hoynck, *Analecta Belgica*, tom. II.

grand nombre d'études académiques, il possédait sept langues au point de les lire et de les écrire couramment. Il montrait peu de goût pour les amusements des jeunes gens de son âge; son plus grand plaisir était la lecture. Mais, son incessante application au travail ruinant sa santé, ses études furent interrompues pendant quelque temps.

Pour obéir à son père ou cédant à une inclination naturelle, le jeune Granvelle embrassa la profession ecclésiastique. A vingt-un ans, il fut reçu dans les ordres. Le fils du chancelier eut un avancement rapide et fut bientôt en possession de plusieurs gros bénéfices. Mais le caractère ambitieux et mondain de Granvelle ne pouvait se plaire aux humbles devoirs du prêtre. Il ne tarda pas à être appelé par son père à la cour, où une brillante carrière était ouverte à son ambition.

Le jeune homme fit bientôt preuve d'un talent pour les affaires et d'une finesse d'esprit, qui, avec les grandes connaissances qu'il possédait, rendirent ses services très précieux pour son père. Il accompagna le chancelier dans quelques-unes de ses missions publiques, entre autres au concile de Trente, où Granvelle, déjà promu au siége d'Arras, trouva la première occasion de déployer cette éloquence subtile, insinuante, qui captivait autant qu'elle portait la conviction.

L'empereur vit avec satisfaction les promesses que donnait, si jeune encore, cet homme d'État, et prévit le temps où le fils serait, après le père, le soutien de son gouvernement. Ce temps n'était pas éloigné. Quand la santé du chancelier vint à décliner, le fils entra plus avant avec son père dans la confiance de l'empereur. Il justifia cet honneur par l'infatigable ardeur de son dévouement aux intérêts de la couronne;

il travaillait jour et nuit, sans se donner aucun repos. Il occupait quelquefois cinq secrétaires en même temps, les faisant écrire sous sa dictée en autant de langues différentes [1]. La même chose ou une chose aussi prodigieuse a été dite d'autres hommes remarquables, parus avant ou après lui. Il est possible que Granvelle ait pris plaisir à ce tour de force, mais ce n'est pas de cette manière qu'a été écrite cette correspondance, qui nous donne la clef des événements de l'époque. Si elle avait été écrite ainsi, elle n'aurait pas été digne d'être publiée.

Tous les soirs, Granvelle se présentait devant l'empereur et lui lisait une espèce de programme, préparé par lui, des affaires qu'il fallait traiter le lendemain et sur lesquelles il lui communiquait ses observations [2]. Les ambassadeurs étrangers résidant à la cour s'étonnaient de voir le nouveau ministre si avant dans les secrets de son maître, et instruit de leurs affaires autant que l'empereur lui-même [3]. La confiance de Charles, accordée lentement et avec hésitation, fut à la fin donnée aussi entièrement au fils qu'elle l'avait

[1] « On remarque de lui ce qu'on avoit remarqué de César, et même d'une façon plus singulière, c'est qu'il occupoit cinq secrétaires à la fois, en leur dictant des lettres en différentes langues. » — Levesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, Paris, 1753, tom. I, p. 215.

[2] « Di modo che ogni sera sopra un foglio di carta che lor chiamano beliero esso Granvela, manda all' Imperatore il suo parere del quale sopra li negotii del seguente giorno sua maestà ha da fare. » — *Relatione di Soriano*, MS.

[3] « Havendo prima lui senza risolvere cosa alcuna mandata ogn' informatione et ogni particolare negotiatione con gli Ambasciatori et altri ad esso Monsignore, di modo che et io et tutti gl' altri Ambasciatori si sono avveduti essendo rimesse a Monsignor Granvela che sua Eccellenza ha inteso ogni particolare et quasi ogni parola passata fra l' Imperatore et loro. » — *Relatione di Soriano*, MS.

été au père. On peut dire des deux Granvelle qu'ils sont les personnages qui ont joui le plus complétement de la confiance de l'empereur, depuis le jour où celui-ci prit les rênes du gouvernement.

Lors de son élévation au siége d'Arras, Granvelle n'était âgé que de vingt-cinq ans. Rarement la mître a été placée sur la tête d'un homme plus ambitieux. Cependant Granvelle n'avait pas d'éloignement pour les bonnes choses de ce monde, dont les pompes et les vanités ne le trouvaient pas insensible. Il affichait un très grand faste dans sa manière de vivre, et le besoin, non moins que son propre goût, lui fit convoiter la possession des richesses aussi bien que des honneurs. Les uns comme les autres lui arrivèrent, et sa fortune grandissait rapidement quand, par l'abdication de son royal maître, le sceptre passa dans les mains de Philippe II.

Charles avait recommandé Granvelle à son fils comme un homme qui méritait toute sa confiance. Granvelle sentit que la meilleure recommandation, la seule qui pût avoir de l'effet, devait venir de lui-même. Il étudia soigneusement le caractère du nouveau souverain et se montra merveilleusement souple pour se conformer à son humeur. L'ambitieux ministre prouva qu'il n'était pas étranger à cet art, auquel les grands esprits, comme les petits, descendent parfois pour pousser leur fortune à la cour.

Cependant, en réalité, Granvelle ne faisait pas toujours violence à sa pensée, quand il se conformait à celle de Philippe. Comme le roi, il ne prenait une résolution que lentement, après l'avoir longtemps pesée; il examinait une question sous toutes ses faces, avant de se décider à rien. Il avait, comme nous l'avons vu, la même application que Philippe,

de sorte qu'on peut dire de tous les deux qu'ils trouvaient leur plus grande récréation dans le travail. Il n'avait pas moins de zèle que le roi pour le maintien de la vraie foi, bien que son naturel accommodant, s'il avait été laissé à lui-même, lui eût fait peut-être adopter une politique différente de celle que dictait au roi son caractère sévère et inflexible.

Granvelle devait une partie de son influence aux charmes de son commerce personnel. Ses manières polies, insinuantes, semblent avoir triomphé même de la réserve glaciale de Philippe. Il maintenait son influence par le tact singulier avec lequel il inspirait la politique de son maître, de manière à faire passer cette inspiration comme venant du roi lui-même. Attentif à ne pas éveiller la jalousie de Philippe, il abandonnait volontiers les apparences du pouvoir et se contentait de le posséder en réalité [1].

On reconnut bientôt qu'il avait aussi complétement la confiance du prince, qu'il avait eu auparavant celle de Charles. Malgré le partage apparent de la puissance entre la régente et les différents conseils, les arrangements pris par le roi étaient tels qu'ils plaçaient réellement l'autorité dans les mains de Granvelle. Ainsi fut donné le rare exemple d'un homme, favori de deux souverains successifs. Granvelle n'a pas échappé au sort ordinaire des favoris, et, soit à raison des circonstances, soit, comme on l'a prétendu, à

[1] Nous avons dans une lettre de Granvelle à Philippe, datée de Bruxelles, 17 juillet 1559, un frappant exemple de la manière dont ce ministre donnait son avis au roi ; le cardinal, dans cette lettre, expose les raisons que l'on peut faire valoir près des autorités du Brabant, pour qu'elles exécutent les édits. On voit par là que si Granvelle était naturellement plus tolérant que son maître, il savait s'accommoder au caractère de celui-ci jusqu'à lui conseiller la persécution. — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. V, p. 614.

cause de l'arrogance que lui donna son élévation, jamais homme n'a été aussi généralement, aussi profondément détesté dans tout un pays [1].

Avant de quitter les Pays-Bas, Philippe nomma les gouverneurs des différentes provinces; ces nominations pour la plupart ne firent que maintenir les seigneurs déjà en place. Le comte d'Egmont eut le gouvernement des Flandres et de l'Artois; le prince d'Orange, celui de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht et de la Frise occidentale. Le brevet qui nommait Guillaume, rédigé dans la forme ordinaire, signalait « les bons, loyaux et considérables services qu'il avait rendus à l'empereur et au souverain présent [2]. » Ces deux seigneurs reçurent aussi le commandement de deux bataillons de l'armée espagnole, misérable expédient imaginé pour faire supporter par la nation le séjour de ces troupes généralement détestées.

Philippe attendait avec anxiété l'arrivée de la bulle papale

[1] « Levesque, *Mémoires de Granvelle*, tom. I, p. 207 et seq. — Courchetet, *Histoire du cardinal de Granvelle*, Bruxelles, 1784, tom. I, passim. — Strada, *De Bello Belgico*, p. 85. — Burgon, *Life of Gresham*, vol. I, p. 267.

L'auteur des Mémoires de Granvelle est un bénédictin du couvent de Besançon, qu'un singulier hasard mit en possession des manuscrits du cardinal Granvelle, plus d'un siècle après la mort de celui-ci. Levesque ne tira guère parti des riches matériaux placés à sa disposition; il se borna à les résumer en deux volumes in-douze, dont le moins gros, qui a de la valeur, paraît n'être que la copie d'un manuscrit inédit d'un biographe antérieur du cardinal, dont le bon père se serait fait le plagiaire. L'ouvrage a, au moins, le mérite de l'authenticité. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet et de parler plus longuement de la collection de Granvelle. — Voir l'Appendice, à la fin de ce volume, note B.

[2] « En considération des bons, léaux, notables et agréables services faits par lui, pendant plusieurs années, à feu l'Empereur et depuis au Roi. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 184.

qui devait autoriser l'érection des évêchés. L'impatience de Granvelle était plus grande encore. Il avait reconnu les signes de la tempête prochaine, et il eût été heureux de la voir éclater, lorsqu'il était encore abrité contre sa furie par la présence du roi. Mais la cour de Rome ne changea pas ses habitudes de lenteur, et le nonce apostolique arriva seulement la veille du départ du roi, avec la missive, que celui-ci n'avait plus le temps de publier, de manière à assumer sur lui toute la responsabilité [1].

Ayant terminé tous ses arrangements, le roi partit vers la mi-août pour la Zélande, où une flotte magnifique l'attendait, dans le port de Flessingue, pour le conduire avec sa suite en Espagne. La flotte se composait de quatre-vingt-dix vaisseaux, dont cinquante espagnols, tous parfaitement équipés et approvisionnés comme pour un très long voyage [2]. Philippe fut conduit jusqu'à l'embarcadère par un corps nombreux de nobles flamands, ainsi que par les ambassadeurs étrangers et par le duc et la duchesse de Savoie. On rapporte une scène curieuse qui eut lieu au moment où le roi allait s'embarquer. Se tournant tout à coup vers le prince d'Orange, qui l'avait suivi dans son voyage, Philippe l'accusa brusquement d'avoir été le véritable instigateur de l'opposition que ses mesures avaient rencontrée dans les États-Généraux. Guillaume, surpris de cette attaque soudaine, répondit qu'il fallait considérer cette opposition

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 69 et seq. — Strada, *De Bello Belgico*, p. 40. — Hopper, *Recueil et mémorial*, cap. II. — Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] Le garde-manger royal était, à ce qu'il semble, bien garni de volaille, si l'on en juge par le détail, que donne Meteren, de quinze mille chapons. — *Hist. des Pays-Bas*, tom. I, fol. 25.

comme venant, non d'un individu seul, mais des États eux-mêmes. « Non, » s'écria le roi en colère, tandis qu'il lui secouait violemment la main, « non pas les États, mais vous, vous, vous ! [1] » Exclamation qui empruntait une aigreur nouvelle à cette circonstance que le mot *vous*, ainsi répété, est en espagnol un terme de mépris. Guillaume ne jugea pas prudent de répliquer ni de monter avec les autres Flamands, à bord de l'escadre royale [2].

La suite entière du roi étant enfin embarquée, la flotte leva l'ancre, le 20 août 1559. Philippe, ayant reçu les adieux du duc et de la duchesse de Savoie, ainsi que des seigneurs qui l'avaient accompagné jusqu'à Flessingue, disparut bientôt loin de ces rivages où il ne devait plus jamais revenir [3].

[1] « Le Roi le prenant par le poignet, et le lui secoüant, répliqua en espagnol, *No los Estados, mas vos, vos, vos*, repetant ce *vos* par trois fois, terme de mépris chez les Espagnols, qui veut dire toy, toy en françois. » — Aubéri, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Hollande et des autres Provinces-Unies*, Paris, 1711, p. 7.

[2] On pourrait désirer une autorité plus sûre pour cette anecdote, considérant qu'elle est en contradiction avec le caractère même de Philippe, dont le trait dominant est cet empire qu'il possédait sur lui-même. L'histoire fut d'abord prise dans Aubéri (*loc. cit.*). Ce chroniqueur la tenait, comme il nous le dit, de son père, à qui elle avait été racontée par un intime ami du prince d'Orange, présent à la scène. Cet Aubéri était, au dire de Voltaire, « un écrivain médiocre, mais bien informé. »

[3] Voir l'Appendice, à la fin de ce volume, note A.

CHAPITRE III.

LE PROTESTANTISME EN ESPAGNE.

(1559.)

Arrivée de Philippe en Espagne. — Les doctrines réformées. — Leur suppression. — Autos-da-fé. — Persécution de Carranza. — Extinction de l'hérésie. — Fanatisme des Espagnols.

La traversée fut courte et favorisée. Le 29 août 1559, le roi Philippe était arrivé à la hauteur du port de Laredo. Mais, lorsque la terre était déjà en vue, le temps, si propice jusqu'alors, changea tout à coup. Il s'éleva une furieuse tempête qui dispersa la flotte; neuf vaisseaux coulèrent bas, et si, conduit par un pilote expérimenté, le roi parvint à gagner heureusement la côte dans une barque, il eut la douleur de voir le vaisseau qui l'avait porté disparaître, comme les autres, sous les flots, et avec lui l'inestimable cargaison qu'il rapportait des Pays-Bas. C'étaient des meubles curieux, des tapisseries, des pierres précieuses, des objets de sculpture, des tableaux, riches productions de l'art flamand et italien, que l'empereur, son père, avait passé plusieurs années de sa vie à réunir. On a eu raison de dire que Charles « avait appauvri la terre afin d'enrichir l'Océan [1]. »

[1] « Carlo V haueua saccheggiato la Terra, per arrichirne il Mare.— » Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 335.

Pour comble de calamité, plus de mille personnes périrent dans ce naufrage [1].

Le roi prit sans retard la route de Valladolid. Arrivé dans cette ville, soit accablement provenu de son récent désastre, soit antipathie naturelle pour ces vaines parades, le roi déclina les honneurs que les fidèles habitants s'apprêtaient à lui rendre, pour célébrer son retour dans ses États. Il fut reçu avec des marques de tendresse par sa sœur, la régente Jeanne, qui, depuis longtemps fatiguée des soucis de la souveraineté, résigna le sceptre dans ses mains, avec plus de joie que d'autres n'en ressentent à le prendre. Il eut aussi le bonheur d'embrasser dans cette ville son fils Carlos, l'héritier de son empire. Il se peut que la longue absence de Philippe lui ait permis, en cette occasion, de remarquer un heureux changement dans la personne du jeune prince, mais, si les rapports qui nous sont parvenus ne nous trompent pas, le caractère de Carlos ne s'était guère amélioré, et, en voyant le futur roi si obstiné, si impérieux, on commençait à craindre déjà pour l'avenir du pays.

Philippe n'était arrivé que de quelques jours à Valladolid, quand sa présence y fut célébrée par un de ces spectacles que l'on peut, malheureusement pour l'Espagne, appeler nationaux dans ce pays. C'était un *auto-da-fé,* non plus, comme auparavant, de Juifs et de Mores, mais de protestants espagnols. La réformation avait marché silencieusement, mais sans lenteur, dans la péninsule, et c'est, comme nous l'avons vu, l'avis qu'il en avait reçu, qui avait en partie causé le brusque départ du roi. Cette tentative de révolution religieuse

[1] Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. III. — Sepulveda, *De Rebus Gestis Philippi II*, *Opera*, tom. III, p. 53. — Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 335.

en Espagne, de si peu de durée mais suivie de tant de désastres, est un événement d'une trop grande importance pour être passé sous silence par l'historien.

Malgré sa situation à l'écart, l'Espagne, sous le sceptre impérial de Charles, avait été mise trop étroitement en contact avec les autres nations européennes, pour ne pas recevoir le contre-coup de la grande réforme religieuse, qui ébranlait ces États jusque dans leurs fondements. Les relations les plus intimes de l'Espagne existaient surtout avec les pays où avaient été jetés pour la première fois les germes de la réformation. Il n'était pas rare pour les Espagnols du XVI[e] siècle de devoir une partie de leur instruction aux universités allemandes. Les gens instruits qui accompagnaient l'empereur se familiarisaient avec les doctrines religieuses répandues en Allemagne et dans les Flandres; les soldats les recueillaient de la bouche des soldats luthériens, qui servaient à l'occasion avec eux sous la bannière impériale. Ils rapportèrent dans leur pays ces opinions, pour la plupart mal digérées; la curiosité s'éveilla, et les esprits furent préparés à recevoir les grandes vérités qui donnaient une vie nouvelle aux autres nations européennes. Les hommes d'une éducation supérieure, à leur retour en Espagne, trouvaient les moyens de propager ces vérités. Des sociétés secrètes se formaient, des réunions avaient lieu, et l'Évangile était lu, expliqué à la congrégation naissante des fidèles, aussi mystérieusement qu'aux premiers jours du christianisme. Le plus grand obstacle était le manque de livres; le dévouement de quelques prosélytes finit par le surmonter.

Une version castillane de la Bible avait été imprimée en Allemagne. Différentes publications protestantes, écrites ou traduites en espagnol, avaient également paru dans ce pays.

Çà et là, un exemplaire d'un de ces ouvrages, appartenant à l'une ou l'autre personne, avait passé les Pyrénées, sans être découvert. Ces exemples étaient rares, quand un Espagnol du nom de Juan Hernandez, résidant à Genève, où il exerçait la profession de correcteur d'imprimerie, entreprit, sans autre mobile que son zèle pour la vérité, d'introduire en plus grande quantité le fruit défendu, dans son pays natal.

Il trompa très adroitement la surveillance de la douane et des espions les plus vigilants de l'Inquisition, et il réussit à la fin à faire passer deux tonneaux remplis d'ouvrages protestants, qui furent aussitôt distribués aux membres de la naissante Église. D'autres intrépides convertis suivirent, avec le même succès, l'exemple donné par Hernandez, si bien qu'avec l'aide des livres et des maîtres spirituels, le nombre des fidèles se multiplia de jour en jour dans le pays [1]. La plupart, on en a fait l'observation, étaient des personnes d'un rang et d'une instruction peu ordinaires dans de pareils cas, ce qui s'explique évidemment par la considération que c'était cette classe d'individus qui avaient le plus fréquenté

[1] Les éditeurs des *Documentos inéditos para la Historia de Espana*, dans un travail très soigné sur la persécution de l'archevêque Carranza, représentent ce commerce littéraire, entre les protestants d'Allemagne et d'Espagne, comme plus étendu que ne rapporte le texte. D'après eux, un *dépôt* régulier était établi à Medina del Campo et à Séville, pour la vente à très bas prix des livres prohibés. « De las imprentas de Alemania se despachaban á Flandes, y desde alli á Espana, al principio por los puertos de mar, y despues cuando ya hubo mas vigilancia de parte del gobierno, los enviaban á Leon de Francia desde donde se introducian en la península por Navarra y Aragon. Un tal Vilman librero de Amberes tenia tienda en Medina del Campo y en Sevilla donde vendia las obras de los Protestantes en Espanol y Latin. Estos libros de Francfort se daban á buen mercado para que circulasen con mayor facilidad. » — *Documentos inéditos*, tom. V, p. 399.

les pays, où les doctrines luthériennes étaient ouvertement enseignées. Ainsi l'Église réformée grandit et prospéra, dans la péninsule, non pas, sans doute, ainsi qu'elle l'eût fait dans la libre atmosphère de l'Allemagne et de l'Angleterre, mais autant que le permettait l'influence maligne de l'Inquisition; semblable à ces plantes délicates, qui, élevées à l'ombre, attendent pour se couvrir de fleurs une saison plus riante. Mais ce temps ne devait pas venir pour la Réforme en Espagne.

Il peut sembler étrange que la propagation des doctrines réformées ait si longtemps échappé à la surveillance des agents du saint-office. Il est certain que le premier avis reçu par les inquisiteurs espagnols, leur vint de leurs frères du dehors. Des ecclésiastiques de la suite de Philippe, soupçonnant d'hérésie plusieurs de leurs compatriotes dans les Pays-Bas, les avaient fait arrêter et envoyer en Espagne, pour être examinés par l'Inquisition. Des investigations attentives établirent qu'une correspondance avait été longtemps échangée entre ces personnes et leurs compatriotes de l'intérieur, professant les mêmes opinions. Ainsi fut découverte l'existence de la réformation dans quelques parties de la péninsule [1].

L'alarme ne fut pas plus tôt donnée que Paul IV, ardent à suivre les traces de l'hérésie dans son domaine spirituel, publia, en février 1558, un bref adressé à l'inquisiteur-général d'Espagne. Par ce bref, sa sainteté lui enjoignait, sous une responsabilité spéciale, de n'épargner aucun effort

[1] Pour tout ce qui précède, voy. Llorente, *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 282; tom. III, p. 191, 258; Montanus, *Discovery and Playne Declaration of Sundry Subtill Practises of the Holy Inquisition of Spayne*, London, 1569, p. 73; *Sepulvedæ Opera*, tom. III, p. 54.

pour découvrir et détruire le mal naissant; il l'autorisait à citer en justice et à punir selon ses mérites toute personne suspecte d'hérésie, quels que fussent son rang et sa profession; évêque, archevêque, noble, roi ou empereur. Paul IV aimait à se contempler assis dans la chaire des Innocent et des Grégoire, et à poser, comme eux, son pied pontifical sur le cou des princes. Son arrogance naturelle n'avait pas été vraisemblablement diminuée par les concessions que Philippe II avait jugé bon de lui faire, à l'issue de la guerre avec Rome.

Philippe, loin de prendre ombrage du ton hautain de cette lettre apostolique, la fit suivre, dans la même année, d'un édit monstrueux, qui condamnait tous ceux qui achèteraient, vendraient ou liraient des livres prohibés, à être brûlés vifs.

Au mois de janvier suivant, Paul, pour donner à cet édit une plus grande efficacité, publia une nouvelle bulle, par laquelle il commandait à tous les confesseurs, sous peine d'excommunication, d'obliger leurs pénitents à dénoncer toute personne, même de leur parenté, qui se rendrait coupable de pareilles pratiques. Pour exciter le zèle du dénonciateur, Philippe fit, de son côté, revivre une loi quelque peu tombée en désuétude, qui donnait à l'accusateur le quart des biens confisqués du coupable. Enfin une troisième bulle de Paul permit aux inquisiteurs de refuser le pardon à l'hérétique qui rétracterait ses erreurs, s'ils avaient un doute sur la sincérité de cette rétractation. Ainsi la vie et la fortune du malheureux prisonnier étaient livrées entièrement à la merci de juges, qui avaient évidemment un très grand intérêt à le trouver coupable. Le pape et le roi se donnaient la main, et, tandis que sa sainteté tendait habi-

lement les piéges, le roi imaginait les moyens d'y faire tomber les victimes [1].

Heureusement pour ces plans, l'Inquisition était, à cette époque, sous la direction d'un homme particulièrement propre à les exécuter. C'était Fernando Valdès, cardinal-archevêque de Séville, homme d'un caractère dur, inexorable, et possédant une aussi grande mesure de fanatisme qu'il en échut jamais à un grand inquisiteur, depuis les jours de Torquemada. Valdès tira promptement avantage de la terrible machine placée sous son contrôle. Soucieux de ne pas alarmer ceux qu'il soupçonnait, il avançait d'un pas lent et furtif; il présidait un tribunal qui siégeait dans l'ombre et se servait d'agents invisibles; il travaillait longtemps et silencieusement sous terre, avant de mettre le feu à la mine qui devait enterrer ses ennemis sous les ruines.

Ses espions étaient répandus partout, se mêlant avec les suspects et s'insinuant dans leur confiance. A la fin, en s'aidant de la trahison des uns, en agissant sur les vives appréhensions ou sur les scrupules religieux des autres, il réussit à connaître les retraites de l'hérésie nouvelle et l'étendue du terrain qu'elle couvrait. Celle-ci était plus grande qu'on ne l'eût imaginé, bien que la réformation parût moins à craindre en Espagne par le nombre de ses prosélytes que par leur caractère et leur position. Plusieurs étaient des ecclésiastiques, spécialement chargés de maintenir la pureté de la foi. Les doctrines des hérétiques étaient surtout dominantes dans l'Aragon, qui communiquait facilement avec les huguenots de France, et dans les antiques cités de Valladolid et de Séville, où la Réforme devait moins

[1] Llorente, *Hist. de l'Inquisition d'Espagne*, tom. I, p. 470, 471; tom. II, p. 183, 184, 215-217.

ses progrès à des facilités locales qu'à l'influence d'un petit nombre d'hommes, qui avaient de bonne heure embrassé les opinions des réformés.

A la fin, quand les premiers renseignements eurent été obtenus, que les noms des proscrits eurent été notés et que le plan d'attaque eut été établi, un ordre fut lancé pour l'arrestation simultanée de toutes les personnes suspectes d'hérésie, dans tout le royaume. Ce fut un coup de foudre pour les malheureuses victimes, qui, dans leurs associations secrètes, ne soupçonnaient guère le sort dont elles étaient menacées. Aucune résistance ne fut tentée. Des hommes, des femmes, des gens d'église et des laïques, des personnes de tout rang et de toutes les professions, furent arrachés de leur demeure et plongés dans les réduits secrets de l'Inquisition. Ceux-ci ne pouvant renfermer cette multitude, un grand nombre de ces infortunés furent dirigés sur les prisons ordinaires, et renfermés même dans des couvents et dans des maisons particulières. A Séville seul huit cents personnes furent arrêtées le premier jour. On craignait qu'une tentative ne fût faite pour délivrer les prisonniers; la garde des prisons fut renforcée. Les inquisiteurs étaient dans la position du pêcheur qui a fait une pêche si abondante, que son filet menace de se rompre sous le poids dont il est chargé [1].

L'arrestation d'une personne amenait graduellement la découverte d'autres. Traîné hors de son cachot solitaire devant le tribunal secret de l'Inquisition, seul, privé de tout conseil, sans un visage ami qui l'encourageât, ignorant le

[1] McCrie, *History of the Reformation in Spain*, Edinburgh, 1829, p. 243. *Relacion del Auto que se hiço en Valladolid el dia de la Sanctissima Trinidad, Ano de* 1559, MS.

nom de son accusateur, ne pouvant confronter les témoins, dont les dépositions mettaient sa vie en danger, ne connaissant de son procès que les pièces triées que des juges astucieux trouvaient bon de lui communiquer, fallait-il s'étonner qu'un malheureux, embarrassé, abattu, fût poussé à des révélations, fatales pour ses frères et pour lui-même? Si ces révélations n'étaient pas du goût des juges, ils avaient pour faire parler l'accusé la torture, la gêne, la corde, la poulie, jusqu'à ce que, le corps tout brisé, celui-ci fût incapable d'endurer plus longtemps son supplice, et que l'infâme tribunal fût ainsi forcé d'y mettre fin. Telles étaient les scènes hideuses qui se passaient au nom de la religion, par les ordres des ministres de l'Église catholique, aussi bien que de l'Inquisition; scènes auxquelles n'osaient jamais faire allusion ceux, en petit nombre, qui en avaient été témoins et les avaient fuies au péril de leur vie. Révéler les secrets du saint-office, c'était encourir la mort [1].

Dix-huit mois après ces arrestations, un grand nombre de procès étaient terminés, des jugements étaient rendus, et on trouva le temps venu de vider les prisons du superflu de leur population. Valladolid fut choisie pour être le théâtre du premier *auto-da-fé*, à cause de l'importance de cette ville et de la présence de la cour, qui devait sanctionner la cérémonie et lui donner une plus grande pompe. Cet événement eut lieu en mai 1559. La régente Jeanne, le jeune prince des Asturies, don Carlos, et les grands de la cour assistaient au spectacle. En familiarisant ainsi de bonne

[1] Le lecteur, dont la curiosité n'est pas satisfaite par ces détails, en trouvera de plus étendus et plus complets sur l'origine et l'organisation de l'Inquisition dans notre *Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, Ire part., chap. IX.

heure l'héritier de la couronne avec la douce miséricorde de l'Inquisition, on peut avoir eu pour but de concilier sa faveur à cette institution. S'il en est ainsi, ce but fut loin d'être atteint, puisque ce triste spectacle ne laissa dans l'esprit du jeune prince d'autre impression, que celle de l'indignation et du dégoût.

L'exemple de Valladolid fut bientôt suivi d'*autos-da-fé* à Grenade, à Tolède, à Séville, à Barcelone, en un mot, dans les douze grandes villes où des tribunaux du saint-office étaient établis. Un second *auto-da-fé*, qui devait avoir lieu à Valladolid, fut réservé pour le 8 octobre de la même année, jour où il devait être honoré de la présence du souverain. Comme un grand nombre de procès étaient finis quelques mois avant cette époque, on peut croire avec raison que le supplice de plus d'une victime avait été ajourné, pour ajouter à l'effet de ce spectacle [1].

L'*auto-da-fé*, « acte de foi, » était la plus imposante comme la plus terrible des solennités célébrées par l'Église catholique romaine. Il avait été imaginé, d'une manière quelque peu profane, comme on l'a remarqué, de façon à combiner la pompe du triomphe romain avec les terreurs du jugement dernier [2]. Il évoque tout aussi bien le souvenir d'une des sanglantes fêtes préparées pour la réception des Césars dans le Colisée. Le caractère religieux de l'*auto-da-fé* se montrait dans le choix, pour sa célébration, des dimanches ou autres jours fériés de l'Église. Une indulgence de

[1] Voy. la liste de ceux qui ont été brûlés à Séville et à Valladolid, en 1559, dans Montanus, *Discovery of Sundry Subtill Practises of the Inquisition*. — *Relacion del Auto que se hiço en Valladolid el dia de la Sanctissima Trinidad*, 1559, MS. — *Sepulvedæ Opera*, tom. III, p. 58.

[2] McCrie, *Reformation in Spain*, p. 274.

quarante jours était accordée par sa sainteté à tous ceux qui assisteraient à cette exécution, comme s'il fallait encore offrir une prime à la foule toujours passionnée pour le spectacle des souffrances humaines, surtout dans cette Espagne, où, de tout temps, les divertissements publics ont revêtu le caractère le plus sanguinaire !

Le théâtre du second *auto-da-fé* de Valladolid fut une vaste place devant l'église de Saint-François. A l'une des extrémités s'élevait une plate-forme, couverte d'un riche tapis et portant les siéges des inquisiteurs, aux armes du saint-office. Près de cette plate-forme était la galerie royale, avec une entrée particulière, séparant de la foule ceux qui l'occupaient. Vis-à-vis de cette galerie était dressé un large échafaud, qui se voyait de tous les côtés de la place, et qui attendait les malheureux martyrs destinés à figurer dans l'*auto-da-fé*.

A six heures du matin, toutes les cloches de la ville furent mises en branle et une procession solennelle sortit de la lugubre forteresse de l'Inquisition. A l'avant-garde marchait un corps de troupes, pour ouvrir le passage à la procession. Ensuite venaient les condamnés, gardés chacun par deux familiers du saint-office, et, en outre, assistés de deux moines, exhortant les hérétiques à abjurer leurs erreurs. Ceux qui avaient été admis à faire pénitence étaient vêtus de noir; les malheureux martyrs étaient enveloppés dans un grand sac de drap jaune, le *san benito ;* ils portaient sur la tête un chapeau de carton, de forme conique, orné, ainsi que le manteau, de flammes peintes, avec des diablotins occupés à les éventer et à les nourrir, emblèmes des destinées de l'âme de l'hérétique dans la vie à venir, et de son corps dans la vie présente. Ensuite venaient les magistrats de la ville, les juges des différentes cours, l'ordre du

clergé et les nobles du pays, à cheval. Ils étaient suivis des membres du terrible tribunal et du fiscal portant un étendard de damas cramoisi, qui étalait d'un côté les armes de l'Inquisition, de l'autre les insignes de ses fondateurs, Sixte V et Ferdinand le Catholique. La marche était fermée par une suite nombreuse de familiers, bien montés, comptant dans leurs rangs un grand nombre de gentilshommes castillans fiers de former la garde du corps du saint-office. Derrière se pressait une foule immense de gens du peuple, attirés en cette occasion, sans nul doute, autant par le désir de voir leur nouveau souverain que par l'ambition de prendre part au triomphe de l'*auto-da-fé*. Un témoin porte à deux cent mille personnes le nombre, cette fois plus élevé que jamais, des gens de la ville et de la campagne présents à cette horrible fête [1].

Pendant que cette foule défilait sur la place, les inquisiteurs s'assirent sur les siéges préparés pour les recevoir. Les condamnés furent conduits à l'échafaud, et Philippe vint occuper la galerie royale, avec les membres de sa famille. A sa droite s'assirent sa sœur, l'ex-régente, son fils don Carlos, son neveu Alexandre Farnèse, plusieurs ambassadeurs étrangers, les principaux seigneurs et les ecclésiastiques supérieurs, en service près de la cour. C'était une auguste assemblée des personnages les plus éminents et les plus considérables du pays. Mais le spectateur le plus indifférent, qui eût eu quelque pitié au cœur, eût porté son admiration, loin de cet étalage de la puissance mondaine, vers le pauvre martyr qui, sans autre soutien qu'une force intérieure, était préparé à défier cette puissance et reven-

[1] De Castro, *Historia de los Protestantes Espanoles*, Cadiz, 1851, p. 177.

diquait, au prix de sa vie, les droits de sa conscience. Peut-être, y eut-il, dans cette multitude immense, des hommes qui firent cette réflexion, mais ils étaient en petit nombre, en comparaison de ceux qui regardaient la malheureuse victime comme l'ennemi de Dieu, et son prochain sacrifice comme le plus glorieux triomphe de la croix.

La cérémonie s'ouvrit par un sermon, « le sermon de la foi, » de l'évêque de Zamora. On peut aisément deviner quel fut le sujet traité. Il fut, sans doute, entremêlé de maints textes de l'Écriture, et, à moins que le prédicateur ne dérogeât à la mode du temps, de passages des écrivains païens, tout déplacés qu'ils dussent paraître dans un discours orthodoxe.

Quand l'évêque eut fini, le grand inquisiteur fit prêter serment à la foule assemblée, qui jura solennellement à genoux de défendre l'Inquisition, de maintenir la pureté de la foi et de dénoncer quiconque s'en écarterait. Comme Philippe prêtait un serment pareil, il ajouta le geste à la parole et, se levant de son siége, il tira son épée du fourreau, se déclarant ainsi le champion déterminé du saint-office. Lors des premiers *autos-da-fé* des Mores et des Juifs infidèles, un serment aussi humiliant n'avait pas été exigé du souverain.

Ensuite, le secrétaire du tribunal lut à haute voix une pièce où étaient consignés les faits à la charge des prisonniers et les jugements rendus contre eux. Ceux qui étaient reçus à faire pénitence s'agenouillaient tour à tour, comme on proclamait leur arrêt: les mains sur le missel, ils abjuraient solennellement leurs erreurs et étaient absous par le grand inquisiteur. Cependant cette absolution n'était pas complète, au point de faire remettre aux coupables la puni-

tion de leurs fautes. Quelques-uns furent condamnés à la prison perpétuelle dans les cellules de l'Inquisition, d'autres à des peines plus légères. Tous étaient condamnés à la confiscation de leurs biens, point qui intéressait trop la cupidité du tribunal pour qu'il l'omît. En outre, l'accusé, et, par une évidente perversion de la justice, ses descendants immédiats étaient souvent déclarés inhabiles pour toujours à remplir un emploi public quelconque, et leurs noms étaient flétris d'une infamie perpétuelle. Ainsi frappés dans leurs biens et dans leur caractère, on disait, dans le doux langage de l'Inquisition, qu'ils étaient *réconciliés*.

Comme ces malheureux étaient ramenés en prison, sous une forte escorte, tous les yeux se tournèrent vers la petite troupe de martyrs, qui, revêtus de l'ignominieux costume du *san benito*, attendaient l'arrêt de leurs juges, la corde au cou et tenant en mains une croix ou quelquefois une torche renversée, signe de leur extinction prochaine. L'intérêt des spectateurs était, dans l'occasion présente, excité plus encore par cette circonstance, que plusieurs de ces victimes n'étaient pas seulement illustres par leur rang, mais plus encore par leur talent et leurs vertus. Dans leurs yeux égarés, dans leurs formes amaigries et trop souvent, hélas! dans leurs membres brisés, il était facile de lire l'histoire de leurs souffrances pendant leur long emprisonnement; quelques-uns étaient depuis plus d'un an renfermés dans les sombres cellules de l'Inquisition. Cependant ces yeux hagards, loin de montrer un signe de faiblesse ou de crainte, brillaient du feu d'un saint enthousiasme; ces hommes étaient prêts à sceller de leur sang le témoignage de leur foi.

Après la lecture des pièces de conviction faisant partie du procès, le grand inquisiteur remit les condamnés aux mains

du corrégidor de la ville, le priant de les traiter *en toute douceur et pitié* [1]; phrase mielleuse et pleine d'hypocrisie, puisque le magistrat civil ne pouvait rien qu'exécuter les terribles prescriptions de la loi contre les hérétiques, d'après les préparatifs faits par lui-même une semaine auparavant [2].

Le nombre total des condamnés était de trente, dont seize étaient *réconciliés* et les autres *abandonnés* au bras séculier, ou, en d'autres termes, remis aux magistrats civils pour être exécutés. De ces infortunés il y en eut peu, qui, conduits au poteau fatal, à la pensée de l'effroyable supplice qui les attendait, ne consentirent pas à rechercher une commutation de peine, en se confessant avant de mourir. Dans ce cas, on étranglait les coupables, au moyen de la *garrote*, avant de jeter leur corps dans les flammes.

Deux condamnés seulement montrèrent une constance qui triompha jusqu'au bout des terreurs de la mort, et refusèrent d'acheter aucun adoucissement à leur peine par un compromis avec leur conscience. Les noms de ces martyrs méritent de figurer dans les annales de l'histoire.

L'un d'eux était don Carlos de Seso, noble florentin, qui avait été haut placé dans la faveur de Charles-Quint. Ayant épousé une personne d'un rang élevé dans la Castille, il s'établit dans ce pays et fixa sa résidence à Valladolid. Il s'était converti aux doctrines luthériennes, qu'il communiqua d'abord à sa famille, et plus tard il se montra également zélé à les propager dans le peuple de Valladolid et des environs. En un mot, il n'y avait personne, dont le travail infatigable

[1] « Nous recommandons de le traiter avec bonté et miséricorde. » — Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 253.

[2] Colmenares, *Historia de Segovia*, cap. XLII, sect. 3. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. III.

et intrépide eût plus servi la cause de la religion réformée en Espagne. C'était donc pour l'Inquisition une proie magnifique.

Durant les quinze mois où il languit dans une sombre cellule, privé de toutes marques de sympathie pour le soutenir, il garda une fermeté inébranlable. La nuit qui précéda son exécution, lorsque son arrêt lui eut été signifié, il demanda à pouvoir écrire. On crut qu'il voulait adoucir ses juges par un aveu complet de ses erreurs. Mais il fit une confession tout autre. Il continuait de combattre les erreurs de l'Église romaine et confessait sa foi inébranlable dans les grandes vérités de la réformation. Ce document, qui remplit deux feuilles de papier, est, au dire du secrétaire de l'Inquisition, une œuvre remarquable à la fois par son énergie et sa précision [1]. Lorsque, en se rendant au lieu de l'exécution, il passa devant la galerie royale, de Seso apostropha pathétiquement Philippe : « Est-ce ainsi que vous laissez persécuter vos sujets innocents? » Le roi fit cette réponse mémorable : « Fût-ce même mon propre fils, j'apporterais le bois pour le brûler, s'il était un misérable tel que vous [2]. »

[1] Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 236.

[2] L'anecdote repose sur de bonnes autorités. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. III. — Le père Augustin Davila rapporte cette *sentence fameuse*, comme il l'appelle, dans son oraison funèbre de Philippe II, prononcée à Valladolid peu après la mort de ce monarque. — *Sermones funerales*, *en las Honras del Rey Don Felipe II*, fol. 77. — Colmenares loue avec plus d'emphase encore ces paroles, prononcées en l'honneur de la vraie foi et dignes, à son avis, d'un pareil prince. « El primer sentenciado al fuego en este Auto fué Don Carlos de Seso de sangre noble, que oso dezir al Rey, como consentia que le quemasen, y severo respondio, Yo trahere la leña para quemar á mi hijo, si fuere tan malo como vos. Accion y palabras dignas de tal Rey en causa de la suprema religion. » — *Historia de Segovia*, cap. XLII, sect. 3.

C'est là certainement une réponse significative et catégorique.

Attaché au poteau, de Seso fit preuve de la même fermeté inébranlable, offrant son témoignage à la vérité de la grande cause pour laquelle il donnait sa vie. Comme les flammes montaient lentement autour de lui, il commanda aux soldats d'entasser les fagots, pour abréger son agonie; ses bourreaux, indignés de l'obstination, de l'héroïsme du martyr, ne se pressèrent pas d'obéir à cet ordre [1].

Le compagnon de souffrances de Seso était Domingo de Roxas, fils du marquis de Poza, malheureux gentilhomme qui avait vu cinq membres de sa famille, y compris son fils aîné, condamnés par l'Inquisition, pour leurs opinions hérétiques, à différentes peines humiliantes. Lui-même allait maintenant mourir. De Roxas était moine dominicain. Chose singulière, cet ordre, dans lequel étaient choisis de préférence les ministres du saint-office, a fourni un grand nombre de prosélytes à la religion réformée. De Roxas, comme c'était l'usage pour les ecclésiastiques, put garder ses habits de prêtre jusqu'à ce que sa condamnation eût été lue; alors il fut dégradé de son rang, on lui arracha ses habits, l'un après l'autre, et on lui fit endosser le hideux *san benito*, au milieu des cris de joie et des huées de la populace. Ainsi vêtu, il essaya de s'adresser à la foule qui se pressait autour de l'échafaud, mais il n'eut pas plus tôt élevé la voix contre les erreurs et les cruautés de Rome, que Philippe indigné ordonna de le bâillonner. Le bâillon était un morceau de bois fendu qui, serrant fortement la langue, réduisait le coupable au silence, et avait de plus cet avantage, qu'il le faisait

[1] Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 237.

beaucoup souffrir. Attaché au poteau, de Roxas garda, contre l'usage, le bâillon dans la bouche, comme si ses ennemis eussent redouté les effets d'une éloquence qui triomphait des angoisses mêmes de la mort[1].

Le lieu de l'exécution, le *quemadero* ou « place à brûler, » comme on l'appelait, était un endroit expressément choisi hors des murs de la ville[2]. Ceux qui assistaient à un *auto-da-fé* n'étaient pas nécessairement, comme on pourrait le supposer, les spectateurs de la scène tragique qui le terminait. La masse du peuple et un grand nombre de personnes de haut rang allaient, sans doute, jusqu'à la place de l'exécution. Dans l'occasion présente, il y a des raisons de croire, d'après le langage, parfois ambigu, il est vrai, de son biographe, que Philippe, pour montrer son dévouement à l'Inquisition, voulut assister en personne à l'horrible dénouement du drame, tandis que ses gardes se mêlaient aux aides du saint-office et entassaient les fagots autour des victimes[3].

[1] Montanus, *Discovery of sundry subtill Practises of the Inquisition*, p. 52. — Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 239. — *Sepulvedæ Opera*, tom. III, p. 58.

[2] Puigblanch, *The Inquisition Unmasked*, London, 1816, vol. I, p. 336.

[3] « Hallose por esto presente a ver llevar i entregar al fuego muchos delinquentes conpanados de sus guardas de a pie i de a cavallo, que ayudaron a la execucion. » — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. III.

On peut mettre en doute si l'historien a voulu dire seulement que Philippe vit conduire les infortunés au lieu de leur exécution, dont ses gardes furent témoins. Davila, le moine qui prononça une oraison funèbre du roi, parle de lui comme ayant assisté simplement à cet acte de foi, — « *Assistir a los actos de Fe, como se vio en esta Ciudad.* » — *Sermones funerales*, fol. 77. Si le digne père avait pu montrer Philippe présent à leur supplice, il n'y eût pas manqué. Leti, moins scrupuleux, raconte que Philippe vit des fenêtres de son palais l'exécution, qu'il entendit les cris des martyrs expirants et qu'il se réjouit de ce spectacle ! Le tableau qu'il fait de cette scène ne perd rien pour manquer de coloris. — *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 342.

Tel était le barbare spectacle qui, sous l'apparence d'une fête religieuse, était jugé le cérémonial le plus propre à la réception du roi dans ses États. Pendant tout le temps qu'il dura dans la place publique, de six heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, les spectateurs ne donnèrent pas un seul signe d'impatience, ni, comme on peut le penser, de sympathie pour les victimes [1]. Il serait difficile d'imaginer une meilleure école pour pervertir le sens moral et tuer dans une nation toute sensibilité [2].

Sanctionnée par le roi, l'œuvre de persécution fut poussée plus vigoureusement que jamais [3]. Nulle profession, nul

[1] On peut juger du peu de sympathie que ces malheureux rencontraient, par la sauvage satisfaction avec laquelle un historien sage et modéré de l'époque envoie au supplice éternel un des martyrs du premier *auto* de Valladolid. « Jureque vivus flammis corpore cruciatus miserrimam animam efflavit ad supplicia sempiterna. » — *Sepulvedæ Opera*, tom. III, p. 58.

[2] Balmès, un des champions les plus heureux de la foi romaine à notre époque, trouve dans cette effrayante indifférence témoignée aux souffrances des martyrs, la preuve d'un sentiment religieux plus développé en ce temps que dans notre siècle! « Nous sentons nos cheveux se dresser sur nos têtes à la simple pensée qu'un homme est brûlé tout vivant. Placés dans une société où le sentiment religieux s'est considérablement perdu; habitués à vivre à côté d'hommes qui ont une religion différente de la nôtre ou quelquefois n'en ont pas du tout, nous ne pouvons être amenés à croire que ce pouvait être, à cette époque, une chose tout à fait ordinaire de voir conduire au supplice des hérétiques ou des impies. » — *Le protestantisme et le catholicisme comparés dans leurs effets sur la civilisation* (trad. angl.), Baltimore, 1851, p. 217.

Il suit de là que plus il y a de religion parmi les hommes, plus leurs cœurs sont endurcis.

[3] Le zèle déployé par le roi comme par l'Inquisition, dans l'œuvre de la persécution, a été sur le point de susciter à l'Espagne plus d'une difficulté avec les gouvernements étrangers. Mann, ministre d'Angleterre, dut faire des remontrances contre la manière dont les agents du saint-office avaient attenté à l'inviolabilité de sa maison même. Les plaintes de St-Sulpice, ambassadeur de France, ont, malgré la gravité du sujet, un ton de causticité qui peut provoquer un sourire chez le lecteur. « Je me suis plaint au roi

rang ne furent à l'abri des délateurs. Dans l'espace de quelques années, il n'y eut pas moins de neuf évêques condamnés pour leurs opinions hétérodoxes à quelque pénitence humiliante. Mais la plus illustre victime de l'Inquisition fut Barthélemy Carranza, archevêque de Tolède. La primauté de l'Espagne pouvait être considérée comme la position entourée, après la papauté, de la plus haute considération dans l'Église catholique romaine[1]. Le procès intenté à ce prélat excita généralement plus d'intérêt dans la chrétienté qu'aucun de ceux qui se déroulèrent devant le tribunal de l'Inquisition.

Carranza, qui appartenait à une ancienne famille castillane, était entré de bonne heure dans un couvent de dominicains, dans le faubourg de Guadalajara. Sa vie exemplaire, sa vaste intelligence et sa science le recommandèrent à la faveur de Charles-Quint, qui le nomma confesseur de son fils Philippe. L'empereur l'envoya aussi au concile de Trente, où il fit une grande impression par son éloquence, comme

de la façon dont le Marseillais et d'autres gens de France ont été maltraités par l'Inquisition. Il s'est excusé en disant qu'il n'avait guère de pouvoir ni d'autorité dans les affaires qui dépendent de ce corps ; il ne pouvait rien de plus que de recommander au grand inquisiteur de faire rendre bonne et prompte justice aux accusés. Le grand inquisiteur lui a promis qu'ils ne seraient pas traités plus mal que les Castillans mêmes, et « la bonne et prompte justice » aboutit à ceci, qu'ils furent brûlés vifs en présence du roi. » — Raumer, XVIe *et* XVIIe *siècles*, vol. I, p. 111.

[1] L'archevêque de Tolède, d'après Lucio Marineo Siculo, qui écrivait peu d'années avant cette époque, avait juridiction sur plus de quinze grandes villes, outre les villes plus petites, ce qui lui donnait un nombre considérable de vassaux. Ses revenus, qui s'élevaient à quatre-vingt mille ducats, surpassaient ceux d'aucun des grands du royaume. Les revenus annuels des bénéficiaires inférieurs de son église ne se montaient pas, réunis, à moins de cent quatre-vingt mille ducats. — *Cosas memorables de España* (Alcalá de Henares, 1539), fol. 13.

par un traité qu'il publia contre la pluralité des bénéfices et qui ne fut pas bien accueilli par une partie de son ordre. Lorsque Philippe se rendit en Angleterre pour son mariage avec la reine Marie, Carranza accompagna son maître et se fit remarquer dans ce pays par le zèle, par l'habileté qu'il apportait dans les controverses sur les doctrines protestantes. L'ardeur qu'il déploya dans l'œuvre de la persécution le fit d'ailleurs généralement détester sous le nom de « moine noir, » nom très bien trouvé, puisqu'il ne désignait pas moins le teint basané du prélat que la couleur du costume de son ordre. Au retour de Philippe dans les Flandres, Carranza, qui par deux fois avait refusé la mître, fut élevé, non sans une grande résistance de sa part, au siége archiépiscopal de Tolède. Le « *nolo episcopari* » paraît, en cette circonstance, avoir été sincère; il eût été heureux pour Carranza qu'il eût réellement empêché son élévation à la primauté, source de tous ses malheurs.

La haine des théologiens est passée en proverbe, et certes il ne semble pas qu'il y ait de rancune qui surpasse celle d'un prêtre espagnol. Parmi les ennemis que Carranza devait à son succès, le plus implacable fut le grand inquisiteur Valdès. L'archevêque de Séville ne pouvait souffrir qu'un simple moine dominicain fût, au sortir d'un cloître, élevé au dessus des fiers prélats espagnols. Avec un travail patient que la haine seule peut expliquer, il se mit à la recherche de tout ce qui, dans les écrits ou dans la conversation du nouveau prélat, pouvait être invoqué contre son orthodoxie. Ce qui pouvait rendre celle-ci suspecte, avec quelque vraisemblance, c'est que Carranza, tout dévoué qu'il fût, sa vie entière le prouvait, à l'Église catholique romaine, devait à un long séjour dans des pays protestants et à une lecture

assidue des ouvrages des hérétiques, une certaine teinte sur son langage, sinon sur ses opinions, qui ressemblait à celle des réformateurs. Il paraît, en effet, que Carranza partageait, en grande partie, les idées de Pole, de Contarini, de Morone et d'autres romanistes illustres, que leur esprit libéral et leur science profonde avaient conduits à adopter plus d'un des dogmes luthériens, condamnés plus tard par le concile de Trente. Une accusation portée avec vigueur contre le primat, fut d'avoir donné son assentiment à la doctrine hérétique de la justification par la foi. Elle fut soutenue par le frère Régla, confesseur de Charles-Quint, un digne coadjuteur de Valdès, qui rapporta des paroles de consolation dont Carranza s'était servi, en sa présence, au lit de mort de l'empereur[1].

Le rang éminent de l'accusé obligeait ses ennemis à procéder avec la plus grande prudence. Jamais les limiers de l'Inquisition n'avaient été lancés sur une aussi noble proie. Confiant dans son autorité, l'archevêque n'avait guère de motifs de rien craindre. Il ne pouvait parer le coup dont il était menacé, puisqu'un bras invisible, plus fort que le sien, était levé pour le frapper. Le 22 août 1559, les émissaires du saint-office entrèrent dans la ville de Torrelaguna où le prélat résidait. Les portes du palais épiscopal s'ouvrirent devant les ministres du terrible tribunal. Carranza fut arraché de son lit à minuit, on le poussa dans une voiture, et, tandis que les habitants recevaient la défense de se mettre à leurs fenêtres, on le conduisit, sous une forte escorte, aux prisons de l'Inquisition à Valladolid. L'arrestation de ce per-

[1] Salazar, *Vida de Carranza*, Madrid, 1788, cap. I-XI. — *Documentos inéditos*, tom. V, p. 389 et seq. — Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. II, p. 163; tom. III, p. 183 et seq.

sonnage important causa une grande sensation dans tout le pays, mais aucune tentative ne fut faite pour le délivrer.

Le primat voulait en appeler du saint-office au pape, comme au seul pouvoir compétent pour le juger. Mais il craignit de donner ombrage à Philippe, qui lui avait dit de se fier sur lui en toute extrémité. Le roi, cependant, était encore dans les Pays-Bas, l'esprit très préoccupé des bruits que des ennemis faisaient courir sur la défection de l'archevêque. Dans ce moment critique, l'accusation seule d'hérésie, surtout portée contre un homme qu'il venait d'élever à la plus haute position dans l'Église d'Espagne, était suffisante, non seulement pour effacer de l'esprit de Philippe le souvenir de services passés, mais pour changer en aversion son amitié. Durant deux années, Carranza languit en prison, exposé à tous les ennuis que la malignité de ses ennemis était capable d'inventer. Il était si bien mort au monde, qu'on lui laissa ignorer, pendant plusieurs années, un incendie qui consuma plus de quatre cents des principales maisons de Valladolid[1].

A la fin, le concile de Trente, partageant l'indignation soulevée dans tout le reste de la chrétienté par l'emprisonnement prolongé de l'archevêque, pria Philippe de s'interposer en sa faveur et de porter la cause devant un autre tribunal. Mais le roi fit peu d'attention à cette remontrance, que les inquisiteurs considérèrent comme une présomptueuse ingérence dans leur autorité.

En 1566, Pie V monta sur le trône pontifical. C'était un

[1] « En que se quemaron mas de 400 casas principales, y ricas, y algunas en aquel barrio donde él estaba; no solo no lo entendio el Arzobispo, pero ni lo supo hasta muchos anos despues de estár en Roma. » — Salazar, *Vida de Carranza*, cap. XV.

homme de mœurs austères et de la plus inflexible volonté. Dominicain, comme Carranza, il était grandement scandalisé du traitement reçu par le primat et de la honteuse longueur de ce procès. Il envoya tout à coup des ordres en Espagne, qui révoquaient le grand inquisiteur Valdès de ses fonctions et qui appelaient la cause, ainsi que le prisonnier, devant son propre tribunal. L'audacieux inquisiteur, plutôt que de lâcher sa proie, eût défié la puissance de Rome, comme il avait bravé celle du concile de Trente. Philippe fit des remontrances, mais Pie se montra ferme et menaça d'excommunication à la fois le roi et l'inquisiteur. Philippe ne tenait pas à une seconde collision avec la cour de Rome; il entendait déjà gronder dans le lointain les foudres du Vatican, près d'éclater sur sa tête. Après une captivité qui avait duré alors plus de sept ans, l'archevêque fut envoyé sous escorte à Rome, où il fut bien reçu par le pontife. Logé dans le château Saint-Ange, il occupa les anciens appartements des papes mêmes; mais il était toujours prisonnier.

Pie se mit alors sérieusement à examiner le procès de Carranza. C'était un travail fastidieux, qui forçait le pape de s'enterrer sous des monceaux de paperasses, tandis que la marche du procès était sans cesse arrêtée par les difficultés que lui suscitait l'ingénieuse malignité des inquisiteurs. Au bout de six mois, Pie était prêt à rendre un jugement, que l'on sentait devoir être favorable à Carranza, quand, malheureusement pour celui-ci, le pontife mourut.

Le saint-office, stimulé par la crainte d'un échec, fit tous ses efforts pour amener l'esprit du nouveau pape, Grégoire XIII, à une décision contraire. De nouveaux témoignages furent recueillis, et les plus savants théologiens de

l'Espagne prêtèrent au primat de nouvelles hérésies. Enfin, après trois années, le saint-père se décida à rendre son jugement, et il le fit avec un grand apparat. Le pape était assis sur son trône pontifical, entouré des cardinaux, des prélats et des fonctionnaires de la chambre apostolique. L'archevêque se présenta devant cette auguste assemblée, seul, sans soutien, sans que personne se hasardât à le saluer. Il avait la tête nue. Son corps autrefois vigoureux était courbé par les infirmités plus que par l'âge; ses traits flétris par le chagrin accusaient cette maladie, qui provient d'un espoir constamment déçu. Il s'agenouilla à quelque distance du pape et, dans cette humble posture, il reçut son arrêt.

Il fut déclaré convaincu de s'être souillé des pernicieuses doctrines de Luther. Le décret de l'Inquisition, prohibant l'usage de son catéchisme, fut confirmé. Il devait abjurer seize propositions découvertes dans ses écrits; il était suspendu de ses fonctions épiscopales pour un espace de cinq ans, pendant lequel il serait renfermé dans un couvent de son ordre à Oviédo; enfin, il était condamné à visiter sept des principales églises de Rome et à y célébrer la messe en manière de pénitence.

Ainsi finissaient dix-huit années d'incertitude, d'anxiété, d'emprisonnement. Des larmes coulèrent le long du visage de l'infortuné, quand il entendit son arrêt; mais il s'inclina, en signe de soumission muette à la volonté de son supérieur. Le lendemain il commença sa pénitence. Cependant la nature ne pouvait aller plus loin, et, le 2 mai, seize jours seulement après le prononcé du jugement, Carranza mourut, le cœur brisé. Le triomphe de l'Inquisition était complet.

Le pape éleva un monument à la mémoire du primat, avec une pompeuse inscription qui exaltait son talent et sa

science, qui lui reconnaissait, dans une large mesure, les vertus chrétiennes, et louait surtout la manière exemplaire dont il avait résigné la haute autorité que son souverain lui avait confiée [1].

Telle est l'histoire de la persécution de Carranza, la plus remarquable de celles que renferment les annales de l'Inquisition, à considérer le rang de l'accusé, la longueur sans précédents du procès et la sensation qu'il produisit dans toute l'Europe [2]. La pitié que nous ressentons pour les souffrances de l'archevêque peut être, avec raison, tempérée par cette réflexion qu'il reçut la mesure que lui-même avait comptée à autrui.

Tandis que la persécution de Carranza se prolongeait, les bûchers allumés pour les protestants continuaient de brûler ardemment, dans toutes les parties du pays, jusqu'à ce qu'à la fin ils se ralentissent peu à peu et s'éteignissent, faute

[1] Salazar, *Vida de Carranza*, cap. XII-XXXV. — *Documentos inéditos*, tom. V, p. 453-463. — Llorente, *Inquisition d'Espagne*, tom. III, p. 218 et seq.

[2] La persécution de Carranza a occupé plusieurs écrivains castillans. La notice biographique la plus détaillée que nous ayons sur Carranza est du docteur Salazar de Miranda, qui puisa son récit fidèle et soigné aux meilleures sources originales. Llorente a eu l'avantage d'avoir accès aux volumineuses archives du saint-office, dont il était le secrétaire, et, dans son troisième volume, il a consacré une grande place au procès de Carranza, qui, avec la masse de documents légaux qui se rattachent à cette longue persécution, n'occupe pas moins, comme il l'assure, de vingt-six mille feuilles manuscrites. Cette masse énorme de témoignages donne à supposer que le but de l'Inquisition était moins de découvrir la vérité que de la cacher. Les savants éditeurs des « *Documentos inéditos* » ont profité de ces deux ouvrages, aussi bien que de quelques manuscrits de l'époque, non publiés, relatifs à cette affaire, pour l'exposer complétement et consciencieusement au lecteur castillan, qui, par cette simple histoire, peut apprendre à juger la valeur des institutions sous lesquelles ses pères ont vécu.

d'aliment. On peut considérer l'année 1570 comme ayant vu le dernier *auto-da-fé* où les luthériens jouèrent un rôle important. Les supplices qui le suivirent furent surtout de juifs et de mahométans relaps; si quelquefois un protestant hérétique figurait sur la liste des victimes, c'était « comme le grain de raisin ramassé après la vendange [1]. »

Jamais persécution ne fut conduite avec une perfection plus grande. On dit communément que le sang des martyrs féconde les Églises; mais le fléau de l'intolérance tomba aussi lourdement sur les protestants d'Espagne que sur les Albigeois au XIIIe siècle, détruisant toute chose vivante, de sorte qu'il ne resta plus de germe pour les moissons futures. L'Espagne peut être fière de ne plus porter la tache de l'hérésie, mais à quel prix l'a-t-elle effacée! Non seulement elle a sacrifié la vie et la fortune de plusieurs milliers d'hommes de la génération présente, mais les plus désastreuses conséquences en sont à jamais résultées pour le pays. A l'ombre de l'Inquisition, l'Espagne a été soustraite à la lumière qui, au XVIe siècle, s'est levée sur le reste de l'Europe, conduisant les peuples dans la voie des grandes entreprises scientifiques. Le génie de la nation fut comprimé, son intelligence s'éteignit sous l'influence maligne d'un œil qui ne se fermait pas, d'un bras invisible toujours levé pour frapper. Comment pouvait-il y avoir liberté de la pensée, là où il n'y avait pas liberté de la parole? et liberté

[1] Ce sont les expressions de McCrie, dont l'ouvrage sur la réformation en Espagne présente dans un cadre resserré un tableau très exact de ce mouvement intéressant. L'historien ne paraît pas avoir eu accès à certaines sources rares ou secrètes, mais il a mis à profit celles qu'il connaissait; il a lu les meilleures histoires publiées et les a résumées dans un écrit remarquable par son exactitude et sa modération.

de la parole, là où il était aussi dangereux de dire trop peu que de dire trop? La liberté ne peut s'allier à la crainte. De toute manière l'esprit de l'Espagnol était enchaîné.

Son sens moral était misérablement perverti. Les hommes étaient jugés non sur leurs actes, mais sur leurs opinions; non sur leur conduite, mais sur leur croyance. La différence de religion divisait les hommes plus profondément que la différence de race, de langue et même d'intérêts. L'Espagne ne fut plus un des liens qui rattachent l'une à l'autre les nations chrétiennes; une barrière infranchissable s'éleva entre ce pays et les États protestants d'Europe. Vivant dans un état de guerre permanente avec les Arabes qui remplissaient la péninsule, les Espagnols avaient été conduits à mêler singulièrement la religion à la politique. L'effet continua lorsque la cause eut cessé. Les guerres avec les nations européennes furent des guerres religieuses. En combattant l'Angleterre ou les Pays-Bas, l'Espagnol combattait les ennemis de Dieu. Il en était partout ainsi; en détruisant les habitants inoffensifs du nouveau monde, il exterminait également les ennemis de Dieu. Les guerres revêtirent le caractère d'une croisade perpétuelle, et furent conduites avec une férocité que le fanatisme seul peut inspirer.

Ce même génie sombre de fanatisme semble avoir enfanté la littérature du pays, et même cette littérature légère qui, chez les autres peuples, est le produit des saillies joyeuses de l'esprit ou l'expression d'un sentiment tendre. Les plus grands écrivains de la nation, les maîtres dans le drame et dans l'ode, en même temps qu'ils étonnent par des prodiges d'invention, montrent qu'ils ont trop souvent pris le feu de leur inspiration sur les autels de l'Inquisition. Le domaine de la science privé, comme il l'était, de la liberté

de la spéculation resta fermé aux Espagnols. La science veut un changement perpétuel; elle se tourne vers le passé pour y chercher un avertissement, comme une instruction pour l'avenir; son rôle est d'écarter les vieux abus, de rejeter les vieilles erreurs, d'exposer les vérités nouvelles; sa condition, en un mot, est le progrès. Mais en Espagne tout n'était pas seulement tourné vers le passé, mais fixé dans le passé. Les abus anciens se faisaient respecter par leur antiquité; réformer était innover et innover était un crime. Loin de progresser, tout restait stationnaire. La main de l'Inquisition avait tracé la ligne qui disait : « Pas plus loin! » C'était la limite de l'intelligence humaine en Espagne.

L'effet fut visible dans toutes les branches de la science, non seulement spéculative, mais physique et pratique; dans l'extravagance déclamatoire des théologiens et des moralistes, dans les systèmes puérils et chimériques des économistes politiques. Partout se montrèrent les symptômes d'une décrépitude prématurée, parce que la nation restait attachée aux anciens systèmes, que la marche de la civilisation a depuis longtemps effacés dans d'autres pays. De là ces folles expériences, si souvent répétées, dans l'administration financière du royaume, qui firent passer l'Espagne en proverbe, et finirent par la ruine du commerce, l'anéantissement du crédit et enfin la banqueroute de l'État.

Mais détournons les yeux de ce triste tableau des destinées du pays, pour les reporter sur un épisode plus riant de l'histoire de Philippe.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME MARIAGE DE PHILIPPE.

(1560.)

Réception d'Isabelle. — Fêtes du mariage. — Manière de vivre de la reine. — Madrid, siége de la cour.

Il avait été convenu qu'aussitôt Philippe établi en Espagne, sa jeune fiancée, Élisabeth de France, passerait les Pyrénées. Au commencement de janvier 1560, Élisabeth, ou Isabelle, pour nous servir du nom espagnol, arriva, sous la protection du cardinal de Bourbon et d'une partie de la noblesse française, aux frontières de la Navarre, où s'était porté à sa rencontre le duc de l'Infantado, qui devait prendre soin de la princesse et la conduire en Castille.

Inigo Lopez de Mendoza, quatrième duc de l'Infantado, était le chef de la plus illustre maison de Castille. Il était, à cette époque, âgé de près de soixante-dix ans, et avait passé la plus grande partie de sa vie à la cour, où il avait toujours occupé une position, en rapport avec sa haute naissance et ses vastes domaines, situés principalement dans le nord, ainsi que l'indiquait son titre. Tout en lui rappelait le vieil hidalgo castillan, et il étalait dans sa manière de vivre un faste extraordinaire. Il était bien

instruit pour l'époque, et sa passion pour les livres ne l'empêchait pas d'exceller dans les exercices équestres. On disait que, de tous les gentilshommes de la Castille, il avait la meilleure bibliothèque et la plus belle écurie [1].

Il déploya, en cette occasion, une grande magnificence et se montra accompagné de sa maison et de ses alliés, chefs des plus nobles familles d'Espagne. Il était suivi d'une cinquantaine de pages, étalant sur leurs riches habits de satin et de brocart les vives couleurs de la maison de Mendoza. Derrière les nobles de sa suite, tous parfaitement montés, venaient deux mille cinq cents gentilshommes, également bien équipés. Les Castillans de cette époque aimaient à orner leurs chevaux si richement, que plusieurs caparaçons, en ne tenant pas compte des joyaux dont ils étaient garnis, sont estimés n'avoir pas coûté moins de deux mille ducats [2]. Ce goût s'est perpétué chez leurs descendants, surtout dans l'Amérique du sud et dans le Mexique, où toutes les classes de la population se font remarquer par la passion qu'elles apportent à couvrir d'ornements éclatants les housses et les caparaçons des chevaux.

Plusieurs jours furent employés à régler l'étiquette à observer pour la présentation du duc et de sa suite à la princesse, question scabreuse avec un hidalgo espagnol.

[1] On trouvera des renseignements complets sur ce duc de l'Infantado, dans l'ouvrage extrêmement rare de Nunez de Castro, *Historia Ecclesiastica y Seglar de Guadalajara*, Madrid, 1653, p. 180 et seq. Oviedo, dans son curieux travail sur l'aristocratie castillane, qui va jusqu'à l'année 1556, parle des ducs de l'Infantado comme ayant une garde du corps de deux cents hommes et comme pouvant lever trente mille soldats! — *Quincuagenas*, MS.

[2] « Avia gualdrapas de dos mil ducados de costa sin conputar valor de piedras. » — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. VII.

Lorsque l'entrevue eut enfin lieu, le cardinal de Burgos, frère du duc, l'ouvrit par un long et cérémonieux discours adressé à la princesse. Elle répondit sur un ton d'enjouement naturel, qui, sans manquer de dignité, se ressentait plus des manières de son pays que des mœurs espagnoles[1]. La rencontre se fit à Roncevaux, nom qui rappelle au lecteur de romans des scènes bien différentes de celles que présentaient, en ce moment, les deux nations, allant au devant l'une de l'autre avec les marques d'une parfaite courtoisie[2].

De Roncevaux, la princesse s'avança, sous l'escorte du duc, vers la ville de Guadalajara, dans la Nouvelle-Castille, où son mariage avec Philippe devait être célébré. Les fidèles habitants avaient fait de grands préparatifs pour fêter cet événement, d'une manière digne de leur maître et de leur future reine. Ils avaient élevé, à l'entrée de la ville, un très haut rempart ou, pour mieux dire, une colline, plantée d'une petite forêt de chênes naturels, remplie de gibier. Isabelle fut reçue par les magistrats de la ville et escortée à travers les rues principales par une brillante cavalcade, formée des grands seigneurs de la cour. Elle était vêtue d'hermine et montait un palefroi blanc, le conduisant avec une gracieuse aisance qui charmait la foule. A l'un de ses côtés, chevauchait le duc de l'Infan-

[1] « Elle répondit d'un air riant, et avec des termes pleins tout ensemble de douceur et de majesté. » — De Thou, tom. III, p. 426.

[2] On trouvera dans l'excellente collection de documents historiques, dont la publication a commencé sous le patronage de Louis-Philippe, un compte rendu minutieux de cette entrevue, dû à deux personnes de la suite d'Isabelle, qui l'accompagnèrent en Castille et correspondaient avec le cardinal de Lorraine. — *Documents inédits sur l'histoire de France*, Négociations, etc., relatives au règne de François II, p. 171 et seq.

tado; à l'autre, le cardinal de Burgos. Après qu'elle eut fait ses dévotions à l'église, où un *Te-Deum* fut chanté, elle se dirigea vers le palais ducal, où la cérémonie du mariage devait être accomplie. Comme Isabelle entrait dans la cour, la princesse Jeanne descendit pour recevoir sa belle-sœur et, après l'avoir saluée affectueusement, elle la conduisit au salon, où Philippe, accompagné de son fils, attendait sa fiancée [1].

Isabelle voyait pour la première fois l'époux qui lui était destiné. Elle le regarda si fixement que celui-ci, de bonne humeur, lui demanda « si elle cherchait à voir s'il avait des cheveux gris sur la tête? » Cette brusque question la déconcerta un peu [2]. L'âge de Philippe était à peu près celui où les premiers cheveux gris se montrèrent aux tempes de son père. Cependant la différence d'âge entre les époux, dans la circonstance présente, n'était pas plus grande qu'elle n'est souvent dans une union royale. Isabelle était dans sa quinzième année [3] et Philippe dans sa trente-quatrième.

[1] Lucio Marineo, dans son curieux fatras de choses notables, parle de la somptueuse résidence des ducs de l'Infantado à Guadalajara. — « Los muy magnificos y sumpticosos palacios que alli estan de los muy illustres duques de la casa muy antigua de los Mendoças. » — *Cosas memorables*, fol. 13.

[2] « J'ay ouy conter à une de ses dames que la premiere fois qu'elle vist son mary, elle se mit à le contempler si fixement, que le Roy, ne le trouvant pas bon, luy demanda : *Que mirais, si tengo canas?* c'est-à-dire, « Que regardez-vous, si j'ai les cheveux blancs? » Ces mots luy toucherent si fort au cœur que depuis on augura mal pour elle. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. V, p. 131.

[3] Nous nous en rapportons ici à Sismondi. Il y a cependant, dans l'occasion présente, plus d'incertitude qu'il n'y en a d'ordinaire sur l'âge d'une femme. D'après Cabrera, Isabelle, lors de son mariage, était âgée de dix-huit ans, tandis que De Thou lui en donne seulement onze, quand les arrangements pour son mariage furent faits à Cateau-Cambrésis. Entre ces

D'après tous les récits, la jeunesse d'Isabelle était sa moindre recommandation. « Élisabeth de Valois, » dit Brantôme, qui la connaissait bien, « était une vraie fille de France, sage, spirituelle, belle et bonne, si jamais il en fut [1]. » Elle était bien faite, de grande taille et, sous ce rapport, d'autant plus admirée en Espagne, où les femmes dépassent rarement la moyenne. Elle avait les yeux noirs, et de fortes tresses de cheveux de la même couleur ombrageaient des traits d'une beauté délicate [2]. Il y avait dans son maintien une douceur mêlée de dignité, qui montrait la hauteur castillane heureusement tempérée par la vivacité française. « Elle était si attrayante, » poursuit galamment le vieux courtisan, « que pas un cavalier n'osait la regarder longtemps, de crainte de perdre son cœur, ce qui dans cette cour jalouse eût entraîné la perte de la vie [3]. »

Certains chroniqueurs font remarquer une ombre de mélancolie répandue visiblement sur les traits d'Isabelle, et ils la rapportent à la comparaison que la jeune fiancée était naturellement conduite à établir entre son mari et le fils de celui-ci, le prince des Asturies, à qui sa main avait été

extrêmes, nous n'avons point trouvé d'accord parmi les autorités que nous avons consultées.

[1] « Elizabeth de France, et vraye fille de France, en tout belle, sage, vertueuse, spirituelle et bonne, s'il en fust oncques. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. V, p. 126

[2] « Son visage estoit beau, et ses cheveux et yeux noirs, qui adombroient son teint. . . . . Sa taille estoit tres belle, et plus grande que toutes ses sœurs, qui la rendoit fort admirable en Espagne, d'autant que les tailles hautes y sont rares, et pour ce fort estimables. » — *Ibid.*, p. 128.

[3] « Les seigneurs ne l'osoient regarder de peur d'en estre espris, et en causer jalousie au roy son mary, et par consequent eux courir fortune de la vie. » — *Ibid.*, p. 128.

d'abord destinée [1]. Mais la fille de Catherine de Médicis, ils s'empressent de l'ajouter, avait été trop bien élevée dès l'enfance, pour n'avoir pas appris à déguiser ses sentiments. Don Carlos avait, par sa jeunesse, des avantages sur son père; bien que, à cet égard, comme il n'avait que quatorze ans, il pût paraître autant en deçà de l'âge convenable, que son père était au delà. Ces mêmes écrivains, dans leurs commérages, ont raconté que dès l'heure de leur entrevue, touché par les charmes de sa belle-mère, le prince conçut un secret ressentiment contre son père, qui s'était ainsi mis entre lui et sa belle fiancée [2]. C'est le petit bavardage des chroniqueurs qui a fourni aux romanciers des siècles suivants les légers matériaux, dont ils se sont servis pour imaginer cette fiction, qui dépeint sous de si brillantes couleurs les amours de Carlos et d'Isabelle. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet, en traitant de la fin tragique de ce malheureux prince.

Le mariage conclu, le bon peuple de Guadalajara témoigna son dévouement par toute espèce de fêtes en l'honneur de cet événement, feux d'artifices, musique, danses. Les fontaines versèrent une liqueur généreuse. Des tables, chargées

[1] « La regina istessa parue non so come sorpressa da vn sentimento di malinconica passione, nel verdersi abbracciare da vn rè di 33 anni, di garbo ordinario alla presenza d'vn giouine prencipe molto ben fatto, e che prima dell' altro l' era stato promesso in sposo. » — Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 345.

[2] Brantôme, qui était certainement du nombre de ceux qui croyaient à la jalousie de Philippe, sinon à l'amour d'Isabelle, raconte d'une manière assez naïve comment le roi supplanta son fils : « Mais le roy d'Espagne son pere, venant à estre veuf par le trespas de la reyne d'Angleterre sa femme et sa cousine germaine, ayant veu le pourtraict de madame Elizabeth, et la trouvant fort belle et fort à son gré, en coupa l'herbe soubs le pied à son fils, et la prit pour luy, commençant cette charité à soy mesme. » — *Œuvres*, tom. V, p. 127.

de mets excellents, furent dressées sur les places publiques, et l'accès en fut libre à tous. Dans la soirée, les *corregidores* de la ville, au nombre de plus de cinquante, se présentèrent devant le roi et la reine. Ils étaient dans leurs habits de gala, en cramoisi et velours jaune, et chacun de ces fonctionnaires, la serviette sur le bras, portait un plat de confitures qu'il présenta au couple royal ainsi qu'aux dames de la cour. La matinée suivante, Philippe et sa femme, quittant les murs hospitaliers de Guadalajara, partirent avec toute leur suite pour Tolède. A leur départ, le duc de l'Infantado fit à la reine et aux dames des présents de joyaux, de dentelles et d'autres riches objets de toilette. Les souverains prirent congé de leur généreux hôte, enchantés du traitement princier qu'ils avaient reçu de lui [1].

A Tolède, des préparatifs étaient faits pour la réception de Philippe et d'Isabelle, d'une manière digne de la renommée de cette ancienne capitale des Visigoths. Dans la large *vega* qui s'étend devant la ville, trois mille hommes de la vieille infanterie espagnole se livrèrent à un combat simulé avec un corps de cavaliers mores, ayant leurs costumes et les caparaçons de leurs chevaux bizarrement garnis et ornés à la mode des Arabes. Ensuite vinrent des danses nationales, exécutées par les belles jeunes filles de Tolède, des danses de bohémiennes, et la vieille « danse guerrière des épées, » populaire en Espagne [2].

[1] Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. VI. — Florez, *Reynas Catolicas*, p. 897.

« A la despedida presento el Duque del Ynfantado al Rey, Reyna, Damas, Duenas de honor, y á las de la Cámara ricas joyas de oro y plata, telas, guantes, y otras preseas tan ricas, por la prolixidad del arte, como por lo precioso de la materia. » De Castro, *Hist. de Guadalajara*, p. 116.

[2] « Danças de hormosisimas donzellas de la Sagra, i las de espadas

A leur entrée dans les portes de Tolède, les royaux époux furent reçus par la municipalité de la ville, qui tint au dessus du roi et de la reine un dais de drap d'or, orné de leurs chiffres. Une procession se forma ; elle était composée des principaux magistrats, des membres des ordres militaires, des officiers de l'Inquisition, car Tolède était un des siéges principaux de cette institution, et enfin des seigneurs les plus distingués de la cour. On pouvait distinguer dans cette cavalcade le duc d'Albe, reconnaissable à son armure de fer, et son rival plus gracieux, Ruy Gomez de Silva, comte de Melito, les deux gentilshommes qui jouissaient le plus de la confiance du roi. Des arcs de triomphe chargés de devises recherchées et de figures emblématiques de l'ancienne mythologie, étaient jetés en travers des rues, encombrées d'une foule bruyante. De riantes guirlandes de fleurs et des flammes brillantes ornaient les *verandas* et les balcons, où se pressaient des spectateurs des deux sexes en habits de fête, aux vives couleurs; spectacle qui rappelle à un vieux chroniqueur, Cabrera, les tapisseries richement teintes des Flandres[1]. Au milieu de cette pompe royale, les nouveaux mariés s'avancèrent par les rues de la ville vers la cathédrale; après y avoir prié devant la châsse vénérable qui s'y trouve, ils se rendirent à l'*alcazar*, palais-forteresse de Tolède.

Les quelques mois, pendant lesquels les souverains restèrent dans cette capitale, se passèrent en fêtes continuelles[2]. Tous les jeux nationaux de l'Espagne furent mon-

antigua invencion de Espanoles. » — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. VI.

[1] « Por la mucha hermosura que avia en las damas de la ciudad i Corte, el adorno de los miradores i calles, las libreas costosas i varias i muchas, que todo hazia un florido campo o lienço de Flandres. » — *Ibid.* ubi supra.

[2] Les noces royales furent célébrées dans un poème latin, en deux livres,

très à la jeune reine : le combat de taureaux, le divertissement moresque des *canas* ou joûte des roseaux, les tournois à cheval et à pied, auxquels Philippe prit souvent part, descendant armé de pied en cap dans la lice et combattant en présence de sa belle épouse, comme il convenait à un loyal chevalier. Un autre spectacle, qu'il eût mieux valu réserver pour des circonstance moins joyeuses, fut offert à Isabelle. Comme la cour et les Cortès se trouvaient réunies à Tolède, le saint-office profita de cette occasion pour célébrer un *auto-da-fé*, qui, par le nombre des victimes et la qualité de ceux qui y assistèrent, fut le spectacle de ce genre, le plus imposant dont cette ville eût jamais été le théâtre.

Nul pays en Europe ne possède une individualité aussi tranchée que l'Espagne ; cette originalité ne se montre pas seulement dans le caractère des habitants, mais dans les plus petits détails de leur vie, dans leurs jeux nationaux, dans leur costume, dans leurs usages sociaux. La ténacité avec

« *De Pace et Nuptiis Philippi et Isabellæ*, » œuvre de Fernando Ruiz de Villegas, éminent lettré de l'époque, dont les écrits n'ont été publiés que deux siècles plus tard, non dans son pays, mais en Italie. Dans cet épithalame, si on peut l'appeler ainsi, le poète représente Junon invoquant Jupiter au secours de la monarchie française, pour empêcher les armes de l'Espagne de la détruire. Vénus, sous la forme du duc d'Albe, — le déguisement le plus naturel qui se puisse imaginer, — prend place au conseil royal, et prie Philippe d'admettre la France à un traité et de recevoir la main d'Isabelle comme un gage de paix entre les deux nations. Philippe accède gracieusement à cette prière, la paix est proclamée et le mariage célébré selon les rites mêmes du christianisme. Vénus paraît, sous sa forme mythologique, pour bénir ce mariage ! On eût pu craindre que ce mélange des rites chrétiens et de la mythologie païenne ne scandalisât le saint-office et n'exposât son ingénieux auteur aux honneurs du *san benito*. Mais on ne toucha pas aux lauriers du poète, qui, pour autant que nous sachions, mourut tranquillement dans son lit. — Voy. *Opera Fernandi Ruizii Villegatis*, Venetiis, 1736, p. 30-70.

laquelle le peuple a gardé ces usages, au milieu de tous les changements de dynasties et de lois, est vraiment admirable. Séparés par leurs montagnes-frontières des parties centrales et orientales de l'Europe, mis en contact pendant plusieurs siècles avec les formes de la civilisation de l'Orient, les Espagnols ont été peu exposés à ces influences qui ont imprimé aux autres nations chrétiennes un caractère d'homogénéité. Le régime sous lequel ils ont été élevés est trop particulier pour se ressentir beaucoup de cette action, et les idées que leurs ancêtres leur ont transmises sont trop profondément fixées dans leur esprit, pour en être facilement arrachées. Le présent, en Espagne, n'est que le miroir du passé. Dans d'autres pays, les modes vieillissent, les anciennes erreurs tombent, les goûts primitifs changent. Il n'en est pas ainsi dans la péninsule; le voyageur n'a qu'à franchir les Pyrénées pour se trouver en plein XVIe siècle.

Sur ces entrefaites, Isabelle tomba tout à coup malade de la petite vérole, et les fêtes furent brusquement suspendues. Sa vie n'était pas en danger, mais on avait de grandes craintes que cette terrible maladie ne fût fatale à sa beauté. Sa mère, Catherine de Médicis, se montrait fort effrayée à ce sujet, et des courriers ne firent que passer les Pyrénées, pendant tout le temps que la reine fut malade, apportant des prescriptions de médecins de France, pour la plupart singulières, destinées à prévenir les ravages de la maladie [1]. Qu'il faille l'attribuer à ces remèdes secrets ou à son excel-

[1] Le souverain remède, suivant le curieux Brantôme, consistait en œufs frais. Il est vraiment fâcheux que la recette soit perdue. « On luy secourust son visage si bien par des sueurs d'œufs frais, chose fort propre pour cela, qu'il n'y parut rien; dont j'en vis la Reyne sa mere fort curieuse à luy envoyer par force couriers beaucoup de remedes, mais celui de la sueur d'œuf en estoit le souverain. » — *Œuvres*, tom. V, p. 129.

lente constitution, la reine fut assez heureuse pour se rétablir, sans aucun dommage pour sa beauté.

Il paraît que Philippe n'eut pas moins de raisons d'être satisfait du caractère de sa femme, que de sa personne. Comme son mariage avait fait l'objet d'un des articles du traité avec la France, les Espagnols avaient donné à la princesse le nom d'Isabelle de la paix, « Isabel de la Paz. » Ses compatriotes l'appelaient, avec non moins d'amabilité, « la branche d'olivier de la paix, » faisant allusion à sa douceur d'esprit [1]. On peut croire qu'elle offrait, sous ce rapport, un contraste avec la première femme de Philippe, Marie d'Angleterre, surtout quand la maladie et le chagrin eurent agi sur le caractère de cette princesse, dans les dernières années de sa vie.

Isabelle, si elle n'était pas une savante, comme Marie, était du moins bien instruite pour le temps; elle aimait à lire, surtout des vers. Elle avait la compréhension prompte, et apprit en peu de temps à parler le castillan avec assez de facilité; il y avait dans son accent étranger quelque chose de piquant, qui rendait sa prononciation originale. Elle s'accommoda si bien aux usages de son pays d'adoption, qu'elle eut bientôt gagné le cœur des Espagnols. « Jamais reine, » dit le loyal Brantôme, « sauf le respect dû à Isabelle la Catholique, ne fut aussi populaire en Castille. » Lorsqu'elle sortait, c'était d'ordinaire la figure découverte, à la manière de ses compatriotes. La foule était toujours grande autour d'elle, quand elle se montrait en public, et heureux pouvait se dire celui qui parvenait à

[1] « Aussi l'appelloit-on *la Reyna de la paz y de la bondad*, c'est-à-dire la Reyne de la paix et de la bonté; et nos François l'appellarent l'olive de la paix. » — Brantôme, *Œuvres*, ubi supra.

s'approcher assez pour pouvoir jeter sur elle un rapide coup d'œil.

Cependant Isabelle n'oublia jamais le pays de sa naissance, et elle recevait avec une sympathie marquée tous ceux de ses compatriotes qui visitaient la cour de Castille. Elle avait emmené à sa suite en Espagne, comme dames d'honneur, plusieurs dames françaises de haut rang. Mais une rivalité naquit bientôt entre elles et les dames de la cour d'Espagne, qui forcèrent la reine, après de vaines tentatives pour amener une réconciliation, à renvoyer la plupart de ses compatriotes, qu'elle prit soin de pourvoir d'une riche dot, au préalable [2].

La reine tenait très fastueusement sa maison, selon le désir de Philippe, qui paraît avoir prodigué à son aimable épouse ces attentions, pour lesquelles l'infortunée Marie Tudor avait vainement soupiré. Outre un écrin de joyaux précieux, Isabelle avait une garde-robe extrêmement riche. Peu de ses robes coûtaient moins de trois et quatre cents couronnes

[1] « Et bien heureux et heureuse estoit celuy ou celle qui pouvoit le soir dire « J'ay veu la Reyne. » Brantôme, *Œuvres*, ubi supra.

[2] Les difficultés commencèrent aussitôt qu'Isabelle eut passé la frontière. La comtesse d'Urena, sœur du duc d'Albuquerque, seigneur de la suite du duc de l'Infantado, réclama le pas sur la comtesse de Rieux et sur mademoiselle de Montpensier, suivantes de la reine. Celles-ci auraient empêché toute discussion en prenant la dame castillane dans leur carrosse; mais la hautaine comtesse refusa cette proposition, et ses serviteurs en vinrent aux mains avec ceux des dames françaises, comme ils essayaient de faire place à leur maîtresse un peu plus près de la reine. Isabelle, malgré tout son désir d'arranger la chose, eut l'esprit de se décider en faveur de ses suivantes, et l'ambitieuse dame fut obligée de céder, de mauvaise grâce, au sang royal de France. Il était plus facile de mettre fin à une dispute entre des États rivaux qu'entre des beautés de cour jalouses, comme Isabelle ou plutôt son mari l'éprouvèrent par la suite. L'affaire est racontée par Lansac, *Négociations relatives au règne de François II*, p. 171.

chacune, somme considérable pour l'époque. Comme son homonyme et contemporaine, Élisabeth d'Angleterre, elle portait rarement deux fois le même costume; mais elle abandonnait sa toilette à ses suivantes [1], différant en cela de la reine d'Angleterre, qui la conservait si précieusement qu'à sa mort sa garde-robe présentait une collection complète de toutes les modes suivies sous son règne. Brantôme qui, en sa qualité de Français et comme un homme qui a souvent vu la reine à la cour de Castille, peut passer pour un juge compétent, s'étend avec ravissement sur l'élégance de sa toilette[1], sur le goût incomparable qui y présidait et sur la perfection de sa coiffure.

Un manuscrit du temps, œuvre d'un témoin oculaire, donne sur sa manière de vivre quelques détails qui peuvent intéresser le lecteur. Parmi les personnes qui faisaient partie de la maison de la reine, l'écrivain mentionne son confesseur, son aumônier et quatre médecins. Il paraît que l'art médical a été toujours tenu en haute estime en Espagne, bien que, à considérer le caractère charlatanesque de ceux qui le professaient, il n'y eût nulle part moins de droit que dans ce pays. Au dîner, la reine était habituellement assistée d'une trentaine de ses dames; deux d'entre elles, chose qui peut nous sembler assez singulière, remplissaient l'office d'écuyers tranchants; une troisième servait d'échanson et restait debout près de la chaise de sa majesté. Les autres se tenaient dans l'appartement, causant avec leurs amants,

[1] « Elle ne porta jamais une robe deux fois, et puis la donnoit à ses femmes et ses filles : et Dieu sçait quelles robbes, si riches et si superbes, que la moindre estoit de trois ou quatre cens escus; car le Roy son mary l'entretenoit fort superbement de ces choses là. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. V, p. 140.

qui, suivant un usage inconnu à la cour de France, avaient la tête couverte pendant le repas. « Ils étaient là, » disaient-ils, « pour servir non la reine, mais leurs dames. » Son dîner solitaire terminé, la reine se retirait avec sa suite dans appartements, où elle cherchait dans la musique et dans les distractions que peuvent donner les bouffons de cour, les passe-temps de la soirée[1].

Tel est le portrait que ses contemporains nous ont laissé d'Élisabeth de France; voilà ce qu'ils rapportent de sa popularité et du faste déployé dans l'entretien de sa maison. Brantôme pouvait bien s'écrier tristement : « Hélas! de quoi a servi tout cela? » Peu d'années devaient s'écouler rapidement, et cette enfant gâtée de la fortune, les délices du monarque, l'ornement et l'orgueil de la cour, allait échanger les pompes et les gloires de sa royale condition contre les sombres retraites de l'Escurial.

De Tolède, la cour se rendit à Valladolid qui fut pendant longtemps la résidence favorite des princes de Castille, sans être reconnue comme capitale du royaume. En effet, il n'y avait pas une ville qui, depuis le temps des Visigoths, pût réellement prétendre à cette prééminence. Cet honneur était réservé à Madrid, devenu le séjour fixe de la cour sous Philippe, qui réalisa ainsi les désirs de Charles-Quint.

L'empereur était demeuré longtemps dans cette ville, que son climat, chose étrange à dire, semble lui avoir principalement recommandée. Située au milieu d'une vaste plaine, élevée de deux mille quatre cents pieds au dessus du niveau de la mer, Madrid plaisait à Charles par son air

[1] Ce MS., qui est en italien, se trouve à la bibliothèque royale de Paris. Voy. les extraits qu'en donne Raumer, XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, vol. I, p. 104 et seq.

vif et raréfié, qu'il trouvait favorable à sa santé et qui le préservait, en particulier, des accès de fièvre dont il souffrait par suite de sa complexion, autant que de la goutte. Il trouva dans l'ancien *alcazar* des Maures une résidence magnifique, qu'il rendit commode par divers changemeuts. Philippe compléta ces améliorations; il fit construire de nouveaux appartements, agrandir et embellir les anciens. Les plafonds furent dorés et richement sculptés; les murs disparurent sous des tapisseries; les salons et les galeries furent ornés de sculptures et de peintures, dues à un grand nombre d'artistes nationaux, premiers élèves d'une école qui devait rivaliser un jour avec celle des grands maîtres italiens. Une vaste plaine s'étendit autour du palais, et un parc fut tracé, qui se couvrit avec le temps d'une quantité de grands arbres et se remplit abondamment de gibier. L'*alcazar*, ainsi embelli, devint une habitation convenable pour le souverain de l'Espagne. En effet, si nous nous en rapportons à l'orgueilleuse affirmation d'un contemporain, « il était reconnu par les étrangers comme la plus magnifique demeure qu'aucun roi possédât dans toute la chrétienté [1]. » Il resta le séjour des princes d'Espagne jusqu'à ce que, en 1734, sous le règne de Philippe V, le bâtiment fut détruit par un incendie qui dura près d'une semaine. Mais, comme le phénix, il renaquit de ses cendres; un palais nouveau s'éleva sur l'emplacement de l'ancien, dans

[1] « Don Felipe Segundo nuestro senor, el cual con muy suntuosas, y exquisitas fábricas dignas de tan grande Principe, de nuevo le ilustra, de manera que es, consideradas todas sus calidades, la mas rara casa que ningun Principe tiene en el mundo, á dicho de los estrangeros. » — Juan Lopez, ap. Quintana, *Antigüedad, Nobleza y Grandeza de la Villa y Corte de Madrid*, p. 331.

de plus grandes dimensions encore, et présentant, sous le rapport des matériaux comme de l'exécution, un des plus beaux monuments de l'architecture du XVIIIe siècle [1].

Après avoir pris tous ses arrangements, Philippe établit sa résidence à Madrid, en 1563. La ville renfermait alors environ douze mille habitants. Grâce à la présence de la cour, la population s'élevait, à la fin de son long règne, à trois cent mille âmes [2], nombre qui n'a probablement pas été dépassé depuis. Les embellissements de la ville suivirent les progrès de la population. Toutes les constructions furent faites en vue d'une longue durée. Au lieu de ces frêles maisons, propres à une habitation temporaire, les rues furent bordées de grands et solides édifices; d'immenses travaux publics furent exécutés sous le patronage du roi; Madrid vit s'élever des ponts, des aqueducs, des hôpitaux, le musée, l'arsenal, fastueuses constructions qui provoquent aujourd'hui encore notre admiration, non moins par la perfection de leur plan que par la richesse de leurs collections et le goût éclairé qu'ils révèlent dans la génération de cette époque.

Dans l'opinion de ses habitants, et l'on peut dire de la nation entière, Madrid surpassait toutes les villes, non seulement du pays, mais de la chrétienté. « Il n'y a pas deux

[1] Quintana, *Antiguëdad de Madrid,* ubi supra. — Sylva, *Poblacion de Espana*, Madrid, 1675, cap. IV. — Estrada, *Poblacion de Espana*, Madrid, 1748, tom. I, p. 123.

[2] Nous citons textuellement un ouvrage devenu aujourd'hui très rare : « De dos mil y quinientas y veinte casas que tenia Madrid quando su Magestad traxo desde Toledo á ella la Corte, en las quales quando mucho avria de doce mil a catorce mil personas, ... avia el ano de mil y quinientos y noventa y ocho, repartidas en trece Parroquias doce mil casas, y en ellas trescientas mil personas y mas. » — Quintana, *Antiguē-dad de Madrid*, p. 331.

Madrid, » dit le proverbe espagnol [1]. « Quand on parle de Madrid, le monde écoute en silence [2] ! » Les vieux écrivains castillans chantent sur le même ton la gloire de leur capitale, ville nourricière de l'esprit, du génie, de la galanterie, et s'étendent sur la température d'un pays, également favorable à la beauté des femmes et au courage des hommes [3].

Cependant, malgré cet orgueilleux panégyrique, l'étranger est disposé à considérer les choses sous un tout autre jour que celui sous lequel les voit l'œil patriotique de l'Espagnol. Le voyageur n'est guère tenté d'admirer la situation de Madrid, qui laisse cette ville exposée à l'âpre vent des montagnes fécond en maladies; il ne vante pas cet air subtil, où, pour citer un proverbe national, une chandelle s'éteint difficilement, mais qui consume la vie de l'homme [4]. Il lui semble que cette capitale, isolée au milieu d'un triste désert, si elle conserve des relations avec les autres provinces, n'est rattachée à elles par aucun lien sympathique [5]. Au lieu d'un large fleuve qui lui ouvre un commerce avec les parties éloignées

[1] « No hay sino un Madrid. »

[2] « Donde Madrid está, calle el mundo. »

[3] « No ce conoce cielo mas benevolo, mas apacible clima, influxo mas favorable, con que sobresalen hermosos rostros, disposiciones gallardas, lucidos ingenios, coraçones valientes, y generosos animos. » — Sylva, *Poblacion de Espana*, cap. IV.

[4] « El aire de Madrid es tan sotil
Que mata a un hombre, y no apaga a un candil. »

[5] Lucio Marineo décrit tout autrement les environs de Madrid, au temps de Ferdinand et d'Isabelle. Cette description d'un contemporain présente, avec ce qui existe à présent, un contraste si frappant, qu'elle mérite d'être rappelée. « Corren por ella los ayres muy delgados : por los quales siepre bive la gete muy sana. Tiene mas este lugar grades terminos y campos muy fertiles : los quales llama lomos de Madrid. Por que cojen en ellos mucho pan y vino, y otras cosas necessarias y matenimientos muy sanos. » — *Cosas memorables de Espana*, fol. 13.

du globe, il remarque qu'elle est baignée par un ruisseau, « le fameux Manzanares, » dont le lit est à sec en été. Le voyageur peut se demander si le chimérique avantage, tant vanté, d'être le centre de l'Espagne, suffit pour compenser les inconvénients multiples de la situation de Madrid, et il est près de penser qu'ils sont dans le vrai, ceux qui trouvent dans cette situation une des nombreuses causes auxquelles est dû le déclin de la prospérité du pays [1].

Une expérience complète de ces inconvénients amena Charles III à la pensée de faire de Séville la capitale de l'Espagne. Mais il était trop tard; Madrid avait été trop longtemps pour la fierté castillane « la seule cour qu'il y eût au monde [2], » le centre où tout se rapportait, talent, modes et richesses du globe entier. Trop d'associations patriotiques s'étaient formées autour de cette ville, pour qu'il fût permis de la déserter, et, en dépit de ces désavantages locaux, la capitale de Philippe II resta et restera probablement toujours celle de la monarchie espagnole.

[1] C'est du moins l'opinion de Ford. — Voy. son *Guide en Espagne*, p. 720 et suiv. — Ses remarques fines et caustiques sur le climat de Madrid désenchanteront le voyageur qui ne connaîtrait cette capitale que par le témoignage des habitants du pays.

[2] « Solo Madrid es corte. »

Ford, qui n'épargne pas la vanité des Madrilènes, a réuni d'une manière assez piquante ces différents proverbes.

CHAPITRE V.

MÉCONTENTEMENT DANS LES PAYS-BAS.

(1560.)

La Réforme. — Ses progrès dans les Pays-Bas. — Mécontentement général. — Guillaume d'Orange.

Le milieu du XVIe siècle est remarquable par une de ces crises, qui se sont présentées, à de longs intervalles, dans l'histoire de l'Europe, depuis que le cours des événements a commencé d'exercer une influence permanente sur les destinées des nations. Il y avait quarante ans à peine que Luther avait porté un défi au Vatican, en brûlant la bulle du pape sur la place publique de Wittemberg. Depuis ce temps, ses doctrines avaient été reçues en Danemark et en Suède. En Angleterre, après des alternatives qui remplissent l'histoire de trois règnes, le protestantisme, sous la forme particulière qu'il conserve encore, était devenu religion d'État. La croix de feu avait brillé sur les montagnes et dans les vallées de l'Écosse, et des milliers de personnes étaient accourues pour recueillir de la bouche de Knox la parole de vie. Les doctrines de Luther s'étaient répandues dans le nord de l'Allemagne, et la liberté des cultes avait été enfin garantie, dans ce pays, par le traité de Passau. Les Pays-Bas étaient « la

terre disputée, » où les différentes sectes de réformés, les luthériens, les calvinistes, les anglicans luttaient, pour la prééminence, avec l'Église établie. Quelques cantons suisses embrassèrent le calvinisme, dont l'apôtre avait fixé à Genève son quartier général. Ses doctrines se propagaient en France, et cette nation divisée se préparait à cette guerre, la pire de toutes, où le frère lève le bras contre son frère. Le cri de réforme avait même passé les Alpes, il s'était fait entendre sous les murs du Vatican. Il avait franchi les Pyrénées; le roi de Navarre s'était déclaré protestant, et l'esprit de la réformation avait secrètement pénétré en Espagne, où il avait pris possession, comme nous l'avons vu, des provinces du centre et du midi.

Un contemporain de cette époque, en observant la marche progressive de la nouvelle religion, malgré tous les obstacles placés sur sa route, en la voyant réunir sous sa bannière les États et les nations, autrefois les plus fidèles et les plus fermes vassaux de Rome, n'aurait guère douté qu'avant la fin du siècle la Réforme n'eût étendu sa domination sur la chrétienté tout entière. Heureusement pour le catholicisme, le plus redoutable empire en Europe était aux mains d'un prince complétement dévoué aux intérêts de l'Église. Philippe II comprit l'importance de sa situation. Sa vie entière prouve qu'il se reconnaissait la mission spéciale de restaurer, à l'aide de sa grande puissance, la fortune chancelante du catholicisme, et d'arrêter le cours du torrent qui menaçait d'emporter l'édifice de la foi primitive.

Nous avons vu la manière dont il comprima les efforts des protestants d'Espagne. C'était le premier coup porté vigoureusement à la réformation. Il ne faut pas s'en exagérer les conséquences, ni les résultats immédiats, qui auraient

été peu de chose sans les réformes ultérieures et l'activité nouvelle de l'Église de Rome elle-même. Mais on ne peut apprécier l'effet moral de pareilles rigueurs sur des esprits abattus par une longue série de revers. Un des écrivains catholiques les plus éminents fait remarquer que « la puissance et l'habileté de Philippe ont servi de contre-poids au protestantisme et l'ont empêché de se rendre maître de l'Europe [1]. » Le coup était porté; la réformation ne devait plus guère faire de conquêtes au delà des limites où elle était renfermée en ce moment.

Il n'était pas permis de supposer que Philippe, après avoir extirpé l'hérésie d'une partie de ses États, la souffrît dans une autre partie, surtout aussi importante que les Flandres. Cependant un peu de réflexion l'aurait convaincu de la difficulté d'appliquer, avec un égal succès, le même système de mesures à deux pays, placés dans des conditions aussi différentes que l'Espagne et les Pays-Bas. On peut dire que la foi romaine était entrée dans la vie de l'Espagnol; non seulement il l'aimait comme forme religieuse, mais il se faisait un point d'honneur de la défendre; elle appartenait à l'histoire nationale. Pendant huit siècles, l'Espagnol avait livré à l'intérieur les combats de l'Église; il avait conquis par les armes sur l'infidèle presque chaque pouce du terrain qu'il occupait. Ses guerres, nous avons eu plus d'une occasion d'en faire la remarque, étaient toutes des guerres de religion. L'Espagnol portait le même esprit au delà des mers; là encore il combattait l'infidèle. Sa vie était une longue croisade. Comment ce champion de l'Église eût-il pu l'abandonner dans cette extrémité?

[1] Balmès, *le protestantisme et le catholicisme comparés*, p. 215.

S'aidant de cette prédisposition, il était facile à Philippe de forcer à l'obéissance une nation naturellement très fidèle à ses princes et d'ailleurs habituée, depuis la fatale guerre des *Comunidades*, à une soumission presque égale à celle des peuples orientaux. Retranchée derrière le rempart des Pyrénées, l'Espagne se ressentit peu de la forte secousse qui bouleversait la France et les autres États européens; et les germes de l'hérésie apportés par l'orage au delà des montagnes devaient, avant de prendre racine dans ce sol, s'anéantir sous les efforts de l'Inquisition toute-puissante.

Les Pays-Bas, au contraire, comme une vallée jetée entre les montagnes et où se réunissent toutes les eaux des alentours, servaient de réservoir commun aux différentes opinions qui agitaient les nations voisines. Au midi étaient les luthériens d'Allemagne, à l'ouest les huguenots de France; des communications étaient ouvertes, par l'Océan, avec l'Angleterre et les provinces de la Baltique. Le soldat établi sur le territoire des Pays-Bas, le marin qui visitait les côtes, le commerçant qui trafiquait dans les villes, apportaient avec eux les différentes formes de la nouvelle religion. Des livres, exportés de France et d'Allemagne, circulaient au milieu d'un peuple qui, nous l'avons vu, savait lire, en très grande partie.

Les nouvelles doctrines étaient discutées par des hommes habitués à penser et à agir par eux-mêmes. La liberté de penser s'étendit bientôt de la religion à la politique; c'était la tendance naturelle de la Réforme. Le même esprit de libre examen, qui s'attaquait aux fondements de l'unité de foi, allait bientôt miner ceux de l'unité de gouvernement, et l'on commençait à discuter hardiment les droits du souverain, ainsi que les devoirs des sujets.

Cet esprit d'indépendance était le produit des institutions du pays. Les provinces des Pays-Bas étaient, sauf le nom, de véritables républiques. Sous beaucoup de rapports, elles rappelaient les États libres de l'Italie au moyen âge. Elles avaient, comme nous l'avons vu, obtenu des petits princes qui les gouvernaient, des chartes qui leur assuraient un certain degré de liberté constitutionnelle. La province de Brabant surtout était fière de sa « *Joyeuse Entrée,* » qui lui garantissait des immunités et des priviléges, plus grands que ceux dont jouissait le reste du pays. Lorsque les provinces eurent passé, à la longue, sous le sceptre d'un seul souverain, celui-ci résidait hors du pays et confiait le gouvernement à un vice-roi. Depuis leur réunion à l'Espagne, elles avaient été presque constamment administrées par des femmes, qui n'avaient pas eu assez d'autorité pour faire fléchir le caractère indépendant des Flamands.

Cependant Charles-Quint, malgré sa partialité pour ses compatriotes, supportait difficilement leur audace, et il fit de vigoureux efforts pour la réprimer. Mais son zèle pour leur bien-être spirituel n'alla jamais jusqu'à léser leurs intérêts matériels; il ne voulait pas, en les châtiant, briser leur force, bien loin de les pousser à des extrémités. Quand la régente Marie de Hongrie, sa sœur, lui fit savoir que ses lois pesaient trop lourdement sur le peuple pour être endurées, il prit soin d'en adoucir la rigueur. Ses édits pour la défense de la religion étaient, sans doute, sanguinaires, mais la fréquence de leur renouvellement est une preuve qu'ils étaient imparfaitement exécutés. D'autres preuves encore sont la condition prospère du peuple, les progrès de l'industrie, dans ses différentes applications, et la grandeur des entreprises tentées pour développer les relations commer-

ciales et entretenir l'activité de la nation. A la fin du règne de Charles, ou plutôt au commencement de celui de Philippe, en 1560, fut achevé le grand canal d'Anvers à Bruxelles, construction qui prit trente années et coûta un million huit cent mille florins [1]. Un pareil ouvrage, exécuté à cette époque, non sous le patronage du roi, mais grâce à l'initiative de l'esprit public, témoigne d'une grande puissance, dirigée par une haute sagesse. Dans cet état de choses, il n'est pas surprenant que les Flamands, sentant leur force, eussent pris un ton de liberté et d'indépendance, désagréable à entendre pour un souverain. Cet esprit de liberté ou de licence, comme on l'appelait, avait, vers la fin du règne de l'empereur, grandi au point que la régente Marie, lors de l'abdication de son frère, résigna également son autorité; elle écrivait à Charles « qu'elle ne voulait plus, bien loin de le gouverner, vivre seulement au milieu d'un peuple, dont le caractère s'était modifié au point qu'il ne paraissait plus respecter ni Dieu ni les hommes [2]. »

Un philosophe, voyant l'état du pays à cette époque et le degré de civilisation auquel il était parvenu, eût été persuadé que le système de la tolérance religieuse était le mieux approprié au génie du peuple et à l'esprit de ses

[1] « Il y avoit bien 30 ans que ceux de Brusselles avoyent commencé, et avoyent percé des collines, des champs et chemins, desquels ils avoient achapté les fonds des proprietaires, on y avoit faict 40 grandes escluses . . . . . et cousta dix huits cent mille florins. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, tom. I, fol. 26.

[2] « Je vois une grande jeunesse en ces pays, avec les mœurs desquelz ne me sçaurois ny ne voudrois accommoder; la fidélité du monde et respect envers Dieu et son prince si corrompuz, ... que ne désirerois pas seullement de les pas gouverner, ... mais aussy me fasche de le veoir, congnoistre et de vivre. . . . . entre talles gens. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. IV, p. 476.

institutions. Mais Philippe n'était pas un philosophe, et la vertu de la tolérance n'était pas plus comprise dans ce temps par le calviniste que par le catholique. Il ne s'agit donc pas de savoir si le but que le roi se proposait était le meilleur, — c'est une question généralement résolue, — mais s'il prit les meilleurs moyens pour atteindre ce but. C'est là le point de vue auquel il faut se placer pour juger la conduite de Philippe.

Tout d'abord, il paraît que celui-ci commit une faute capitale, quand il confia, en grande partie, le gouvernement à un étranger, à Granvelle. Le pays était rempli de nobles, parmi lesquels il y en avait quelques-uns de la plus haute naissance, dont les ancêtres avaient brillé du plus grand éclat dans l'histoire nationale, et qui eux-mêmes s'étaient, en servant le pays, rendus chers à leurs concitoyens. Philippe avait de grandes obligations à plusieurs, pour l'aide qu'ils lui avaient donnée dans la dernière guerre, à Gravelines, à Saint-Quentin, et dans la négociation du traité qui mit fin aux hostilités avec la France. On ne pouvait guère supposer que ces fiers seigneurs, forts de la supériorité de leurs droits et habitués à se faire respectueusement obéir dans leur propre pays, se soumissent docilement à l'autorité d'un étranger, issu d'une famille obscure, et, comme son père, redevable de son élévation à la faveur royale.

Outre ces grands seigneurs, il y avait une nombreuse aristocratie de petits gentilshommes et de chevaliers, dont plusieurs avaient combattu sous les étendards de Charles, pendant ses longues guerres. Ils formaient ces formidables *bandes d'ordonnance*, dont la réputation a peut-être été plus grande que celle d'aucun autre corps de la cavalerie

impériale. Un auteur moderne a comparé la position de ces hommes, alors licenciés et battant le pays, dans leurs habits militaires tout débraillés, à celle des soldats si souvent victorieux de Napoléon, au temps de la restauration des Bourbons [1]. Pour comble de malheur, plusieurs de ces soldats et même des membres de la plus haute noblesse, étaient embarrassés de dettes contractées pendant leurs campagnes, ou s'étaient ruinés à soutenir ambitieusement un train de maison, qui pût rivaliser avec l'ostentation de l'Espagnol. « Les seigneurs flamands, » dit un écrivain du temps, « étaient pour la plupart criblés de dettes et gênés de payer des intérêts exorbitants; ils dépensaient deux fois leur fortune en palais, meubles, gardes, riches livrées, banquets, passe-temps de toute espèce, enfin en toutes sortes de choses de luxe et de superfluités imaginables. Ainsi le mécontentement devint général dans le pays, et un changement était attendu avec anxiété [2]. »

Une autre cause de mécontentement, qui existait pour toutes les classes de la population, était l'aversion qu'inspiraient les Espagnols. Contenu avec peine, sous le règne même de Charles qui montrait une préférence si marquée pour ses sujets flamands, ce sentiment populaire se fit jour avec

[1] Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1842, tom. I, p. 71.

[2] « Es menester ver como la nobleza se ha desde mucho tiempo desmandada y empenada por usura y gastos superfluos, gastando casi mas que doble de lo que tenian en edificios, muebles, festines, danzas, mascaradas, fuegos de dados, naipes, vestidos, libreas, seguimiento de criados y generalmente en todas suertes de deleytes, luxuria, y superfluidad, lo que se avia comenzado antes de la yda de su magestad á Espana. Y desde entonces uvo un descontento casi general en el pais y esperanza de esta gente asi alborotada de veer en poco tiempo una mudanza. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

force sous un roi qui réservait toutes ses sympathies pour des étrangers. Sans aucun doute, on peut l'expliquer en partie par le caractère des deux nations, entre lesquelles il est difficile de saisir un point de contact; mais on peut aussi le regarder comme provoqué, en grande partie, par les Espagnols eux-mêmes qui, souvent nobles et magnanimes chez eux, dans leurs actions, semblaient désireux de ne laisser voir à l'étranger que le mauvais côté de leur caractère. Froids et impénétrables, prenant un ton arrogant de supériorité sur toutes les autres nations, dans quelque pays que leur destinée les jetât, Angleterre, Italie ou Pays-Bas, alliés ou ennemis, nous trouvons les Espagnols de cette époque également détestés partout. Leur réunion avec le peuple des Pays-Bas sous un même sceptre amena un esprit de comparaison et de rivalité, d'où sortirent nécessairement mille causes d'irritation.

Les difficultés étaient encore considérablement accrues par la condition des pays voisins, où les esprits des habitants étaient en ce moment dans une extrême fermentation, suite de querelles religieuses. En un mot, l'air semblait partout chargé de cette électricité qui présage une tempête prochaine. Dans cet état critique des choses, il était clair que la politique la plus prudente et la plus réfléchie pouvait seule maintenir l'ordre dans les Pays-Bas, en affectant autant de bienveillance pour les sentiments du peuple que de respect pour ses institutions.

Après ce coup d'œil jeté sur la situation, au moment où la duchesse de Parme prit la régence du pays, à la fin de 1559, il est temps de continuer le récit des principaux événements qui conduisirent à la révolution.

Nous avons déjà vu que Philippe, en quittant le pays,

avait confié, de nom, l'administration à trois conseils, mais qu'en réalité le poids du gouvernement reposait sur le conseil d'État. Encore les seigneurs qui faisaient partie de celui-ci n'étaient-ils guère écoutés dans les affaires importantes, qui étaient réservées à une consulte composée, outre la régente, de Granvelle, du comte de Berlaymont et du savant juriste Viglius. Comme ces deux derniers étaient entièrement dévoués à Granvelle et que la régente avait reçu pour instructions de s'en rapporter au jugement de l'évêque d'Arras, on peut dire que celui-ci avait réellement en mains le gouvernement des Pays-Bas.

Par leur rang, par leur fortune, par leurs services, le comte d'Egmont et le prince d'Orange étaient à la tête de la noblesse flamande dans le conseil d'État, aussi bien que dans le pays. Nous nous sommes déjà occupé de d'Egmont, et le lecteur sait la part importante qu'il prit aux grandes victoires de Gravelines et de Saint-Quentin. Philippe devait aussi au prince d'Orange des conseils pour la conduite de la guerre, et une aide précieuse dans les négociations de la paix. Il convient, avant d'aller plus loin, d'entrer dans quelques détails sur cet homme célèbre, qui fut l'âme de la guerre des Pays-Bas.

Guillaume, prince d'Orange, était né à Dillenbourg, dans le duché allemand de Nassau, le 25 avril 1533. Il descendait d'une maison dont une des branches avait donné un empereur à l'Allemagne. Les ancêtres mêmes de Guillaume s'étaient distingués dans les emplois qu'ils avaient tenus, et par les services qu'ils avaient rendus dans ce pays et dans les Flandres. Il se vantait orgueilleusement d'avoir moins d'obligations à Philippe, que celui-ci n'en avait à lui-même, et de pouvoir faire suivre son nom, rien que pour la maison

de Nassau, de plus de titres que n'en possédait le roi d'Espagne[1].

A l'âge de onze ans, il entra, par la mort de son cousin René, en possession d'un grand domaine en Hollande et d'une propriété plus vaste encore dans le Brabant, où il prit le titre de seigneur de Breda. Il y ajouta le magnifique héritage de Châlons et de la principauté d'Orange, qui, situés au cœur de la France, pouvaient paraître rattachés à ses domaines par le seul lien d'une redevance quelque peu précaire.

Le père et la mère de Guillaume étaient luthériens, et il fut élevé dans leur foi. Mais Charles vit avec déplaisir la fausse direction ainsi donnée à un homme qui devait un jour occuper une position aussi distinguée parmi ses vassaux flamands. Avec le consentement de ses parents, l'enfant, dans sa douzième année, fut envoyé à Bruxelles pour être élevé dans la famille de la sœur de l'empereur, la régente Marie de Hongrie. Bien que leur consentement puisse s'expliquer, il paraît certain que le zèle des parents pour le bien spirituel de leur fils n'allait pas jusqu'à se mettre en travers de ses intérêts temporels. Dans la famille de la régente, le jeune homme fut élevé en catholique, tandis qu'il recevait une éducation appropriée, sous tous les rapports, à son rang[2]. Un détail intéressant, c'est que son précepteur était

[1] *Apologie* de Guillaume IX, prince d'Orange, contre la proscription de Philippe II, roi d'Espagne, présentée aux États Généraux des Pays-Bas, le 13 décembre 1580, ap. Dumont, *Corps diplomatique*, tom. V, p. 384.

[2] M. Groen Van Prinsterer s'est donné des peines pour expliquer la conduite des parents de Guillaume, par cette considération principalement, qu'ils avaient raison de penser qu'après tout il serait permis à leur fils de pratiquer le culte dans lequel il avait été élevé (p. 195). Mais, quelques concessions que Charles ait faites aux protestants pour des motifs poli-

un frère puîné de Granvelle, l'homme devant qui Guillaume devait prendre, par la suite, une attitude si hostile.

A quinze ans, le prince fut admis dans la maison de l'empereur et devint page de Charles-Quint. Celui-ci ne tarda pas à distinguer les qualités extraordinaires de cet adolescent, comme il le prouva en le chargeant, lorsqu'il fut plus âgé, de différentes missions importantes. Il se fit accompagner par le prince dans ses expéditions militaires, et montra une remarquable confiance dans ses capacités, en l'élevant, à l'âge de vingt-deux ans, au dessus de vieux officiers, et en lui remettant le commandement des forces impériales occupées au siége de Marienbourg. Les six mois où Guillaume tint le commandement, furent employés par les troupes à ce siége et à la construction d'une forteresse pour la défense des Flandres. Il y avait peu de place pour les logements militaires; les soldats manquaient de nourriture et d'argent. La conduite du jeune commandant, au milieu de ces embarras, justifia la sagesse de sa nomination. Charles l'employa par la suite dans plusieurs négociations diplomatiques, où il put mieux encore déployer son talent, qui paraît avoir été plus propre aux affaires civiles qu'aux exploits militaires.

L'estime de l'empereur pour le prince paraît avoir grandi avec le temps; il en donna publiquement la preuve, à la dernière heure de son règne, quand il vint, appuyé sur l'épaule de Guillaume, lors de son abdication, faire ses adieux aux États des Pays-Bas. Il en donna encore un autre témoignage, en le choisissant pour remplir la mis-

tiques, ceux qui ont étudié le caractère de l'empereur ne croiront pas qu'il eût jamais permis qu'une personne de sa maison, dont il était le gardien, fût élevée dans la foi des hérétiques.

sion honorable d'apporter la couronne impériale à Ferdinand.

Quand il abdiqua, Charles recommanda vivement Guillaume à son successeur. Philippe profita de ses services au commencement de son règne, quand le prince d'Orange, qui l'avait suivi dans la guerre contre la France, fut nommé l'un des quatre plénipotentiaires chargés de négocier le traité de Cateau-Cambrésis, pour l'exécution duquel il resta comme otage en France.

A la cour de Henri II, le prince, on s'en souviendra, reçut connaissance de la conspiration secrète des rois de France et d'Espagne contre les protestants établis dans leurs États. Il résolut, dès ce moment, d'employer toute son énergie à chasser des Pays-Bas la « vermine espagnole. » Il n'en faut pas conclure pourtant que Guillaume, à cette époque déjà, méditât le projet de secouer entièrement la domination étrangère; il n'avait encore en vue que de délivrer le pays de l'odieuse présence des troupes castillanes, et de placer l'administration dans les mains de ceux à qui elle appartenait de droit. Cependant ceux qui impriment le mouvement à une révolution ne sont pas toujours maîtres de l'arrêter; s'ils réussissent à la susciter, elle les entraînera probablement au delà des limites qu'ils lui ont assignées, jusqu'au jour où, enhardis par le succès, ils tendent à un but bien plus élevé que celui qu'ils s'étaient d'abord proposé. Il en fut, sans doute, ainsi de Guillaume d'Orange.

Malgré la recommandation de l'empereur, le prince d'Orange ne fut pas l'homme que Philippe prit pour son confident. Il n'était pas non plus possible à Guillaume d'éprouver pour le roi les sentiments qu'il avait portés à l'empereur. Le prince avait à Charles des obligations mani-

festes pour l'instruction de ses premières années; il ne sentait pas son orgueil national blessé d'avoir pour souverain un Espagnol, parce que Charles, qui n'était pas Castillan de naissance, l'était bien moins encore de cœur. C'était tout l'opposé chez Philippe, en qui le prince ne voyait que le représentant d'une race abhorrée. La prudente réserve qui faisait remarquer le caractère de chacun de ces hommes empêchait, sans doute, leurs sentiments de se manifester au dehors; mais nous pouvons facilement juger par leurs actes de l'aversion instinctive qu'ils avaient l'un pour l'autre.

A dix-huit ans, Guillaume épousa Anne d'Egmont, fille du comte de Buren. Ce mariage fut heureux, si l'on peut s'en rapporter au ton amoureux de la correspondance des deux époux. Malheureusement, peu d'années après, cette union fut rompue par la mort de la comtesse. Le prince n'était pas veuf depuis longtemps, qu'il demanda la main de la fille de la duchesse de Lorraine. La perspective de cette alliance fut très désagréable à Philippe, qui ne se souciait pas de voir son vassal flamand allié à la famille d'un grand feudataire de France. Ayant vu ses offres repoussées de ce côté, Guillaume s'adressa à Anne de Saxe, héritière que ses vastes propriétés rendaient l'un des plus brillants partis de l'Allemagne. On remarque que l'affection et les intérêts de Guillaume s'accordaient assez bien en cette circonstance.

Le cours de ces amours ne devait pas être exempt d'orages. Anne était la fille de Maurice, le grand champion du luthéranisme, l'implacable ennemi de Charles-Quint. Orpheline de bonne heure, elle avait été élevée près de son oncle, l'électeur de Saxe, dans les principes les plus sévères de la foi luthérienne. Cette alliance était de toute manière

désagréable à Philippe, dont Guillaume voulut par déférence solliciter l'approbation, bien qu'il prétendît n'être pas lié par elle [1]. La correspondance échangée sur ce sujet et à laquelle la régente et Granvelle prirent une part active, tient plus de place dans les collections du temps, que des négociations plus importantes. Le prince essaya de faire taire les scrupules du roi, en déclarant qu'il était trop bon catholique pour épouser une femme qui n'aurait pas les mêmes convictions que lui; il avait reçu de l'électeur l'assurance que sa femme, à cet égard, se conformerait entièrement à ses désirs. Maurice avait sur ce mariage autant de scrupules que Philippe, mais pour des motifs tout opposés; et, après l'assurance donnée au roi par le prince, on est surpris de voir qu'un arrangement dut avoir lieu avec l'électeur, arrangement d'après lequel Anne professerait librement sa religion [2]. Cette dissimulation donne une mauvaise idée du caractère de Guillaume, qu'elle ne contredit pas tout à fait cependant, à en juger par la suite de la vie du prince. Machiavel est l'auteur qu'il avait, dit-on, le plus souvent en mains [3], et l'on s'imagine quelquefois reconnaître l'empreinte de l'homme d'État italien sur la politique suivie par Guillaume d'Orange.

Le mariage fut célébré en grande pompe à Leipzig, le 25 août 1561. Le roi de Danemark, plusieurs électeurs, un grand nombre de princes et de seigneurs de l'Allemagne et

[1] Voy. en particulier la lettre de Marguerite au roi, en date du 13 mars 1560, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 260 et seq.

[2] M. Groen Van Prinsterer a réuni avec zèle la correspondance échangée entre ces différents personnages; c'est assurément un chapitre édifiant ajouté à l'histoire des mariages diplomatiques. — Voy. *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 202.

[3] *Mémoires de Granvelle*, tom. I, p. 251.

des Pays-Bas y assistaient. L'assemblée entière, présente en cette occasion, est portée à près de six mille personnes [1]. Le roi d'Espagne complimenta la mariée, en lui envoyant un joyau d'une valeur de trois mille ducats [2]. Ce fut cependant, comme Granvelle l'avait prédit, une union mal assortie. Après environ treize années de mariage, le prince, fatigué de la vie irrégulière de sa femme, se sépara d'elle et la renvoya en Allemagne.

Pendant son séjour à Bruxelles, Guillaume adopta facilement le genre de vie de la noblesse flamande; il aimait passionnément la chasse, surtout la chasse au faucon; il était homme de société et de plaisir, à la mode du pays [3], et d'une galanterie qui dura longtemps assez, dit-on, pour servir d'excuse aux dérèglements de sa femme. Il occupait l'ancien palais de sa famille à Bruxelles; il y était entouré de seigneurs, de chevaliers et d'une suite nombreuse de serviteurs [4]. Il vivait fastueusement, faisait montre d'une magnificence pleine de prodigalité dans ses amusements, et peu de voyageurs, gens du pays ou étrangers, ayant un titre

[1] Raumer, *Hist. Tasch.*, p. 109, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 115.

[2] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 284.

[3] On peut se faire une idée du magnifique train de maison de Guillaume par ce fait qu'en y introduisant des économies, on renvoya vingt-huit maîtres d'hôtel. (Van der Haer, *De Initiis Tumult.*, p. 182, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 200.) Le même contemporain nous dit qu'il y avait peu de princes en Allemagne qui n'eussent un cuisinier au moins, ayant servi comme apprenti dans les cuisines de Guillaume, la meilleure école de ce temps pour la noble science de la gastronomie.

[4] « Audivi rem domesticam sic splendide habuisse ut ad ordinarium domus ministerium haberet 24 Nobiles, pueros vero Nobiles (Pagios nominamus) 18. » — *Ibid.*, ubi supra.

quelconque à son hospitalité, se la voyaient refuser [1]. Avec un pareil genre de vie, sa fortune fut bientôt grevée de lourdes dettes, montant, si l'on peut admettre le témoignage de Granvelle, à neuf cent mille florins [2]. Au rapport de Guillaume lui-même, un an plus tard, ses dettes s'étaient réduites jusqu'à une somme très modérée [3].

Malgré ces ruineuses habitudes et cet amour du plaisir, malgré les manières les plus affables, Guillaume n'avait pas le caractère franc et ouvert qui les accompagne souvent. Ses contemporains l'appelaient « Guillaume le Taciturne. » Peut-être cette qualification indiquait-elle moins sa taciturnité réelle, que cette impénétrable réserve qui renfermait ses secrets au fond de son cœur. Personne ne savait mieux cacher son avis, même à ceux qui marchaient d'accord avec lui. Mais, s'il masquait ses projets, nul n'avait plus de sagacité pour pénétrer ceux des autres. Il tenait une correspondance étendue avec les pays étrangers et employait tous les moyens pour recueillir des informations. Ainsi, pouvant duper les autres, il était très rare qu'il fût lui-même leur dupe. Quoique sobre de paroles dans les circonstances ordinaires, quand il parlait, c'était avec effet; son éloquence

[1] « Rei domesticæ splendor, famulorumque et asseclarum multitudo magnis Principibus par. Nec ulla toto Belgio sedes hospitalior, ad quam frequentiùs peregrini Proceres Legatique diverterent, exciperenturque magnificentiùs, quàm Orangii domus. » — Strada, *De Bello Belgico*, p. 99.

[2] « Le prince d'Orange, qui tient un grand état de maison, et mène à sa suite des comtes, des barons et beaucoup d'autres gentilshommes d'Allemagne, doit, pour le moins, 900,000 fl. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 239.

[3] En janvier 1564, nous le voyons écrire à son frère : « Puis qu'il ne reste que à xv cens florins par an, que serons bien tost délivré des debtes. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 196.

était des plus persuasives [1], et, comme il était affable envers ses inférieurs et qu'il ménageait avec soin leurs sentiments, il s'acquit un immense ascendant sur ses compatriotes [2]. Le prince d'Orange était doué, il faut le reconnaître, de plusieurs des qualités rares, qui font le héros d'une révolution.

La conduite tenue par Guillaume, relativement à la religion de sa femme, peut faire mettre en doute s'il était, au fond du cœur, catholique ou protestant, ou encore s'il n'était pas également indifférent à ces deux formes religieuses. Cette dernière opinion aurait, pour se soutenir, la remarque qu'on lui attribua « qu'il ne voudrait pas voir sa femme se chagriner par une lecture aussi triste que celle des Saintes-Écritures, mais s'amuser plutôt avec Amadis de Gaule et d'autres ouvrages plaisants de l'espèce [3]. » « Le prince d'Orange, » dit un écrivain du temps, « a passé pour catholique parmi les catholiques, pour luthérien parmi les luthériens. S'il le pouvait, il aurait eu une religion composée des deux. En réalité, il a regardé la religion catholique, du même œil que les rites introduits par Numa, c'est-à-dire

[1] « Il estoit d'une éloquence admirable, avec laquelle il mettoit en évidence les conceptions sublimes de son esprit, et faisoit plier les aultres seigneurs de la court, ainsy que bon luy sembloit. » — Gachard (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, préface, p. 3), qui cite un manuscrit du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque d'Arras, intitulé : *Commencement de l'histoire des Troubles des Pays-Bas, advenuz soubz le gouvernement de Madame la duchesse de Parme.*

[2] « Sy estoit singulièrement aimé et bien vollu de la commune, pour une gracieuse façon de faire qu'il avoit de saluer, caresser et arraisonner privément et familièrement tout le monde. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Il ne l'occuperoit point de ces choses mélancoliques, mais il lui feroit lire, au lieu des Saintes-Ecritures, Amadis de Gaule et d'autres livres amusants du même genre. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 203 *.

comme une espèce d'invention politique [1]. » Granvelle, dans une lettre à Philippe, parle longuement dans le même sens [2]. Ces portraits ont été faits par des mains ennemies. Ceux qui ont vu le caractère de Guillaume sous un autre jour, tout en admettant qu'il n'eut pas au commencement des opinions bien arrêtées en matière de foi, soutiennent qu'avec le temps il s'attacha sincèrement aux doctrines qu'il défendit avec l'épée. Cela ne paraît que naturel. Mais le lecteur aura l'occasion de porter lui-même un jugement, lorsqu'il aura suivi le grand homme à travers les péripéties de son orageuse existence.

Il serait étrange, en vérité, que le chef d'une révolution religieuse aurait lui-même été sans convictions religieuses. Un fait est certain, c'est qu'il possédait un esprit de tolérance d'autant plus honorable, qu'à cette époque il était bien rare. Il condamnait les calvinistes pour leur turbulence et leur esprit séditieux, les catholiques pour leur fanatique attachement à un dogme. Il réprouvait tout à fait la persécution en matière de foi, parce qu'il regardait la liberté de se prononcer à cet égard, comme un droit inaliénable de l'homme [3]. Cette conclusion à laquelle l'humanité

[1] « Il estoit du nombre de ceulx qui pensent que la religion chrestienne soit une invention politique, pour contenir le peuple en office par voie de Dieu, non plus ni moins que les cérémonies, divinations et superstitions que Numa Pompilius introduisit à Rome. » — *Commencement de l'hist. des Troubles*, MS., ap. Gachard, *Corr. de Guillaume*, tom. II, préface, p. 5.

[2] « Tantôt Catholique, tantôt Calviniste ou Luthérien, selon les différentes occasions, et selon ses divers desseins. » — *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 54.

[3] « Estimant, ainsy que faisoient lors beaucoup de catholiques, que c'estoit chose cruelle de faire mourir ung homme, pour seulement avoir soustenu une opinion, jasoit qu'elle fût erronée. » — MS. cité par Gachard, *Corr. de Guillaume*, tom. II, préface, p. 4.

n'est arrivée, si elle y est même arrivée, que par le travail de trois siècles, et après une somme incalculable de souffrances, cette conclusion, il faut le reconnaître, fait grand honneur au caractère de Guillaume.

CHAPITRE VI.

OPPOSITION FAITE AU GOUVERNEMENT.

(1559-1562.)

Sujets de plaintes. — Les troupes espagnoles. — Les nouveaux évêchés. — Influence de Granvelle. — Opposition de la noblesse — Impopularité de Granvelle.

Les premières difficultés qui suivirent le départ de Philippe furent suscitées par la prolongation du séjour des troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Philippe, on ne l'a pas oublié, avait donné sa parole que ces troupes quitteraient le pays, avant quatre mois au plus tard. Ces quatre mois étaient passés depuis longtemps, et l'on ne voyait guère que des préparatifs fussent faits pour le départ des soldats. Le peuple se montrait chaque jour plus indigné de l'humiliation que lui faisait éprouver la présence de ces Espagnols détestés. On était en pleine paix : on n'avait pas à craindre une invasion étrangère, ni à réprimer une insurrection à l'intérieur. C'était donc par méfiance de ses sujets flamands et dans le but de les intimider, que le roi conservait ces mercenaires, en nombre suffisant pour exécuter ses actes arbitraires. L'esprit public s'éveilla à cette idée, et les libres

habitants des provinces réclamèrent avec hardiesse le retrait des Espagnols.

Granvelle lui-même, qui eût volontiers plu à son maître en gardant dans le pays une force sur laquelle il eût pu compter, tint ce projet pour impraticable. « Il faut que les troupes soient rappelées, » écrivit-il, « et tout de suite, ou il s'en suivra une insurrection [1]. Tant qu'elles resteront, les États ne consentiront pas, » ajoutait-il, « à fournir les subsides nécessaires. » Le prince d'Orange et le comte d'Egmont résignèrent les commandements qui leur avaient été confiés par le roi; ils n'osaient pas les garder plus longtemps, disait le ministre, de peur de se rendre impopulaires [2].

Les soldats, par leur mauvaise conduite, avaient augmenté de beaucoup les difficultés. Tirés de la masse et souvent de la lie du peuple, la vie des camps ne les avait pas moralisés. Stricts observateurs de la discipline en temps de service actif, ils se relâchaient singulièrement dans leur état présent d'inaction. Ils avaient pleine faculté, comme plein loisir d'assouvir leurs détestables passions, aux dépens des malheureuses provinces où ils étaient établis.

Cependant Philippe n'était pas pressé de répondre aux lettres importunes de la régente et du ministre; quand enfin il répondit, ce fut d'une manière évasive; il se plaignait du manque d'argent et annonçait l'intention de rappeler les

[1] « No se vee que puedan quedar aquí mas tiempo sin grandissimo peligro de que dende agora las cosas entrassen en alboroto. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 166.

[2] « Harto se declaran y el Príncipe d'Oranges y Monsr d'Egmont que aunque tuviessen la mayor voluntad del mundo para servir en esto á V. M. de tener cargo mas tiempo de los Espanoles, no lo osarian emprender si bolviessen, por no perderse y su crédito y reputacion con estos estados. » — *Ibid.*, p. 197.

troupes, aussitôt qu'il pourrait payer les arriérés qui leur étaient dus. Le trésor public était, sans doute, dans un mauvais état, surtout en Espagne [1]. Mais on ne pouvait croire que le crédit du roi fût tombé assez bas, pour qu'il fût impossible de payer les arriérés de trois à quatre mille soldats. La régente comprit la nécessité d'agir, avec ou sans instructions. Plusieurs membres du conseil répondirent pour le payement de la solde, et les troupes furent envoyées en Zélande, où elles devaient s'embarquer pour l'Espagne. Mais des vents contraires les retinrent deux mois à terre ou sur les bâtiments de transport; des querelles éclatèrent bientôt entre eux et les ouvriers qui travaillaient aux digues, et les habitants, tremblant de voir un ordre du roi contremander le départ des Espagnols, résolurent d'abandonner les digues, s'il en était ainsi, pour ensevelir le pays sous les eaux [2]. Heureusement on ne les poussa pas à cette extrémité. En janvier 1561, plus d'un an après la date fixée par Philippe, les Pays-Bas étaient délivrés de la présence des étrangers [3].

La conduite de Philippe, en cette circonstance, n'est pas

[1] On peut se faire une idée de ces embarras par une cédule, écrite de la main du roi, en septembre 1560. Il paraît d'après cette pièce que les sources ordinaires de revenus étaient déjà hypothéquées, et, considérant toutes les ressources, il y avait à craindre un déficit d'au moins neuf millions de ducats à la fin de l'année suivante. « Où sont les moyens de le couvrir, » s'écrie amèrement Philippe, « je n'en sais rien, à moins que l'argent ne tombe du ciel, car toutes les ressources ordinaires sont épuisées. » C'était pour le jeune roi un triste legs de l'ambition paternelle. — Ce document se trouve dans les *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 156-165.

[2] « Dizen todos los de aquella isla, que ántes se dexarán ahogar con ellos, que de poner, la mano mas adelante en el reparo tan necessario de los diques. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 200.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 192. — Strada, *De Bello Belgico*, p. 111.

très facile à expliquer. Quel qu'ait été d'abord son désir de conserver les troupes dans le pays, comme une police armée sur laquelle il pouvait compter pour faire exécuter ses ordres, il avait dû comprendre que ces troupes, destinées à réprimer des troubles, étaient plus propres à en faire éclater. Cependant il était dans le caractère de Philippe de ne pas quitter de sitôt la position qu'il avait prise, et, comme nous aurons plus d'une occasion de le remarquer, il y avait naturellement chez lui une espèce d'apathie, de paresse, qui le conduisait quelquefois à laisser les événements suivre leur cours, sans qu'il essayât de les diriger.

Cette difficulté ne fut pas plus tôt réglée qu'il s'en présenta une autre presque aussi sérieuse. Nous avons vu, plus haut, les dispositions prises pour ajouter treize nouveaux évêchés aux quatre déjà existant dans le pays. La mesure, bonne en elle-même et réclamée par la grande étendue du territoire, devait probablement, d'après l'état des choses dans ce temps, rencontrer de l'opposition, si elle n'amenait pas une grande irritation des esprits. Pour ce motif, l'affaire avait été tenue entièrement secrète. Ce fut en l'an 1561 seulement, que Philippe découvrit ses vues, dans une lettre à quelques-uns des principaux seigneurs du conseil d'État. Mais, longtemps avant cette époque, le plan avait été éventé et avait produit une sensation générale dans le pays.

Le peuple vit dans ce projet une tentative faite pour le soumettre à l'autorité ecclésiastique comme en Espagne. Les évêques, en vertu de leurs fonctions, possédaient certains pouvoirs inquisitoriaux, que les prescriptions des édits royaux avaient encore étendus. On savait bien l'attachement du roi à l'Inquisition, et il n'y avait probablement pas un enfant dans le pays, qui n'eût entendu parler de l'*auto-da-fé*

sanctionné par la présence de Philippe, à son retour dans ses États. On considérait les changements présents comme faisant partie d'une vaste combinaison, conçue pour introduire l'Inquisition d'Espagne dans les Pays-Bas [1]. Si erronée que fût cette opinion, il n'y a guère à douter qu'elle ne fût soutenue par ceux qui en connaissaient la fausseté.

La noblesse avait d'autres motifs d'être opposée à cette mesure. Les évêques devaient prendre dans la représentation nationale la place auparavant occupée par les abbés, qui devaient leur élection aux maisons religieuses dont ils étaient les chefs. Les nouveaux prélats, au contraire, recevaient leur nomination de la couronne, et les nobles s'alarmaient en voyant leur indépendance menacée par l'établissement d'une classe d'hommes, qui naturellement serviraient les intérêts du monarque. Le roi le comprenait parfaitement, ainsi qu'il paraît clairement par la lettre dans laquelle le ministre raille les abbés comme « gens propres seulement à gouverner des monastères, toujours prêts à contrarier le roi et aussi pervers que le plus bas peuple [2]. »

Mais ce qui amena la plus forte opposition fut la manière

[1] « Hase con industria persuadido á los pueblos, que V. M. quiere poner aquí, á mi instancia, la inquisicion de Espana, so color de los nuevos obispados. » — Granvelle à Philippe, *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 554. Voy. aussi *Correspondance de Philippe II*, tom. I, passim.

[2] « Los quales, aunque pueden ser á proposito para administrar sus abadias, olvidan el beneficio recebido del principe y en las cosas de su servicio y beneficio comun de la provincia son durissimos, y tan rudes para que se les pueda persuadir la razon, como seria qualquier menor hombre del pueblo. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 18.

Le but poursuivi par la couronne se découvre par l'aveu que Granvelle fit assez franchement, une vingtaine d'années plus tard, en 1582, à la duchesse de Parme, et d'après lequel Philippe aurait voulu balancer dans les États l'autorité de Guillaume et de ses alliés. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. VIII, p. 96.

dont il était pourvu à l'établissement des nouveaux dignitaires, par la suppression des charges des abbés et l'affectation des revenus de leurs maisons à l'entretien des évêques. C'est principalement à Granvelle qu'était dû, paraît-il, cet arrangement économique. Ainsi le revenu, montant à cinquante mille ducats, de l'abbaye d'Affligbem, une des plus riches du Brabant, devait être affecté au siége archiépiscopal de Malines, que le ministre lui-même devait occuper [1]. En vertu de cette dignité, Granvelle devenait primat des Pays-Bas.

Cet arrangement fit jeter les hauts cris aux membres des communautés religieuses et à toutes les personnes directement ou indirectement intéressées au maintien de l'état de choses existant. C'était manifestement détourner les fonds, des objets pour lesquels ils avaient été accordés à des institutions protégées par les chartes nationales. Le peuple de Brabant en appela à sa « Joyeuse Entrée. » Les juristes les plus éminents furent, dans plusieurs parties de l'Europe, consultés sur la légalité de cet acte. Le Brabant seul dépensa trente mille florins dans ces consultations et dans l'envoi d'un agent à la cour de Rome, chargé d'exposer à sa sainteté l'état véritable de la question, et de contrecarrer les efforts du gouvernement espagnol [2].

Le lecteur se rappellera que, la veille même du départ de Philippe pour l'Espagne, une bulle était arrivée de Rome, autorisant l'érection des nouveaux évêchés. C'était un premier pas de fait; d'autres devaient le suivre avant que l'affaire fût complétement réglée. Les difficultés suscitées par

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 17.
[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 71.

les provinces et l'habituelle lenteur de la cour de Rome firent que près de trois années s'écoulèrent avant l'envoi des derniers brefs par Pie IV. De nouveaux obstacles provinrent du caractère jaloux des Flamands, qui voyaient dans cette mesure une conspiration du pape et du roi contre les libertés de la nation. Utrecht, Gueldre, trois villes encore, refusèrent de recevoir leurs évêques, et ceux-ci ne parvinrent jamais à s'y établir. Anvers, destinée à être le siége d'un évêché, envoya une députation au roi, pour lui représenter que son commerce serait détruit, par suite de la relation que l'on supposait exister entre l'établissement des évêques et l'Inquisition d'Espagne. Le roi resta un an sans daigner répondre à ces représentations. Il consentit enfin à remettre sa décision jusqu'à son retour dans le pays, et Anvers n'eut pas d'évêque [1].

Dans une autre ville, l'évêque ne parvint à occuper son siége qu'en profitant, sur le conseil de Granvelle, de l'absence momentanée de la noblesse. Les nouveaux prélats ne furent reçus nulle part avec enthousiasme; au contraire, leur réception dans les villes où il leur fut permis d'entrer se fit avec une froideur et au milieu d'un silence, qui manifestaient clairement l'hostilité des populations. C'est ainsi que l'archevêque de Malines lui-même fit son entrée dans le chef-lieu de son diocèse, sans qu'une seule voix se fît entendre pour

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 612. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 263. — Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, fol. 31.

Par un autre arrangement, Afflighem et les autres abbayes du Brabant eurent seulement à payer chaque année aux évêques huit mille ducats. Cette convention, ainsi que celle qui fut faite avec Anvers, fut plus tard méconnue sans aucun scrupule par le duc d'Albe, qui réalisa complétement les premières intentions de la couronne.

l'acclamer ou lui souhaiter la bienvenue [1]. Partout les nouveaux prélats firent penser au loup qui s'introduit clandestinement dans la bergerie, plutôt qu'au bon pasteur qui vient la protéger.

L'odieux de ces mesures retomba sur la tête du ministre. Personne n'avait plus travaillé à leur exécution, et il passait généralement dans le peuple pour avoir imaginé le plan et l'avoir proposé au roi. Philippe le disculpa expressément à cet égard, dans une lettre à la régente, où il déclara que la chose était décidée, avant qu'elle fût communiquée à Granvelle [2]. En effet, celui-ci demandait, avec quelque apparence de raison, s'il était probable qu'étant déjà un des quatre évêques du pays, il eût recommandé un projet qui, au lieu de trois collègues, lui en donnait seize [3]. Cette défense, établie sur un motif d'intérêt personnel, ne satisfit pas entièrement ceux qui pensaient qu'il valait mieux être le premier d'entre dix-sept évêques que l'égal de trois.

Quelle qu'ait été primitivement sa manière de penser sur ce sujet, il est certain que Granvelle, soit qu'il fût naturellement docile, soit que la perspective de la primatie lui eût fait comprendre les avantages du plan imaginé par le roi, entra complétement dans les vues de son maître et les seconda de tout son pouvoir. « Je suis convaincu, » écrivait-il, au printemps de 1560, à Perez, secrétaire de Philippe, « qu'aucune mesure ne pourrait être plus avantageuse

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 77.

[2] « En ce qui concerne les nouveaux évêchés, le Roi déclare que jamais Granvelle ne lui en conseilla l'érection ; qu'il en fit même dans le principe un mystère au cardinal, et que celui-ci n'en eut connaissance que lorsque l'affaire était déjà bien avancée. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 207.

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. VIII, p. 54.

au pays, ni plus nécessaire au soutien de la religion ; s'il le fallait pour le succès de l'entreprise, j'y donnerais volontiers ma fortune et ma vie [1]. »

Aussi nous le voyons n'épargnant aucun effort pour réaliser ce projet, recherchant les moyens d'augmenter les revenus des évêques, et prenant ainsi une position où il était exposé à toutes les attaques. Il le sentit amèrement plus tard, et il lui est arrivé plus d'une fois de se montrer découragé, malgré toute sa fermeté d'esprit. « Bien que je ne sache rien, » écrit-il, en septembre 1561, à l'ambassadeur d'Espagne à Rome, « je sens le danger de la position où le roi m'a placé. Tout l'odieux de ces mesures retombe sur ma tête, et je ne fais que prier pour que l'on trouve un remède au mal, dussé-je me sacrifier. Plût au ciel qu'il n'eût jamais été question d'ériger ces évêchés [2] ! »

Au mois de février 1561, Granvelle reçut du pape Pie IV le chapeau de cardinal. Il ne mit pas à accepter cet honneur, toujours recherché, l'empressement qui est ordinaire en ces circonstances. Il l'avait obtenu par l'intercession privée de la duchesse de Parme et craignait d'alarmer la jalousie de Philippe, s'il devait à un autre que lui cette distinction. Mais le roi approuva sincèrement cette nomination, déclarant à Granvelle que la récompense n'était pas au dessus de son mérite.

Revêtu de la pourpre romaine, primat des Pays-Bas et premier ministre d'État, Granvelle pouvait désormais braver

[1] « Il serait prêt à y contribuer de sa fortune, de son sang et de sa propre vie. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 189.

[2] « Veo el odio de los Estados cargar sobre mi, mas pluguiesse à Dios que con sacrificarme fuesse todo remediado. . . . . Que plugiera à Dios que jamas se huviera pensado en esta ereccion destas yglesias ; *amen, amen.* » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 117.

les plus fiers seigneurs du pays. Il était à la tête de l'administration, tant civile qu'ecclésiastique. Toute autorité était concentrée dans sa personne. Telle était, en effet, l'organisation du conseil d'État, que l'on pouvait dire que le ministre n'était pas seulement à la tête du gouvernement, mais qu'il était le gouvernement même.

L'organisation du conseil était réglée de la manière prescrite par Philippe. Les affaires ordinaires passaient par les mains de toute l'assemblée, mais celles qui avaient de l'importance étaient réservées au cardinal et à ses deux coadjuteurs, qui s'entendaient avec la régente. Dans ces occasions, les autres ministres n'étaient pas même convoqués, ou, s'ils l'étaient, on se bornait à leur donner lecture des dépêches d'Espagne que le ministre voulait bien leur communiquer; les autres étaient pour la consulte. Quand les seigneurs, comme il arrivait quelquefois, prenaient une mesure en opposition avec Granvelle, celui-ci renvoyait l'affaire à la cour de Madrid [1]. Cet expédient lui faisait d'abord gagner du temps et probablement obtenir à la fin une décision en sa faveur. La régente se conformait entièrement aux vues du cardinal; il paraît que la meilleure intelligence a existé entre ces deux personnages, à en juger par le ton de leur correspondance avec Philippe, dans laquelle chacun fait de l'autre le panégyrique le plus maladroit. Cependant il y avait une étrange réserve dans leurs rapports officiels; on dit qu'occupant le même palais, ils communiquaient ensemble par écrit [2]. Le motif assigné à cette singularité, est qu'ils voulaient éviter qu'en les voyant trop souvent réunis, on ne remarquât l'influence de Granvelle sur tous les actes de la

[1] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 63.
[2] Strada, *De Bello Belgico*, p. 88.

régente. Il est certain que Marguerite et Granvelle avaient tous deux, à un très haut degré, la passion d'écrire, comme on le voit par la longueur et le grand nombre de leurs lettres, principalement de celles qu'ils adressaient au roi. Le cardinal surtout entrait dans des détails excessivement minutieux, auxquels peu d'hommes dans sa position seraient descendus; mais son maître, à qui presque toutes ces lettres étaient adressées dans ce temps, avait la vertu de la patience extraordinairement développée; il le prouvait par la lecture attentive qu'il en faisait et les annotations qui s'y trouvent de sa main.

Le ministre avait un palais à Bruxelles et une autre habitation à quelque distance de la ville [1]. Il étalait un grand luxe dans sa maison et se faisait suivre d'une troupe nombreuse de gardes; ses voitures, ses livrées se reconnaissaient à leur magnificence. Il donnait souvent des banquets, tenait de grands levers, et déployait, en un mot, dans sa manière de vivre, un faste qui correspondait à sa position et s'accordait avec ses goûts naturels. On peut bien croire que les grands seigneurs du pays, dont les ancêtres avaient, pendant des siècles, occupé les emplois les plus élevés, étaient profondément irrités de se voir reléguer dans l'ombre par un homme, dont la fortune était si rapidement arrivée au comble, grâce à un rayon de la faveur royale. Cette irritation était rendue plus vive encore par l'arrangement hypocrite, qui, en leur enlevant toute part au gouvernement, leur faisait supporter la responsabilité de mesures prises sans eux. L'arrogance que Granvelle montra dans l'enivrement où le plongea sa brillante fortune, lui attira peut-être, au milieu

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 52.

du mécontentement général, des inimitiés d'une nature particulière.

Quels qu'aient été leurs sentiments, il faut reconnaître que les seigneurs flamands ne se sont pas hâtés de les manifester. Ce n'est qu'à partir de 1562 que nous trouvons dans la correspondance du cardinal avec l'Espagne, des passages qui nous révèlent les dispositions de la noblesse et une mésintelligence entre elle et le ministre. Nous voyons, au printemps de l'année précédente, le prince d'Orange « se recommander sincèrement et affectueusement à la bienveillance du cardinal, » et signer : « votre très bon ami pour vous servir [1]. » Quatre mois après, le 23 juillet, une lettre de ce « très bon ami » et du comte d'Egmont est adressée à Philippe; ces deux seigneurs s'y plaignent amèrement d'être exclus de toutes les affaires importantes dans le conseil d'État; ils ne sont invités à prendre part qu'aux délibérations sans aucune importance, contrairement à l'assurance que le roi leur avait donnée, lorsqu'ils acceptèrent malgré eux leurs fonctions; c'était d'après ses ordres qu'ils l'informaient de ce qui se faisait à leur égard [2]. Ils auraient cependant continué de souffrir, en silence, cette indignité, s'ils n'avaient remarqué que le peuple les rendait responsables de mesures prises sans leur avis [3]. L'établissement de la consulte par Philippe ne permet pas de le croire étranger à

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 15.

[2] Les seigneurs, paraît-il, s'étaient plaints à Philippe d'avoir joué ce rôle misérable dans le cabinet du duc de Savoie, lors de sa régence. Granvelle en fait assez singulièrement la remarque dans une lettre à la régente Marie, en 1555, où il attribue ces plaintes à de simples soupçons. — Voy. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, préface, p. 9. — Ce qui se passa sous Marguerite prouve que ces soupçons étaient bien fondés.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 195.

l'arrangement dont on se plaignait, ni de faire l'éloge de sa politique. Comme il laissa subsister le mal, on ne pouvait lui savoir gré de son désaveu implicite de toute participation à cette mesure. Dans sa réponse, Philippe remercia les seigneurs de leur zèle pour son service, et promit de leur répondre plus longuement, au retour du comte de Hornes dans les Flandres [1].

Il n'y a pas de motifs de supposer que Granvelle ait jamais rien su de la lettre écrite par ces deux gentilshommes. Le privilége qu'a le romancier de regarder par dessus l'épaule de ses héros et de ses héroïnes, quand ils écrivent des lettres, appartient aussi à l'historien ; à l'aide des documents qu'il retire des archives poudreuses des temps passés, il initie le lecteur aux vues, aux opinions des grands acteurs d'un drame joué, il y a trois siècles, et lui rend ces personnages plus familiers qu'ils ne l'étaient l'un à l'autre. Ceci est particulièrement vrai de l'époque dont nous nous occupons, à cause de la longueur de la correspondance des parties intéressées et des soins pris pour sa conservation, dans les collections privées et publiques. Rarement, avant le XVIe siècle, des documents historiques de cette nature ont été l'objet d'une pareille sollicitude.

Environ un an après l'envoi de cette lettre, commence à se révéler l'existence d'une froideur, non encore d'une rupture ouverte, entre Granvelle et les nobles mécontents. Sur ces entrefaites, les troubles religieux en France avaient atteint leur développement complet, et les factions ennemies se rangeaient sous la bannière de leurs chefs, préparées à trancher la question par les armes. Philippe II, le champion

[1] *Correspondance de Philippe II, tom. I*, p. 197.

du catholicisme non seulement dans ses États, mais dans toute la chrétienté, attendait avec anxiété la lutte qui allait s'engager dans un royaume voisin; elle était du plus grand intérêt pour lui, par l'influence qu'elle devait fatalement exercer sur les Pays-Bas. La France était séparée de l'Espagne par les Pyrénées, de l'Italie par les Alpes, mais il n'y avait pas de montagne entre la France et les Flandres, dont les peuples ne parlaient même pas, dans leurs provinces-frontières, une langue différente. La moindre secousse en France devait nécessairement se faire sentir dans toute l'étendue des provinces. Granvelle le comprenait si bien qu'il pria le roi de veiller sur ses voisins de France et de les aider à maintenir la religion catholique romaine. « Il est tout aussi important pour nous que pour eux qu'ils soient aidés en cela. Bien des gens ici, » ajoute-t-il, « verraient volontiers les choses aller mal pour les catholiques dans ce royaume. Jusqu'ici aucun noble dans ce pays ne s'est déclaré ouvertement; s'il y en avait un qui le fît, Dieu seul pourrait préserver le pays du sort de la France[1]. »

D'après ces conseils qui s'accordaient complétement avec ses vues, Philippe prescrivit à la régente de lever deux mille hommes et de leur faire passer la frontière, pour secourir les catholiques français. La mesure rencontra une vive résistance dans le conseil d'État. Les seigneurs flamands doivent avoir, à cette époque, affecté, s'il n'était réel, un

[1] « Que bien claro muestran muchos que no les pesaria de que fuessen mal, y que, si lo de allé diesse al través, bien brevemente se yria por acá el mismo camino. Y ha sido muestra dicha, que ninguno destos senores se haya declarado, que si lo hiziera alguno, otro que Dios ne pudiera estorvar que lo de aqui no siguiera el camino de Francia. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 230.

certain dévouement à la religion établie, mais ils savaient bien qu'il y avait un trop grand levain d'hérésie dans le pays, pour que cet acte fût goûté du public. Ils ne désiraient pas d'ailleurs se mêler sans nécessité aucune aux querelles des nobles de France. Ils représentèrent que, dans l'état présent des esprits, on ne pouvait dégarnir le pays de ces troupes, et que, si elles marchaient contre les protestants de France, on pourrait s'attendre à voir les protestants d'Allemagne marcher contre elles.

Granvelle, au contraire, voulait exécuter l'ordre de Philippe, comme essentiel pour la sécurité des Pays-Bas mêmes. Marguerite, ainsi poussée en des sens différents, se trouvait embarrassée de prendre une décision; elle avait à choisir, ou de désobéir au roi ou d'encourir le ressentiment, et peut-être la résistance de la nation. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont la priaient de convoquer les États-Généraux comme les seuls conseillers sûrs dans une telle circonstance. Souvent les États avaient été réunis pour des affaires d'une moindre importance par la régente précédente, Marie de Hongrie; mais le cardinal ne se souciait pas d'appeler l'intervention de ce « méchant animal qu'on nommait le peuple [1]. » Il avait assisté à une réunion des États avant le départ de Philippe et n'avait pas oublié le langage indépendant tenu par ce corps, en cette occasion. Le dernier ordre donné par le roi à sa sœur avait été, d'ailleurs, de ne permettre, sous aucun prétexte, avant son retour dans le pays, une réunion de la législature nationale.

Tandis que Marguerite refusait de convoquer les États-

[1] « Ce méchant animal, nommé le peuple; » expressions de Granvelle, dans une lettre au roi. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 290.

Généraux, elle fit appel à l'ordre de la Toison d'or, dont elle devait prendre les conseils dans les circonstances extraordinaires. Les chevaliers de l'ordre, dont les gouverneurs des provinces faisaient partie, étaient des personnages jouissant de la plus haute considération dans le pays. Ils s'assemblèrent à Bruxelles, au mois de mai 1562. Avant qu'ils se fussent réunis publiquement, le prince d'Orange les invita à une entrevue dans son palais. Il y exposa l'état du pays et essaya de concerter avec eux un système régulier de résistance aux actes exclusifs et arbitraires du ministre. Bien qu'aucune résolution n'ait été prise dans ce moment, il paraît que la plupart des personnes présentes étaient entrées dans les vues du prince; il y en eut cependant qui se prononcèrent autrement, se déclarèrent contentes de Granvelle et ne se montrèrent nullement disposées à défendre au roi de choisir lui-même ses ministres. Au premier rang de ceux-ci se faisaient remarquer le duc d'Aerschot, zélé catholique, et le comte de Berlaymont, président du conseil des finances et, comme nous l'avons vu, tout dévoué au ministre. Ce dernier communiqua à Marguerite les détails de cette entrevue, et la régente prit soin de donner aux chevaliers de l'ordre, pendant tout le temps qu'ils restèrent à Bruxelles, assez d'occupations pour enlever au prince d'Orange toute occasion de poursuivre son plan d'agitation [1].

Avant que l'assemblée de la Toison d'or fût dissoute, il avait été décidé qu'un envoyé serait dépêché vers le roi pour lui exposer l'état du pays, par rapport aux passions religieuses très excitées en ce moment, sur plusieurs points,

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 145. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 202.

par ce qui se passait en France, et aux embarras financiers qui pesaient lourdement sur le gouvernement. Cette mission fut confiée à Florent de Montmorency, seigneur de Montigny; ce gentilhomme était connu par la hardiesse avec laquelle il répudiait toute intervention dans les choses de la conscience et, on peut le croire, ses sympathies n'étaient pas pour le ministre.

Peu après son départ, l'embarrassante question de l'aide à donner à la France fut résolue par le conseil qui s'était vendu au roi. Il fut arrêté qu'un subside de cinquante mille couronnes serait levé, pour être aussitôt remis au gouvernement français [1].

Montigny arriva en Espagne, au mois de juin 1562. Il fut parfaitement reçu de Philippe, qui, dans une longue entrevue, se fit donner les renseignements les plus détaillés sur la situation des Pays-Bas. Répondant aux demandes du roi, l'envoyé lui exposa également la mésintelligence qui existait entre le ministre et la noblesse.

Mais la duchesse de Parme ne se fiait pas, en cette affaire délicate, aux représentations de Montigny. Elle écrivit elle-même à son frère en italien, langue dont elle se servait au lieu du français, d'ordinaire employé par ses secrétaires, quand elle voulait donner ses vues sur des sujets d'importance. Elle s'exprimait en italien avec la plus grande facilité et, pour les tenir secrètes, elle écrivait elle-même ses lettres dans cet idiome.

La duchesse informa le roi de l'agitation qui régnait dans la noblesse, et en rejeta particulièrement la responsabilité sur le prince d'Orange et le comte d'Egmont. Elle les accu-

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 210, 214.

sait de mettre méchamment en circulation le bruit que le cardinal avait conseillé à Philippe d'envahir le pays avec une force armée et de faire couper la tête à cinq ou six des principaux mécontents [1]. Elle faisait le plus grand éloge de la fidélité du ministre et de son talent pour les affaires. Elle priait enfin le roi de désabuser Montigny sur cette idée communément répandue, que l'on voulait introduire l'Inquisition d'Espagne dans les provinces et attenter aux institutions nationales.

La guerre était alors ouvertement déclarée entre le cardinal et les nobles. Sous le décorum que gardaient leurs rapports officiels, on ne pouvait plus douter de l'attitude réciproquement hostile qu'ils allaient prendre désormais. Dans une lettre, écrite peu de temps avant celle de la régente, le cardinal dépeint à grands traits sa position au roi; l'épître est rédigée sur le ton de l'homme courageux, qui se voit entouré de dangers et ne tremble pas. Après une observation, qui montre peu de confiance dans l'orthodoxie du prince d'Orange, le cardinal ajoute : « Bien que le prince me montre un visage amical, hors de ma présence il témoigne un grand mécontentement. Ils ont formé une ligue contre moi, » poursuit-il, « et on menace ma vie. Mais je n'ai guère de craintes à cet égard; je sais qu'ils sont trop prudents pour tenter une pareille chose. Ils se plaignent de ce que je les exclus de leur charge et que j'essaie d'assurer à votre majesté une autorité absolue. Voilà ce qu'ils répètent chaque jour tout haut dans les banquets, et ces discours font un mauvais effet sur le peuple. Cependant, jamais des gouver-

[1] « A qui ils imputent d'avoir écrit au roi qu'il fallait couper une demi-douzaine de têtes, et venir en force, pour conquérir le pays. » — *Correspondance de Philippe II*, tom I, p. 203.

neurs de provinces n'ont joui d'un plus grand pouvoir ni disposé plus complétement de toutes les nominations. En réalité, leur but est de réduire votre majesté et la régente à l'état de non-valeurs dans le gouvernement. »

« Ils refusent de venir à ma table, » ajoute-t-il, « je ne fais qu'en rire. Assez de gens veulent bien être mes hôtes, dans la gentilhommerie du pays, dans la magistrature et même parmi ces dignes bourgeois de la ville, dont il est bon de se concilier la bienveillance, en prévision d'un jour de troubles. Je supporte, comme je le puis, ces maux avec patience, sachant que l'adversité est envoyée par le Tout-Puissant, qui récompensera ceux qui souffrent pour la religion et la justice. » Le cardinal aimait à se poser en martyr.

Il termine cette lettre curieuse en priant le roi de venir bientôt dans les Pays-Bas, « de s'y rendre bien accompagné et avec beaucoup d'argent; il ne manquera pas ainsi de troupes, s'il en a besoin au dehors, tandis que sa présence servira à calmer, à l'intérieur, les esprits troublés [1]. » Le rusé ministre ne parle pas de l'usage qui pourrait être fait de ces troupes à l'intérieur. Il ne voulait pas, on le comprend, justifier les accusations déjà portées contre lui; il pouvait, en toute sûreté, laisser à son maître le soin de deviner sa pensée.

Montigny revint de sa mission, en décembre 1562, et fit immédiatement son rapport au conseil d'État. Il s'étendit sur la sollicitude que Philippe avait montrée pour les intérêts

[1] « Lo principal es que venga con dinero y crédito, que con esto no faltará gente para lo que se huviesse de hazer con los vezinos, y su presencia valdrá mucho para assossegar todo lo de sus subditos. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 562.

du pays; rien n'avait été plus loin de sa pensée que d'y introduire l'Inquisition d'Espagne; il brûlait seulement d'extirper de cette contrée l'hérésie croissante, et demandait à ceux qui exerçaient quelque autorité, de l'aider de toute leur force dans cette bonne œuvre. Enfin, bien que tourmenté d'un besoin d'argent, il promettait de retourner dans les Flandres, aussitôt ses affaires réglées en Espagne. C'était l'habitude de Philippe de confirmer ses sujets dans l'idée de son prompt retour dans le pays. La gracieuse réception faite par le roi à Montigny paraît avoir laissé une bonne impression dans l'esprit de ce seigneur; il avait dans les déclarations du roi une confiance que Guillaume, avec son caractère sceptique, était loin de partager. Il le fit entendre à son ami, et celui-ci, peu flatté du langage du prince, qui semblait lui reprocher de jouer un rôle de dupe, répondit d'une façon assez vive; il y eut une espèce d'altercation entre les deux seigneurs, en présence de la duchesse. C'est du moins ce que rapportent les historiens [1]; mais ils ne sont pas les meilleures autorités à une époque de factions. Nous avons un guide plus sûr pour l'histoire des troubles dont nous nous occupons, dans la correspondance des acteurs de ce drame.

Montigny avait également apporté des dépêches de Philippe pour la duchesse de Parme. Elles renfermaient des instructions sur la politique qu'elle devait suivre par rapport aux nobles factieux, que le roi lui recommandait de désunir, s'il était possible, en semant parmi eux les germes de la jalousie [2]. Le comte d'Egmont était un bon catholique, loyal,

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 91. — *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 24, — autorité suspecte, il faut le reconnaître.

[2] « Il n'est pas vrai, » remarque Philippe, dans une lettre à la duchesse, du 17 juillet 1562, « que Granvelle m'ait jamais recommandé de faire

ambitieux et vain; il ne devait pas être difficile de le détacher de ses alliés par l'affectation d'une préférence, qui, en flattant sa vanité, exciterait chez eux la défiance et l'envie.

Dans les premiers temps, ces sentiments avaient existé, à un certain degré, chez le comte d'Egmont et le prince d'Orange; au moins ils s'étaient tenus éloignés l'un de l'autre. La cause en était, en partie, dans la différence de leurs caractères. Certes il ne pouvait y en avoir qui présentassent un contraste aussi marqué. Le comte d'Egmont, plein de franchise, de fougue et de vivacité, n'avait presque rien de commun avec le froid, prudent et politique Guillaume. Les brillantes qualités de l'un, toutes superficielles, frappaient plus vite les yeux du peuple. Il y avait dans le caractère du prince une profondeur qu'il n'était pas facile de sonder, une réserve habituelle, qui ne permettait pas toujours de lire dans sa pensée, à ceux mêmes qui le connaissaient le mieux. Cependant la froideur qui existait entre ces deux seigneurs avait peut-être pour cause, moins la différence de caractère que la similitude de position. Tous deux, par leur rang et par leurs services, occupaient le premier rang dans l'estime publique, de sorte qu'il ne leur était guère possible de ne pas se heurter dans la carrière de l'ambition. Mais, s'ils avaient été divisés auparavant, la pression des circonstances extérieures les tenait trop étroitement unis en ce moment, pour que la politique subtile de Philippe pût les séparer. Sous l'influence d'un commun dégoût de l'administration et de ses mesures arbitraires, ils continuaient d'agir de concert et, dans leur union, tiraient

couper une demi-douzaine de têtes. Cependant, » ajoute le roi, « il ne serait peut-être pas mauvais de recourir à cette mesure. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 207.

avantage de l'opposition même de leurs caractères. Y a-t-il, en effet, un meilleur gage de succès que l'accord de la sagesse dans le conseil avec la hardiesse dans l'exécution?

Les conséquences des troubles de la France s'étaient, comme on l'avait prévu, fait bientôt sentir dans les Pays-Bas. Les protestants de ce temps formaient une espèce de république fédérative ou plutôt de grande société secrète, qui s'étendait sur toute l'Europe comme une chaîne, dont les anneaux étaient si parfaitement rattachés l'un à l'autre, qu'elle vibrait partout et instantanément au moindre coup frappé quelque part. Les calvinistes des provinces-frontières des Pays-Bas, en particulier, suivaient, avec un vif intérêt, les mouvements de leurs frères de France. Un grand nombre de huguenots s'étaient réfugiés parmi eux. D'autres étaient venus propager leurs doctrines; des traités en langue française étaient distribués et lus avec avidité; des prédicateurs se faisaient entendre dans les conventicules, et le peuple, assemblé par foules de cent et de mille personnes, chantait dans des processions publiques les psaumes de David traduits par Marot [1].

Ce défi ouvertement jeté aux édits appela l'intervention immédiate du gouvernement. Deux prédicateurs calvinistes furent arrêtés à Tournai et, après un procès régulier, condamnés et brûlés vifs. Deux autres furent arrêtés, de la même manière, à Valenciennes, jugés et voués au même horrible supplice. Mais, comme le marquis de Berghes, gouverneur de la province, avait quitté la ville pour un voyage lointain, l'exécution fut retardée jusqu'à son retour.

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 78, 79, 133, 134. — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 31, 32.

Sept mois se passèrent ainsi, tandis que la régente écrivait au marquis, lui reprochant de s'absenter sans motif. Il eut le courage de répondre « qu'il ne convenait ni à sa position ni à son caractère de jouer le rôle de bourreau [1]. » Le marquis de Berghes s'était rangé de bonne heure du côté du prince d'Orange, et Granvelle le signale, à plusieurs reprises, dans ses lettres, comme le plus actif des mécontents. On peut bien penser qu'il n'était point partisan du système de persécution suivi par le gouvernement. A la fin, pressés par le cardinal, les magistrats de la cité se chargèrent de diriger eux-mêmes l'exécution. Au jour fixé, les deux martyrs furent conduits au poteau; le bûcher funèbre était prêt, et l'on allait y mettre la torche, quand, à un signal donné par l'un des prisonniers, la foule envahit le lieu de l'exécution, foula aux pieds les gardes et les officiers de justice, dispersa les fagots réunis pour le sacrifice et délivra les victimes. Les conduisant ensuite en procession, elle parcourut les rues de la ville, en chantant les psaumes et les hymnes des calvinistes.

Cependant les agents de l'autorité réussirent à arrêter de nouveau les infortunés et les ramenèrent en prison. Mais aussitôt les amis de ceux-ci, s'assemblant en plus grand nombre qu'auparavant, emportèrent d'assaut la forteresse, en forcèrent les portes et, délivrant les prisonniers, les portèrent en triomphe.

Ce coup de main excita, on peut le supposer, une grande indignation à la cour de la régente. Celle-ci ordonna immédiatement une levée de trois mille hommes, qu'elle envoya,

[1] « Qu'il n'étoit ni de son caractère ni de son honneur d'être le bourreau des hérétiques. » — *Mémoires de Granvelle*, tom. I, p. 304.

sous le commandement du marquis de Berghes, contre les insurgés. Il n'y avait pas à résister à une force pareille. Des arrestations furent faites en grand nombre, et la majesté de la loi fut vengée par le procès et le châtiment des chefs de l'insurrection [1].

« Des mesures sévères et rigoureuses, » écrit Philippe, « sont les seules qu'il faille prendre en matière de religion. Ce n'est que par la crainte que cette canaille, » — il désignait ainsi les réformés, — « peut être rappelée à son devoir et alors même elle ne l'est pas toujours [2]. » Ces sentiments généreux trouvaient moins faveur dans les Pays-Bas qu'en Espagne. « Il faut y réfléchir à deux fois, » écrit le cardinal à Perez, secrétaire du roi, « avant de publier ces décrets absolus, qui ne sont nullement aussi bien reçus ici qu'en Italie [3]. » Le Flamand en appelait à ses lois, et, malgré tout son zèle, le ministre reconnut l'impossibilité de marcher au pas de l'Inquisition d'Espagne.

« Des troubles ne manqueraient pas d'éclater aussitôt, » écrit-il, « si l'on s'aventurait à arrêter un homme, à moins d'une complète évidence. On ne peut faire le procès de quelqu'un, sans preuve légale [4]. » Mais l'obstacle insurmontable, qui s'opposait à l'exécution de ces édits cruels, se trouvait dans les sentiments de la nation. Une loi qui heurte

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 136, 137. — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS. — Brandt, *Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 137, 138.

[2] « En las cosas de la religion no se çufre temporizar, sino castigarlas con todo rigor y severidad, que estos villacos sino es por miedo no hazen cosa buena, y aun con él, no todas vezes. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 421.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 207.

[4] *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VI, p. 280.

de pareils sentiments ne peut être longtemps exécutée. « Je n'accuse aucun des nobles d'être hérétique, » écrit la régente à son frère; « mais ils montrent peu de zèle pour la cause de la religion, tandis que les magistrats négligent de faire leur devoir, par crainte du peuple [1]. » « Quelle absurdité, » s'écrie Granvelle, « que ces dépositions recueillies par l'Inquisition en Espagne, pour rechercher des hérétiques à Anvers, où l'on en voit chaque jour des milliers se promener, sans que personne y prenne garde [2]. » « Il y a plus d'une année, » dit-il, « qu'on n'a fait une seule arrestation pour cause d'hérésie dans cette ville [3]. » Cependant, quelle qu'ait été la persécution exercée à cette époque, une vague épouvante de l'avenir doit s'être emparée fortement de l'imagination du peuple, si, comme un contemporain l'écrit, il n'y avait pas alors en Angleterre moins de dix-huit à vingt mille réfugiés, qui s'étaient enfuis des Flandres pour cause de religion [4].

Tout l'odieux de cette persécution retomba sur la tête de Granvelle. Il était l'instrument de l'Espagne; l'Espagne était sous le joug de l'Inquisition : il était donc clair que le ministre se proposait d'établir l'Inquisition d'Espagne dans les Pays-Bas. Telle était la logique concise par laquelle le

[1] « Quoiqu'elle ne puisse dire qu'aucun des seigneurs ne soit pas bon catholique, elle ne voit pourtant pas qu'ils procèdent, dans les matières religieuses, avec toute la chaleur qui serait nécessaire. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 240.

[2] *Ibid.*, p. 202.

[3] *Ibid.*, ubi supra.

[4] « C'est une grande confusion de la multitude des nostres qui sont icy fuis pour la religion. On les estime en Londres, Sandvich, et comarque adjacente, de XVIIJ à XX mille testes. » — Lettre d'Assonleville à Granvelle, *Ibid.*, p. 247.

peuple unissait le nom de Granvelle à celui du plus redouté des tribunaux [1]. Le cardinal était responsable de l'invention, comme de l'exécution des mesures les plus impopulaires du gouvernement. Mille histoires extravagantes couraient sur sa vie, tant privée que publique, et, sans faire tort aux nobles, on peut supposer qu'ils ne se donnaient guère de peines pour les rectifier. Le favori du prince est rarement le favori du peuple; mais jamais aucun ministre dans les Pays-Bas n'avait été aussi impopulaire que Granvelle. Les nobles le haïssaient pour sa prompte élévation au pouvoir et pour les moyens, serviles selon eux, auxquels il la devait; le peuple le haïssait, parce qu'il employait ce pouvoir à la ruine des libertés du pays. Jamais administration, si l'on excepte celle du barbare duc d'Albe, ne fut aussi odieuse à la nation.

Malgré sa fermeté et l'appui qu'il recevait de la régente, ainsi que de quelques-uns des principaux conseillers, Granvelle était presque accablé sous le poids de toutes ces haines. Il aurait volontiers vu le roi, de retour dans le pays, pour le soutenir de sa présence. C'est le sujet de sa correspondance à cette époque. « C'est ici l'opinion générale, » écrit-il au secrétaire Perez, « qu'on est disposé en Espagne à sacrifier les Pays-Bas. Les seigneurs parlent si librement qu'à tout instant je crains une insurrection.... Pour l'amour de Dieu, persuadez au roi qu'il vienne, ou il aura un poids bien lourd sur la conscience [2]. » Le ministre se plaint au secrétaire de

[1] « Et qu'aussy ne se feroit rien par le Cardinal, sans l'accord des Seigneurs et inquisiteurs d'Espaigne, dont necessairement s'ensuyvroit, que tout se mettroit en la puissance et arbitrage d'iceulx Seigneurs inquisiteurs d'Espaigne. » — Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 24.

[2] « Que, pour l'amour de Dieu, le Roi se dispose à venir aux Pays-Bas!

l'abandon complet dans lequel le gouvernement semble le laisser. « Il y a trois mois, » écrit-il, « que je n'ai reçu une lettre de la cour. On sait aussi peu ici ce qui se passe en Espagne que si c'était dans les Indes. Ce retard est dangereux et peut coûter cher au roi [1]. » Il est clair que sa majesté exerçait sa royale prérogative, en laissant au cardinal tout le fardeau de la correspondance. Du moins il n'y prenait qu'une faible part dans ce temps; ses lettres étaient concises, surtout en comparaison des volumineuses épîtres de Granvelle. Peut-être y avait-il une raison politique sous ce silence du monarque, qui laissait jusqu'à un certain point à ses opinions, même à ses désirs, la valeur de lois. Il ne voulait pas se livrer; il préférait suivre la tendance qu'il avait naturellement à se fier au cours des événements, plutôt que de les déranger en agissant avec précipitation. Sur la liste des princes d'Espagne, Philippe est désigné par le surnom de « Prudent. »

. . . . . ce serait une grande charge pour sa conscience, que de ne le pas faire. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 213.

[1] « Des choses de cette cour nous ne savons pas plus que ceux qui sont aux Indes. . . . . Le délai que le Roi met à répondre aux lettres qu'on lui adresse cause un grand préjudice aux affaires; il pourra coûter cher un jour. » — *Ibid.*, p. 199.

CHAPITRE VII.

RETRAITE FORCÉE DE GRANVELLE.

(1562-1564.)

Ligue contre Granvelle. — Marguerite désire qu'il soit rappelé. — Philippe délibère. — Granvelle congédié. — Il quitte les Pays-Bas.

Tandis que l'état de l'opinion publique, par rapport à Granvelle, était généralement tel que nous l'avons décrit dans le chapitre précédent, les seigneurs faisant partie du conseil d'État se montraient de plus en plus irrités d'être exclus des affaires. Comme le masque avait été jeté, ils ne gardèrent pas davantage l'air de déférence qu'ils avaient jusque là témoigné au ministre. De l'opposition à ses mesures, ils passèrent à l'ironie, à la moquerie, au sarcasme, tant qu'à la fin, voyant ces attaques, impuissantes à troubler Granvelle et surtout à amener un changement dans sa politique, ils prirent le parti de s'absenter de plus en plus du conseil, où ils jouaient un rôle si insignifiant. C'était embarrasser grandement la régente, qui avait besoin de l'appui des grands seigneurs pour la protéger près du peuple, dans les mesures impopulaires qui lui étaient reprochées.

Granvelle lui-même, malgré tout son calme intérieur,

considérait la crise comme assez grave pour demander des concessions ou en faire, au moins, semblant, afin de se concilier la bienveillance de ses ennemis. Il autorisa la duchesse à dire qu'il voulait bien les voir assister à la consulte; que pour lui, il était prêt à s'en tenir absent et à résigner tout à fait l'administration, si le roi le permettait [1]. Il ne paraît pas que Marguerite ait fait cette communication aux seigneurs; d'ailleurs, comme rien ne sortit de ces magnanimes concessions du ministre, elles n'eurent pas le pouvoir d'adoucir l'irritation de ses ennemis [2].

Tout au contraire, les seigneurs mécontents firent tous leurs efforts pour consolider cette ligue, dont Granvelle, on se le rappellera, signalait l'existence dans une lettre de l'année précédente. Nous en voyons les membres se promettre le secret par serment [3]. Les personnes qui formaient cette confédération étaient les gouverneurs des provinces, les chevaliers de la Toison d'or et, en un mot, la plupart des nobles jouissant de quelque considération dans le pays. Il semblait impossible qu'un ministre pût tenir contre une

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 236, 242.

[2] La réponse de Philippe à la lettre où la duchesse lui faisait connaître la proposition de Granvelle est éminemment caractéristique. Si Marguerite ne pouvait faire mieux, il lui permettait d'entrer en négociations sur ce sujet avec les mécontents, mais en prenant soin de tarder d'en donner avis en Espagne; et le roi, de son côté, tarderait autant que possible de répondre. « Car cette mesure, » dit Philippe, et c'est sa conclusion, « est également contraire à la justice et aux intérêts de la couronne. » — *Correspondance de Philippe II*, tom I, p. 237.— C'était là la politique dilatoire du roi.

[3] « Conclusero una lega contra 'l Cardenal p' detto à diffesa commune contra chi volesse offendere alcun di loro, laqual confortorono con solennisso giuramento, ne si curarono che se non li particolari fossero secreti per all' hora; ma publicorono questa loro unione, et questa lega fatta contra il Card[le]. » — *Relatione di Tiepolo*, MS.

pareille coalition, forte d'ailleurs des sympathies du peuple. Cette formidable association, voyant l'inutilité de ses tentatives pour agir sur le cardinal, résolut à la fin de s'adresser directement à Philippe pour obtenir son éloignement. Les seigneurs disaient que, connaissant les graves soucis dont sa majesté était tourmentée, ils avaient dissimulé longtemps et gardé le silence, plutôt que d'augmenter ces soucis par leurs craintes. Si maintenant ils rompaient le silence, c'était pour obéir à leur devoir envers le roi et pour sauver leur patrie de la ruine. Ils s'étendaient sur la situation lamentable des affaires, que, sans spécifier aucune accusation particulière, ils attribuaient toute entière au cardinal ou plutôt à la position qu'il occupait vis-à-vis de la nation. Il était impossible, disaient-ils, que le pays prospérât, quand le ministre qui le gouvernait était, de la part du peuple, l'objet d'une telle exécration. Ils sollicitaient vivement le roi de prendre des mesures immédiates pour écarter un mal qui menaçait de ruiner bientôt le pays. Ils finissaient, en demandant qu'il leur fût permis de résigner leurs siéges dans le conseil d'État, où leur présence, dans la situation existante des choses, ne pouvait être d'aucune utilité. Cette lettre, datée du 11 mars 1563, était signée, au nom de la coalition, des trois seigneurs qui avaient place au conseil d'État, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Hornes [1].

Ce dernier seigneur était d'une famille ancienne et très honorée. Il occupait la haute position d'amiral des Pays-Bas, et avait été gouverneur de Zutphen et de Gueldre à la fois. Pendant une absence qu'il fit pour accompagner Philippe en Espagne, la province de Gueldre avait été donnée

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 36-38.

au comte de Meghen, grâce, dans la pensée du comte de Hornes, aux bons offices du cardinal. Dès son retour, il entra dans les rangs de l'opposition. C'était un homme d'une incontestable bravoure, d'un esprit vif et impatient, qui paraît avoir dû sa célébrité moins à son caractère qu'aux circonstances particulières où il se trouva placé.

La veille du jour dont la requête des seigneurs est datée, nous voyons Granvelle écrire au roi. Le ministre paraît n'avoir pas ignoré ce qui se passait. Il s'est plaint à ses ennemis, dit-il à Philippe, de leur manière déloyale d'agir, quand ils se liguent contre le gouvernement, ce qui, dans d'autres temps, les exposerait à des poursuites légales [1]. Il n'en cite aucun par son nom, excepté le comte d'Egmont, qu'il indique comme plus traitable et mieux disposé que ses amis à entendre raison. Il a été entraîné par de mauvais conseillers, et Granvelle exprime l'espoir qu'il ouvrira un jour les yeux sur ses fautes et redeviendra fidèle.

Il est difficile, poursuit-il, de concevoir la haine que la nation porte aux Espagnols. La cour de Madrid, on le dit partout, regarde les Espagnols comme des enfants légitimes et traite les Flamands en bâtards [2]. Il faut effacer cette impression, placer les Flamands sur le même pied que les Castillans et leur conférer des emplois lucratifs, dont ils ont grand besoin, en Espagne ou en Italie. Il serait bon peut-être de donner la vice-royauté de la Sicile au prince d'Orange. Ainsi, en même temps, le rusé ministre eût récompensé ses rivaux et les eût éloignés du pays. Mais il

[1] « Que en otros tiempos por menor causa se havia mandado a Fiscales proceder. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 151.

[2] « Que solos los de Espana sean legitimos, que son las palabras de que aqui y en Italia se usa. » — *Ibid.*, p. 153.

se méprenait étrangement sur le caractère de Guillaume, s'il croyait le gagner de cette manière et le détacher de l'opposition.

Les confédérés restèrent quatre mois sans recevoir de réponse. Pendant ce temps les affaires gardèrent leur sombre physionomie. A la fin arriva, datée du 6 juin, la lettre du roi si longtemps attendue. Elle était courte. Philippe remerciait les seigneurs de leur zèle et de leur dévouement à son service. Après mûr examen, il n'avait trouvé, à charge de son ministre, aucun sujet de plaintes bien précis, qui pût le porter, comme on le lui conseillait, à s'en séparer. Le roi espérait sous peu visiter en personne les Pays-Bas. En attendant, il serait charmé de voir quelqu'un des seigneurs, pour apprendre de lui toute l'affaire, parce qu'il n'avait pas pour habitude de condamner ses ministres, sans savoir de quoi ils étaient accusés [1].

En ne spécifiant aucun sujet particulier de plaintes contre le cardinal, les seigneurs avaient donné au roi, dans cette correspondance, un avantage marqué sur eux. C'était trop, semblait-il, que d'attendre de lui qu'il renvoyât immédiatement le ministre, sous le vague prétexte de son impopularité et sans qu'un seul fait repréhensible fût allégué contre lui. Telle était cependant la position où les ennemis de Granvelle se trouvaient nécessairement placés. Le ministre agissait par les ordres du roi; attaquer les actes du ministre, c'était donc s'en prendre au souverain. On rapporte que, quelque temps après, le comte d'Egmont, avec plus de franchise encore que d'ordinaire, dit à table à un ami du cardinal

[1] « Car ce n'est ma coustume de grever aucuns de mes ministres sans cause. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 42.

« que le coup n'était pas tant dirigé contre le ministre que contre le monarque lui-même [1]. »

On peut s'imaginer le mécontentement des seigneurs en recevant cette épître laconique. Ils étaient indignés qu'on eût fait si peu de cas de leurs représentations et qu'on les sacrifiât, eux et le pays, à la partialité du roi pour son ministre. Les trois conseillers d'État virent la régente, la firent consentir, malgré elle, à réunir les chevaliers de l'ordre, et à conférer avec eux et les autres nobles sur la conduite à tenir.

Il fut décidé cette fois que les seigneurs enverraient à Philippe une seconde lettre, au nom du corps entier, et que dorénavant ils cesseraient de siéger dans le conseil d'État [2].

Dans cette lettre, qui porte la date du 29 juillet, ils expriment leur surprise de ce que le roi n'ait pas pris une résolution mieux définie, alors que des mesures promptes et décisives peuvent seules préserver le pays de la ruine. Ils s'excusent de ne pas visiter l'Espagne, dans l'état critique où sont les affaires intérieures; dans un autre temps et pour un tout autre motif, ils le feraient volontiers, si Philippe le désirait. Mais ils ne se proposaient pas de s'ériger en accusateurs et d'intenter un procès au cardinal. Ils avaient espéré qu'en cette affaire leur parole aurait suffi à sa majesté. La question n'était pas de savoir s'il fallait condamner le

[1] « S'estant le comte d'Egmont advanché aujourd'huy huict jours *post pocula* dire à Hoppérus, avec lequel il fut bien deux heures en devises, que ce n'estoit point à Granvelle que l'on en vouloit, mais au Roy, qui administre très-mal le public et mesmes ce de la Religion, comme l'on luy at assez adverty. » — Morillon, archidiacre de Malines, à Granvelle, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 247.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 256, 258, 259.

ministre, mais s'il fallait lui enlever des fonctions qu'à tout égard il ne pouvait bien remplir [1]. Ils avaient cru que leur attachement, leur fidélité éprouvée à la couronne leur rendaient superflu d'entrer dans les détails d'accusations, qui certes pouvaient être facilement établies. Mais le mécontentement, le désordre qui régnaient en ce moment dans le pays, prouvaient à l'évidence l'incapacité de Granvelle [2].

Ils exposaient qu'ils avaient informé la régente de leur intention de ne plus assister à l'avenir au conseil, où leur présence ne pouvait plus être utile, et ils avaient la confiance que sa majesté les approuverait. Ils déclaraient loyalement et sincèrement leur détermination de résigner les fonctions qui leur avaient été confiées par le gouvernement, et ils finissaient en s'excusant du style abrupt de cette lettre; ils n'étaient pas des discoureurs ni des orateurs, mais des gens ayant plus l'habitude d'agir que de parler, comme il séait à des personnes de leur rang [3]. Ce dernier trait était sans doute lancé au cardinal. La lettre était signée des trois mêmes noms qui se trouvaient au bas de la première. L'abrégé que nous en publions ici donne une faible idée de ce document

[1] « Il n'est pas icy question de grever ledict cardinal, ains plustost de le descharger, voire d'une charge laquelle non-seulement lui est peu convenable et comme extraordinaire, mais aussi ne peult plus estre en ses mains, sans grand dangier d'inconvéniens et troubles. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 45.

[2] « Quant il n'y auroit que le désordre, mescontentement et confusion qui se trouve aujourd'huy en vos pays de par deçà, ce seroit assez tesmoinage de combien peu sert icy sa présence, crédit, et auctorité. » — *Ibid.*, p. 46.

[3] « Que ne sommes point de nature grans orateurs ou harangueurs, et plus accoustumez à bien faire qu'à bien dire, comme aussy il est mieulx séant à gens de nostre qualité. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 47.

qui a une étendue considérable et est écrit avec soin. Le ton en est celui d'hommes, habitués à exercer l'autorité et possédant un sentiment de dignité propre, qui provoque le respect de leurs adversaires. Ce n'étaient certes pas là des gens faciles à séduire ou à intimider. C'était la première fois que Philippe s'entendait interpeller aussi fièrement par ses grands vassaux. Ce langage eût dû lui ouvrir les yeux sur les dispositions et le caractère de ses sujets des Pays-Bas.

En même temps, la coalition rédigeait avec soin une « remontrance, » qui fut remise à Marguerite. Les seigneurs y représentaient les différents désordres du pays, particulièrement ceux qui naissaient de la religion et de l'embarras des finances. L'unique moyen de guérir ces maux était de convoquer les États-Généraux. Si le souverain avait défendu de recourir à cette mesure, c'était, sans doute, par suite de mauvais conseils de gens ennemis des véritables intérêts de la nation. Comme leurs services ne peuvent guère être utiles, alors qu'on leur refuse le seul remède qui soit à leurs embarras, ils ont la confiance que la régente ne trouvera pas mauvais que, tout le temps que cette politique sera suivie, ils s'abstiennent de siéger au conseil d'État, pour y être des ombres du pouvoir, comme ils l'étaient depuis quatre ans [1].

Depuis cette époque, les seigneurs mécontents ne parurent plus dans le conseil. Marguerite était dans une grande perplexité. Abandonnée des nobles en qui la nation avait la plus grande confiance, elle restait seule avec l'homme que le pays détestait le plus. Depuis longtemps elle s'alarmait en

[1] « Faisans cesser l'umbre dont avons servy en iceluy quatre ans. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 50.

voyant l'orage qui s'amassait sur la tête du ministre; essayer seulement de soutenir la fortune chancelante de celui-ci, c'était probablement s'ensevelir sous les ruines dont elle le menaçait. Dans cette extrémité, la duchesse s'adressa aux confédérés, et, ne pouvant les diviser, elle essaya de les détourner de leur opposition. Ceux-ci, de leur côté, prièrent la régente de ne pas embrasser plus longtemps la cause désespérée d'un ministre aussi odieux au pays. Peut-être firent-ils entrer dans son esprit quelque soupçon du rôle subordonné qu'elle était appelée à jouer, par suite de la présomptueuse ambition du cardinal. Quoi qu'il en soit, un changement visible s'opéra dans sa conduite, et, tandis qu'elle déférait de moins en moins à l'opinion de Granvelle, elle entrait dans des relations plus amicales avec ses ennemis, surtout avec d'Egmont, dont les manières franches et courtoises et le caractère loyal paraissent avoir gagné l'estime de la duchesse.

S'étant assurée enfin de l'impossibilité de maintenir le gouvernement dans les conditions existantes, Marguerite résolut d'écrire à son frère à ce sujet, et elle envoya en même temps son secrétaire intime, Armenteros, en Espagne, pour faire connaître au roi la situation exacte des choses dans les Pays-Bas [1].

Après avoir parlé du désordre qui régnait dans le pays, la duchesse en vint à la querelle du cardinal et des nobles. Elle avait fait tous ses efforts pour amener une réconciliation impossible. Elle reconnaissait parfaitement le mérite de Granvelle, ses hautes capacités, son expérience des

[1] *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 39 et seq. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 256.

affaires publiques, son dévouement aux intérêts du trône et de la religion[1]. Mais le maintenir dans les Pays-Bas, contrairement à la volonté des nobles, c'était jeter le pays dans de graves difficultés et même l'exposer au danger d'une insurrection [2]. Elle devait à la position élevée qu'elle occupait d'exposer au roi le véritable état des choses; il déciderait ce qu'il y avait à faire dans ces circonstances. Porteur de cette lettre, datée du 12 août, et de nombreuses instructions, Armenteros partit pour aller remplir en Espagne la mission qui lui était confiée par la régente.

On ne tarda pas à connaître ou du moins à soupçonner, dans tout le pays, les sentiments dont le cabinet de Bruxelles était animé. Il était de l'intérêt d'un grand nombre de personnes qu'ils ne fussent pas tenus secrets. Le cardinal, ainsi abandonné des siens, devint un point de mire pour ses ennemis, qui le criblèrent de traits. Les libelles, les satires, les pasquinades pleuvaient sur lui de tous les côtés. Les pièces fugitives de ce genre, comme l'insecte qui périt en laissant son aiguillon dans la blessure qu'il a faite, meurent d'ordinaire avec l'occasion qui les a fait naître; mais plusieurs de celles qui parurent alors ont survécu jusqu'à ce jour ou, du moins, elles existaient à la fin du dernier siècle, et un critique vante le mérite de leur exécution littéraire [3].

Au temps où se passe ce récit, c'était l'habitude des

[1] « Elle connaît tout le mérite du cardinal, sa haute capacité, son expérience des affaires d'État, le zèle et le dévouement qu'il montre pour le service de Dieu et du Roi. » — *Correspondance de Philippe II*, tome I, p. 266.

[2] « D'un autre côté, elle reconnaît que vouloir le maintenir aux Pays-Bas, contre le gré des seigneurs, pourrait entraîner de grands inconvénients, et même le soulèvement du pays. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 26, note.

jeunes gens de se réunir en société, dans les villes et dans les villages, pour célébrer ce qu'on nommait des « jeux académiques, » discussions, sous forme de discours, sur les différents sujets d'actualité, pris quelquefois dans l'ordre des faits politiques et religieux. Les affaires publiques fournissaient un thème fécond à ces dissertations, et le cardinal, en particulier, était souvent rudement maltraité. Le gouvernement essaya en vain de réprimer cette licence; il ne fit qu'amener un redoublement de railleries et de sarcasmes [1].

Granvelle, on le comprendra facilement, ne tarda pas de s'apercevoir qu'il avait perdu son crédit près de la régente et qu'elle était entrée dans des relations intimes avec ses ennemis. Mais, quoi qu'il sentît, il était trop fier ou trop politique pour laisser voir à la duchesse la mortification qu'il en éprouvait. Abandonné de tous, excepté d'un petit nombre un de partisans flétris du nom de « cardinalistes, » perdant chaque jour de son influence sur la régente, en guerre ouverte avec la noblesse et détesté du peuple, Granvelle se trouvait dans une de ces positions désespérées, où jamais ministre ne s'est trouvé capable de se maintenir pendant vingt-quatre heures. Cependant Granvelle ne fut pas découragé; les autres lui manquant, il se confia d'autant plus en lui, et le courage qu'il déploya, quand seul il regardait en face un peuple irrité, méritait le respect de ses ennemis. Il ne fit pas la moindre concession pour s'assurer l'appui de la noblesse ou recouvrer la faveur de la régente. Il ne s'effraya pas des dangers ni de la responsabilité qu'il encourait et qui pesait lourdement sur lui. Parlant des soucis incessants dont il est accablé, il écrit à son correspondant, Perez : « Mes

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 58.

cheveux ont tant blanchi que vous ne me reconnaîtriez pas[1]. » Il n'avait alors que quarante-six ans. Nous le trouvons, il est vrai, dans une occasion, disant au roi que « si sa majesté ne vient pas bientôt dans le pays, il partira[2]; » mais il ne tiendra ce langage qu'une seule fois, et poussé à bout par sa position extrême. Il se montre bien mieux tel qu'il est, lorsqu'il écrit plus tard au secrétaire Perez : « Tant de dangers m'assiégent de partout, que la plupart me tiennent pour perdu. Mais, avec la grâce de Dieu, je veux vivre autant que je le pourrai, et, si l'on m'ôte la vie, j'ai la confiance qu'on n'y gagnera rien[3]. » Il n'exprime nulle part le désir d'être rappelé. Son ambition d'ailleurs ne lui permettait pas d'abandonner le gouvernail, et plus la tempête se déchaînait, plus il se cramponnait aux épaves de sa fortune.

L'arrivée d'Armenteros avec les dépêches et les nouvelles qu'il apportait fit une grande sensation à la cour de Madrid. « Nous sommes à la veille d'une terrible conflagration, » écrit un des secrétaires de Philippe, « et ils se trompent grandement ceux qui pensent qu'il en sera cette fois comme auparavant. » Il exprime le vœu que Granvelle quitte le pays, où, à ce qu'il prédit, on souhaitera bientôt son retour. « Mais l'ambition, » ajoute-t-il, « et un point d'honneur s'y opposent également. Le roi non plus ne le désire pas[4]. »

[1] « Vous ne me reconnaîtriez plus, tant mes cheveux ont blanchi. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 268.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, 274.

[3] « Moi, qui ne suis qu'un ver de terre, je suis menacé de tant de côtés, que beaucoup doivent me tenir déjà pour mort; mais je tâcherai, avec l'aide de Dieu, de vivre autant que possible, et si l'on me tue, j'espère qu'on n'aura pas gagné tout par là. » — *Ibid.*, p. 284.

[4] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 190.

Cependant il n'était pas facile de savoir ce que le roi désirait, et certes personne ne pouvait dire la conduite qu'il tiendrait. Il éprouvait une répugnance naturelle à abandonner un ministre, dont la plus grande faute semblait être d'avoir trop bien obéi aux ordres de son maître. Il déclarait qu'au lieu de le sacrifier il préférait courir le risque de perdre les Pays-Bas [1]. Cependant pouvait-on maintenir le cardinal dans sa position, contrairement à la volonté de la nation? Dans cette perplexité, Philippe demanda conseil à l'homme en qui il avait le plus de confiance, au duc d'Albe, le pire conseiller qu'il pût choisir dans cette circonstance.

La réponse du duc est caractéristique et nous fait bien connaître l'homme. « En lisant les lettres de ces seigneurs, » dit-il, « je suis si rempli de fureur que, si je ne faisais pas un effort pour me retenir, mon langage vous paraîtrait celui d'un fou [2]. » Après cet exorde modéré, il recommande au roi de ne reprendre à Granvelle, à aucun prix, l'administration des Pays-Bas. « Il est dans l'ordre des choses, » dit-il, « que le cardinal soit la première victime. Une rébellion contre le prince commence naturellement par des attaques contre ses ministres. Le mieux serait, » ajoute-t-il, « que l'on pût faire tout d'abord justice sommaire des rebelles, mais, puisque cela ne se peut pas, il vaut mieux diviser les nobles, gagner par des faveurs le comte d'Egmont

[1] « Hablándole yo en ello, » écrit le secrétaire Perez à Granvelle, « como era razon, me respondio que por su fee antes aventuraria á perder essos estados que hazer esse agravio á V. S. en lo qual conoscerá la gran voluntad que le tiene. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VII, p. 102.

[2] « Cada vez que veo los despachos de aquellos tres senores de Flandes me mueven la colera de manera que, sino procurasse mucho templarla, creo parecia á V. Mag[d] mi opinion de hombre frenetico. » — Carta del Duque de Alba al Rey, á 21 de Octobre de 1563, MS.

et ceux qui le suivent, punir par une disgrâce les moindres coupables. Pour les grands, qui méritent de perdre la tête, votre majesté fera bien de dissimuler, jusqu'à ce qu'elle soit à même de les traiter selon leurs œuvres [1]. »

Le roi reçut une partie de ce conseil, car il ne faisait pas violence à sa nature en dissimulant. Mais, plus il réfléchissait sur ce sujet, plus il reconnaissait l'impossibilité de maintenir Granvelle. Cependant, après avoir pris cette décision, il avait peur de l'annoncer. Des mois se passaient, et Armenteros, qui devait rapporter les dépêches du roi, était toujours à Madrid. Il semblait que Philippe, comme en d'autres occasions de moindre importance, fût disposé à laisser les événements suivre leur cours, plutôt que de les diriger.

Au commencement de janvier 1564, la duchesse de Parme avertit son frère que les seigneurs étaient très irrités de ce long silence. C'était, disait-elle, l'opinion générale qu'il se souciait peu des Flandres et qu'il était sous l'influence de mauvais conseillers, qui l'engageaient à traiter le pays en province conquise. Elle le priait de répondre à la lettre des seigneurs et surtout d'écrire en termes affectueux au comte d'Egmont, qui le méritait bien par le zèle dont il avait toujours fait preuve pour les intérêts de son souverain [2].

On est frappé du ton, si différent de celui d'autrefois, sur lequel la régente parle d'un des chefs de l'opposition. On y

[1] « A los que destos meriten, quiten les las caveças, hasta poder lo hacer, dissimular con ellos. » — Carta del Duque de Alba al Rey, á 21 de Octobre de 1563, MS.

[2] « Comme je l'ai toujours trouvé plein d'empressement et de zèle pour tout ce qui touche le service de V. M. et l'avantage du pays, je supplie V. M. de faire au comte d'Egmont une réponse affectueuse, afin qu'il ne désespère pas de sa bonté. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 281.

voit quel ascendant ils avaient pris sur elle. A vrai dire, dans sa correspondance comme dans celle du cardinal, on voit toujours d'Egmont traité avec plus de bienveillance qu'aucun de ses alliés. En matière de religion, il était d'une orthodoxie irréprochable. Ses manières affables, son air naturel et libre lui gagnaient les sympathies de tous ceux qui entraient en rapport avec lui. On pensait généralement qu'il ne serait pas difficile de le détacher du parti des mécontents où son sort était engagé. Ce n'était pas là certainement l'opinion que l'on avait du prince d'Orange.

Dans une lettre de Granvelle à Philippe, non datée, mais écrite peut-être vers ce temps [1], on trouve des portraits, faits de main de maître, des deux chefs principaux de l'insurrection. D'Egmont est dépeint comme ferme dans sa foi et fidèle par caractère, mais soumis à la mauvaise influence de Guillaume. Il ne serait pas difficile de le gagner par la flatterie et par des faveurs [2]. Au contraire, le prince est un ennemi rusé et dangereux, profond dans ses vues, ambitieux à l'excès; il est difficile de le changer et impossible de le gouverner [3]. A ce dernier trait on reconnaît le véritable chef de la révolution.

Blessés de l'indifférence du roi, manifestée par ce long

[1] La lettre, trouvée dans les MSS. de Besançon, est donnée par Dom Prosper Levesque, dans sa vie du cardinal. — *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 52. — Le digne bénédictin nous assure dans sa préface qu'il a toujours suivi parfaitement le texte de la correspondance de Granvelle, déclaration qui sera admise de peu de personnes, ayant lu cette lettre, qui porte évidemment la marque d'un travail de révision.

[2] *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 55.

[3] « Le prince d'Orange est un homme dangereux, fin, rusé, affectant de soutenir le peuple. . . . . Je pense qu'un pareil génie qui a des vûes profondes est fort difficile à ménager, et qu'il n'est guères possible de le faire changer. » — *Ibid.*, p. 53, 54.

silence, les nobles, malgré les remontrances de la régente, donnèrent à leur envoyé, qui attendait à Madrid les dépêches du roi, l'ordre de ne pas les attendre davantage et de revenir sans elles dans les Pays-Bas [1]. Heureusement Philippe sortait en ce moment de son inaction et, à la fin de janvier 1564, il renvoya Armenteros à Bruxelles avec ses instructions, dont la plus importante était une lettre adressée au cardinal pour le congédier. Elle était très courte. « Considérant ce que vous écrivez, » disait le roi, « je crois que le mieux est que vous quittiez les Pays-Bas pour quelques jours et alliez en Bourgogne voir votre mère, avec le consentement de la duchesse de Parme. De cette manière, mon autorité sera sauve, comme votre réputation [2]. »

On a débattu la question de savoir jusqu'à quel point la démission du cardinal fut volontaire. La découverte récente de la lettre de Philippe a mis fin à ces débats [3]. Granvelle

[1] « Causant l'autre jour avec elle, le comte d'Egmont lui montra un grand mécontentement de ce que le Roi n'avait daigné faire un seul mot de réponse ni à lui, ni aux autres. Il dit que, voyant cela, ils étaient décidés à ordonner à leur courrier qu'il revînt, sans attendre davantage. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 283.

[2] « Il a pensé, d'après ce que le cardinal lui a écrit, qu'il serait très à propos qu'il allât voir sa mère, avec la permission de la duchesse de Parme. De cette manière, l'autorité du Roi et la réputation du cardinal seront sauvées. » — *Ibid.*, p. 285.

[3] M. Gachard, cet infatigable déterreur de manuscrits, avait soupçonné l'existence de cette lettre dans les archives de Simancas; il l'y cherchait vainement depuis deux mois, quand, dans un jour heureux, il découvrit cette pièce précieuse. Le lecteur peut juger de la joie du savant belge : « Je redoublai d'attention; et enfin, après deux mois de travail, je découvris, sur un petit chiffon de papier, la minute de la fameuse lettre dont faisait mention la duchesse de Parme : elle avait été classée, par une méprise de je ne sais quel official, avec les papiers de l'année 1562. On lisait en tête : *De mano del Rey; secreta.* Vous comprendrez, monsieur le Ministre, la joie que me fit éprouver cette découverte : ce sont là des jouis-

obéit à l'ordre du souverain, et cet ordre, arraché par la nécessité, fut donné de manière à sauvegarder le mieux les sentiments et le crédit du ministre. Personne ne devina que l'absence de Granvelle durerait longtemps et moins encore que sa démission était définitive. Même en lui écrivant cette lettre, Philippe caressait l'espoir d'écarter entièrement la cause de ce départ forcé. La preuve en est dans les dépêches envoyées en même temps à la régente.

Peu après avoir écrit à Granvelle, le 19 février, Philippe répondit aux seigneurs sur le ton de la majesté offensée. Il manifesta sa surprise de les voir, sans aucun motif, délaisser leurs siéges dans le conseil où lui-même les avait placés [1]. Ils ne manqueraient pas de les reprendre tout d'abord et montreraient qu'ils faisaient passer le bien public avant toutes les considérations privées [2]. Quant à l'éloignement du ministre, puisqu'il ne leur avait pas plu de spécifier aucune accusation contre ce dernier, le roi délibèrerait mûrement avant de prendre une décision. C'est ainsi que, trois semaines après avoir donné au cardinal sa démission, Philippe écrivait à ses ennemis comme si l'affaire était encore en suspens, espérant, croirait-on, par ce ton d'autorité plein d'arrogance, intimider les nobles mutinés, pour

sances qui dédommagent de bien des fatigues, de bien des ennuis! » — Rapport à M. le Ministre de l'intérieur, *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. CLXXXV.

[1] « M'esbayz bien que, pour chose quelconque, vous ayez délaissé d'entrer au conseil où je vous avois laissé. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 67.

[2] « Ne faillez d'y rentrer, et monstrer de combien vous estimez plus mon service et le bien de mes pays de delà, que autre particularité quelconque. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 68.

les rendre dociles à ses ordres. Si cette tactique avait réussi, le cardinal tenait pour longtemps encore les rênes du gouvernement [1].

Philippe n'avait pas encore appris qu'il avait affaire à des gens qui n'avaient guère cette docilité à laquelle ses vassaux castillans l'avaient habitué. Le ton absolu de sa lettre alluma le sang des seigneurs, qui se rendirent aussitôt près de la régente et lui annoncèrent leur intention de ne plus rentrer dans le conseil. L'affaire ne devait probablement pas en rester là, et Marguerite s'alarmait à la pensée du mouvement qui se ferait quand la lettre du roi serait connue du corps entier de la noblesse [2]. Craignant qu'un pas ne fût fait, sur lequel il serait difficile de revenir, elle résolut, ou bien que le cardinal annoncerait son départ, ou bien qu'elle le ferait pour lui. L'essai tenté par Philippe avait manqué. Il ne restait plus au ministre qu'à déclarer publiquement que son frère, ancien envoyé d'Espagne en France, étant revenu à Bruxelles, il avait sollicité et obtenu de la régente la permission de l'accompagner dans un voyage près de leur

[1] Les dépêches de Philippe à Marguerite et les deux lettres qu'elles renfermaient à l'adresse de d'Egmont font connaître clairement les intentions du roi. Ces lettres étaient d'une teneur tout opposée, l'une dispensant le comte d'Egmont d'aller à Madrid, comme il en avait été question, l'autre l'invitant à s'y rendre. Marguerite devait lui remettre celle qui lui paraissait convenir le mieux aux circonstances. La duchesse fut très affligée de ce procédé de son frère ; elle vit qu'il n'approuverait pas la conduite qu'elle se proposait de suivre, et qu'il ne comprenait pas ses compatriotes, comme elle les comprenait.

[2] « En effet, le prince d'Orange et le comte d'Egmont, les seuls qui se trouvassent à Bruxelles, montrèrent tant de tristesse et de mécontentement de la courte et sèche réponse du Roi, qu'il était à craindre qu'après qu'elle aurait été communiquée aux autres seigneurs, il ne fût pris quelque résolution contraire au service du Roi. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 294.

vieille mère, que Granvelle n'avait plus vue depuis quatorze ans [1].

La nouvelle de la démission du ministre et de son prochain départ se répandit dans tout le pays avec la rapidité de l'éclair. Ce fut une joie universelle, et les beaux esprits du temps, redoublant d'activité, firent pleuvoir sans fin sur le ministre tombé les libelles, les satires et les caricatures. Une de ces dernières, remise au cardinal lui-même sous l'apparence d'une pétition, le représentait couvant une nichée de petits évêques, qui sortaient en rampant de leurs coquilles. Au dessus planait la figure du diable, avec ces mots au dessous que l'on faisait irrévérencieusement sortir de sa bouche : « Voici mon fils; écoutez-le [2] ! »

[1] « Con la venida de Mons. de Chantonnay, mi hermano, á Bruxelles, y su determinacion de encaminarse á estas partes, me parescio tomar color de venir hazia acá, donde no havia estado en 19 anos, y ver á madama de Granvella, mi madre, que ha 14 que no la havia visto. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 298.

Granvelle paraît avoir été persuadé que personne d'autre que Marguerite, ne connaissait l'existence de la lettre royale, « secrète et écrite de la propre main du roi. » C'est ainsi que, dans ses lettres, il parle de son départ comme amené par le désir spontané de revoir sa vénérable mère. Le secrétaire Perez doit avoir ri en lisant une de ces lettres adressée à lui-même, qui avait écrit de sa main un extrait de la dépêche royale. Les nobles flamands paraissent aussi avoir su ce qui en était, probablement par le secrétaire de la régente, Armenteros. La chose était trop grave pour être tenue secrète.

[2] Schiller, *Abfall der Niederlande*, p. 147.

Entre autres imaginations plaisantes, il y avait celle d'une troupe de masques, dans laquelle on voyait un diable poursuivant un cardinal et le fouettant avec des queues de renard. « Deinde sequebatur diabolus, equum dicti cardinalis caudis vulpinis fustigans, magna cum totius populi admiratione et scandalo. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VIII, p. 77. La queue de renard était une allusion satyrique à ce venimeux Renard, qui prit une part des plus actives à la guerre de paperasses qui fut le prélude de la révolution. Renard était ministre impérial en Angleterre, au temps

Ce fut à cette époque que, dans un banquet où assistaient un grand nombre de nobles flamands, la conversation tomba sur les habitudes dispendieuses de l'aristocratie, et particulièrement sur le luxe du costume de leurs nombreux domestiques. L'usage était de faire porter à ceux-ci de brillantes livrées, très coûteuses, aux couleurs de la maison dont ils faisaient partie. Granvelle avait fourni un exemple de cette espèce d'ostentation. On décida de régler leur costume sur un modèle uniforme et plus modeste. D'Egmont fut chargé d'inventer une livrée, dans le genre simple des Allemands. Il proposa un habit gris-noir, qui, au lieu des aiguillettes suspendues d'ordinaire aux épaules, présentait des pièces de drap, avec une tête et un bonnet de fou pour broderie. La tête ressemblait étrangement à celle de Granvelle, et le bonnet de couleur rouge, à un chapeau de cardinal. C'était assez pour que ce costume fût reçu avec des acclamations. Les nobles revêtirent aussitôt leur suite de cette nouvelle livrée, qui offrait l'avantage d'une plus grande économie. Ce fut le signe auquel le parti se reconnut. Les tailleurs de Bruxelles ne trouvèrent pas le temps de suffire aux commandes qui leur étaient faites. Au lieu de Granvelle seul, les têtes étaient à l'occasion celles de d'Aerschot, d'Aremberg ou Viglius, les amis du cardinal. La duchesse ne fit d'abord que rire de la plaisanterie; elle envoya même à Philippe des échantillons de cette broderie. Mais Granvelle prit la chose plus sérieusement; il déclara que c'était une insulte faite au gouvernement, et le roi intervint pour faire tomber cette mode. Cela n'était pas facile, à cause de

de la reine Marie. Il était l'implacable ennemi de Granvelle, qui avait été autrefois son bienfaiteur.

l'empressement qu'on avait mis partout à l'adopter. Marguerite réussit enfin à décider les seigneurs à en prendre une autre, qui n'eût pas ce caractère de personnalité. Le drap brodé fit place à un faisceau de flèches, dans lequel on trouva aussi une allusion maligne, comme signifiant la ligue de la noblesse. C'est, dit-on, l'origine de la devise que prirent, dans la suite, les sept Provinces-Unies [1].

Le 13 mars 1564, Granvelle quitta Bruxelles, pour n'y jamais plus revenir [2]. « La joie des nobles à son départ, » écrit un des membres du conseil privé, « fut excessive. On eût dit des enfants échappés de l'école [3]. » Les trois seigneurs, membres du conseil d'État, dans une note adressée à la duchesse, déclarèrent qu'ils étaient prêts à reprendre leurs siéges dans le conseil, mais il était bien entendu qu'ils les quitteraient de nouveau, si le ministre revenait [4]. Gran-

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 161-164. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum Belgicorum*, p. 166. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 53. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 294, 295.

[2] Le prince d'Orange donne cette date dans une lettre qu'il écrit au landgrave de Hesse, quinze jours après le départ du cardinal. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 226. Cependant on assigne des dates différentes à ce fait, tout public et tout notoire qu'il fût. Hopper, un des amis de Granvelle, fixe l'époque de son départ à la fin de mai.— *Recueil et mémorial*, p. 36. Ces différences n'ont rien qui surprenne quiconque étudie l'histoire.

[3] « Ejus inimici, qui in senatu erant, non aliter exultavêre quam pueri abeunte ludimagistro. » — *Vita Viglii*, p. 38.

D'Hoogstraeten et Brederode, voyant le cardinal quitter Bruxelles, montèrent, dans un accès de belle humeur, sur un cheval, l'un en selle, l'autre en croupe, et, enveloppés dans leurs manteaux, firent, à la suite du voyageur, plus d'une demi-lieue de chemin sur les hauteurs. Granvelle raconte lui-même l'histoire dans une lettre à Marguerite, mais sans y attacher plus d'importance qu'à une étourderie de jeunes gens. — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VII, p. 410, 426.

[4] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 226.

velle avait annoncé que son absence ne serait pas de longue durée. La régente écrivit à son frère pour lui faire un grand éloge des seigneurs. Il ne serait pas bon que le cardinal revînt jamais. Les nobles l'assuraient que son retour pourrait lui coûter la vie, et les Pays-Bas à Philippe [1].

Les trois seigneurs écrivirent chacun de son côté au roi, l'informant qu'ils étaient rentrés dans le conseil et protestant chaleureusement de leur fidélité. Philippe répondit gracieusement à chacun d'eux et en particulier au prince d'Orange, qui avait laissé entendre que des rapports calomnieux à sa charge étaient parvenus aux oreilles du roi. Celui-ci déclara « qu'il ne pouvait douter un instant que Guillaume ne continuât de montrer à son service le zèle dont il avait toujours fait preuve; qu'il ne permettrait à qui que ce fût d'adresser un reproche à une personne de sa qualité, qu'il connaissait si parfaitement [2]. » On pourrait croire qu'il y avait un double sens, caché sous ce langage caressant. Quoi qu'il en soit, de part ni d'autre, aucune défiance ne parut. Pour ceux qui voyaient les choses à la surface, ils étaient cent contre un, l'éloignement du cardinal avait mis fin à toutes les difficultés, et l'on pouvait compter en pleine confiance sur un état de tranquillité permanent. Mais il y en avait dont l'œil pénétrait plus loin que cette surface éclairée d'un rayon de soleil, et qui voyaient mieux en ce moment,

[1] « Le comte d'Egmont lui a dit, entre autres, que, si le cardinal revenait, indubitablement il perdrait la vie, et mettrait le Roi en risque de perdre les Pays-Bas. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 295.

[2] « Je n'ay entendu de persome chose dont je peusse concevoir quelque doubte que vous ne fussiez, à l'endroit de mon service, tel que je vous ay cogneu, ny suis si légier de prester l'oreille à ceulx qui me tascheront de mettre en umbre d'ung personnage de vostre qualité, et que je cognois si bien. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 76.

où la tempête ne troublait plus les eaux, le roc où devait se briser plus tard le vaisseau de l'État.

Le cardinal, en quittant la France, se retira dans ses terres patrimoniales à Besançon. Dans cette retraite charmante, embellie de tout ce que peut fournir la fortune, au service d'un goût cultivé, l'homme d'État déchu trouva une consolation dans ces études qui l'avaient occupé, aux premiers et peut-être aux plus heureux jours de sa vie [1]. Il avait une vocation particulière pour les sciences physiques; mais il aimait surtout les lettres, et toutes ses préférences portaient l'empreinte d'une éducation libérale. Il s'entourait de savants et d'artistes, et prenait un vif intérêt à leurs travaux. Juste-Lipse, plus tard si célèbre, était son secrétaire. Il donna des encouragements à Plantin, qui rivalisa de gloire dans les Flandres avec les Aldes de Venise. Le talent, sous toutes les formes où il se manifestait, était couvert de son patronage, dont on peut reconnaître la munificence à ce fait que, dans le cours de sa vie, il ne reçut pas, dit-on, moins de cent dédicaces. Avide de richesses, il ne les recherchait pas pour les garder, et il employait généreusement sa grande fortune à fonder des musées, des colléges, des bibliothèques publiques. Besançon, la ville où il établit sa résidence, ne fut pas celle qui profita le moins de sa libéralité [2].

Tel est le portrait que les historiens nous ont donné du ministre dans sa retraite. Ses lettres nous font voir qu'au

[1] « Quiero de aquí adelante hazerme ciego y sordo, y tractar con mis libros y negocios particulares, y dexar el publico á los que tanto saben y pueden, y componerme quanto al reposo y sossiego. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VIII, p. 91.

Illusion plaisante, aussi vieille que l'âge chanté par Horace, « *Beatus ille*, » etc.

[2] Gerlache, *Royaume des Pays-Bas*, tom. I, p. 79.

milieu de ces distractions il n'en dédaignait pas d'autres d'un caractère moins spirituel. Une lettre qu'il écrivit à un des secrétaires de la régente, peu après son arrivée à Besançon, finit par ces mots : « Je sais que Dieu récompensera les hommes selon leurs mérites ; j'ai la confiance qu'il me soutiendra et que je pourrai encore tirer avantage de ce que mes ennemis ont tramé pour ma ruine. C'est ma philosophie, avec laquelle j'essaie de vivre aussi gaîment qu'il m'est possible, riant du monde, de ses calomnies et de ses passions [1]. »

Malgré cet heureux mélange de l'épicurien et du stoïcien, l'homme d'État philosophe ne se résignait pas si complétement à son sort qu'il abandonnât l'espoir de reprendre un jour son autorité dans les Pays-Bas. « Dans deux mois, » écrit-il, « vous pouvez vous attendre à m'y revoir [2]. » Il entretenait une correspondance très suivie avec les amis qu'il avait laissés à Bruxelles et faisait parvenir à la cour de Madrid, avec ses propres commentaires, les informations qu'il avait reçues de cette manière. Ses conseils étaient bien reçus et considérés par Philippe, si bien que du fond de sa retraite, le ministre exilé continuait d'exercer une très grande influence sur les destinées des Pays-Bas.

[1] « Vélà ma philosophie, et procurer avec tout cela de vivre le plus joyeusement que l'on peut, et se rire du monde, des appassionnez, et de ce qu'ilz dient sans fondement. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 240.

[2] « Ilz auront avant mon retour, que ne sera, à mon compte, plus tost que d'icy à deux mois, partant au commencement de juing. » — *Ibid.*, p. 236.

CHAPITRE VIII.

RÉFORMES DEMANDÉES PAR LES SEIGNEURS.

(1564-1565.)

Politique de Philippe. — Prépondérance des nobles. — Embarras de la régente. — D'Egmont envoyé en Espagne.

Nous voici arrivés à cette époque de l'histoire de la révolution, où, devant le réveil de l'esprit public dans les Pays-Bas, le roi s'était vu obligé de rappeler un ministre impopulaire et de confier aux nobles les rênes du gouvernement. Avant d'aller plus loin, il est bon que nous embrassions d'un coup d'œil rapide le terrain sur lequel nous avançons, afin de bien nous rendre compte de la position où se trouvaient, vis-à-vis l'un de l'autre, les partis en présence au moment de la lutte.

Dans une lettre à sa sœur, la régente, écrite deux ans après cette époque, Philippe s'exprime ainsi : « Je n'ai jamais eu d'autre objet en vue que le bien de mes sujets. Dans tout ce que j'ai fait, j'ai marché sur les traces de mon père, sous qui le peuple des Pays-Bas, il doit le reconnaître, vivait heureux et content. En ce qui concerne l'Inquisition, quoi que l'on ait dit, je n'ai jamais tenté aucune innovation. Quant aux édits, j'ai toujours été résolu de vivre et de mou-

rir dans la foi catholique. Je ne pouvais être content de voir mes sujets agir autrement, et je ne sais comment il eût été possible de les en empêcher, sans punir les transgresseurs. Dieu sait comme j'aurais voulu éviter de répandre une goutte de sang chrétien, surtout le sang de mon peuple des Pays-Bas, et j'aurais considéré comme une des circonstances les plus heureuses de mon règne que cette nécessité m'eût été épargnée [1]. »

Quoi que l'on puisse penser de la sensibilité de Philippe ou de sa tendresse pour ses sujets flamands, en particulier, on ne peut nier que la politique suivie par lui jusqu'à ce jour ne fût essentiellement celle de son père. Cependant son père vécut aimé, mourut pleuré des Flamands; tandis que Philippe se fit haïr et rencontra tout d'abord de l'opposition. En y réfléchissant un peu, on découvre la raison de cette différence.

Charles et Philippe se présentaient tous les deux comme les grands champions du catholicisme. Mais le zèle de l'empereur était modéré par la raison, au point de s'accommoder aux circonstances; on le remarqua en plus d'une occasion, en Allemagne comme dans les Flandres. Philippe, au contraire, n'acceptait pas de compromis. Il était l'implacable ennemi de l'hérésie; la persécution était le seul remède, et l'Inquisition la seule arme en laquelle il eût confiance. La première chose qu'il fit, en mettant le pied sur sa terre natale, fut d'assister à un *auto-da-fé*. Il annonçait ainsi au monde sa résolution, et unissait à jamais son nom à celui du terrible tribunal du saint-office.

Le libre peuple des Pays-Bas ressentait pour l'Inquisition

[1] Cette lettre remarquable, datée de Madrid, 6 mai, se trouve dans le *Supplément à Strada*, tom. II, p. 346.

cette terreur que pourrait éprouver, de notre temps, une nation libérale et éclairée. Il prévoyait, avec de sombres appréhensions, l'indicible misère qu'elle allait apporter dans ses foyers, la désolation et la ruine dont elle menaçait le pays. Tout ce qui, d'une manière ou de l'autre, pouvait se rattacher à l'Inquisition, prenait dans ces imaginations effrayées d'affreuses couleurs. Les édits sanguinaires de Charles-Quint leur parurent plus formidables, parce que ce tribunal était chargé de les appliquer. L'érection même des nouveaux évêchés, mesure si nécessaire, fut reçue avec défiance, comme étant destinée à donner plus de force à la persécution, à cause des pouvoirs inquisitoriaux dont les évêques étaient depuis longtemps revêtus. Chaque converti que gagnait le protestantisme, entretenait ce sentiment populaire, aussi bien que ceux qui, dans des vues personnelles, attisaient le feu de la rébellion.

Une autre raison de l'opposition plus forte que la politique de Philippe rencontra, c'était le changement qui s'était opéré dans le peuple même. Pendant que le gouvernement se relâchait généralement sur la loi ou plutôt sur son exécution, dans les derniers jours de Charles-Quint, le nombre des réformés s'était énormément multiplié. Le calvinisme prédominait dans le Luxembourg, dans l'Artois, dans les Flandres et dans les parties du pays les plus voisines de la France. La Hollande, la Zélande et le nord étaient le séjour de prédilection des anabaptistes. Les luthériens se montraient en foule aux frontières de l'Allemagne, tandis qu'Anvers, la capitale commerciale du Brabant et le marché ouvert à toutes les nations, était rempli de sectaires de tout genre. On dit même que les Juifs, en butte à toutes les persécutions au moyen âge, y vivaient sans être molestés. Il est

clair qu'un pareil état de choses réclamait une législation toute différente de celle qui existait sous Charles-Quint. C'est qu'il y avait une différence entre arracher quelques mauvaises herbes et arrêter de force la croissance vigoureuse de l'hérésie, qui couvrait alors le pays de tous les côtés.

Un autre motif encore pour lequel Philippe était détesté, on ne peut trop souvent le rappeler, c'est qu'il était un étranger. Charles était flamand de naissance, et l'on peut pardonner beaucoup à un compatriote; mais Philippe était espagnol, de cette nation que le peuple des Pays-Bas haïssait particulièrement. Évidemment il eût été de bonne politique de cacher ce défaut aux yeux de ce peuple, en tenant compte de ses préjugés nationaux, en affectant, au moins, de la confiance dans ses chefs. Loin de là, Philippe commença par placer, en temps de paix, une armée aux frontières des Pays-Bas; il remit l'administration aux mains d'un étranger, et, tandis qu'il insultait ainsi au sentiment national, on remarquait que, dans le conseil royal d'Espagne, où se jugeaient, en dernier ressort, toutes les affaires de la monarchie et, par conséquent, des provinces, pas un Flamand n'était admis à siéger[1]. Le peuple murmura; la noblesse fit des représentations et résista. Philippe fut forcé

[1] Hopper n'hésite pas à regarder cette circonstance comme une des principales causes du mécontentement dans les Flandres : « Se voyans desestimez ou pour mieux dire opprimez par les Seigneurs Espaignols, qui chassant les autres hors du Conseil du Roy, participent seulz avecq iceluy, et présument de commander aux Seigneurs et Chevaliers des Pays d'embas : ny plus ni moins qu'ilz font à aultres de Milan, Naples et Sicille ; ce que eulx ne veuillans souffrir en manière que ce soit, a esté et est la vraye ou du moins la principale cause de ces maulx et altérations. » — *Recueil et mémorial*, p. 79.

de revenir sur ses pas. Il fit une concession, puis une autre. Il rappela les troupes, révoqua son ministre. Les nobles triomphaient; l'administration du pays passa dans leurs mains. On croyait les troubles finis; ils commençaient seulement. Rien n'avait été fait pour résoudre le grand problème des droits de la conscience. A cet égard, le roi et le peuple étaient plus loin que jamais de s'entendre. Tout ce qui avait été fait n'avait qu'ouvert la voie à la libre discussion de cette question et aux sanglantes contestations qui allaient se produire.

Granvelle parti, les seigneurs mécontents reprirent, comme on l'a vu, leurs places dans le conseil d'État. Ils donnèrent au roi l'assurance de leur fidélité, et il parut qu'ils désiraient racheter le passé par un dévouement extraordinaire aux affaires publiques. Marguerite reçut ces avances comme elles étaient faites, et la confiance qu'elle accordait auparavant à Granvelle, elle la plaça complétement dans ses heureux rivaux [1].

On se divertit à lire ses lettres de cette époque, quand on les compare à celles qu'elle écrivait à Philippe, l'année précédente. Il est difficile de reconnaître personne sous les couleurs nouvelles qu'elle donne à ses portraits. Elle ne peut trop vanter les services rendus par les seigneurs, par le prince d'Orange et surtout par d'Egmont, leur dévouement au bien public et aux intérêts du souverain. Elle prie instamment son frère de leur témoigner sa satisfaction, en leur adressant les lettres les plus aimables [2]. Ce conseil paraît

[1] Viglius fait souvent des plaintes pathétiques à ce sujet, dans ses lettres à Granvelle. — Voy. *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 319 et ailleurs.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 312, 332 et ailleurs.

n'avoir guère été goûté de Philippe. D'un autre côté, Marguerite ne peut trouver d'expressions assez fortes pour exprimer le mécontentement que lui donnent le caractère et la conduite de son ancien ministre, Granvelle. C'est lui qui longtemps s'est mis entre le roi et l'amour du peuple. Elle ne peut se rassurer en le voyant demeurer si près des Pays-Bas. On ferait bien de l'envoyer à Rome [1]. Même encore dans ce moment, elle se défie de son influence sur le cabinet de Madrid. Elle entend dire qu'il ne fait que parler de la probabilité de son prochain retour à Bruxelles. Le bruit qui en court fait naître de grandes inquiétudes dans le pays. S'il lui était permis de revenir, ce serait, sans doute, le signal d'une insurrection [2]. Il est évident que la duchesse avait beaucoup souffert de la tyrannie de Granvelle [3].

Malgré le parfait accord qui existait entre Marguerite et les principaux seigneurs, on remarqua bientôt que la marche du gouvernement n'était pas débarrassée de toutes les entraves. Quoique le cardinal fût parti, il restait encore une faction de *cardinalistes*, qui représentaient ses opinions et qui, bien qu'en petit nombre, se rendaient formidables par la force de leur opposition. A leur tête se trouvaient le vicomte de Berlaymont et le président Viglius.

Le premier, chef du conseil des finances, était un noble flamand du premier rang, moins distingué encore par sa

[1] « Il faudrait envoyer le cardinal à Rome. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 329.

[2] *Ibid.*, p. 295.

[3] Morillon, dans une lettre à Granvelle, en date du 9 juillet 1564, informe le cardinal de la haine profonde que la duchesse lui a vouée ; soit qu'on lui ait dit qu'elle a été constamment la dupe de ce ministre, soit pour tout autre motif, elle ne peut entendre prononcer son nom, sans changer de visage. — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VIII, p. 131.

naissance que par son caractère. C'était un homme d'une irréprochable intégrité, d'une rare fidélité à l'Église et à la couronne, et d'un esprit dont la résolution ne pouvait être ébranlée, parce qu'elle s'appuyait sur des principes.

Son auxiliaire, Viglius, était un juriste éminent, un écrivain capable, un homme d'État plein de sagacité. L'empereur l'avait souvent employé dans les affaires publiques, qu'il dirigeait avec une prudence presque voisine de la timidité. Il était l'ami personnel de Granvelle, avait adopté ses vues et entretenait avec lui une correspondance suivie, qui est une de nos meilleures sources d'informations. Il était économe et modéré dans ses habitudes, ne provoquant pas la critique, comme le ministre, par son ostentation et les irrégularités de sa vie. Mais il était presque aussi à craindre que lui, par les pouvoirs officiels dont il était revêtu, et l'incroyable ténacité avec laquelle il soutenait son opinion. Il occupait la haute position de président à la fois du conseil privé et du conseil d'État, et il était, en outre, garde du grand sceau. Il avait donc visiblement les moyens d'apporter des obstacles sérieux à l'action du parti opposé. Les plaintes réitérées que fait la duchesse montrent qu'il l'arrêta souvent. « Le président, » dit-elle à son frère, « me fait souffrir les peines de l'enfer par la manière dont il traverse mes mesures [1]. » « Le but réel qu'il poursuit, comme Granvelle et ses partisans, est, » dit-elle ailleurs, « de jeter le pays dans le désordre. Ils trouveraient leur compte à pêcher dans l'eau trouble. Ils redoutent un état de tranquillité, qui ferait ressortir les vices de leur manière de gouverner [2]. »

[1] « Viglius lui fait souffrir les peines de l'enfer, en traversant les mesures qu'exige le service du Roi. » *Papiers d'État de Granvelle*, t. VIII, p. 314.

[2] « Ils espèrent alors pêcher, comme on dit, en eau trouble, et atteindre

A ces accusations générales, la duchesse en ajoutait d'autres ; elle reprochait des concussions à Viglius. Celui-ci, qui était entré dans les ordres pour ce motif, était prévôt de l'église de Saint-Bavon. Marguerite l'accusa ouvertement de voler les riches tapisseries, la vaisselle, le linge, les joyaux et même des sommes considérables d'argent, appartenant à cette église [1]. Elle revenait sans cesse sur le tort que l'on avait de permettre à un pareil homme de tenir un emploi du gouvernement.

De son côté, le président ne se taisait pas, et, dans sa correspondance avec Granvelle, il renvoie entièrement ces accusations à ses ennemis. Il taxe sans façon les grands seigneurs de simonie et de concussion. Les charges ecclésiastiques et séculières étaient mises à l'encan de la façon la plus indécente, et vendues au plus haut enchérisseur. C'était ainsi que les nobles en banqueroute payaient leurs dettes, en donnant les places vacantes à leurs créanciers. Il laisse entendre que les mains de la régente ne sont pas tout à fait pures de la tache de ces marchés [2]. Il accuse, en outre, les seigneurs d'employer leur autorité à déranger constamment le cours de la justice. Ils avaient acquis un ascendant illimité sur Marguerite et montraient pour elle une déférence qui,

le but qu'ils poursuivent depuis longtemps : celui de s'emparer de toutes les affaires. C'est pourquoi ils ont été et sont encore contraires à l'assemblée des états généraux. . . . . Le cardinal, le président et leur séquelle craignent, si la tranquillité se rétablit dans le pays, qu'on ne lise dans leurs livres, et qu'on ne découvre leurs injustices, simonies et rapines. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VIII, p. 311.

[1] *Ibid.*, p. 320 et ailleurs.

[2] « Ce qu'elle se résent le plus contre v. i. S. et contre moy, est ce que l'avons si longuement gardé d'en faire son prouffit, qu'elle fait maintenant des offices et bénéfices et aultres grâces. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 406.

ajoute-t-il, « est toujours sûre de captiver le sexe [1]. » Elle était plus spécialement sous l'influence de son secrétaire Armenteros, créature des nobles, qui profitait de sa position pour remplir ses coffres aux dépens du trésor public [2]. Pour lui, sa résistance à ces infidélités l'a fait tomber dans une telle disgrâce, que la duchesse l'exclut autant que possible de la conduite des affaires et le traite avec une froideur non dissimulée. Rien que le désir de faire son devoir pouvait lui faire garder davantage ses fonctions, dont son seul vœu était d'être déchargé par son souverain [3].

Il paraît que le président n'a jamais écrit directement à Philippe. Il ne ferait que s'exposer par là, disait-il, aux soupçons et aux criailleries de ses ennemis. Cet homme d'État circonspect avait l'expérience du sort de Granvelle. Mais, comme ses lettres au ministre exilé étaient communiquées à Philippe, celui-ci, les dépêches de sa sœur sous les yeux, pouvait, par la comparaison de ces tableaux tout différents, comprendre qu'en confiant le gouvernement à l'un ou à l'autre parti, il servait également peu les intérêts du pays. L'empereur, s'il eût été sur le trône, n'eût pas, en apprenant ce que savait Philippe, attendu vingt-quatre heures

[1] « Ipsam etiam Ducissam in suam pertraxêre sententiam, honore etiam majore quam antea ipsam afficientes, quo muliebris sexus facilè capitur. » — Cette remarque ne se trouve pas pourtant dans sa correspondance avec Granvelle, mais dans son autobiographie. — Voy. *Vita Viglii*, p. 40.

[2] Les concussions du secrétaire de Marguerite, qui, dit-on, amassa à son service une fortune de soixante-dix mille ducats, furent cause que le peuple changea ironiquement son nom d'Armenteros en celui d'*Argenterios*. Ce scandale fut porté à la connaissance du roi dans une lettre adressée à l'un de ses secrétaires par Fray Lorenzo de Villacancio, personnage dont nous aurons à nous occuper longuement ailleurs. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, tom. II, rapport, p. XLIII.

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 273 et ailleurs.

avant de se mettre en route pour les Pays-Bas. Mais le roi était d'une nature plus indolente. Il supportait bien, il est vrai, avec une incroyable patience, le travail de cabinet, et de son palais il eût, comme on le disait, donné des lois à toute la chrétienté. Mais, plutôt que d'essuyer les fatigues d'un voyage, il préférait, paraît-il, courir le risque de perdre ses plus belles provinces [1].

Cependant il écrivit à sa sœur pour lui donner courage par la perspective de son retour dans les provinces, aussitôt qu'il serait débarrassé d'une guerre dans laquelle il était engagé contre les Turcs. Il l'invita, en même temps, à lui envoyer de nouveaux détails sur la mauvaise conduite de Viglius, et il exprima l'espoir qu'un moyen serait trouvé pour faire taire son opposition [2].

Il n'est pas facile aujourd'hui de tenir la balance entre les partis ennemis, de prononcer sur la justice des accusations qu'ils se renvoyaient, pas plus que d'assigner à chacun sa part de responsabilité dans les vices du gouvernement. Qu'il y

[1] Granvelle considérait une pareille démarche comme le seul remède efficace aux désordres des Pays-Bas. Dans une lettre remarquable adressée à Philippe, en date du 20 juillet 1565, il fait de la manière dont le gouvernement est conduit, un tableau bien propre à alarmer son maître. La justice et la religion sont tombées aussi bas que possible. Les emplois publics sont vendus secrètement. Les membres du conseil discutent avec la plus entière liberté les questions religieuses. Il est évident que plusieurs accepteraient la Confession d'Augsbourg. On ne permet pas à la vérité d'arriver à l'oreille du roi; les lettres envoyées à Madrid sont écrites pour plaire à la majorité du conseil et de manière à ne pas donner une idée défavorable du pays. Viglius a peur d'écrire. Il y a, dit-il, des espions à la cour qui livreraient sa correspondance, et il pourrait lui en coûter la vie. Granvelle finit en prévenant le roi de venir en personne et avec assez d'argent pour soudoyer une force armée qui le soutienne. — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VIII, p. 620 et seq.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 317.

eut des vices, la chose est bien certaine; que les charges furent mises à l'encan, le fait ne peut être nié : la duchesse l'avoua franchement dans une lettre à son frère, où elle discuta l'utilité de cet abus, qui échappe, au moins, par là, à l'accusation d'avoir été tenu secret. Les conflits du conseil d'État avec les autres conseils amenaient souvent des désordres, parce que les arrêts rendus par le conseil privé, qui avait connaissance des affaires de justice, étaient fréquemment éludés par les amnisties et les grâces qu'accordait le premier conseil. Pour remédier à ce mal, les nobles prétendaient qu'il fallait soumettre les décisions des autres conseils à la révision du conseil d'État et, en un mot, concentrer dans ce corps toute l'autorité du gouvernement [1]. Le conseil d'État, dont la plupart des membres appartenaient à la haute aristocratie, regardait avec mépris ces conseils subalternes, composés pour la plus grande partie de gens d'une condition inférieure, qui, devant leur élévation au roi, étaient engagés à sauvegarder les intérêts de la couronne. Il voulait remettre l'administration du pays aux mains d'une oligarchie, formée des grands seigneurs flamands. C'eût été briser l'harmonie du système établi par Charles-Quint, qui avait, en vue d'une meilleure expédition des affaires, réparti les pouvoirs entre plusieurs départements. C'eût été enfin apporter à la constitution du pays un changement tel, qu'il équivalait à une révolution.

Cet état de choses faisait faire à la réformation de grands progrès dans le pays. En général, comme nous l'avons déjà remarqué, la noblesse restait attachée à l'Église catholique

[1] Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 39. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 222. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 347 et ailleurs.

romaine. Cependant un grand nombre de jeunes gens, dont l'éducation s'était faite à Genève, étaient rentrés dans le pays, avec une teinture des doctrines hérétiques professées dans l'école de Calvin [1]. Mais, catholique ou protestante, l'aristocratie flamande voyait avec méfiance inaugurer un régime de persécution, et son horreur pour l'Inquisition égalait celle de la grande masse du peuple. Heureusement pour la réformation dans les Pays-Bas, elle obtint, dès le début, l'appui même des catholiques, qui repoussaient l'Inquisition comme un outrage fait à leurs libertés publiques.

Voyant les édits mal exécutés, les exilés qui s'étaient dérobés à la persécution revenaient en ce moment dans les Flandres. Des ministres calvinistes, des Français réfugiés passaient la frontière et faisaient une active propagande. Des pamphlets séditieux circulaient, invitant la régente à confisquer les biens ecclésiastiques et à les appliquer au service de l'État, comme cela avait été fait en Angleterre [2]. L'Inquisition devint un objet de mépris autant que de haine. Deux de ses principaux agents écrivirent à Philippe que, si l'on ne venait à leur secours, ils ne pourraient être utiles dans une situation qui ne les exposait qu'à des railleries

[1] L'ambassadeur d'Espagne en Angleterre, Guzman de Silva, dans une lettre datée des Pays-Bas, attribue cette tendance chez les jeunes gens de la noblesse au relâchement de leur éducation à l'intérieur et à leurs voyages au dehors : « La noblesse du pays est généralement catholique : il n'y a que les jeunes gens dont, à cause de l'éducation relâchée qu'ils ont reçue, et de leur fréquentation dans les pays voisins, les principes soient un peu équivoques. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 383.

[2] « Se dice publico que ay medios para descargar todas las deudas del Rey sin cargo del pueblo tomando los bienes de la gente de yglesia o parte conforme al ejemplo que se ha hecho en Ynglaterra y Francia y tambien que ellos eran muy ricos y volberian mas templados y hombres de bien. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

et à des dangers [1]. A Bruges, à Bruxelles, la populace entra dans les prisons et délivra les captifs. Anvers fut témoin d'une violation plus flagrante de la loi ; un moine converti, du nom de Fabricius, qui prêchait et propageait avec ardeur les nouvelles doctrines, avait été jugé et condamné à être brûlé. Comme il se rendait au lieu de l'exécution, la foule, sur le seuil des maisons et du haut des balcons, lui criait « d'avoir courage et de souffrir en homme de cœur jusqu'à la fin [2]. » Quand la victime fut attachée au poteau et qu'on mit le feu au bûcher, une grêle de pierres tomba sur les officiers de justice, qui s'empressèrent de prendre la fuite. Mais le malheureux, préservé du feu, fut frappé au cœur par le bourreau, qui se sauva dans le tumulte. Le lendemain matin, on trouva affichés sur les murs des édifices publics des placards écrits avec du sang, renfermant des menaces de vengeance contre tous ceux qui avaient pris une part quelconque à l'exécution de Fabricius, et l'un des témoins qui avaient déposé contre lui, une femme, eut peine à sortir vivante des mains de la populace [3].

Ces faits rapportés à Madrid y produisirent une grande sensation, et Philippe envoya en toute hâte à sa sœur l'ordre de rechercher et de poursuivre les coupables. Ce n'était pas chose facile, parce que la grande majorité des habitants, y compris ceux mêmes qui n'avaient pris aucune part à l'acte, partageaient entièrement le sentiment qui l'avait inspiré.

[1] « Leur office est devenu odieux au peuple ; ils rencontrent tant de résistances et de calomnies, qu'ils ne peuvent l'exercer sans danger pour eurs personnes. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 353.

[2] Brandt, *Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 147.

[3] *Ibid.*, ubi supra. — Strada, *De Bello Belgico*, p. 174. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 321, 327.

Cependant Philippe continuait d'insister sur la nécessité qu'il y avait de faire exécuter les lois pour le maintien de la foi, l'objet qui lui tenait le plus au cœur. Quelquefois il donnait lui-même, dans ses lettres, le signalement d'une personne suspecte, son nom, son costume ordinaire, ses habitudes, son air, entrant dans des détails qui peuvent bien surprendre, quand on considère le grand nombre d'affaires d'une nature plus grave, qui tourmentaient son esprit [1]. Il est hors de doute que Philippe était, par vocation, un véritable inquisiteur.

Cependant on ne laissait pas s'éteindre complétement les feux de la persécution. L'historien de la réformation cite dix-sept personnes qui moururent pour leurs opinions religieuses, pendant l'année 1564 [2]. Si c'est bien là le nombre total des victimes, de quelque pitié qu'on soit saisi, c'est peu de chose, eu égard à ces milliers d'infortunés qui, dit-on, périrent dans le même laps de temps, sous le règne précédent. Ce n'était pas assez pour produire l'effet de ces persécutions, où la vue du martyr chantant des psaumes au milieu des flammes, échauffait le zèle des assistants et nourrissait leur haine contre l'oppresseur.

Les finances se ressentaient naturellement du désordre qui régnait dans le pays. La dette publique, déjà grande, comme nous l'avons vu, avait tellement augmenté, qu'au rapport de la régente, le déficit du trésor se montait annuellement à six cent mille florins [3]. Marguerite ne connaissait

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 172. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 327 et ailleurs.

[2] Brandt, *Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 146-149.

[3] « La dépense excède annuellement les revenus de 600,000 florins. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 328.

aucun moyen de sortir d'embarras, si le roi ne venait à son aide. On présentait la convocation des États-Généraux comme le seul remède aux désordres. Ce corps seul, on l'affirmait, avait autorité pour voter les subsides nécessaires et redresser les nombreux griefs de la nation. En réalité pourtant, son pouvoir n'allait guère auparavant que jusqu'à proposer les subsides à l'approbation des différentes provinces et à faire des *représentations* au sujet des griefs de la nation. Investir les États-Généraux du pouvoir de *redresser* les abus, c'était lui accorder des fonctions législatives qu'il avait rarement remplies, si même elles lui avaient jamais appartenu. C'eût été changer la constitution du pays, en donnant à l'élément populaire une importance nouvelle, et les grands seigneurs, qui avaient déjà la petite noblesse entièrement à leur disposition [1], auraient bien su probablement faire tourner ce changement à leur avantage [2]. Marguerite ne subissait pas encore leur influence au point de recommander à Philippe, malgré l'évidente utilité de ces mesures, d'assembler les États-Généraux et de remanier le conseil d'État [3]. Recommandation difficile à faire au monarque le plus jaloux de son autorité qui fût en Europe!

[1] « Quant à la moyenne noblesse des Pays-Bas, les Seigneurs l'auront tantost à leur cordelle. » — Chantonnay à Granvelle, 6 octobre 1565, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 426.

[2] L'insistance avec laquelle Granvelle revient sur ce sujet, dans sa correspondance avec le roi, montre qu'il comprenait bien ces conséquences d'une réunion des États-Généraux. Voir, en particulier, une lettre à Philippe, datée déjà du 20 août 1563, où il résume sa pensée à cet égard dans ces termes : « Enfin ils changeraient entièrement la forme du gouvernement, de manière à ne plus rien laisser à faire ni à la régente, représentante de votre autorité, ni à votre majesté elle-même, puisqu'ils vous placeraient tout à fait sous leur tutelle. » *Papiers d'État de Granvelle*, t. VII, p. 186.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 329.

Pour augmenter encore les troubles, l'ordre fut donné par la cour de Madrid de publier dans les Pays-Bas les décrets du concile de Trente. Ce concile célèbre avait terminé sa longue session en 1563, ayant abouti à ces deux résultats auxquels on devait s'attendre, de compléter la rupture entre les protestants et les catholiques, et d'accroître, ou au moins de consolider l'autorité du pape. Un bon résultat que l'on peut mentionner, c'est qu'une surveillance plus rigoureuse fut exercée sur la moralité et la discipline du clergé, qui, pour ce motif, fut très peu partisan de ces décrets.

On espérait que Philippe, imitant l'exemple du roi de France, repousserait des décrets qui portaient si haut le pouvoir du pape. On l'espérait avec une plus grande confiance, à cause de la mortification qu'avait fait subir au roi une décision récente du pontife, dans une question de préséance entre les ambassadeurs de France et de Castille à sa cour. Cette affaire délicate, depuis longtemps pendante, avait été enfin réglée en faveur de la France par Pie V, qui avait peut-être jugé plus politique de s'assurer un allié douteux que d'en récompenser un fidèle. Cette décision piqua Philippe au vif; il rappella immédiatement son ambassadeur de Rome et refusa de recevoir un envoyé de sa sainteté [1]. Il semblait qu'une rupture sérieuse allât éclater. Mais il n'était pas dans la nature de Philippe d'être longtemps en brouille avec la cour de Rome. Dans une lettre à la duchesse de Parme, en date du 6 août 1564, il déclara ouvertement qu'en matière de foi il voulait sacrifier, en tout temps, ses sentiments personnels au bien public [2]. Il ordonna donc que

[1] Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XIV, XVI. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 176.

[2] Strada, *de Bello Belgico*, tom. I, p. 179.

les décrets du concile de Trente fussent reçus, comme loi, dans tous ses États, et dit que, ne faisant pas d'exception pour l'Espagne, il ne pouvait en faire pour les Pays-Bas[1].

Comme on l'avait prévu, un mécontentement général accueillit la promulgation des décrets. Le clergé se plaignit que l'on touchât à ses immunités. Les Brabançons invoquèrent fièrement leurs droits constitutionnels garantis par leur « Joyeuse Entrée. » Le peuple opposa partout de la résistance aux décrets, par un vague soupçon de leurs rapports avec l'Inquisition, et se livrait à de violentes déclamations contre Granvelle qu'il prétendait découvrir sous cette machination.

Dans cette misérable situation, le conseil d'État résolut d'envoyer quelqu'un à Madrid, pour exposer au roi les griefs de la nation et lui soumettre les mesures qui, dans son opinion, devaient remédier le plus efficacement au mal. Ce qui l'avait surtout engagé à faire cette démarche, c'était la nature peu satisfaisante de la correspondance royale. Philippe, au grand mécontentement des seigneurs, avait à peine daigné remarquer leurs lettres[2]. Il répondait

[1] « Si, après avoir accepté le concile sans limitations dans tous ses autres royaumes et seigneuries, il allait y opposer des réserves aux Pays-Bas, cela produirait un fâcheux effet. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 328.

[2] Avec quelque dédain que Philippe traitât les seigneurs, en cette occasion, il donna, en particulier, à Guillaume une singulière preuve de sa confiance. Les *cuisines* du prince, comme nous l'avons dit ailleurs, étaient renommées sur le continent. Philippe le pria de lui donner son *chef* en remplacement du sien qui venait de mourir. Mais le roi parut faire moins de cas de l'habileté de cet homme que de sa fidélité, point de grande importance pour lui. C'était, dans ce siècle soupçonneux, un compliment fait à Guillaume, qui, on le conçoit, n'eût guère été pressé de le rendre, en confiant sa vie aux mains d'un chef sorti des cuisines royales de Madrid.

rarement, même aux longues communications de Marguerite, et, quand il le faisait, c'était en termes vagues et généraux, pour appeler d'ordinaire son attention sur la nécessité de faire exécuter les lois et de veiller sur l'intégrité de la foi.

La personne choisie pour remplir à Madrid cette mission peu ambitionnée fut d'Egmont, que sa fidélité et son dévouement à la foi catholique recommandaient, croyait-on, au roi, tandis que sa réputation brillante, son rang et ses manières populaires le faisaient bien venir de la cour et du peuple. D'Egmont lui-même était d'autant moins éloigné d'accepter cette mission, qu'il avait certaines demandes à faire au roi pour son propre compte.

Guillaume appuya vivement la nomination de d'Egmont; la meilleure intelligence paraît avoir existé, à cette époque, entre le comte et lui, en dépit des efforts des cardinalistes pour raviver leurs anciens sentiments de jalousie. Ces sentiments brûlaient encore au cœur des femmes de ces deux seigneurs, comme le prouvait la chaleur avec laquelle elles se disputaient la préséance, l'une sur l'autre. Toutes deux étaient du plus haut rang, et, comme il n'y avait pas d'arbitre pour régler cette question délicate, il fut enfin décidé que les deux dames se montreraient toujours en public, bras dessus bras dessous. Elles observèrent soigneusement cette convention, malgré les embarras ridicules dont elle était cause, quand il leur arrivait de s'engager dans des vestibules et dans des passages étroits [1]. Si la préséance avait

Voir la lettre de Philippe dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 89.

[1] Marguerite eût volontiers mis fin à cette dispute, en donnant à la comtesse d'Egmont la préséance à sa table, sur sa belle rivale. — *Archives*

dépendu du caractère, il eût été facile de déterminer qui la méritait. Les dérèglements d'Anne de Saxe ne tourmentaient pas moins, dans ce temps, le prince, son mari, que les troubles des provinces [1].

Le conseil d'État fut convoqué avant le départ du comte d'Egmont, à l'effet de lui donner les instructions convenables. Le président Viglius émit l'avis que la mission était inutile; d'après lui, les grands seigneurs n'avaient qu'à réformer leur genre de vie, pour que les réformes nécessaires dans le pays fussent accomplies. La régente chargea d'Egmont de représenter au roi la condition déplorable du pays, la prostration du crédit public, la décadence de la religion, les symptômes de mécontentement et de rébellion qui se manifestaient dans le peuple. Il devait presser Philippe de venir en personne et au plus tôt dans les Flandres; c'était le seul remède efficace qu'il y eût à ces maux. « Si sa majesté ne suit pas ce conseil, » dit Marguerite, « persuadez-la de

de la maison d'Orange-Nassau, tom. I, p. 445. Mais Anne de Saxe et sa maison s'opposaient énergiquement à cette décision et peut-être contestaient à la régente le droit de la prendre. « Les femmes ne se cèdent en rien et se tiegnent par le bras, *ingredientes pari passu*, et si l'on rencontre une porte trop estroicte, l'on se serre l'ung sur l'aultre pour passer également par ensamble, affin que il n'y ayt du devant ou derrière. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplément, p. 22.

[1] Il y a, dans la collection de Groen, une lettre curieuse de Guillaume à l'oncle de sa femme, l'électeur de Saxe; elle renferme plusieurs accusations contre Anne. Cette femme querelleuse avait, paraît-il, l'habitude de gronder son mari en public. Guillaume déclare avec naïveté qu'il eût supporté jusqu'à un certain point cette mauvaise humeur dans sa maison, mais qu'en public cela était intolérable. Malheureusement Anne donnait à son mari des motifs plus sérieux de chagrin que la malignité de son caractère, qui plus tard amena leur séparation. Ajoutons que la lettre dont il s'agit ici ne fut pas envoyée, parce que la dame, qui en avait appris le contenu, promit de s'amender. — *Ibid.*, tom. II, p. 31.

la nécessité de faire quelques concessions et de me donner des instructions précises sur la conduite que j'ai à suivre [1]. »

Le prince d'Orange prit part à la discussion avec une chaleur qui ne lui était pas ordinaire. Il était temps, dit-il, que le roi fût guéri de la fausse idée qu'il avait des Pays-Bas; il fallait que les édits fussent mitigés. Il n'était possible, dans l'état présent des esprits, ni d'exécuter les édits ni de maintenir l'Inquisition [2]. Le concile de Trente était presque aussi odieux, et l'on ne pouvait reconnaître ses décrets dans les Pays-Bas, quand les pays voisins les repoussaient. Le peuple ne souffrirait pas plus longtemps la perversion de la justice et les mesquines querelles des conseils. — Ce dernier trait s'adressait au président. — Il n'y avait d'autre remède que d'augmenter le conseil d'État et de fortifier son autorité. Pour lui, c'était sa conclusion, il ne pouvait comprendre qu'un prince réclamât le droit d'intervenir dans la conscience de ses sujets, en matière de religion [3]. Le ton passionné de ce discours, si différent du calme habituel de Guillaume le Taciturne, et la hardiesse avec laquelle le prince déclarait ses opinions, produisirent une profonde sensation dans l'assemblée [4]. Viglius, qui

[1] « Au cas que le Roi s'en excuse, il doit demander que S. M. donne à la duchesse des instructions précises sur la conduite qu'elle a à tenir. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 337.

Les instructions originales préparées par Viglius furent plus tard modifiées par son ami Hopper, sur le conseil du prince d'Orange. — Voy. *Vita Viglii*, p. 41.

[2] *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Non posse ei placere, velle Principes animis hominum imperare, libertatemque Fidei et Religionis ipsis adimere. » — *Ibid.*, p. 42.

[4] Burgundius met dans la bouche de Guillaume, en cette occasion, une belle tirade, dans laquelle il passe en revue l'histoire de l'hérésie depuis le temps de Constantin le Grand. On peut mettre cet étalage d'éru-

rendit compte de cette séance, passa une nuit agitée sur son lit, méditant péniblement sur son isolement dans le conseil, où il trouvait à peine une seule personne pour le soutenir dans la lutte qu'il était forcé d'engager, non plus seulement avec les nobles, mais avec la régente elle-même. Le lendemain matin, une attaque d'apoplexie le priva en partie de l'usage de la langue et des membres [1]. Il fut quelque temps sans pouvoir reprendre sa place dans le conseil. Cette nouvelle infortune lui fournit une bonne occasion de solliciter près du roi la permission de prendre sa retraite. Marguerite appuya vivement cette demande; tandis que, peu touchée de sa position, elle insistait sur l'incapacité du président, elle pressait son frère de le faire s'expliquer sur les accusations dont il était l'objet et particulièrement sur le détournement des biens de l'église de Saint-Bavon [2].

Philippe, qui évitait, semble-t-il, d'entrer dans des rapports directs avec ses sujets flamands, avait montré le désir de ne recevoir ni d'Egmont ni aucun autre envoyé à Madrid. En apprenant que l'affaire était enfin décidée, il écrivit à Marguerite qu'il avait fait un effort sur lui-même pour recevoir gracieusement le comte et pour ne pas témoigner de mécontentement de la conduite des seigneurs. Un singulier

dition d'écolier, si contraire à la mâle simplicité du prince d'Orange, au nombre de ces belles choses que les historiens font eux-mêmes dire à leurs héros. — Burgundius, *Hist. Belgica*, Ingolst., 1633, p. 126-131.

[1] « Itaque mane de lecto surgens, inter vestiendum apoplexiâ attactus est, ut occurrentes domestici amicique in summo eum discrimine versari judicarent. » — *Vita Viglii*, p. 42.

[2] « Elle conseille au Roi d'ordonner à Viglius de rendre ses comptes, et de restituer les meubles des neuf maisons de sa prévôté de Saint-Bavon, qu'il a dépouillées. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 350.

document, conservé jusqu'à nos jours, laisse cependant supposer que le voyage n'était pas sans danger. C'est une pièce signée par un grand nombre d'amis personnels du comte d'Egmont, qui tous, au lieu d'encre, ont pris leur sang pour marquer leur nom. Ils s'y engagent sur leur foi de vrais chevaliers et de gentilshommes, à tirer une vengeance exemplaire du cardinal Granvelle ou de quiconque serait cause qu'il arrivât malheur au comte, pendant son absence [1]. Il parait que les Flamands imputaient au cardinal tout ce qui se faisait de mal. Ce document, déposé chez la comtesse d'Egmont, portait la signature de sept nobles, dont la plupart se firent depuis remarquer dans les troubles du pays. Il était, on le conçoit, de nature à alarmer plutôt qu'à rassurer l'épouse auquel il fut remis [2].

D'Egmont se mit en voyage au commencement de janvier. Il fut accompagné, jusqu'à une certaine distance, par une troupe de ses amis, qui, à Cambrai, lui donnèrent un magnifique banquet. Au nombre des assistants se trouvait l'archevêque de Cambrai, prélat qui s'était rendu impopulaire par le zèle qu'il avait déployé dans la persécution des réformés. Comme le vin circulait librement autour de la table, quelques-uns des plus jeunes convives s'amusèrent à faire fréquemment raison au prélat et essayèrent de l'amener à un degré de gaîté qui ne pouvait convenir à sa position. Quand enfin il déclina leurs invitations, ils commencèrent

[1] « Lui promettons, en foy de gentilhomme et chevalier d'honeur, si durant son aller et retour lui adviene quelque notable inconvénient, que nous en prendrons la vengeance sur le cardinal de Granvelle ou ceux qui en seront participans ou penseront de l'estre, et non sur autre. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 345.

[2] Ce curieux document, publié par Arnoldi (*Hist. Denkw.*, p. 282), a été recueilli par Groen dans sa collection. — *Ibid.*, ubi supra.

à le railler ouvertement, et l'un d'eux, irrité d'une réponse faite par l'archevêque, fit geste de lui jeter un grand plat d'argent à la tête, mais d'Egmont arrêta son bras. Un autre réussit cependant à faire sauter d'un coup de poing le bonnet du prélat [1]. Il s'ensuivit un tumulte, dont ceux des convives qui étaient les plus sobres et les plus réfléchis, tirèrent l'archevêque, non sans peine. Cet incident, qui mortifia extrêmement d'Egmont, est un des traits caractéristiques du pays, à cette époque, où une affaire de la plus grande importance se traitait dans un banquet, ainsi qu'il arriva souvent au début de la révolution.

Le comte d'Egmont fut reçu à Madrid de la manière la plus flatteuse. Philippe fit preuve envers son vassal d'une affabilité qui ne lui était pas habituelle, et les courtisans, prompts à se conformer à l'humeur du souverain, se disputèrent à qui témoignerait le plus d'attentions à l'homme dont la bravoure, on peut le dire, avait fait gagner à l'Espagne les grandes batailles de Gravelines et de Saint-Quentin. D'ailleurs le comte, grâce à un extérieur brillant et à un air de noblesse qui rehaussaient l'éclat de son nom, fut, pendant plusieurs semaines qu'il y resta, l'objet de l'admiration générale à Madrid. A voir la réception flatteuse faite au représentant des Pays-Bas, on eût dit la cour de Castille prête à changer de politique.

Pendant son séjour à Madrid, d'Egmont fut reçu plusieurs fois en audience par le roi; il lui exposa les maux dont

[1] « Ibi tum offensus conviva, arreptam argenteam pelvim (quæ manibus abluendis mensam fuerat imposita) injicere Archiepiscopo in caput conatur : retinet pelvim Egmondanus : quod dum facit, en alter conviva pugno in frontem Archiepiscopo eliso, pileum de capite deturbat. » — Vander Haer, *De Initiis Tumult.*, p. 190.

souffrait le pays et les mesures proposées pour les guérir. Il le pressa de prendre les deux qui étaient les plus efficaces, en mitigeant les édits et en réorganisant le conseil d'État[1]. Philippe écouta avec bienveillance les conseils du seigneur flamand, et s'il ne promit pas de les suivre, il ne laissa pas entendre le contraire; mais il assura le comte de sa détermination de maintenir l'intégrité de la foi catholique. D'Egmont fut personnellement très bien traité et vit ses demandes particulières accueillies aussi favorablement qu'il pouvait le désirer. Mais une anecdote remarquable prouve que Philippe, dans ce même moment, malgré ses manières gracieuses, n'avait pas reculé d'un pas sur le terrain où il s'était déjà si fort avancé.

Peu après l'arrivée de d'Egmont, Philippe avait secrètement convoqué à Madrid une réunion des théologiens les plus éminents. Il fit part en peu de mots à ces théologiens de l'état des Pays-Bas et de la prière qu'ils lui faisaient de pouvoir jouir de la liberté de conscience en matière de religion. Il leur demanda leur opinion sur ce sujet. Supposant, sans doute, que Philippe ne les consultait que pour se tirer des difficultés de sa position, ils répondirent « que, en considération de la situation critique des Flandres et du danger imminent de leur infidélité à la couronne et de leur défection totale à l'Église, si on les mécontentait, le roi pourrait être excusable de leur accorder la liberté des cultes

[1] Si nous en croyons le rapport que Morillon fit à Granvelle, d'Egmont nia, quelqu'un l'en accusant, d'avoir recommandé à Philippe d'adoucir les édits. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplément, p. 374. Mais Morillon commère bien trop pour être la meilleure autorité. Comme il était entendu que c'était là un des objets de la mission du comte, ce n'est que justice d'adopter l'opinion commune qu'il s'en acquitta.

telle qu'ils l'entendaient. » Philippe leur répondit sévèrement « qu'il ne les avait pas appelés pour lui apprendre s'il *pouvait* accorder cette liberté aux Flamands, mais s'il la *devait* concéder [1]. » L'assemblée docile, voyant qu'elle s'était méprise, répondit par la négative. Sur quoi, Philippe, se prosternant par terre devant un crucifix, s'écria : « Toi qui gouvernes toutes choses, j'implore ta divine majesté pour que tu me conserves dans la résolution où je suis de ne jamais souffrir que je devienne ou que je sois appelé le seigneur de ceux qui te repoussent pour leur seigneur [2]. » Le fait fut raconté à l'historien Strada, qui le rapporte, par un membre de l'assemblée plein d'admiration pour le zèle pieux du monarque. Dès ce moment le sort des Pays-Bas était fixé.

Cependant d'Egmont connaissait si peu le véritable état des choses, qu'il se complaisait dans les plus gais présages pour l'avenir. Son caractère franc et sincère le faisait répondre facilement aux démonstrations amicales dont il était l'objet, et sa vanité était flattée des hommages qu'on lui rendait partout. En quittant le pays, il fit une visite à la résidence royale de Ségovie et à celle de l'Escurial, magnifique édifice que Philippe avait déjà commencé, et qui lui prit plus ou moins de son temps, tout le reste de son règne. D'Egmont, dans une lettre au roi, se déclare parfaitement

[1] « Negavit accitos à se illos fuisse, ut docerent an permittere id posset, sed an sibi necessariò permittendum præscriberent. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 185.

[2] « Tum Rex in eorum conspectu, humi positus ante Christi Domini simulacrum, « Ego verò, inquit, Divinam Majestatem tuam oro, quæsoque, « Rex omnium Deus, hanc ut mihi mentem perpetuam velis, ne illorum, « qui te Dominum respuerint, uspiam esse me aut dici Dominum acquiescam. » — *Ibid.*, ubi supra.

satisfait de ce qu'il a vu dans ces deux résidences, et assure qu'il retourne dans les Flandres, l'homme le plus content du monde [1].

En y arrivant, au commencement d'avril 1565, le comte annonça bruyamment les bonnes dispositions de la cour de Castille pour les Pays-Bas. Ses compatriotes, à l'exception de Guillaume d'Orange et de quelques personnes d'un jugement plus froid, partagèrent volontiers ces illusions; ils caressèrent l'espoir qu'une nouvelle politique allait prévaloir à Madrid, et que leur pays pourrait désormais prospérer, grâce aux bienfaits de la tolérance religieuse. Ce rêve heureux ne devait pas durer longtemps.

[1] « Il retourne en Flandre, l'homme le plus satisfait du monde. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 349.

CHAPITRE IX.

INFLEXIBILITÉ DE PHILIPPE.

(1565-1566.)

Duplicité de Philippe. — Sa politique dilatoire. — Dépêches de Ségovie. — Leur effet sur le pays. — Le Compromis des nobles. — Le prince d'Orange et le comte d'Egmont.

Peu après le retour du comte d'Egmont à Bruxelles, Marguerite convoqua le conseil d'État à une séance, où furent ouvertes et lues les instructions renfermées sous le sceau royal, que l'envoyé avait rapportées de Madrid. Elles commençaient par un éloge flatteur du comte, dont la mission paraissait avoir été approuvée du roi. Venait ensuite une déclaration énergique et assez alarmante. « Je préférerais perdre mille fois la vie, s'il était possible, » disait le roi, « que de permettre un seul changement en matière de religion [1]. » Il recommandait cependant la nomination d'une commission, composée de trois évêques et de juristes, pour aviser avec les membres du conseil d'État à la meilleure

[1] « En ce qui touche la religion, il déclare qu'il ne peut consentir à ce qu'il y soit fait quelque changement; qu'il aimerait mieux perdre cent mille vies, s'il les avait. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 347.

manière d'instruire le peuple, surtout de ses devoirs spirituels. En outre, il pourrait être bon de substituer un mode secret d'exécution à ces supplices publics, qui donnaient à l'hérétique l'occasion de prétendre à la gloire du martyre et qui produisaient ainsi une mauvaise impression sur le peuple [1]. Il n'y avait pas d'autre allusion faite aux réclamations pressantes de la nation ; mais, dans une lettre adressée en même temps à la duchesse, Philippe disait qu'il n'avait pris aucune décision à l'égard du conseil d'État, parce que la réforme proposée paraissait devoir entraîner probablement des inconvénients [2].

C'était donc là le résultat de la mission de d'Egmont à Madrid ! C'était là le changement tant vanté dans la politique de Philippe ! « Le comte a été la dupe de la ruse espagnole, » s'écria le prince d'Orange. Ce n'était que trop vrai, et d'Egmont le sentit amèrement, quand il comprit le ridicule dont il allait se couvrir, lui qui avait parlé avec tant d'assurance des excellentes dispositions de la cour de Castille, et qui s'en était attribué le mérite [3].

La sensation fut plus vive dans le peuple, dont l'attente avait dépassé celle de Guillaume et du petit nombre de personnes qui, comme celui-ci, comprenaient trop bien le caractère de Philippe pour avoir une grande confiance dans les promesses du comte. Le peuple s'éleva hautement contre la perfidie du roi et accusa d'Egmont d'avoir soigné ses propres intérêts plus que ceux du public. Cette insulte attaquait l'honneur du comte, qui se plaignit amèrement

[1] *Correspondance de Philippe II*, ubi supra. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 187.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 347.

[3] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 92.

que Philippe eût employé un artifice pour détruire son crédit auprès de ses compatriotes; comme la meilleure preuve de sa bonne foi, il annonça le projet de se démettre aussitôt de toutes les charges qu'il tenait du gouvernement [1].

L'esprit de persécution, un instant endormi, se réveillait de nouveau. Mais partout les inquisiteurs étaient en butte à des avanies et rencontraient la même résistance qu'auparavant, tandis que les victimes recueillaient les marques de la sympathie de ceux qui les voyaient conduire au supplice. Pour éviter la contagion de l'exemple, les exécutions furent alors faites secrètement à l'intérieur des prisons [2]. Mais le mystère qui entourait la destinée du malheureux condamné ne faisait que la rendre plus horrible encore. Tous les jours des plaintes arrivaient au gouvernement; les États, les magistrats, le peuple dénonçaient les persécutions auxquelles ils étaient exposés. Des espions, disaient-ils, se trouvaient dans chaque maison, surveillant les regards, les paroles, les gestes. Personne n'était sûr de sa vie ni de sa fortune. Le peuple gémissait sous un esclavage intolérable [3]. Pendant ce temps, les émissaires huguenots propageaient avec plus d'activité que jamais leurs doctrines, et l'œuvre de la Réforme se compliquait de celle de la révolution.

La régente sentit le danger de cet état de choses et son

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 364.

[2] « Partout on tenta de grands efforts pour délivrer les prisonniers, dès que l'on apprit qu'ils étaient secrètement mis à mort dans les prisons. En effet, les inquisiteurs, n'osant plus les supplicier publiquement, recoururent, selon les ordres du roi lui-même, à des exécutions secrètes, qui se faisaient de cette manière : on liait le condamné par le cou et par les talons, et on le jetait dans une cuve pleine d'eau jusqu'à suffocation complète. » Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 155.

[3] *Ibid.*, tom. I, p. 154.

impuissance à y remédier. Elle fit tout ce qu'elle pouvait, en l'exposant franchement à Philippe; elle l'informait, en même temps, que d'Egmont était froissé et la nation généralement mécontente, des instructions venues d'Espagne. Elle finissait, comme d'habitude, en priant son frère de venir, s'il voulait conserver son autorité dans les Pays-Bas[1]. Le roi répondait rarement à ces communications et, quand il le faisait, c'était dans des termes vagues et peu satisfaisants.

« Tout se prolonge avec Philippe, » écrit Chantonnay, ancien ministre d'Espagne en France, à son frère Granvelle, « tout se prolonge de demain à après demain; il n'y a d'autre résolution que de n'en pas avoir[2]. Le roi laissera les affaires s'embrouiller tellement dans le pays, que, s'il le visite jamais, il trouvera plus aisé de se conformer à l'état des choses que d'y remédier. Les seigneurs sont plus rois que le roi lui-même[3]. Ils conduisent toute la petite noblesse avec des lisières. Il est impossible que Philippe agisse en homme[4]; tout ce qu'il veut, c'est de cajoler les nobles flamands, pour s'épargner la nécessité de venir dans les Flandres. »

« C'est pitié, » écrit le secrétaire Perez, « de voir le roi conduire les affaires comme il le fait, prenant conseil tantôt de l'un, tantôt de l'autre, cachant certaines choses à ceux qu'il consulte, pour les dire à d'autres, et ne montrant une

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 361, et alibi.

[2] « Tout vat de demain à demain, et la principale résolution en telles choses est de demeurer perpétuellement irrésolu. » — *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 426.

[3] « Il y en a qui sont plus Roys que le Roy. » — *Ibid.* ubi supra.

[4] « Le Roi aura bien de la peine à se montrer homme. » — *Ibid.* ubi supra.

confiance entière en personne. Avec cette manière d'agir, il n'est pas étonnant que les dépêches se contredisent dans leur teneur[1]. »

Il est certain que l'irrésolution et la méfiance étaient le fond du caractère de Philippe, et qu'elles produisaient leurs conséquences naturelles. Le roi était doué d'ailleurs, comme nous l'avons vu, d'une indolence naturelle, qui le retenait à Madrid quand il aurait dû être à Bruxelles, tandis que son père, dans de semblables circonstances, y eût été depuis longtemps, pour voir de ses yeux ce que Philippe voyait par les yeux des autres. Mais on peut, en cette occasion, chercher l'explication de sa politique dans un calcul réfléchi autant que dans son caractère naturel. Il avait tout d'abord posé en principe fixe qu'il n'accorderait jamais la tolérance religieuse à ses sujets; il l'avait montré assez clairement, dans ses différentes communications au gouvernement des Flandres. S'il ne le déclara pas d'une manière absolue et sans équivoque, ce fut peut-être par crainte d'allumer les passions populaires, en ce moment où les esprits se montraient déjà irrités. Il pouvait réserver cette déclaration pour un autre temps. En attendant, il espérait fatiguer le peuple par une attitude pleine d'une froide réserve, jusqu'à ce que, convaincu de l'inutilité de la résistance, celui-ci cessât complétement de lui résister. En un mot, il semblait agir avec les Flandres, comme un pêcheur patient, qui laisse le poisson s'épuiser en efforts, plutôt que de risquer de le perdre par un mouvement violent. Il est clair que Philippe ne comprenait pas le caractère de l'habitant des Pays-Bas, aussi obstiné et aussi décidé que le sien.

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 358.

Considérant les tendances naturelles de l'esprit du roi, on ne trouve guère de raison d'accuser Granvelle, comme on le faisait communément dans les provinces, d'avoir imprimé une direction à sa politique. Il est toutefois certain que, sur toutes les grandes questions, l'avis du ministre paraît s'être accordé parfaitement avec celui de son maître. « Si votre majesté mitige les édits, » écrit le cardinal, « les choses iront plus mal dans les Flandres qu'elles ne vont en France[1]. » Il ne fallait permettre aucun changement dans le conseil d'État[2]. Une réunion des États-Généraux infligerait au roi une injure qu'il ressentirait pendant trente ans[3] ! Granvelle entretenait une correspondance active avec ses partisans dans les Pays-Bas, et il en envoyait le résumé, et quelquefois les lettres originales, à Madrid. Ainsi Philippe, ayant sous les yeux, d'un côté, les rapports des grands seigneurs et, de l'autre, ceux des cardinalistes, pouvait, à deux points de vue différents, observer ce qui se passait dans les Flandres.

Le roi répondait rarement aux lettres du ministre, à en juger par les plaintes que Granvelle fait de sa négligence. Malgré tout, le cardinal se déclare charmé d'être débarrassé d'une charge aussi incommode que celle de gouverner les Pays-Bas. Il écrit à son ami Viglius : « Je vis bien ici, occupé de mes affaires, écrivant tranquillement mes lettres, sortant rarement de chez moi, sauf pour me promener,

[1] « Le Roi peut être certain que, s'il accorde que les édits ne s'exécutent pas, jamais plus le peuple ne souffrira qu'on châtie les hérétiques ; et les choses iront ainsi aux Pays-Bas beaucoup plus mal qu'en France. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 323.

[2] *Ibid.*, tom. I, p. 371.

[3] *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 246.

pour aller à l'église ou pour visiter ma mère[1]. » L'homme d'État philosophe semble satisfait de passer son temps à vivre de cette façon, bien qu'il soit évident, en dépit de ses protestations, qu'il jeta plus d'une fois un regard de regret sur ces provinces, où il jouit d'une autorité de peu de durée. « La haine que le peuple flamand me porte, » écrit-il à Philippe, « m'afflige profondément; mais je me console en pensant que je me la suis attirée en servant Dieu et mon roi[2]. » Le cardinal, tout en se plaignant de ce que le roi le néglige, affecte la plus entière soumission à sa volonté. « J'irais partout, » écrit-il, « aux Indes, partout au monde, je me jetterais même au feu, si c'était votre désir[3]. » Philippe mit, peu après, ces protestations à l'épreuve. Au mois d'octobre 1565, cédant aux importunités de la régente, il ordonna à Granvelle de transférer sa résidence à Rome. Le cardinal ne voulait pas s'en aller. « Partout, » écrivait-il, « partout ailleurs qu'à Rome. C'est une ville de cérémonies et de pompes vaines, qui ne me convient nullement. D'ailleurs, cela ressemblerait trop à une soumission de votre part. Mon diocèse de Malines me réclame; si je partais pour l'Espagne, il paraîtrait que je vais y chercher l'aide dont il a besoin[4]. » Mais le cabinet de Madrid était loin de désirer la

[1] « Entendant seullement à mez affaires, ne bougeant de ma chambre synon pour proumener, à faire exercice à l'église, et vers Madame, et faisant mes dépesches où je doibtz correspondre, sans bruyct. » — *Papiers d'État de Granvelle*, tom. IX, p. 639.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 326.

[3] « Il lui suffit, pour se contenter d'être ou il est, de savoir que c'est la volonté du Roi, et cela lui suffira pour aller aux Indes, ou en quelque autre lieu que ce soit, et même pour se jeter dans le feu. » — *Ibid.*, p. 301.

[4] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 380.

présence d'un homme d'État aussi fin, qui eût dirigé les conseils du roi. L'ordre d'aller à Rome lui fut réitéré. Le ministre se rendit donc malgré lui à Rome, et nous avons une lettre de lui au roi, datée de cette capitale, le 1er février 1566, où il conseille à son maître de ne pas penser du tout à introduire l'Inquisition d'Espagne dans les Flandres[1]. On dirait que, contrairement au proverbe, en changeant de pays, le cardinal avait changé de caractère. Dès ce moment, Granvelle, si longtemps la terreur des Pays-Bas, n'apparaît plus dans la conduite des affaires de ces provinces. Il ne disparaît pas toutefois de la scène politique. Nous retrouverons encore cet habile et ambitieux prélat, d'abord à Naples dont il est le vice-roi, ensuite à Madrid, occupant la position la plus élevée dans les conseils de son souverain.

Dans les premiers jours de juillet 1565, la commission de réforme nommée par Philippe transmit son rapport en Espagne. Il recommandait qu'aucun changement ne fût apporté aux lois existantes; par exception, les juges pouvaient être autorisés à prendre en considération l'âge, le sexe de l'accusé, et à commuer, si l'hérétique se repentait, la peine capitale en celle du bannissement. Philippe approuva ce rapport dans tout ce qu'il contenait, mais il ne voulut point que rien fût changé à la loi et qu'aucune grâce fût faite à l'hérétique repentant[2].

A la fin, le roi s'arrêta à l'idée de déclarer sa volonté d'une manière absolue, qui dissipât tout doute et le délivrât de nouvelles importunités. Le 17 octobre 1565, il adressa à sa sœur cette lettre mémorable, datée du bois de Ségovie,

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 396.
[2] *Ibid.*, p. 372. — Hopper, *Recueil et Mémorial*, p. 57.

qui, on peut le dire, fixa les destinées des Pays-Bas. Philippe s'y montre surpris que ses dépêches aient paru à d'Egmont en contradiction avec son langage à Madrid. Son désir n'était pas d'innover en quoi que ce fût. Il voulait que les inquisiteurs conduisissent l'Inquisition comme ils l'avaient fait jusque là et comme il leur appartenait par droit humain et divin[1]. Pour les édits, ce n'était pas le moment, dans l'état présent de la religion, d'y faire aucun changement; ceux de son père et le sien devaient être exécutés. Il fallait traiter, avec toute la rigueur de la loi, les anabaptistes, secte particulièrement en butte à la persécution, et en faveur de laquelle on avait beaucoup intercédé près de Philippe. Le roi terminait en conjurant la régente et les seigneurs du conseil d'obéir fidèlement à ses ordres; ils rendraient ainsi le plus grand service à la cause de la religion et de leur pays, lequel, ajoutait-il, serait perdu, si les ordonnances n'étaient pas exécutées[2].

Dans une lettre particulière adressée à la régente, à peu près en même temps que ces dépêches publiques, Philippe parle des changements proposés dans le conseil d'État comme d'un sujet sur lequel il n'a pas encore d'opinion faite[3]. Il signale aussi la réunion demandée des États-Généraux, comme une chose tout à fait hors de propos, au milieu

[1] « Car, quant à l'Inquisition, mon intention est qu'elle se face par les inquisiteurs, comm'elle s'est faicte jusques à maintenant, et comm'il leur appartient par droitz divins et humains. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, Rapport, p. 129, note.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, Rapport, p. 129, note.

[3] Cette lettre était datée du 20 octobre. Toute hésitation semble avoir disparu, dans une lettre adressée à Granvelle, deux jours après seulement. Le roi y dit : — « Quant aux changements qu'on lui a écrit devoir se faire dans le gouvernement, il n'en est pas question. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 375.

des désordres du pays[1]. Ainsi les dépêches du roi touchaient presque à tous les points sur lesquels portaient depuis si longtemps les contestations entre la couronne et le pays. On ne pouvait plus se plaindre d'ambiguité ni de réserve dans l'expression de la volonté royale. « Dieu sait, » écrit Viglius, « combien il y eut de figures contractées dans le conseil, quand celui-ci connut la volonté absolue de sa majesté[2]. » Il n'y eut pas un des membres de ce conseil, y compris le président lui-même et Berlaymont, qui ne sentît la nécessité de prévenir un orage, en suspendant, sinon en mitigeant la rigueur de la loi. L'avenir donnait de sombres appréhensions. Viglius insista fortement pour qu'on ne rendît pas les dépêches publiques, avant qu'on n'eût écrit à Philippe pour l'avertir des conséquences qu'aurait leur publication. Le prince d'Orange combattit cet avis. « Il était trop tard, » dit-il, « pour parler de ce qu'il convenait de faire. Puisque la volonté de sa majesté était si clairement exprimée, il ne restait au gouvernement qu'à l'exécuter[3]. » En vain Viglius offrit de prendre sur lui seul toute la responsabilité d'un délai; l'opinion de Guillaume, soutenue par d'Egmont et de Hornes, prévalut chez la régente, trop timide pour s'exposer, par un pareil acte de désobéissance, à encourir le déplaisir de son frère. A l'issue de cette séance, qui dura jusqu'à la nuit, on entendit Guillaume s'écrier : « Nous allons voir maintenant le commencement d'une belle tragédie[4]. »

[1] *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 333.

[2] « Dieu sçait qué visaiges ils ont monstrez, et qué mescontentement ils ont, voyans l'absolute voluntè du Roy. » — *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 442.

[3] Hopper, *Recueil et Mémorial*, p. 59.

[4] « Quâ conclusione acceptâ, Princeps Auriacensis cuidam in aurem

Au mois de décembre, la régente fit faire des copies des dépêches, et des extraits des lettres qui lui étaient adressées, et elle les envoya aux gouverneurs et aux conseils des différentes provinces, avec ordre de veiller à leur stricte exécution. En outre, des officiers devaient être nommés, à l'effet de s'assurer de la manière dont ces ordres étaient remplis et d'en faire un rapport au gouvernement.

Le résultat fut tel qu'on l'avait prévu. La publication des dépêches, pour emprunter les termes d'un écrivain flamand, causa dans tout le pays une sensation peu différente de celle qu'eût produite une déclaration de guerre[1]. Malgré tout ce qui devait les décourager, les habitants des Pays-Bas s'étaient flattés jusqu'à ce jour de l'attente d'un changement en mieux. Le nombre toujours croissant des réformés, la résistance persévérante opposée à l'Inquisition, les remontrances souvent faites au gouvernement, la croyance généralement répandue que les grands seigneurs et même la régente étaient bien portés pour eux, tout s'était réuni pour fortifier chez eux l'espoir que Philippe leur concèderait, jusqu'à un certain point, la liberté religieuse[2]. Cet espoir était maintenant

dixit (qui pòst id retulit) quasi lætus gloriabundusque : visuros nos brevi egregiæ tragediæ initium. » — *Vita Viglii*, p. 45.

[1] « Une déclaration de guerre n'aurait pas fait plus d'impression sur les esprits, que ces dépêches, quand la connaissance en parvint au public. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 94.

[2] « Se comienza à dar esperanza al pueblo de la libertad de conciencia, de las mudanzas del gobierno. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

« Quelques-uns demandent que les édits soient mitigés; d'autres, » comme Viglius s'en plaint amèrement à Granvelle, « disent qu'ils veulent au moins la tolérance dont les chrétiens jouissent chez les Turcs, qui ne persécutent pas les ennemis de leur foi, comme nous persécutons des frères, pour une simple différence d'interprétation des Écritures. » —

détruit. Quelques doutes qui eussent subsisté jusqu'alors, les dernières dépêches les avaient tous dissipés; elles étaient venues comme l'ouragan, balayant les brouillards qui avaient si longtemps obscurci les regards des habitants, et dévoilant au jour la politique de la couronne, objet des plus sombres appréhensions. Les populations tombèrent dans un désespoir extrême. Il leur semblait déjà voir chez elles l'Inquisition d'Espagne, avec tout son cortége d'horreurs. Elles se rappelèrent toutes les lugubres histoires dont elles avaient entendu parler; elles se redirent les atrocités commises par les Espagnols dans le nouveau monde, et qu'elles attribuaient à tort au saint-office. « Pense-t-on, » s'écrièrent-elles, « que nous attendrons paisiblement ici qu'on vienne nous égorger par milliers[1]? » On vit se former dans les rues et sur les places publiques des attroupements, où la conduite du gouvernement était discutée, où il était question, à mots couverts, d'associations secrètes et d'alliances étrangères. Des réunions clandestines se tenaient dans les bois et dans les faubourgs des grandes villes; on y entendait de fanatiques prédicateurs, qui, tout en exposant les doctrines de la réforme religieuse, poussaient, dans un langage voilé, à la résistance. Des traités étaient imprimés et circulaient au loin, où les obligations réciproques du seigneur et du vassal étaient examinées et le droit de résistance affirmé;

(*Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. 287.) Viglius était, sans doute, de l'opinion de M. de Gerlache, que Philippe, en accordant la tolérance, eût donné le signal d'un massacre général. — Voy. *Hist. du Royaume des Pays-Bas*, tom. I, p. 83.

[1] « On défiat les Espagnols de trover aux Pays-Bas ces stupides Américains et ces misérables habitans du Pérou, qu'on avait égorgés par millions, quand on avait vu qu'ils ne savaient pas se défendre. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. I, p. 97.

plus d'une fois, ces questions délicates furent traitées avec une incontestable habileté. Une forme plus communément employée était celle de la satire et du libelle, l'arme favorite des premiers réformateurs. Ces traits mordants s'adressaient indifféremment au trône et à l'Église; les évêques surtout en étaient le point de mire. Personne n'était épargné. Des comédies étaient écrites qui tournaient le clergé en ridicule. Jamais encore, depuis la découverte de l'imprimerie, un siècle avant, la presse ne s'était transformée en une machine de guerre d'une importance politique aussi grande qu'au début de la révolution des Pays-Bas. Des milliers de pamphlets séditieux circulaient ainsi rapidement, chez un peuple, dont la classe la plus infime savait lire, à une époque où, dans d'autres pays, plus d'un noble ne le savait pas. Dans plusieurs villes, des placards cloués aux portes des magistrats, portaient que Rome attendait un Brutus; d'autres, affichés sur les portes des hôtels du prince d'Orange et du comte d'Egmont, les appelaient à se montrer et à sauver leur pays [1].

Marguerite prit l'alarme à la vue de ces signes de la désaffection du pays. Elle sentait le terrain trembler sous elle. Elle écrivait coup sur coup à Philippe, lui donnant des renseignements complets sur l'état du sentiment public et sur l'esprit de sédition qui faisait présager une insurrection. Elle manifestait le désir de résigner le gouvernement [2]. Elle priait son frère de l'autoriser à convoquer les États-Généraux et, dans tous les cas, de venir en personne et de reprendre les rênes à ses mains, trop faibles pour les tenir. Philippe

[1] Voyez une lettre de Morillon à Granvelle, 27 janvier 1566, *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 22.
[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 390.

répondit froidement : « qu'il était fâché que les dépêches de Ségovie eussent causé tout ce trouble, qu'elles n'avaient eu d'autre but que le service de Dieu et le bien du pays[1]. »

Au milieu de cette fermentation générale, on vit monter sur la scène une classe nouvelle d'hommes, importants par leur nombre, bien qu'ils n'eussent pas encore pris part aux affaires publiques. C'était la petite noblesse du pays, issue d'aïeux illustres et alliée, en grande partie, par les liens du sang ou du mariage, avec la grande aristocratie. C'étaient trop souvent des nobles déchus, dont la fortune avait été gaspillée par leurs prodigalités ou par celles de leurs parents. Plusieurs avaient fait leur éducation hors du pays, quelques-uns à Genève, où résidait Calvin, et où ils avaient puisé naturellement les doctrines du grand réformateur. Besoigneux et ne possédant rien que l'héritage de traditions glorieuses ou le souvenir de meilleurs jours, ils étaient tourmentés par un esprit insatiable et impatient, qui leur faisait préférer tout changement, quel qu'il fût, à l'ordre de choses existant. Ils étaient, pour la plupart, instruits dans le métier des armes, et, au temps de Charles-Quint, ils avaient trouvé sous les bannières impériales une vaste carrière ouverte à leur ambition. Mais Philippe, moins politique en cela que son père, avait négligé de courtiser cette classe de ses sujets, qui, sans principes fixes ou sans motifs d'action bien réglés, semblait flotter à la surface des événements, prête à jeter, à tout moment, son poids dans la balance de la révolution.

[1] « Il a appris avec peine que le contenu de sa lettre, datée du bois de Ségovie, a été mal accueilli aux Pays-Bas, ses intentions ne tendant qu'au service de Dieu et au bien de ces États, comme l'amour qu'il leur porte l'y oblige. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 400.

Une vingtaine de ces cavaliers, dont la majorité se composait de jeunes gens, se rencontrèrent, au mois de novembre, à Bruxelles, dans l'hôtel du comte de Culembourg, partisan des doctrines protestantes. Leur but déclaré était d'écouter les prédications d'un théologien flamand, nommé Junius, homme de jugement et de science, élevé à l'école de Calvin et qui, revenu dans les Flandres, y remplissait, sous l'œil même de la régente, la dangereuse vocation du missionnaire. Dans cette réunion de nobles mécontents, la conversation tomba naturellement sur les malheurs du pays et sur les meilleurs moyens d'y remédier. Le résultat de ces entrevues fut la formation d'une ligue, dont les principaux objets furent soigneusement consignés dans un écrit connu sous le nom de « Compromis[1]. »

Ce document célèbre déclare que le roi a été amené par de mauvais conseillers, pour la plupart étrangers, à introduire, en violation de son serment, l'Inquisition dans le pays : un tribunal contraire à toute loi divine et humaine, dépassant en barbarie tout ce que la tyrannie a jamais pratiqué[2], tendant à réduire le pays à la dernière misère et les

[1] Les historiens ont d'ordinaire rapporté l'origine de « l'Union » à une réunion de neuf nobles à Breda, dont parle Strada (*De Bello Belgico*, tom. I, p. 208). Mais nous avons, pour confirmer notre récit, l'autorité de Junius lui-même, suivie par M. Groen, qui, chaque fois que le terrain de l'histoire devient glissant, n'y marche qu'avec une prudence qui l'y fait avancer à pas sûr. (Voy. *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 2.) Brandt adopte également le témoignage de Junius (*La Réformation dans les Pays-Bas*, t. I, p. 162).

[2] « Inique et contraire à toutes loix divines et humaines, surpassant la plus grande barbarie que oncques fut practicquée entre les tirans. » — *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 3.

On pourrait croire que, dans la première partie de cette sentence, les confédérés se proposèrent de retourner contre Philippe ses propres

habitants à un état d'extrême servitude. C'est pourquoi les confédérés, afin de n'être pas la proie de ceux qui, sous le manteau de la religion, ne cherchent qu'à s'enrichir au prix de la vie et de la fortune de leurs victimes [1], s'engagent par un serment solennel à s'opposer à l'établissement de l'Inquisition, sous quelque forme qu'elle soit introduite, et à se protéger mutuellement dans leur vie et dans leurs biens. Néanmoins ils protestent que, loin de rien vouloir qui soit au déshonneur du roi, leur seule intention est de maintenir celui-ci sur son trône et de préserver la tranquillité du royaume. Ils finissent en appelant la bénédiction du Tout-Puissant sur leur légale et sainte confédération.

Ce sont là, en partie, les points principaux traités dans ce manifeste remarquable, qui mentionne à peine les édits, tout autre grief étant oublié en présence de l'Inquisition détestée. En effet, les traductions du « Compromis, » qui parurent bientôt en plusieurs langues, portent d'ordinaire le titre de « Ligue des nobles des Flandres contre l'Inquisition d'Espagne [2]. »

On ne peut le nier, ceux qui signèrent cette pièce avaient déjà fait un pas décisif vers la rébellion. Ils se liguaient ouvertement contre l'exécution de la loi et l'autorité de la couronne. Ils accusaient le roi d'avoir violé son serment et de fomenter une persécution qui, sous le prétexte de religion, n'avait d'autre but que de dépouiller ses victimes. Il importait peu que tout cela se fît sous des protestations de

paroles : — « Comme il leur appartient par droitz divins et humains. » — Dépêche du Bois de Ségovie, 17 octobre 1565.

[1] « Affin de n'estre exposéz en proye à ceulx qui, soubs ombre de religion, voudroient s'enrichir aux despens de nostre sang et de nos biens. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 4.

[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 134.

fidélité; ces protestations servent d'ordinaire à couvrir honnêtement les révolutions, à leur début. — Les copies de ce document diffèrent quelque peu entre elles. Une que nous avons sous les yeux, comme pour ajouter à ces remontrances une injure personnelle, range dans la même catégorie « le mauvais garnement, le prêtre et l'*Espagnol*[1]. »

Parmi les premières signatures qui figurèrent au bas de cet écrit, on trouve des noms qui brillèrent dans les scènes orageuses de la révolution. Il y avait le comte Louis de Nassau, frère puîné du prince d'Orange, le « bon chevalier, » comme celui-ci avait l'habitude de l'appeler, nom que lui avaient justement valu son esprit généreux, la noblesse et l'humanité de ses sentiments. Louis avait été élevé en luthérien, et il était animé du plus grand zèle pour la cause de la réforme, tandis que son frère n'y prenait, en comparaison de lui, qu'un faible intérêt. Guillaume, par de prudents conseils, tenait souvent en bride et dirigeait plus sagement son esprit ardent et impétueux; Louis, en retour, portait à son frère une affection dévouée et il exécutait ses plans avec un zèle et une intrépidité rares. On pouvait, à juste titre, l'appeler le bras droit de Guillaume.

Un autre des signataires était Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, l'ami intime du prince d'Orange. C'était, selon les expressions d'un historien belge, l'un des beaux caractères de ce temps[2]; il était également distingué comme soldat, comme homme d'État et comme savant. On

[1] « De sorte que si un Prestre, un Espagnol, ou quelque mauvais garnement veut mal, ou nuyre à autruy, par le moyen de l'Inquisition, il pourra l'accuser, faire apprehender, voire faire mourir, soit à droit, soit à tort. » — *Supplément à Strada*, tom. II, p. 300.

[2] Borgnet, *Philippe II et la Belgique*, p. 43.

lui a généralement attribué la rédaction du Compromis, dont quelques critiques ont trouvé le ton en désaccord avec la calme et paisible allure de son esprit. Cependant la devise de Sainte-Aldegonde « Repos ailleurs[1], » semble l'indice d'une imagination vive et d'une nature pétrie d'une impatiente activité.

Mais l'homme qui paraît s'être jeté avec le plus d'énergie dans ces premiers mouvements de la révolution, c'est le vicomte Henri de Brederode. Il était d'une ancienne famille, qui se vantait de descendre des comtes de Hollande. Il lui restait, pour toute propriété, la seigneurie de Viane, qu'il prétendait tenir indépendante du roi d'Espagne ou de tout autre prince. Une insouciance trop prolongée lui avait fait perdre son patrimoine, et il n'en avait guère conservé que des titres stériles et des prétentions qu'il élevait, il faut l'avouer, avec peu de modestie. Passionné pour les plaisirs de la table, il avait un esprit d'étourderie et de franchise qui lui gagnait les sympathies du peuple, dont il fut plus aimé encore à cause de sa haine vigoureuse contre l'oppression. Brederode était, en un mot, un de ces hommes actifs mais légers, qui marquent au début d'une révolution, mais qu'elle emporte bientôt dans son cours; semblable à ces oiseaux fatidiques, dont les cris perçants présagent la tempête, qui bientôt les balaie sur son passage.

Des copies du Compromis, avec les noms des signataires, furent bientôt répandues dans tout le pays et signées avec empressement par un grand nombre de personnes, non seulement de la petite noblesse, mais de la riche bourgeoisie et du haut commerce, hommes qui avaient de grands intérêts en

[1] Borgnet, *Philippe II et la Belgique*, ubi supra.

jeu, dans cette circonstance. De Hammes, le héraut d'armes de la Toison d'or, un des confédérés les plus zélés, se vanta d'avoir recueilli sur son exemplaire deux cents signatures[1]. Il y en avait, dans le nombre, plusieurs de catholiques; on doit remarquer, comme nous l'avons déjà dit, qu'à l'origine cette révolution protestante reçut un important appui des catholiques eux-mêmes, qui oublièrent toutes discussions religieuses, pour s'unir avec leurs adversaires dans un même sentiment de haine contre un pouvoir arbitraire.

Il y eut peu de grands seigneurs, si même il y en eut, parmi les signataires du Compromis; certainement il ne fut signé d'aucun membre du conseil d'État. Il n'eût guère été possible d'engager un des conseillers royaux, un homme du gouvernement, à entrer dans une confédération, que ses devoirs l'eussent obligé de dénoncer à la régente. Mais, s'ils ne firent pas alors partie de la ligue, les grands seigneurs se montrèrent sympathiques au but qu'elle se proposait, en refusant d'assurer l'exécution des lois qu'elle combattait. Le 24 janvier 1566, le prince d'Orange adressa de Breda une lettre à la duchesse, à l'occasion de l'envoi qu'elle lui avait fait des dépêches de Ségovie, afin qu'il les prît pour règle de son administration dans les provinces. Dans cette lettre remarquable, Guillaume expose, avec plus de liberté que d'ordinaire, les raisons qui lui font refuser d'obéir aux ordres du roi. « J'aborde librement et franchement, » dit-il, « un sujet sur lequel je n'ai pas été consulté; mais je le dois, pour ne pas encourir par mon silence la responsabilité des malheurs qui peuvent arriver. » Il parle ensuite, en peu de mots et d'un ton décidé, des édits et de l'Inquisition,

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 209.

introduite, dit-il, contrairement aux engagements pris à diverses reprises par le roi. On avait depuis longtemps fait preuve d'une grande indulgence dans l'interprétation des édits; les faire revivre tout à coup et les exécuter avec leur ancienne rigueur, serait la chose la plus désastreuse. Il n'était pas possible de choisir un plus mauvais moment que celui où le peuple était tourmenté par une disette et troublé par l'agitation religieuse qui régnait sur les frontières. La manière d'agir du monarque pourrait lui coûter son empire dans les Pays-Bas, pour le faire passer à ses voisins [1].

« Pour ma part, » dit-il en finissant, « si sa majesté insiste sur l'exécution de ces mesures, plutôt que de m'exposer, en lui obéissant, à la flétrissure qu'imprimerait pour toujours à ma famille et à moi cette faiblesse, je préfère résigner ma charge aux mains de quelqu'un qui soit plus sûr du peuple et plus capable de maintenir l'ordre dans le pays [2]. »

Plusieurs autres gouverneurs de provinces répondirent sur le même ton à Marguerite, déclarant qu'ils ne pourraient jamais assister froidement au supplice de cinquante ou de soixante mille de leurs compatriotes, condamnés au bûcher pour des erreurs religieuses [3]. La régente se trouvait dans

[1] « Mettant le tout en hazard de venir ès mains de nos voisins. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 109.

[2] « J'aimerois mieulx, en cas que Sadicte Majesté ne le veuille dilaier jusques à là, et dès à présent persiste sur cette inquisition et exécution, qu'elle commisse quelque autre en ma place, mieulx entendant les humeurs du peuple, et plus habile que moi à les maintenir en paix et repos, plustost que d'encourir la note dont moi et les miens porrions estre souillés, si quelque inconvénient advint au pays de mon gouvernement, et durant ma charge. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Addidere aliqui, nolle se in id operam conferre, ut quinquaginta

une grande perplexité, se voyant abandonnée par les hommes sur qui elle comptait le plus; elle leur écrivit des lettres suppliantes, et elle pria, en particulier, le prince de ne pas ajouter aux troubles du moment, en désertant un poste où l'attachement de la nation lui donnait une influence illimitée [1].

En attendant, l'agitation croissait dans le pays. Signe trop souvent précurseur des révolutions, le pain manquait et se vendait à un prix fabuleux; le peuple était menacé d'une famine, qui eût pu avoir les conséquences les plus sérieuses, sans un secours temporaire venu d'Espagne [2].

Le bruit commençait à se répandre partout que Philippe allait arriver, à la tête d'une forte armée, pour châtier ses vassaux, et ces rumeurs trouvaient facilement crédit près de ceux qui se sentaient déjà engagés dans la rébellion. Le duc Éric de Brunswick faisait de nombreuses levées sur la frontière allemande, et on les croyait généralement destinées à une expédition dans les Flandres. C'est en vain que Marguerite, certaine de la fausseté de ces rumeurs, s'efforçait de détromper le peuple [3].

Peu de temps avant, au mois de juin, une entrevue avait eu lieu à Bayonne, entre la reine-mère Catherine de Médicis, et sa fille, Isabelle d'Espagne. Au lieu de son mari, Isabelle était accompagnée à cette entrevue par le conseiller auquel il se confiait le plus, le duc d'Albe. Les deux reines étaient escortées chacune d'une suite brillante de gentilshommes.

aut sexaginta hominum millia, se provinciis administrantibus, igni concrementur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 203.

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 112.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 378.

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 33.

Cette rencontre dura plusieurs jours, tandis que se succédaient des bals, des tournois et des banquets magnifiques, où le luxe coûteux des costumes de la noblesse de France contrastait singulièrement avec la simplicité non moins affectée des Espagnols. Cette simplicité, si différente du faste ordinaire des Castillans, était commandée par Philippe, qui, prévoyant les entraînements de l'amour-propre national, avait défendu qu'on s'y abandonnât au prix de ces folles dépenses, dont la France se ressentit plus tard à l'épuisement de ses finances.

Au milieu desfêtes brillantes qui occupaient l'attention du public, des conférences secrètes avaient lieu chaque jour entre Catherine et le duc d'Albe. Ce qui s'y dit est resté secret, mais assez de jour s'est fait sur ces conférences pour que l'on sache que leur but principal était l'extermination des hérétiques en France et dans les Pays-Bas. La reine-mère penchait pour des mesures plus douces, non moins sûres que les autres avec le temps; mais le duc au cœur de fer soutenait qu'accorder la liberté de conscience, c'était autoriser une licence sans bornes. Il n'y avait d'autrè moyen de détruire le mal que le fer et le feu! C'est en cette occasion que Catherine déclarant plus facile d'en finir avec le peuple mécontent qu'avec la noblesse, le duc d'Albe répondit : « Il est vrai, mais dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon [1], » — sinistre comparaison qui

[1] « A ce propos le duc d'Albe répondit que dix mille grenouilles ne valoient pas la tête d'un saumon. » — Sismondi, *Hist. des Français*, tom. XVIII, p. 447.

Davila, racontant la même anecdote, prête au duc des paroles un peu différentes : — « Diceva che. . . . . besognava pescare i pesci grossi, e non si curare di prendere le ranocchie. » — *Guerre Civili di Francia*, Milano, 1807, tom. I, p. 341.

fut rappelée plus tard, lorsque le duc gouvernait les Pays-Bas [1].

Le bruit de ces mystérieuses entrevues se répandit dans les Flandres, où l'on crut généralement qu'elles avaient eu pour but d'assurer à l'Espagne l'aide de la France dans l'œuvre de destruction des libertés nationales [2].

[1] Henri IV, alors âgé de onze ans, était de la suite de Catherine et il fut présent à une des entrevues du duc d'Albe avec elle. On dit qu'il entendit les paroles du duc, rapportées plus haut, et qu'elles pénétrèrent profondément dans l'esprit du futur champion de la Réforme. Henri les rapporta à sa mère, Jeanne d'Albret, qui les rendit bientôt publiques. — Sismondi, *Hist. des Français*, tom. XVIII, p. 447. Pour ce qui précède, voy. aussi De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 34 et seq.; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXIII; Brantôme, *Œuvres*, tom. V, p. 58 et seq.

[2] C'est une opinion communément reçue que, dans cette entrevue de Bayonne, la reine-mère et le duc d'Albe s'accordèrent sur le projet de faire revivre la tragédie des Vêpres Siciliennes dans l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy. Nous ne trouvons cependant rien qui garantisse cette opinion dans les lettres, soit du duc, soit de don Juan Manrique de Lara, majordome de la reine Isabelle; les lettres originales se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris. Dans la copie que nous avons de ces manuscrits, les lettres du duc d'Albe à Philippe II tiennent la plus grande place; elles rendent très minutieusement compte de sa conversation avec la reine-mère. Le duc paraît avoir surtout cherché à la persuader d'abandonner sa politique dilatoire et d'assurer, de la manière la plus absolue, la suprématie de l'Église catholique romaine, au lieu de tenter de tenir la balance entre les partis en lutte. Il essayait de la décider à suivre cette conduite par l'exemple de son propre maître, le roi d'Espagne, et il répétait la déclaration de Philippe, si souvent citée de différentes manières, « qu'il aimerait mieux perdre son royaume et la vie même, que de régner sur des hérétiques. »

Si le duc s'efforçait ardemment de renverser les arguments présentés par Catherine de Médicis, en faveur d'un traitement plus doux, plus rationnel et, on peut l'ajouter, plus politique, envers les huguenots, on ne peut cependant l'accuser avec justice d'avoir recommandé directement ces atrocités qui ont couvert d'infamie le nom de cette reine. On ne peut nier, d'un autre côté, que cette sanglante catastrophe de la Saint-Barthélemy ne fût le résultat tout naturel de la politique qu'il avait conseillée.

Au milieu de la panique générale causée par ces rumeurs, les plus timides ou les plus prudents, principalement les habitants des ports de mer, s'apprêtèrent à fuir ces maux par l'émigration. Ils cherchèrent un asile dans les États protestants et surtout en Angleterre, où il n'émigra pas moins de trente mille personnes, au rapport d'un contemporain [1]. Protégés par le sceptre d'Élisabeth, ils peuplaient Londres, Sandwich, et la rusée souveraine leur assigna encore pour résidence la ville maritime de Norwich. C'est ainsi que l'industrie flamande fut transplantée sur le sol anglais; dès lors les relations commerciales entre les deux nations changèrent de nature. Les étoffes de soie et de laine, que les Flandres envoyaient auparavant à l'Angleterre, devinrent l'objet d'un grand commerce d'exportation de ce pays vers les Flandres. « Les Pays-Bas, » écrit le correspondant de Granvelle, « sont les Indes anglaises qui font la guerre à nos bourses, comme la France la faisait, il y a peu d'années, à nos cités [2]. »

Certaines provinces flamandes, au lieu de s'abandonner au désespoir, en appelèrent fièrement à leurs chartes, contre les actes arbitraires de la couronne. Les principales villes du Brabant, Anvers à leur tête, se retranchèrent derrière leur *Joyeuse Entrée*. La question fut portée devant le conseil; un décret fut rendu en faveur des appelants, la régente le

[1] « On voit journellement gens de ce pays aller en Angleterre, avec leurs familles et leurs instruments; et jà Londres, Zandvich et le pays allenviron est si plain, que l'on dit que le nombre surpasse 30,000 testes. » — Assonleville à Granvelle, 15 janvier 1565, *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 392.

[2] « Il y a longtemps que ces Païs-Bas sont les Indes d'Angleterre, et, tant qu'ilz les auront, ilz n'en ont besoing d'autres. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 382.

ratifia, et l'Inquisition ne souilla plus de sa présence le sol libre du Brabant[1].

Les nuages s'amoncelaient sur le trône de la régente; dans toute l'étendue des provinces, la personne la moins à envier était celle qui les gouvernait. Détachée de Granvelle par l'influence des seigneurs, Marguerite se trouvait maintenant forcée de reprendre la politique rigoureuse qu'elle avait désapprouvée, et de perdre l'appui de ceux mêmes à qui elle avait depuis peu accordé toute sa confiance. Les seigneurs du conseil se retiraient d'elle, les magistrats dans les provinces traversaient ses mesures, et, dans les masses populaires, la résistance s'organisait contre le gouvernement. On peut trouver étrange qu'elle ne reçut pas avant le printemps de 1566 des détails positifs sur l'existence de la ligue, que d'Egmont et d'autres membres du conseil d'État lui firent connaître[2]. Comme toujours, la rumeur publique exagéra la réalité; on disait que vingt ou trente mille hommes étaient sous les armes; il y en avait dix ou quinze mille prêts à marcher sur Bruxelles pour s'emparer de la duchesse, au cas où elle n'accéderait pas à leurs demandes[3].

Un instant Marguerite eut la pensée de se réfugier dans la citadelle. Mais bientôt le courage lui revint et elle montra ce qu'on devait attendre d'une fille de Charles-Quint. Elle renforça les garnisons des forteresses dans tout le pays; elle appela les bandes d'ordonnance dans la capitale et leur fit prêter un nouveau serment de fidélité au roi. Elle écrivit aux ministres d'Espagne près des cours voisines, leur donnant

[1] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, tom. I, fol. 39, 40. — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 17.
[2] *Supplément à Strada*, tom. II, p. 293.
[3] *Ibid.*, ubi supra. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 212.

avis de la ligue et les prévenant de ne pas souffrir qu'on envoyât à celle-ci du secours, des pays où ils résidaient. Enfin elle convoqua, pour le 27 mars, une réunion des chevaliers de la Toison d'or et du conseil d'État, à l'effet de délibérer sur la situation dangereuse du pays. Ces arrangements pris, la duchesse écrivit à son frère, lui donnant des renseignements exacts sur l'état des choses, et lui conseillant d'y appliquer les meilleurs remèdes que ses propres conseillers lui avaient proposés. Elle parlait avec d'autant plus de liberté que son ambition avait cédé au désir sincère de se tirer des embarras et des tracasseries que le pouvoir lui suscitait [1].

Il n'y avait, disait-elle, que deux partis à prendre, user de violence ou faire des concessions [2]. Le premier moyen, pour ne pas parler de la ruine qu'il entraînerait pour le pays, était d'une exécution difficile, parce qu'on manquait à la fois d'argent pour payer les troupes et d'officiers sûrs pour les commander. Les concessions pourraient consister dans la suppression de l'Inquisition, tribunal inutile puisque les sectaires se montraient en foule au milieu des villes, dans des modifications aux édits, dans la promesse d'un pardon complet à tous ceux qui avaient signé le Compromis, s'ils rentraient toutefois dans le devoir [3]. A ces conditions, les seigneurs du conseil répondaient de l'obéissance du peuple;

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 402. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 212. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 132.

[2] *Supplément à Strada*, tom. II, p. 294.

[3] « Ostant l'Inquisition, qui en ce temps est tant odieuse . . . et ne sert quasi de riens, pour estre les Sectaires assez cognuz; moderant quant et quant la rigeur des Placcarts . . . . publiant aussy quant et quant pardon general pour ceulx qui se sont meslez de laditte Ligue. » — *Ibid.*, p. 295.

en tous cas, ils promettaient leur appui à la duchesse. Elle ne voulait pas donner son opinion sur les moyens qu'elle présentait à Philippe; quels qu'ils fussent, elle ferait de son mieux pour exécuter fidèlement ses ordres; mais, si elle ne déclarait pas hautement ses préférences, il était facile de voir où elles étaient. Marguerite terminait en priant son frère de lui répondre par le courrier même qu'elle lui dépêchait.

D'Egmont paraît avoir eu, en ce temps, la plus grande place dans la confiance de Marguerite. Il demeurait à Bruxelles et continuait de siéger dans le conseil, après que Guillaume s'était retiré dans ses terres de Breda. Cependant le prince, quoiqu'il eût quitté la capitale très mécontent, ne s'était pas engagé parmi les confédérés, bien loin de se placer à leur tête, comme, à son grand déplaisir, le bruit s'en était faussement répandu[1]. Son frère, il est vrai, et quelques-uns de ses amis particuliers étaient entrés dans la ligue; mais Louis affirma avoir agi à l'insu de Guillaume, et celui-ci, lorsqu'il apprit, environ quinze jours après, l'existence de la ligue, la désapprouva complétement[2]. Il usa même, dit-on, de son autorité, pour empêcher les confédérés de recourir à certaines violences, comme de s'emparer d'Anvers; il leur promit de les aider à atteindre leur but d'une manière plus

[1] « Le Prince d'Oranges et le Comte de Hornes disoyent en plain conseil qu'ils estoyent d'intention de se voulloir retirer en leurs maisons, . . . se deuillans mesmes le dit Prince, que l'on le tenoit pour suspect et pour chief de ceste Confédération. » — Extrait du procès d'Egmont, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 42.

[2] « De laquelle estant advertis quelques quinze jours après, devant que les confédérés se trouvassent en court, nous déclarames ouvertement et rondement qu'elle ne nous plaisoit pas, et que ce ne nous sambloit estre le vray moyen pour maintenir le repos et tranquillité publique. » — Extrait de la « Justification » de Guillaume (1567), dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 11.

régulière [1]. Son désir était de voir les États-Généraux convoqués par Philippe; mais il ne voulait pas, pour le contraindre à prendre cette mesure, imiter l'attitude hostile des confédérés [2]. Une fois réunis, les États-Généraux, sans transgresser les limites des lois constitutionnelles, eussent fait des remontrances et exposé au roi les griefs de la nation.

Cette modération n'était pas du goût de ces jeunes confédérés, qui sentaient le sang bouillir dans leurs veines. « Votre frère, » écrit de Hammes à Louis, « est trop lent et trop tiède. Il voudrait nous voir user de remontrances contre ces loups affamés, contre des ennemis qui nous payent de retour en nous décapitant, en nous bannissant, en nous brûlant. Pour nous les paroles, pour eux l'action. Nous devrions combattre avec la plume, tandis qu'ils combattraient avec le fer [3]! »

La vérité est que le prince n'avait pas le zèle ardent qui

[1] Ce fait repose sur l'autorité d'un manuscrit attribué à Junius. — (Brandt, *La Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 162.) Groen émet des doutes sur l'authenticité de cè manuscrit. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 12.) Quoi que l'on puisse penser de l'expédition projetée contre Anvers, il paraît, au rapport de Guillaume lui-même, que les confédérés méditaient une entreprise dangereuse dont il les dissuada. Voir son « *Apologie*, » dans Dumont, *Corps diplomatique*, t. V, p. 392.

[2] « Les estatz-généraulx ayans pleine puissance, est le seul remède à nos maulx; nous avons le moyen en nostre povoir sans aucune doubte de les faire assembler, mais on ne veult estre guéri. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 37.

[3] « Ils veullent que à l'obstination et endurcissement de ces loups affamez nous opposions remonstrances, requestes et en fin parolles, là où de leur costé ils ne cessent de brusler, coupper testes, bannir et exercer leur rage en toutes façons. Nous avons le moyen de les refrener sans trouble, sans difficulté, sans effusion de sang, sans guerre, et on ne le veult. Soit donques, prenons la plume et eux l'espée, nous les parolles, eux le faict. » — *Ibid.*, p. 36.

animait la plupart des réformés. Nous l'avons vu, dans ses premières années, soumis à l'influence, tantôt de la religion protestante, tantôt de l'Église catholique romaine. S'il en était résulté chez lui une espèce d'indifférence philosophique pour les grandes questions en discussion, il y avait certainement gagné un remarquable esprit de tolérance. Il abhorrait cette persécution systématique, qui proscrit les hommes à cause de leurs opinions religieuses. Peu après l'arrivée des dépêches de Ségovie, Guillaume écrivait à un de ses amis : « Le roi ordonne de mettre à mort non seulement les hérétiques obstinés, mais ceux même qui se repentent. Je ne sais si je puis souffrir cela. Il ne me semble pas que de pareilles mesures soient chrétiennes ni praticables [1]. » Il dit dans une autre lettre : « Je crains bien que ces dépêches ne poussent les gens à la révolte. Je serais heureux, s'il m'était possible de sauver mon pays de la ruine et tant de personnes innocentes du massacre. Mais je suis sûr, quand je parle au conseil, d'être mal compris. Aussi je suis dans une grande perplexité, voyant qu'il est également mauvais pour moi de parler ou de me taire [2]. »

Avec sa prudence habituelle, il parlait peu, et rarement il marqua sa pensée par écrit. « Moins on écrit, » disait-il à son frère moins prudent, « mieux c'est [3]. » Cependant, quand l'occasion se présentait, il ne craignait pas d'avouer publiquement ses sentiments, en parlant ou en écrivant. La

[1] « Ire Mat. gar ernstlich bevelt das man nitt allain die sich in andere leren so begeben, sol verbrennen, sonder auch die sich widderumb bekeren, sol koppen lasen ; welges ich wahrlich im hertzen hab gefült, dan bei mir nit finden kan das cristlich noch thunlich ist. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* tom I, p. 440.

[2] *Ibid.*, tom. II, p. 30.

[3] *Ibid.*, tom. I, p. 432.

preuve en est dans le discours qu'il prononça au conseil, avant le départ du comte d'Egmont pour l'Espagne, et dans la lettre qu'il adressa à la régente, en recevant les dépêches de Ségovie. Mais, quelle que fût sa réserve, on ne se méprenait pas sur ses opinions réelles; ses actes les manifestèrent trop ouvertement. Lorsque Marguerite lui fit connaître les dernières instructions de Philippe, le prince, comme il avait fait du temps de Granvelle, cessa d'assister aux réunions du conseil et quitta Bruxelles [1]. Il vit à Breda et plus tard à Hoogstraeten, au printemps de l'année 1566, un grand nombre des principaux de la noblesse, réunis en apparence, comme d'ordinaire, pour assister à un banquet. Des discussions eurent lieu sur l'état du pays, et plusieurs confédérés se déclarèrent à Breda pour des mesures plus violentes que celles dont Guillaume se montrait partisan. Comme il ne pouvait les amener à suivre sa politique modérée, il accepta le projet d'une requête, qui, on le verra dans le chapitre suivant, fut présentée à la duchesse [2]. En général, la conduite du prince d'Orange, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, avait été, on en conviendra, sage et conséquente; elle présente à quelques égards, un contraste avec celle de son rival plus brillant, le comte d'Egmont.

Ce seigneur était sincèrement dévoué à la foi catholique romaine, et d'une rare fidélité au roi. Il portait en même temps un profond attachement à son pays et ressentait une généreuse indignation à la pensée des maux dont il était

[1] Hopper, *Recueil et Mémorial*, p. 67.

[2] « Tant y a que craignant qu'il n'en suivit une très dangereuse issue et estimant que cette voye estoit la plus douce et vrayment juridique, je confesse n'avoir trouvé mauvais que la Requeste fut présentée. » — *Apologie* dans Dumont, tom. V, p. 392.

affligé par ceux qui le gouvernaient. Les sentiments de d'Egmont le poussaient ainsi dans deux directions opposées, et, comme c'était un homme vif, sa conduite, déterminée tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ces influences, pouvait être accusée d'inconséquence; personne n'y voyait de la fausseté.

C'était là ce qui, dans le caractère du comte, fit que de bonne heure le pénétrant Granvelle le désigna à Philippe, comme un homme qu'une politique habile pouvait tenir attaché à la couronne [1]. Le roi et sa sœur, la régente, profitèrent tous deux de ce conseil. Ils n'auraient pas agi de cette manière avec Guillaume. La vanité de d'Egmont le rendait plus accessible encore à leurs démarches; c'est elle, peut-être, tout autant qu'un sentiment de fidélité, qui, malgré l'affront dont le roi, il le comprenait, s'était rendu coupable envers lui, le fit rester à Bruxelles et remplacer le prince dans les conseils de la régente. Cependant nous voyons un des correspondants de Granvelle parler de ce seigneur, comme étant trop étroitement uni avec les autres nobles pour qu'il soit possible de le détacher d'eux. « Pour dire le vrai, » ainsi s'exprime le correspondant, « il chancelle même dans sa religion, et quoi qu'il dise aujourd'hui là dessus, il est sûr qu'il dira le contraire demain [2]. » Cet

[1] « He escripto diversas vezes que era bien ganar á M. d'Aigmont; él es de quien S. M. puede hechar mano y confiar mas que de todos los otros, y es amigo de humo, y haziéndole algun favor extraordinario senalado que no se haga á otros, demas que será ganarle mucho, pondrá zelos á los otros. » — Granvelle à Gonzalve Perez, 27 juin 1563, *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VII, p. 115.

[2] « Il est tant lyé avec les Seigneurs, qu'il n'y a moien de le retirer, et pour dire vray, *nutat in religione*, et ce qu'il dira en ce aujourd'huy, il dira tout le contraire lendemain. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 25.

homme, qui n'était pas vrai pour lui-même, ne pouvait guère conduire les autres.

« On parle d'Egmont, » écrit le secrétaire de la régente, « comme ayant la hardiesse de dire ce que les autres n'osent pas exprimer [1]. » Ceci était écrit après la réception des dépêches. « Il se plaint amèrement, » continue-t-il, « de la fausseté du roi. Le prince a plus de finesse; il a aussi plus de crédit auprès de la nation. Si vous pouvez le ramenêr, vous sauverez tout [2]. » Cependant Philippe n'essaya pas de le gagner. Malgré toute sa fortune, il n'était pas assez riche pour le tenter; il le savait et il haïssait Guillaume de la haine qu'un monarque despote porte naturellement à un pareil vassal. Il comprenait parfaitement le caractère du prince. La nation le comprenait aussi, et, malgré toute son admiration pour les généreuses qualités du comte d'Egmont, c'était sur son rival plus grand, qu'elle jetait les yeux pour la guider dans les luttes prochaines de la révolution.

[1] « Ce seigneur est à présent celui qui parle le plus, et que les autres mettent en avant, pour dire les choses qu'ils n'oseraient dire eux-mêmes. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I. p. 391.

[2] « Le prince d'Orange procède avec plus de finesse que M. d'Egmont : il a plus de crédit en général et en particulier, et, si l'on pouvait le gagner, on s'assurerait de tout le reste. » — *Ibid.*, ubi supra.

CHAPITRE X.

LES CONFÉDÉRÉS.

(1566.)

Projets des confédérés. — Leur entrée à Bruxelles. — La requête. — Les Gueux.

Le parti des mécontents, dans les Pays-Bas, se composait d'individus d'opinions très différentes, et il s'en fallait de beaucoup que le Compromis, dans sa modération, fût accepté par tous, comme l'expression complète de leurs vœux. Il y en avait qui voulaient une entière liberté de conscience; d'autres, que n'effrayait pas la pensée d'une révolution, qui donnerait au peuple la force de secouer le joug espagnol. D'autres encore, gens sans aucuns principes, comme on n'en voit surgir que trop à l'époque des grandes fermentations politiques, guettaient uniquement, dans ces troubles civils, l'occasion de rebâtir leur fortune sur les ruines de la prospérité publique. Cependant, si l'on excepte ces hommes, il n'y en avait guère qui n'eussent pris volontiers le Compromis pour base de leurs réclamations.

L'hiver était passé, et les confédérés n'avaient pu obtenir encore qu'une réforme quelconque fût apportée à la conduite

du gouvernement. Il ne paraît pas, à la vérité, que la régente ait connu l'existence de la confédération, avant les derniers jours de février 1566. Ce fut seulement à la fin du mois suivant qu'elle lui fut formellement révélée par quelques grands seigneurs [1]. Si le secret lui fut dévoilé plus tôt, Marguerite jugea peut-être prudent de feindre de l'ignorer, jusqu'à ce que la ligue, en agissant à découvert, éveillât forcément son attention.

Il s'agissait, pour les membres de la ligue, de décider ce qu'ils avaient à faire tout d'abord. Ils s'arrêtèrent enfin à l'idée de présenter une requête à la régente, au nom du corps entier de la noblesse. Comme on l'a vu plus haut, cette mesure reçut l'assentiment, sinon l'approbation du prince d'Orange. Le document, selon toute apparence, fut rédigé dans le palais même de Guillaume à Bruxelles, par son frère Louis, et soumis, dit-on, à la révision du prince. Celui-ci put de cette manière adoucir, en plus d'un endroit, le ton brusque et même violent de cet écrit [2].

Pour ajouter à l'effet de cette requête, il fut résolu qu'elle serait portée à la régente par une nombreuse députation de membres de la ligue. Quatre cents confédérés reçurent avis de se réunir, au commencement d'avril, bien montés et armés, pour se rendre immédiatement à Bruxelles. Dans le

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 399, 401.

[2] « Libello ab Orangio cæterisque in lenius verborum genus commutato. » — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 207.

Alonzo del Canto, le royal *contador*, juge tout autrement, et sans doute avec moins de raison, les changements faits par Guillaume. « Quand les seigneurs tenaient leurs assemblées secrètes à Bruxelles, c'était en la maison du prince d'Orange, où ils entraient de nuit par la porte de derrière : ce fut là que la requête des confédérés fut modifiée et rendue pire. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 411.

nombre figuraient trois gentilshommes de la maison même de Marguerite, ainsi que plusieurs officiers des bandes d'ordonnance, commandées par le prince, les comtes d'Egmont et de Hornes, et d'autres grands seigneurs [1].

La duchesse, informée de ces projets, réunit le conseil d'État et les chevaliers de la Toison d'or, pour s'entendre avec eux sur la conduite qu'elle avait à tenir. La discussion fut très animée, ceux qui y prirent part étant loin de s'entendre. Quelques-uns, comme le comte de Berlaymont, voyaient une menace dans la démarche méditée par la ligue. Cet appareil militaire ne pouvait avoir d'autre but que d'intimider le gouvernement et constituait une insulte envers la régente. Dans l'état d'irritation où se trouvait en ce moment le peuple, il y aurait le plus grand danger à permettre aux confédérés d'entrer dans la capitale [2].

Le prince d'Orange, qui, cédant aux vives instances de Marguerite, avait consenti à se rendre à cette réunion, jugeait les choses tout autrement. Le grand nombre des délégués, dit-il, prouvait simplement l'importance qu'ils attachaient à la requête. C'étaient des personnages de haut rang, dont quelques-uns parents ou amis intimes des seigneurs devant lesquels il parlait. Leur notoriété, leur position dans le pays, étaient de sûrs garants qu'ils ne nourrissaient aucune idée de violence. Ils étaient les représentants de l'ancien ordre de la noblesse, et il eût été réellement fort étrange qu'on leur eût dénié le droit de pétition, dont jouissait le dernier des citoyens. Dans le cours de la discussion, Guillaume fit plusieurs fois allusion à sa position person-

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 59 et seq.
[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 213.

nelle ; il s'exprimait avec beaucoup de chaleur. Ses ennemis, disait-il, avaient l'oreille du roi ; ils engageaient Philippe à le faire décapiter et à confisquer ses biens [1]. On le faisait même passer pour le chef de la confédération. Il ne lui servait de rien de donner son avis dans le conseil, où il était certain que sa parole serait mal interprétée. Il ne lui restait qu'à demander de pouvoir résigner ses charges et se retirer dans ses terres [2]. Le comte de Hornes parla ensuite sur le même ton et s'éleva avec amertume contre l'ingratitude de Philippe. Les deux seigneurs finirent, sur les remontrances de Marguerite, par donner leur opinion sur la conduite qu'elle avait à tenir, et, quand elle essaya de les rappeler à leur devoir, en les faisant souvenir de leurs serments de fidélité au roi, ils lui répondirent hardiment qu'ils étaient prêts à donner leur vie pour leur pays, mais qu'ils ne tireraient jamais l'épée pour les édits ni pour l'Inquisition [3]. Les conclusions de Guillaume, tendant à laisser pénétrer les confédérés dans Bruxelles, rallièrent la grande majorité de l'assemblée, et la régente elle-même finit par les adopter.

Le 3 avril 1566, deux cents confédérés firent à cheval leur entrée à Bruxelles. Armés comme tous les gentilshommes de l'époque, ils portaient, en outre, dans leurs arçons, chacun une paire de pistolets. Le vicomte de Brederode et Louis de Nassau marchaient à leur tête[4]. Ils

[1] « Homines genti Nassaviæ infensissimos de nece ipsius, deque fortunarum omnium publicatione agitavisse cum Rege. » — Strada, *De Bello Belgico*, p. 215. Voy. aussi *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 403.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 404.

[3] « Ils répondirent qu'ils ne voulaient pas se battre pour le maintien de l'Inquisition et des placards, mais qu'ils le feraient pour la conservation du pays. » — *Ibid.*, ubi supra.

[4] « Eo ipso die sub vesperam conjurati Bruxellas advenere. Erant illi

s'étaient prudemment conformés au conseil que Guillaume leur avait donné, de ne pas mener d'étrangers à leur suite et d'entrer paisiblement dans la ville, sans chercher à exciter la populace par un appareil militaire ou par le bruit de leurs armes à feu [1]. Ils furent reçus par les habitants avec des transports de joie; on leur souhaita la bienvenue comme à une troupe de patriotes prêts à combattre pour la défense des libertés nationales. Ils trouvèrent facilement à se loger chez les principaux citoyens; Louis et Brederode reçurent l'hospitalité dans le palais du prince d'Orange [2].

Le lendemain, les confédérés se réunirent à l'hôtel du comte de Culembourg. On y entendit la lecture d'une lettre que Brederode venait de recevoir d'Espagne, lettre qui l'informait de la mort de Morone, seigneur flamand bien connu d'eux tous, et qui avait péri dans les flammes de l'Inquisition [3]. Exaspérés à cet horrible récit, les assistants renouvelèrent de la manière la plus solennelle leur serment de fidélité à la ligue. Séance tenante, une adresse fut rédigée pour demander à Marguerite la permission de lui présenter la requête. Le lendemain fut fixé pour cette démarche, et, le 5 avril, à midi, tous les confédérés réunis se dirigèrent en cortége, par les rues de Bruxelles, jusqu'au palais de la régente. Elle les reçut, entourée des seigneurs de sa cour, dans la grande salle attenant à la chambre du conseil. A mesure qu'ils défilaient devant elle, ils allaient

in equis omnino ducenti, forensi veste ornati, gestabantque singuli bina ante ephippium sclopeta, præibat ductor Brederodius, juxtàque Ludovicus Nassavius. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 221.

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 74, 75.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 221.

[3] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 221.

se ranger aux deux côtés de la salle. Il paraît que Marguerite fut d'abord quelque peu déconcertée à la vue de cet appareil guerrier dans son palais. Mais elle se remit bientôt et reçut gracieusement les délégués [1].

On avait fait choix de Brederode pour présenter la requête; il y fit en quelque mots une espèce de préface. Les confédérés, dit-il, étaient venus en aussi grand nombre, afin de témoigner mieux leur respect pour la régente et le profond intérêt qu'ils portaient à leur propre cause. On les avait accusés d'entretenir une correspondance avec des princes étrangers, ce qu'il affirmait être une infâme calomnie, et il demandait hardiment à être mis en présence de ceux qui l'avaient inventée [2]. Il est bien possible qu'en dépit de cet énergique démenti, l'assistance n'ajouta pas une foi entière aux protestations de l'orateur. Brederode remit ensuite la requête à la régente, en exprimant l'espoir qu'elle l'approuverait comme uniquement dictée par leur désir d'accroître la gloire du roi et le bien-être du pays. Marguerite répondit que, s'il en était ainsi, il n'était pas douteux qu'elle en fût satisfaite [3]. Il fut convenu qu'ils reviendraient le lendemain au palais recevoir sa réponse.

La requête commençait par exposer, comme le Compromis, mais dans un langage plus respectueux, l'état de détresse générale où se trouvait le pays. Ceux qui l'avaient signée déclaraient avoir espéré que l'influence des grands

[1] Strada, *De Bello Belgico*, p. 222, 226. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 138. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 40.

[2] « Nobiles enixi eam rogare, ut proferat nomina eorum qui hoc detulere : cogatque illos accusationem legitimè ac palàm adornare. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 222.

[3] « Quando nonnisi Regis dignitatem, patriæque salutem spectabant, haud dubiè postulatis satisfacturam. » — *Ibid.*, ubi supra.

seigneurs ou des États-Généraux amènerait une réforme, mais voyant que rien n'était changé et le mal augmentant de jour en jour, au point qu'une catastrophe était imminente, ils étaient venus supplier son altesse de faire elle-même connaître cette situation au roi et de le prier de conjurer la ruine du pays en abolissant immédiatement les édits et l'Inquisition. Loin de prétendre dicter des lois à leur souverain, ils adjuraient humblement la régente de lui représenter la nécessité de convoquer les États-Généraux, pour chercher avec eux un remède efficace aux maux existants. Ils demandaient à la duchesse de suspendre l'exécution des édits de religion, en attendant que sa majesté eût fait connaître son bon plaisir. Si leur prière n'était pas écoutée, ils n'auraient pas, du moins, à supporter la responsabilité de ce qui pouvait s'ensuivre, puisqu'ils avaient fait leur devoir en bons et loyaux sujets [1]. Le style simple et pratique de cette pièce contraste avec le ton déclamatoire du Compromis, et l'on peut, à cette modération de langage, reconnaître la main prudente du prince d'Orange.

Le 6 avril, les confédérés se réunirent de nouveau dans le palais de la régente, pour recevoir sa réponse. Ils étaient en plus grand nombre encore que la veille, ayant été rejoints dans la nuit par cent cinquante des leurs, arrivés sous le commandement des comtes de Culembourg et de Berg. Marguerite les reçut avec la même courtoisie que le jour précédent et leur communiqua sa réponse, écrite au dos de leur requête même.

Elle se déclarait disposée à user de toute son influence

[1] La copie de ce document donnée par Groen a été extraite des papiers du comte Louis de Nassau. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 80-84.

sur le roi, son frère, pour l'amener à se rendre à leurs vœux. Ils devaient être assurés qu'elle ferait tout ce qui dépendait de sa *bonté naturelle et accoutumée* [1]. Elle avait elle-même, sur l'avis de son conseil et des chevaliers de la Toison d'or, élaboré un plan d'adoucissement aux édits, sur lequel sa majesté prononcerait et dont la nation serait certainement satisfaite. Les signataires de la requête devaient cependant songer qu'elle n'avait pas le pouvoir de suspendre l'exécution des lois; mais elle donnerait aux inquisiteurs des instructions pour les engager à la plus grande modération dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'au moment où ils seraient informés du bon plaisir du roi [2]. Elle avait la confiance que les confédérés se conduiraient de manière à ne pas l'obliger à donner d'autres ordres. Elle avait pris spontanément les résolutions qu'elle leur annonçait, convaincue que leur intention n'était pas de rien changer à la religion du pays, mais, au contraire, de la maintenir dans toute son intégrité.

A cette réponse, gracieuse dans la forme et satisfaisante au fond autant qu'ils avaient pu l'espérer, les confédérés firent à leur tour une réponse écrite, qu'ils présentèrent en corps à la duchesse, le 8 avril. Ils la remerciaient humblement d'avoir pris si promptement leur requête en considération, mais leur satisfaction eût été plus grande encore, si

[1] « Lesquels ne doibvent espérer, sinon toute chose digne et conforme à *sa bénignité naifve et accoustumée*. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 84.

Cette phrase doit avoir sonné singulièrement aux oreilles des confédérés.

[2] « Pendant que s'attend sa responce, Son Alteze donnera ordre, que tant par les inquisiteurs, où il y en a eu jusques ores, que par les officiers respectivement, soit procédé discrètement et modestement. » — *Ibid.*, p. 85.

la régente se fût exprimée d'une manière plus complète et plus explicite. Ils connaissaient les difficultés de sa position et ils lui étaient reconnaissants de la promesse qu'elle leur avait faite, — on remarquera qu'elle n'avait rien promis, — de tenir en suspens les procès intentés par l'Inquisition et les édits, en attendant que sa majesté eût fait connaître définitivement son bon plaisir. Ils étaient fermement résolus à accepter toute décision que le roi prendrait en matière de religion, *sur l'avis et du consentement des États-Généraux*, dûment assemblés [1]. Ils promettaient de montrer leur obéissance en réglant leur conduite de manière à satisfaire complétement son altesse.

La duchesse répliqua, en peu de mots, que, s'il y avait encore par la suite un sujet de plainte, ce ne serait pas à elle, mais à eux-mêmes qu'il faudrait l'imputer. Elle pria les confédérés de s'abstenir désormais de leurs manœuvres secrètes et de ne plus engager personne à entrer dans leurs rangs [2].

Cette brève réponse, faite sur le ton de la remontrance, ne fut pas, à ce qu'il semble, du goût des pétitionnaires, qui auraient voulu tirer de Marguerite quelque parole qu'ils pussent interpréter comme une approbation donnée à leur conduite. Après une courte délibération, ils résolurent de s'adresser de nouveau à la régente par l'organe d'un des leurs, le seigneur d'Esquerdes. Ce gentilhomme, après avoir

[1] « Ne desirons sinon d'ensuyvre tout ce que par Sa Majesté avecq l'advis et consentement des éstats-généraulx assambléz serat ordonné pour le maintenement de l'anchienne religion. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 86.

[2] « Vous prians de ne passer plus avant par petites practicques secrètes et de n'attirer plus personne. » — *Ibid.*, p. 88.

une seconde fois remercié humblement Marguerite de la réponse favorable qu'elle avait faite aux confédérés, dit que ceux-ci auraient été bien plus satisfaits encore, si elle eût daigné déclarer, en présence des grands seigneurs assemblés, qu'elle voyait d'un bon œil leur union et la considérait comme formée dans le but de servir le roi [1]. Il finit en promettant qu'ils feraient désormais tout leur possible pour contenter son altesse.

La duchesse répondit simplement qu'elle n'en doutait pas, et, pressée par l'orateur de dire ce qu'elle pensait de la confédération, elle déclara sèchement qu'elle ne pouvait se faire d'opinion à ce sujet [2]. Elle manifesta cependant assez clairement ses sentiments, en renvoyant, peu de temps après, les trois gentilshommes de sa maison qui étaient entrés, comme on l'a vu, dans la ligue [3].

Marguerite, voyant, d'un autre côté, que les confédérés étaient loin d'être satisfaits de la réponse qu'elle avait faite

[1] « De bonne part et pour le service du Roy. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 89.

[2] « Et comme ma dite dame respondit qu'elle le croyt ainsy, n'affermant nullement en quelle part elle recevoit nostre assemblée, luy fut replicqué par le dit Sr de Kerdes : Madame, il plairast à V. A. en dire ce qu'elle en sent, à quoy elle respondit qu'elle ne pouvoit juger. » — *Ibid.*, ubi supra. — Voy. aussi Strada (*De Bello Belgico*, tom. I, p. 225), qui rapporte cette entrevue avec le seigneur d'Esquerdes, comme un échange de quelques mots.

[3] Le comte Louis fit une pétition ou plutôt une remontrance à la duchesse, pour lui demander de publier les motifs de cette mesure, afin qu'on ne pût pas y voir une condamnation de la conduite tenue par la ligue. Marguerite répondit assez spirituellement que c'étaient là ses propres affaires, et elle revendiqua le droit qui appartenait à toute autre personne, de conduire sa maison à sa guise. — On croira sans peine que Louis n'avait pas pris, en cette occasion, conseil de son frère. — Voyez la correspondance réunie avec tant de soin, par M. Groen, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 100-105.

à leur requête, chargea un de ses conseillers, le comte d'Hoogstraeten, d'en voir quelques-uns en particulier et de les informer qu'elle avait déjà écrit dans les provinces, pour donner ordre de tenir en suspens tous les procès pendants, en matière de religion, jusqu'à ce que la décision de Philippe fût connue. Pour ne pas laisser place à la défiance, le comte était autorisé à montrer des copies de ces lettres [1].

La semaine que les membres de la ligue passèrent à Bruxelles ne fut qu'un long jour de fête pour toute la population. Brederode présida un des banquets qui se donnèrent à l'hôtel de Culembourg; trois cents confédérés y assistaient. Pendant le repas, il racontait à quelques-uns d'entre eux, venus le lendemain du jour où la requête avait été présentée, la manière dont la duchesse l'avait accueillie. Elle parut tout d'abord décontenancée, dit-il, en les voyant en si grand nombre, mais elle se remit, sur l'observation de Berlaymont que « ce n'étaient qu'un tas de gueux [2]. » Le sarcasme mit en grande fureur une partie des gentilshommes pour lesquels, sans doute, il n'était qu'une trop dure vérité. Mais Brederode, le prenant du bon côté, s'écria que ses amis et lui ne se refusaient pas à porter ce nom, puisqu'ils étaient prêts en tout temps à se faire gueux au service de leur roi et de leur pays [3]. On applaudit bruyamment à cette saillie, et les confédérés trinquèrent, au cri de « *Vivent les Gueux!* »

[1] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 41.

[2] « Illum quidem, ut Gubernatricis animum firmaret, ita locutum, quasi nihil ei à mendicis ac nebulonibus pertimescendum esset. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 226.

[3] « Se vero libenter appellationem illam, quæ ea cumque esset, accipere, ac Regis patriæque causâ Gheusios se mendicosque re ipsâ futuros. » — *Ibid.*, ubi supra.

Brederode, voyant que la plaisanterie avait si bien réussi, chose à laquelle il s'attendait, selon toute apparence, sortit de la salle et rentra bientôt, portant une besace et une de ces écuelles de bois dont se servaient les moines mendiants des Pays-Bas. Invitant alors l'assistance à boire avec lui, il jura de se dévouer, corps et biens, à la cause commune. La besace et l'écuelle firent ensuite le tour de la table, et chacun buvant à son tour à la santé des confédérés, le cri de *Vivent les Gueux,* ne cessa d'ébranler les murs de la salle, qui devint bientôt le théâtre d'une scène d'orgie [1].

En ce moment passaient près de là, se rendant au conseil, le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes. Le bruit attira leur attention; ils s'arrêtèrent un instant, et Guillaume, connaissant bien l'humeur de la joyeuse assemblée, proposa à ses amis d'entrer, pour essayer de mettre un terme au désordre. « Nous aurons peut-être, » dit-il, « à traiter ce soir des affaires importantes avec ces gens, et dans l'état où ils se mettent, nous ne pourrons rien faire d'eux. » L'entrée des trois seigneurs dans la salle fournit un nouvel aliment à la joie bruyante des convives, et, quand ces derniers venus portèrent la santé de leurs amis, elle fut saluée par la même explosion de cris : « *Vivent les Gueux* [2]*!* » Cet incident, sans importance en lui-même, en

[1] Strada, *De Bello Belgico*, ubi supra. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 211. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 149. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 142 et seq. — Ce dernier auteur raconte ces faits dans un langage plein d'une animation qu'il montre rarement.

[2] C'est le récit de Strada (*De Bello Belgico*, tom. II, p. 227). Mais la duchesse, dans une lettre à son frère, écrite en chiffres, rapporte que les trois seigneurs invitèrent les convives à boire avec eux au cri, qui avait déjà fait le tour de la table : « *Vivent les Gueux!* » « Le prince d'Oranges et les comtes d'Egmont et de Hornes vinrent à la maison de Culembourg

acquit beaucoup dans la suite, par le parti que l'on en tira lors du procès des deux infortunés gentilshommes, qui accompagnaient le prince d'Orange.

On sait la valeur, pour une faction, d'un nom populaire, d'un nom de guerre, auquel se rallient ceux qui la composent, pour se constituer en parti important. Tel fut pour les confédérés le sobriquet de *Gueux*, sous lequel on désigna bientôt généralement tous ceux qui faisaient opposition au gouvernement, et, dans un sens plus large, à l'Église catholique. Dans quelque langue qu'ait été écrite l'histoire de ces événements, en latin, en allemand, en espagnol ou en anglais, le nom français de *Gueux* a toujours servi à désigner le parti des mécontents, dans les Pays-Bas [1].

Il devint de mode de pousser jusqu'au bout l'idée originale, par l'imitation parfaite du costume de mendiant. On s'acheta des bâtons, faits sur le modèle de ceux des pèlerins, mais taillés avec plus de soin. On rechercha les écuelles de bois, les cuillers, les couteaux richement incrustés d'argent, selon le caprice ou la fortune des acheteurs. On porta, comme signe de reconnaissance, des médailles semblables à celles que les mendiants attachaient à leurs chapeaux, et l'on se pendit au cou « le sol du gueux, » pièce d'or ou d'argent, présentant d'un côté l'effigie de Philippe, avec les

après le dîner; ils burent avec les confédérés, et crièrent aussi *vivent les gueux!* » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 409.

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 227. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 143.

Vander Haer fait dériver le mot *Gueux* de *Goth*, dans l'ancien langage germanique *Geute*. « Eandem esse eam vocem Gallicam quæ esset Teutonum vox Geuten, quam maiores vel Gothis genti Barbaræ tribuissent, vel odio Gothici nominis convicium fecissent. » — *De Initiis Tumultuum*, p. 212.

mots « Fidèles au Roy; » et, de l'autre, deux mains unies autour d'un sac de mendiant, et la légende « *jusques à porter la besace* [1]. » Les confédérés affectèrent même de substituer à la livrée de leurs maisons des vêtements de mendiants, et l'on put voir dans les rues de Bruxelles et des autres villes du pays, des bandes de leurs domestiques habillés du drap gris-cendre des frères quêteurs [2].

Le 10 avril, les confédérés quittèrent Bruxelles, exactement dans le même ordre qu'ils avaient suivi à leur arrivée dans cette capitale, sauf qu'à leur sortie des portes, ils saluèrent d'une décharge de leurs armes à feu la cité qui venait de leur offrir une si cordiale hospitalité [3]. Leur entrée à Bruxelles n'avait pas seulement causé une grande sensation dans cette ville même, mais dans le pays tout entier. Jusqu'à ce moment, la ligue avait travaillé dans l'ombre, comme une société secrète de conspirateurs. Maintenant elle s'était produite au grand jour; les confédérés s'étaient hardiment présentés devant la régente, lui demandant le redressement des griefs de la nation. Le peuple reprit courage, en voyant cette puissante égide étendue sur lui, pour le défendre contre les attaques arbitraires du pouvoir absolu. Son espoir grandit avec l'assurance de l'intervention en sa faveur, de la régente

[1] Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, loc. cit. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 228.

Arend, dans son *Histoire générale de la patrie*, donne des reproductions de ces médailles ; les inscriptions et les devises ne sont pas toujours précisément les mêmes. D'anciens cabinets des Pays-Bas possèdent encore, ou du moins possédaient au temps de Vandervynckt, de pareilles pièces. — Voy. ses *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 143.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 228.—Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 212.

[3] « En sortant de la porte de la ville, ils ont fait une grande décharge de leurs pistolets. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 408.

et des grands seigneurs. Il ne pouvait plus guère douter que la voix du pays, soutenue par le gouvernement, ne se fît entendre à Madrid, et que Philippe ne se sentît enfin forcé d'abandonner une politique, qui menaçait de lui faire perdre les plus belles de ses provinces. Il n'avait pas encore appris à connaître le caractère de son souverain.

CHAPITRE XI.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

(1566.)

Suspension des édits. — Les sectaires. — Prêches publics. — Tentative faite pour les supprimer. — Assemblée de Saint-Trond. — Concessions de Philippe.

En quittant Bruxelles, les confédérés y laissèrent quatre des leurs pour former une espèce de comité, chargé de veiller aux intérêts de la ligue. La plus grande partie de ceux qui restaient prirent, Brederode en tête, le chemin d'Anvers. Ils étaient à peine arrivés dans cette ville, que le bâtiment où ils étaient logés fut assiégé par une foule immense, empressée de souhaiter chaleureusement la bienvenue à ces visiteurs. Brederode parut au balcon, et, s'adressant à cette multitude, il lui dit qu'il était venu, au péril de sa vie, la délivrer des calamités de l'Inquisition. Il l'invita à l'accepter pour guide dans cette glorieuse entreprise, puis il vida à la santé de son auditoire un gobelet de vin qu'il avait emporté en sortant de table. La foule répondit à ce discours du vaillant soldat par des acclamations que l'on put entendre

dans toute la ville [1]. Ainsi entrèrent en relations ouvertes les confédérés et le peuple, qui devaient désormais marcher d'un même pas dans les voies de la révolution.

Aussitôt les confédérés partis, la régente dépêcha une ambassade à Madrid, à l'effet d'informer le roi de ce qui venait de se passer, et de le prier instamment de consentir aux réformes sollicitées par la ligue. Elle choisit pour remplir cette mission le baron de Montigny, qui avait, comme on l'a vu, été déjà chargé d'une mission semblable, et le marquis de Berghes, seigneur haut placé dans l'estime de la duchesse, malgré ses opinions libérales bien connues [2]. Ni l'un ni l'autre ne montrèrent beaucoup d'empressement à accepter une mission, qui devait les mettre en contact immédiat avec le terrible monarque, au milieu de sa capitale. Le marquis trouva pour quelque temps une excuse dans une contusion qu'une balle de paume lui avait faite à la jambe; les chroniqueurs virent dans cette circonstance un funeste présage et un avertissement du ciel que cette entreprise aurait une fin désastreuse [3]. Montigny gagna Madrid peu de jours avant son compagnon, le 17 juin, et fut gracieusement reçu par Philippe, qui parut l'entendre avec intérêt dans l'exposé des mesures proposées pour le soula-

[1] « Vos si mecum in hoc preclaro opere consentitis, agite, et qui vestrum salvam libertatem, me duce, volent, propinatum hoc sibi poculum, benevolentiæ meæ significationem genialiter accipiant, idque manûs indicio contestentur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 231.

[2] « Estans mesmes personnages si prudes, discrets et tant imbus de tout ce que convient remonstrer a V. M., outre l'affection que j'ay toujours trouvé en eux, tant adonnez au service d'icelle. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 24.

[3] « Crederes id ab illius accidisse genio, qui non contentus admonendo aurem ei vellicasse, nunc quasi compedibus injectis, ne infaustum iter ingrederetur, attineret pedes. » Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 235.

gement du pays, exposé qui finissait, comme toujours, par une prière de convoquer les États-Généraux, seul remède efficace aux désordres signalés. Mais, dans toutes les audiences qui lui furent accordées, l'envoyé ne put rien obtenir, si ce n'est la promesse médiocrement satisfaisante que cette communication serait, de la part de sa majesté, l'objet de la plus sérieuse considération [1].

Cependant la régente était fort occupée d'élaborer le projet de compromis auquel elle avait fait allusion dans sa réponse aux confédérés. Ce projet préparé, elle l'envoya aux gouverneurs des provinces, avec l'ordre de le présenter devant les différentes législatures, qui, en le sanctionnant, comme elle l'espérait, devaient le recommander aux sympathies du peuple en masse. Il fut communiqué d'abord à quelques-uns des plus petits États, tels que ceux de Namur, de l'Artois et du Luxembourg, que l'on s'attendait à trouver dociles aux désirs du gouvernement. Il devait être ensuite soumis à plusieurs des principales provinces, comme le Brabant et les Flandres, dont la décision pouvait être influencée par celle des autres États. La Hollande, la Zélande et Utrecht, où régnait au plus haut point l'esprit d'indépendance, ne furent pas consultés du tout. Néanmoins ce manége politique n'eut pas un succès complet, et, si quelques provinces donnèrent leur assentiment sans conditions à ce projet, la plupart mirent à leur approbation des restrictions qui la rendaient de peu de valeur [2].

[1] « Les seules réponses qu'il ait obtenues de S. M., sont qu'elle y pensera, que ces affaires sont de grande importance, etc. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 426.

[2] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 41. — Hopper, *Recueil et Mémorial*, p. 78. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 216.

Il ne fallait pas s'en étonner. Le projet, quelques concessions qu'il renfermât de la part du gouvernement, ne répondait guère à celles que demandait la nation. Il édictait la peine de mort contre tous les ministres et prédicateurs de la religion réformée, et contre tous ceux qui leur donnaient asile. Aussi, quoiqu'il adoucît considérablement la punition des autres transgresseurs de la loi, ses quelques prescriptions sanguinaires lui firent donner ironiquement par le peuple, au lieu du nom d'acte de modération, celui d'acte de *meurderation*[1]. En réalité, il en fut de ce compromis de la régente, comme de la plupart des autres demi-mesures. Il ne satisfit aucune des parties intéressées; le roi le trouva trop doux, et le peuple trop sévère. Il ne reçut jamais la sanction royale et jamais, par conséquent, n'eut force de loi. C'est donc à peine s'il vaut le temps que nous y avons consacré, si ce n'est comme preuve de l'esprit conciliant dont s'inspirait l'administration de la régente.

Marguerite prit également soin de recommander instamment aux officiers royaux d'interpréter les édits dans le sens le plus large et de les appliquer avec une extrême prudence. Ces fonctionnaires obéirent avec empressement à ces ordres, heureux de se soustraire en grande partie à l'odieux qui s'attachait à leur ingrate mission. Une fraude étrange qui eut crédit en ce temps vint en aide aux bonnes dispositions du gouvernement. On fit circuler un écrit prétendûment émané des chevaliers de la Toison d'or et garantissant, en leur nom, aux confédérés, que nul habitant des Pays-Bas ne serait plus inquiété désormais, à raison de ses opinions reli-

[1] « Ceste moderation, que le comun peuple apelloit meurderation. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 41.

gieuses, à moins d'une décision contraire du roi et des États-Généraux. Cette pièce, dont l'insigne fausseté éclatait à l'évidence, n'en fut pas moins avidement lue du peuple et tenue pour vraie : on croit aisément ce que l'on désire. Ce fut en vain que la régente, dès l'instant où elle fut informée de ce bruit, s'efforça de dévoiler l'imposture. Il était trop tard; l'effet était produit, et, jointe aux mesures prises récemment par le gouvernement, cette déclaration avait fait naître dans la nation entière une confiance dont on vit bientôt les résultats. Plusieurs de ceux qui s'étaient volontairement exilés du pays y rentrèrent. D'autres, en grand nombre, partisans secrets des nouvelles doctrines, proclamèrent ouvertement leur foi. Il y en eut enfin qui, indécis jusqu'alors, se trouvèrent confirmés dans leurs convictions hésitantes, par la certitude où ils étaient de n'avoir plus à craindre les suites de leur conversion. En un mot, la réformation, sous l'une ou l'autre de ses formes, faisait de rapides progrès dans le pays [1].

Des trois grandes divisions qu'elle comprenait, celle des luthériens, la moins nombreuse, était la plus importante par le rang de ses sectateurs. Les anabaptistes, en bien plus grand nombre, étaient presque tous sortis des dernières classes du peuple. Chose singulière, ces sectaires, les plus paisibles et les plus inoffensifs de tous, furent constamment l'objet des rigueurs toutes spéciales de la loi. Peut-être faut-il attribuer cette bizarrerie à leur nom, souillé par les excès de leurs frères, les fameux anabaptistes de Munster. La troisième secte, celle des calvinistes, comptait beaucoup

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 233, 234, 239. — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 170. — Voyez le document faux mentionné dans le texte du *Supplément à Strada*, tom. II, p. 330.

plus de membres que les deux autres, et se distinguait au dessus d'elles par un ardent esprit de prosélytisme, entretenu par les missionnaires formés dans les écoles de Genève. Leurs doctrines silencieusement répandues dans le pays, avaient fini par convertir non seulement des personnes instruites et pieuses, mais d'autres qui occupaient les plus hautes positions sociales.

Le quartier-général des calvinistes était dans les Flandres, le Hainaut, l'Artois et les provinces limitrophes de la France. Sur la frontière se trouvaient répandus des huguenots français et des Flamands bannis, qui, de ce poste avancé, s'employaient activement à propager les idées de la Réforme. Les presses inondaient le pays d'un déluge de publications : écrits théologiques ou discussions religieuses, traités sérieux ou satires contre l'Église de Rome et ses erreurs; on ne dédaignait aucun des projectiles spirituels qui meublent l'arsenal des guerres de controverse. Ces écrits étaient distribués par des colporteurs et des chaudronniers errants, qui les portaient, dans leurs lointaines pérégrinations, au foyer des plus humbles familles, où leur lecture devait produire son effet. Le terrain était ainsi préparé pour les intrépides ouvriers dont l'apparition fait époque dans l'histoire de la Réformation [1].

Ceux-ci furent les ministres ou missionnaires, dont les prédications publiques ne tardèrent pas de causer une sensation profonde dans toute l'étendue du pays. Ils apparurent pour la première fois dans la Flandre occidentale, prêchant clandestinement devant un petit auditoire, réuni, dans le

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 150 et seq. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 239, 240. — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 127.

silence de la nuit, au fond des forêts obscures. Peu à peu, on les vit descendre dans les plaines, entrer dans les villages; enfin, enhardis par l'impunité, ils se montrèrent dans les faubourgs des cités vastes et populeuses. Des milliers d'habitants, hommes, femmes, enfants, imposant par leur nombre aux magistrats qui n'osaient les inquiéter, sortaient des murs des villes, pour entendre en plein vent ces prédicateurs, qui leur parlaient du haut d'un grossier échafaudage, défendus par une toile contre les intempéries de l'air. Tout autour de cette modeste tribune se pressaient les plus faibles d'entre les membres de la congrégation, les femmes et les enfants. Derrière eux, se tenaient les hommes; les plus éloignés portant d'ordinaire des épées, des piques, des mousquets, toutes les armes qui leur étaient tombées sous la main. Une patrouille à cheval, postée plus loin, veillait à la sûreté de l'assemblée et prévenait toute surprise. Une barricade formée par des charrettes et toute espèce de voitures fermait les abords de la place, et servait de défense contre les entreprises des magistrats ou de l'armée. Des personnes échelonnées sur les routes distribuaient des traités religieux aux passants et les invitaient à prendre part aux cérémonies [1].

Le prédicateur était souvent quelque prêtre ou moine converti, habitué à parler en public, et qui, ayant passé la plus grande partie de sa vie à combattre pour l'Église, montrait maintenant une ardeur égale à la renverser. Quelquefois aussi c'était un laïque, un paysan ou un artisan, qui, doué de plus d'esprit ou peut-être de plus d'audace que ses

[1] Languet, *Epist. secr.*, cité par Groen, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 180. — Voy. aussi Strada, *De Bello Belgico*, t. I, p. 241. — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 172.

voisins, se sentait appelé à jouer ce rôle dangereux. Il parlait en français ou en flamand, selon les localités, et dans le langage abrupt qui était familier à l'auditoire, comme à l'orateur lui-même. Il lui arrivait cependant aussi de dépeindre les misères du pays avec un pathétique qui arrachait des larmes de tous les yeux, ou de s'abandonner à des transports d'une fougueuse éloquence, qui faisait battre dans la poitrine de ses auditeurs l'âme des anciens martyrs.

Trop souvent, ces magnifiques élans étaient gâtés par de basses et grossières invectives contre le pape, le clergé et l'Inquisition, thèmes particulièrement agréables à l'assistance, qui éclatait en applaudissements aussi bruyants que si elle se fût trouvée dans un théâtre. Le service fini, on chantait quelques psaumes du français de Marot ou d'une traduction hollandaise qui venait de paraître [1], et qui passablement grossière, passait cependant aux yeux des bonnes gens pour un merveilleux ouvrage. Après quoi, les assistants présentaient ordinairement leurs enfants à baptiser, et maint couple saisissait cette occasion de faire célébrer son mariage selon le rit calviniste. On finissait par une collecte au profit des coreligionnaires pauvres : en somme, ces réunions, malgré les licences prises à l'occasion par le prédicateur, paraissent avoir revêtu un caractère sérieux et digne, qui ne justifie pas le blâme dont elles sont l'objet de la part de plusieurs écrivains catholiques.

Il est vrai que bien des éléments disparates entraient dans la composition de ces assemblées. Quelques individus y venaient uniquement par curiosité de savoir quelle espèce de doctrine on enseignait; d'autres, pour entendre chanter,

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, ubi supra.

à ciel ouvert, ces chœurs, composés de milliers de voix et empreints d'une sauvage harmonie; d'autres encore n'avaient en vue que de s'amuser et de rire de l'éloquence grotesque ou peut-être des bouffonneries de l'orateur. Mais le plus grand nombre venaient dans la seule intention de prendre part aux exercices religieux et d'adorer Dieu à leur manière[1]. On peut s'imaginer quelle influence durent avoir ces réunions, composées de tant de personnes qui, sous le coup d'un danger commun, apprenaient de la bouche d'un prédicateur à tenir toute loi humaine pour peu de chose en comparaison de la loi suprême gravée dans leurs propres consciences. Parmi ceux mêmes qui cherchaient dans ces prêches matière à raillerie, peu sans doute s'en retournaient sans y avoir puisé un sujet de réflexions, ou recueilli dans leur âme le germe d'une future conversion.

Le premier prêche public eut lieu, dès le commencement de mai, aux environs de Gand. Six à sept mille personnes y étaient accourues. Un des magistrats de la ville, plus brave que prudent, entra à cheval dans la foule, armé d'un sabre et de pistolets, et tenta d'arrêter le ministre, dont le peuple s'empressa de prendre la défense, malmenant si fort le malencontreux magistrat qu'il faillit y laisser la vie[2].

Des prêches eurent lieu ensuite à Ypres, à Bruges, dans d'autres grandes villes des Flandres, mais toujours dans les faubourgs, à Valenciennes et à Tournai, dans le Hainaut, où les réformés se trouvèrent assez nombreux pour demander qu'on leur accordât à l'intérieur des murs une place pour y célébrer leur culte. La Hollande était mûre pour

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, p. 173.
[2] *Ibid.*, p. 171.

entendre le Verbe. Des ministres de la *religion nouvelle*, c'est ainsi qu'ils se nommaient, y furent envoyés ainsi que dans la Zélande. Des réunions, où se pressait une multitude immense, furent tenues aux environs d'Amsterdam, de La Haye, de Harlem et d'autres grandes villes, dont on vit quelquefois les magistrats mêlés, dans la foule, aux autres bourgeois.

Mais la ville où ces prêches revêtirent le caractère le plus sérieux fut Anvers, la métropole commerciale des Pays-Bas, qui comptait au delà de cent mille habitants. Principal rendez-vous des nations étrangères, Anvers renfermait, à cette époque, un grand nombre de huguenots, qui, sous le prétexte de se livrer au commerce, y étaient venus travailler, en réalité, aux intérêts de leur religion. Il n'était pas extraordinaire d'y voir treize et quatorze mille personnes se presser aux réunions qui se faisaient hors des murs de la cité [1]. Toute résistance de la part des magistrats fut inutile ; la foule s'empara des clefs de la ville, et, comme la plupart des calvinistes étaient armés, ils constituèrent bientôt une force formidable, dont ils avaient conscience, quand ils reconduisaient publiquement sous escorte leurs ministres dans Anvers et réclamaient à grands cris un endroit pour la célébration de leur culte dans l'enceinte de la ville. Les bourgeois paisibles s'alarmèrent ; les gens sans aveu qui avaient grossi le parti de la Réforme leur firent craindre un pillage. Tout commerce cessa ; un grand nombre de marchands fermèrent boutique et cachè-

[1] « Se y sont le dimanche dernier encoires faict deux presches, l'une en françois, l'autre en flamand, en plein jour, et estoient ces deux assemblées de 13 à 14 mille personnes. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 65.

rent leurs marchandises; quelques-uns même se tenaient prêts à fuir au plus tôt [1].

Les magistrats effrayés s'adressèrent à la régente, la priant de transporter sa résidence à Anvers, où sa présence aurait eu pour effet de contenir l'esprit de sédition. Le conseil de Marguerite ne fut pas d'avis qu'elle se mît entre les mains d'une population aussi factieuse, et elle répondit en demandant aux magistrats quelle garantie ils pourraient lui offrir pour sa sécurité personnelle. Ils la prièrent alors de leur envoyer le prince d'Orange, qui était bourgmestre d'Anvers et jouissait d'une influence illimitée sur le peuple. Marguerite eut un instant d'hésitation; elle avait appris à se défier de Guillaume, en le voyant prendre de jour en jour une attitude plus indépendante vis-à-vis de son royal frère [2]. Mais elle n'avait pas le choix des moyens et requit le prince de transférer sa résidence dans cette ville, en le chargeant de s'employer par tous les moyens à y rétablir la tranquillité. Le prince, de son côté, mécontent de la tournure que prenaient les affaires publiques, ne demandait pas mieux depuis longtemps que de cesser d'y prendre la

[1] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 80-88. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 243. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 42. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 433.

Une confession de foi, parue en 1563 et revue par un synode calviniste, fut réimprimée à Anvers, au mois de mai de l'année 1566. Dans une lettre, en guise de préface, adressée à Philippe, les réformateurs, qui invoquaient leur croyance et leur conduite en général, comme réfutant le plus péremptoirement les calomnies répandues par leurs ennemis, assuraient que leur nombre dans les Pays-Bas dépassait au moins une centaine de mille personnes. — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. 1, p. 158.

[2] « La Duquesa, ya demaisiado informada de las platicas inclinaciones y disimulaciones de este Principe, defiriò á resolverse en ello. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, cap. XV, MS.

moindre part. Ce fut donc avec répugnance qu'il accepta la mission qui lui était confiée.

A son approche, les citoyens sortirent par milliers des portes de la ville pour lui souhaiter la bienvenue. On eût dit qu'ils saluaient l'arrivée d'un libérateur; sur tout son passage, les fenêtres, les balcons, les toits étaient garnis d'une multitude immense [1]. Le peuple parcourait les rues, chantant des psaumes ou criant *Vivent les Gueux*, et se pressant autour du cheval du prince en masse si compacte qu'il avait peine à avancer [2]. Guillaume ne voyait pas cependant avec une parfaite satisfaction ces démonstrations populaires; il était peu charmé d'être ainsi salué comme le chef de la ligue, qui, nous l'avons vu, était loin d'avoir reçu son approbation. Le prince faisait sans cesse signe de la main à ceux qui l'entouraient, pour les inviter à se disperser, et on l'entendait répéter avec impatience : « Prenez bien garde à ce que vous faites ou, par le ciel, je vous en ferai repentir [3]. » Il continua tout droit son chemin jusqu'à la salle où les magistrats étaient réunis en séance, et se consulta avec eux sur les meilleures mesures à prendre pour calmer l'irritation des esprits et empêcher les riches bourgeois de quitter la ville. Pendant un séjour de quelques semaines, le prince s'acquitta si prudemment de sa tâche, qu'il parvint à remettre en bonne intelligence les autorités et les citoyens. Il eut même assez d'influence sur les calvinistes pour leur faire

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 244.

[2] Cette foule n'était pas de moins de trente mille personnes, d'après l'estimation de Guillaume lui-même : « A mon semblant, trouvis, tant hors que dedans la ville, plus de trente mil hommes. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 136.

[3] « Viderent, per Deum, quid agerent : ne, si pergerent, eos aliquando pœniteret. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 244.

déposer les armes. Il eut plus de peine à les faire renoncer à l'idée de se choisir un lieu dans la ville pour l'exercice de leur culte. Ils ne cédèrent pas avant que Guillaume n'eût eu recours à l'intervention de la force armée [1].

Ainsi l'esprit de la Réforme faisait de rapides progrès dans tout le pays, dans le voisinage même de la cour et jusque sous les yeux de la régente. A Bruxelles, le peuple parcourut de nuit les rues, chantant les psaumes ou poussant le cri de guerre de *Vivent les Gueux!* On vit les insignes des confédérés portés par les marchands et les riches bourgeois [2]. Des préparatifs furent faits pour un prêche public en dehors des murs, mais la duchesse n'hésita pas à déclarer que, s'il avait lieu, elle enverrait sa garde saisir le prédicateur et le ferait pendre aux portes de la ville [3]. Cette menace eut l'effet qu'il en fallait attendre.

Si peu qu'elle ait fait, on ne peut accuser Marguerite de s'être endormie à son poste, dans cette époque de troubles. Elle ordonna des jeûnes, ainsi que des prières dans toutes les églises, pour détourner du pays la colère du ciel. La régente ne fit pas seulement usage de ces armes spirituelles; elle donna l'ordre aux magistrats des villes de faire leur devoir et aux bons citoyens de leur prêter main-forte. Elle

[1] Pour le récit des événements d'Anvers, voy. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 136, 138, 140 et seq.; Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 244-248; Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 42; Hopper, *Recueil et Mémorial*, p. 90, 91; Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 173-176; Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] « Insignia etiam à mercatoribus usurpari cœpta. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 238.

[3] « Ils auraient prêché hors de Bruxelles, si Madame n'y avait pourvu, allant jusqu'à dire qu'avec sa personne, sa maison et sa garde, elle s'y opposerait, et ferait pendre en sa présence les ministres. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 447.

commanda aux étrangers de quitter Anvers, à l'exception de ceux qui s'y livraient au commerce ; elle fit afficher en tous lieux des placards, rappelant les terribles pénalités comminées par la loi contre les ministres hérétiques et tous leurs partisans, et promit une récompense de six cents florins à quiconque mettrait la justice sur les traces de pareils malfaiteurs [1]. Elle renforça les garnisons des villes et eût bien voulu lever des troupes pour réduire les mutins, mais elle n'avait pas d'argent ; elle essaya de s'en procurer, au moyen d'emprunts faits au haut clergé et aux principales villes ; cette tentative eut peu de succès. Elle s'adressait à des créanciers mêmes du gouvernement, qui ne se souciaient pas de lui faire des avances plus considérables, n'ayant pas trop de confiance dans la marche des affaires. Dans cette extrémité, il ne restait à Marguerite d'autre ressource que d'appeler, une fois encore, son frère à son aide. « Je n'ai de refuge, » écrivit-elle, « qu'en Dieu et en vous. C'est avec le cœur serré et plein d'épouvante, que je dois reconnaître le complet insuccès de mes efforts pour empêcher les prêches publics, qui aujourd'hui ont lieu sur tous les points du pays [2]. » Elle se plaint amèrement dans une autre lettre « qu'après tant de sollicitations pressantes, on l'ait ainsi laissée, sans aide et sans instructions, errer à tâtons sur sa

[1] « So pena de proceder contra los Predicadores ministros y semejantes con el ultimo suplicio y confiscacion de hacienda por aplicarlo al provecho de los que havian la aprehension de ellos y por falta de hacienda, su magestad mandará librar del suyo seiscientos florines. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] « Je suis forcée avecq douleur et angoisse d'esprit lui dire de rechief que nonobstant tous les debvoirs que je fais journellement. . . . . je ne puis remédier ny empescher les assemblées des presches publicques. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 72.

route.[1] » Elle supplie de nouveau Philippe de faire les concessions qu'on lui demande ; c'est la condition à laquelle les grands seigneurs lui promettent de l'aider à rétablir l'ordre.

Le cabinet de Madrid avait pour politique de ne pas se compromettre. Les réponses du roi furent brèves, vagues, ne précisant aucune nouvelle mesure, exprimant d'une manière générale la satisfaction que lui donnait la conduite de la régente; elles étaient toujours conçues de manière à faire autant que possible retomber sur cette dernière toute la responsabilité de ce qui se passait.

Outre les renseignements contenus dans les lettres de sa sœur, Philippe avait soin de s'en procurer d'autres sur la situation des Pays-Bas. Les rapports qu'il se faisait adresser lui montraient la conduite de la haute noblesse sous un jour encore plus défavorable que ne le faisait la duchesse. Une lettre du secrétaire Armenteros fait allusion à la difficulté qu'il rencontre à sonder les desseins du prince d'Orange, dont il attribue l'attitude nouvelle à une conversion probable. « Il compte beaucoup, » écrit-il, « sur l'appui qu'il rencontre en Allemagne, sur les nombreux amis qu'il a dans le pays et sur la défiance générale dont le roi est l'objet. Le prince, » ajoute le secrétaire, « profite des circonstances pour faire, en temps utile, ses préparatifs de défense contre votre majesté[2]. »

[1] « Sans aide et sans ordres, de manière que, dans tout ce qu'elle fait, elle doit aller en tâtonnant et au hasard. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 428.

[2] « Le prince se prépare de longue main à la défense qu'il sera forcé de faire contre le roi. » — *Ibid.*, p. 431.

Les relations de Guillaume avec le parti de la Réforme devaient naturellement faire supposer un retour de sa part à la religion luthérienne,

Cependant Philippe ne fit pas semblant de voir clair dans les dispositions de la noblesse à son égard et, en particulier, il écrivait au prince d'Orange : « Vous vous trompez en croyant que je n'ai pas une entière confiance en vous. Si quelqu'un cherchait à vous nuire dans mon esprit, je n'aurais pas la folie de l'écouter, connaissant de longue date votre fidélité et vos loyaux services [1]. » « Ce n'est pas le moment pour des hommes tels que vous, » ajoutait-il, « de se retirer des affaires publiques. » Mais Guillaume n'était guère fait pour se laisser prendre à ces belles paroles. Quand d'autres s'indignaient de la conduite de la régente, il l'excusait en rejetant tous les torts sur Philippe. « Décidé, » disait-il, « à tromper tout le monde, il fait de sa sœur même sa première dupe [2]. »

Vers le milieu du mois de juillet, il se produisit un événement qui amena une perturbation plus grande encore dans l'état des affaires des Pays-Bas. Deux mille confédérés, commandés par le comte Louis et par Brederode, se réunirent à Saint-Trond, dans le voisinage de Liége, à l'effet d'aviser en commun à prendre des mesures pour assurer

dans laquelle il avait été élevé. Il n'y a pas de motifs de croire qu'à cette époque il eût épousé les doctrines de Calvin. L'insinuation d'Armenteros sur la conversion du prince paraît avoir fait une profonde impression sur l'esprit du roi, qui écrivit en marge de la lettre : « Personne jusqu'ici ne s'est exprimé aussi clairement à ce sujet. » — « No lo ha escrito nadie así claro. »

[1] « Vos os enganariades mucho en pensar que yo no tubiese toda confianza de vos, y quando hubiese alguno querido hazer oficio con migo en contrario á esto, no soy tan liviano que hubiese dado credito á ello, teniendo yo tanta esperiencia de vuestra lealtad y de vuestros servicios. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 171.

[2] « Que le roi, résolu de les tromper tous, commençait par tromper sa sœur. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 148.

leur sécurité personnelle. Ils sentaient qu'on leur faisait supporter une part de responsabilité dans les mouvements populaires que des motifs de religion venaient de provoquer [1]. Mécontents du silence obstiné que gardait le roi, ils s'alarmaient du bruit de préparatifs militaires, que l'on disait faits contre eux. Les longues et vives discussions, auxquelles cette réunion donna lieu, trahirent certains dissentiments parmi les confédérés; tous étaient d'avis qu'il fallait exiger du gouvernement des garanties contre les mauvais desseins qu'on lui prêtait; mais la plupart, ne se bornant plus désormais aux termes de la requête, réclamaient une entière tolérance en matière de religion. Alors quelques-uns, restés bons catholiques au fond du cœur, virent tout à coup leurs yeux s'ouvrir sur l'issue fatale de la voie où ils étaient entrés; ils se retirèrent de la ligue, profondément froissés. Parmi eux se trouvait le jeune comte de Mansfeldt, dont le nom allait devenir fameux dans l'histoire de la révolution.

Marguerite, vivement inquiète de ces nouvelles démonstrations, envoya Guillaume et d'Egmont s'entretenir avec les confédérés et s'enquérir du motif qui leur faisait prendre une attitude aussi hostile vis à vis du gouvernement, après qu'ils s'étaient engagés tout récemment à lui venir en aide pour le maintien de l'ordre. Les confédérés, pour réponse, envoyèrent une députation à la régente, avec mission de lui exposer de nouveau leurs griefs.

[1] Renom de Francia accuse nettement les confédérés : « El dia de las predicaciones oraciones y cantos estando concertado, se acordo con las principales villas que fuese el San Juan siguiente y de continuar en adelante, primero en los Bosques y montanas, despues en los arrabales y Aldeas y pues en las villas, por medida que el numero, la andacia y sufrimiento creciese » — *Alborotos de Flandes*, MS.

Les députés, au nombre de douze, ironiquement baptisés à Bruxelles du nom des « douze apôtres [1], » arrivèrent dans cette ville, le comte Louis en tête, le 28 juillet. Marguerite, qui consentit avec peine à les recevoir, ne leur cacha pas son déplaisir ; elle était, dans le franc langage de Louis, « près d'éclater de colère [2]. » Le mémoire, ou plutôt la remontrance qui lui fut présentée, n'était guère propre à la calmer.

Sans entrer dans des détails, nous dirons que les confédérés, après un exposé des raisons qu'ils avaient de concevoir des appréhensions pour eux-mêmes, réclamaient du gouvernement l'assurance formelle qu'il n'avait aucune intention de les inquiéter. Ils ne demandaient pas un pardon pour le passé ; ce qu'ils avaient fait méritait des éloges et non le blâme. Ils exprimaient l'espoir qu'il plairait à sa majesté de convoquer les États-Généraux pour régler les affaires du pays. En même temps, ils la priaient de permettre que leurs intérêts fussent confiés au prince d'Orange et aux comtes d'Egmont et de Hornes, qui deviendraient leurs médiateurs près de la couronne, et dont les conseils, ils l'assuraient, leur serviraient de guide en toute occasion. La tranquillité serait ainsi rétablie ; mais, si on leur refusait les garanties qu'ils réclamaient, force leur serait de se protéger eux-mêmes avec l'aide de l'étranger [3].

Le ton hautain de cette pièce contraste, d'une manière

[1] « Qui vulgari joco duodecim Apostoli dicebantur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 248.

[2] « S'est mise en une telle colère contre nous, qu'elle a pensé crever. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 178.

[3] « Alioqui externa remedia quamvis invitos postremò quæsituros. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 248.

frappante, avec celui de la requête, présentée à peine quatre mois auparavant par les mêmes confédérés; on voit quels pas immenses la révolution avait faits depuis. Les troubles religieux avaient révélé l'étendue du mécontentement dans le pays; ils avaient montré jusqu'à quel point les confédérés pouvaient compter sur les sympathies du peuple. La preuve en avait été donnée le plus clairement, lors de la réunion de Saint-Trond, par les suppliques des marchands et des personnes de la religion réformée, réclamant la protection de la ligue pour leur assurer la liberté de conscience, jusqu'à décision des États-Généraux. Cette demande extraordinaire avait été favorablement accueillie [1], et ainsi les deux grands partis, appuyés l'un sur l'autre, s'étaient mutuellement fortifiés dans leur sphère d'action. Les confédérés, repoussant l'idée d'un pardon qu'ils avaient sollicité auparavant, laissaient percer, dans leurs discours, la possibilité d'un appel aux armes. De leur côté, les réformés, au lieu d'un adoucissement aux édits, n'exigeaient déjà rien moins qu'une tolérance absolue. La révolution politique et la réforme religieuse se donnaient la main; un même intérêt, confondant dans une même cause la noblesse et les communes, faisait cesser, en les réunissant, l'antagonisme qui séparait ces deux membres du corps politique. Une opposition formidable, qui eût fait trembler tout monarque sur son trône, s'organisait contre les desseins de Philippe.

Un fait important montre que, déjà même à cette époque, les confédérés prévoyaient d'un œil sûr une lutte avec l'Espagne. Louis de Nassau était en correspondance suivie avec les chefs des huguenots de France et des luthériens

[1] Ces documents sont donnés tout au long par Groen, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 159-167.

d'Allemagne. Les premiers lui avaient offert de le soutenir efficacement par l'envoi d'un corps de troupes; mais la jalousie nationale dont la France était l'objet, eût rendu impolitique l'acceptation de ces offres. Louis pensa donc à l'Allemagne, où il avait de nombreux amis, et il leva dans ce pays une petite armée, qui devait se tenir à la disposition de la ligue; elle consistait en quatre mille chevaux et quarante compagnies d'infanterie. Ces négociations furent conduites sous les yeux et en partie, selon les apparences, avec la coopération du frère de Louis, le prince d'Orange[1]. On peut donc dater de ce moment, si elle n'eut pas lieu plus tôt, l'entrée de Guillaume dans le parti qui se préparait à défendre les droits de la nation par un appel aux armes.

Ces manœuvres des confédérés ne pouvaient rester si bien cachées, qu'il n'en parvînt quelque chose aux oreilles de Marguerite. Elle avait, en effet, envoyé à Saint-Trond des agents secrets, qui la tenaient au courant de tout ce que faisait ou projetait la ligue[2]. La preuve en est dans sa correspondance avec Philippe, dans les lettres où elle ne cessait d'appeler son attention sur la situation désespérée du gouvernement, manquant d'hommes, dépourvu d'argent et sans moyens de s'en procurer[3]. « Les sectaires marchent

[1] Voy. la lettre de Louis à son frère, en date du 26 juillet 1566. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p, 178.

[2] L'homme qui paraît lui avoir été surtout utile dans ces très honorables fonctions était « un docteur en droit, » un des principaux conseillers des confédérés. Le comte de Meghen, le représentant de la duchesse en cette occasion, avait alléché cet homme par la perspective d'un siége dans le conseil de Brabant. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 435.

[3] « Le tout est en telle désordre, » dit-elle dans une de ses lettres, « que, en la pluspart du païs, l'on est sans loy, foy, ni roy. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 91.

On ne pouvait mieux décrire, en aussi peu de mots, cet état d'anarchie.

armés, » écrivait-elle, « et organisent leurs forces. Ils ont la ligue pour eux. Il ne leur manque plus que de se former en bandes, pour saccager les villes, les villages et les églises, comme j'en ai grande peur [1]. » Ses terreurs l'avaient douée de l'esprit de prophétie. Elle suppliait son frère, s'il ne voulait venir lui-même dans les Flandres, de réunir les États-Généraux, qui, selon les paroles du comte d'Egmont, s'assembleraient d'eux-mêmes, au cas où ils ne seraient pas convoqués; elle le conjurait de chercher un remède aux maux du pays, dont, sinon, la ruine était inévitable [2]. A la fin arriva la réponse du roi aux appels réitérés de Marguerite. Elle avait du moins un mérite, celui d'être parfaitement catégorique,

Nous avons vu que Montigny, arrivé à Madrid, avait eu facilement accès près de Philippe. On lui permit, ainsi qu'à son compagnon, le marquis de Berghes, d'assister, à ce qu'il semble, aux délibérations du conseil d'État, relatives au sujet de leur mission. Parmi les membres de ce conseil, à cette époque, se distinguaient le duc d'Albe; Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, qui partageait avec le duc la faveur du roi; Figueroa, comte de Feria, homme d'un esprit subtil et pénétrant, qui avait été ambassadeur en Angleterre, du temps de la reine Marie; enfin Luis de Quixada, le major-dome de Charles-Quint. Il s'y trouvait, en outre, deux ou trois conseillers des Pays-Bas, entre autres Hopper, l'intime ami et le coadjuteur de Viglius. Une parfaite unanimité se

[1] « Il ne reste plus sinon qu'ils s'assemblent et que, joincts ensemble, ils se livrent à faire quelque sac d'églises, villes, bourgs, ou païs, de quoy je suis en merveilleusement grande crainte. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 121.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 432.

manifesta dans les opinions émises par les membres de ce fidèle conseil, où personne, on le croira sans peine, n'était disposé à élever la voix en faveur de la Réforme. Tous étaient d'accord que le cours des événements dans les Flandres trahissait ouvertement chez les grands seigneurs le dessein, bien mûri et bien arrêté, d'accaparer tout pouvoir dans ces provinces. Ils avaient fait un premier pas vers l'exécution de ce projet, en obtenant l'éloignement de Granvelle, qu'ils avaient rencontré comme un formidable obstacle sur leur route. Ils avaient ensuite essayé de concentrer le gouvernement dans les mains du conseil d'État; puis étaient venues des attaques contre l'Inquisition et les édits, représentés comme les plus grands maux dont le peuple eût à souffrir; enfin on avait vu se succéder rapidement la demande de convocation des États-Généraux, la ligue, le Compromis, les requêtes, les conciliabules religieux et la présente mission en Espagne. Toutes ces menées étaient l'œuvre de la grande noblesse et faisaient partie d'un système régulier d'opposition à la couronne : le but poursuivi était le renversement de l'autorité existante et l'édification, sur ses ruines, de celle des nobles. Tout en voyant ces manœuvres avec la plus vive indignation, le conseil, reconnaissant la nécessité de plier devant l'orage, estimait que le roi agirait prudemment, dans les circonstances présentes, en faisant au peuple des Pays-Bas certaines concessions déterminées. Surtout ils pressaient instamment Philippe de ne pas différer davantage son voyage dans le pays, s'il voulait conserver cette partie de son empire [1].

[1] Le compte rendu le plus complet de ces séances du conseil se trouve dans Hopper, un de ses membres. — *Recueil et mémorial*, p. 81-87.

Les discussions furent laborieuses et occupèrent de longues et nombreuses séances du conseil ; elles étaient closes, que Philippe méditait profondément encore, au fond de son cabinet, sur le parti qu'il avait à prendre. Ceux mêmes qui le connaissaient le mieux s'étonnaient de la lenteur qu'il mettait à s'arrêter à une décision, dans un moment aussi critique [1]. Le hautain monarque avait de la peine à se prêter aux concessions qu'on lui demandait. A la fin il donna sa réponse.

La lettre, qui la portait, était adressée à sa sœur et datée du bois de Ségovie, 30 juillet 1566, — de ce même lieu d'où étaient parties, l'année précédente, ses mémorables dépêches. Philippe commençait, comme d'habitude, par témoigner sa surprise de voir continuer les troubles dans le pays. Il ne pensait pas qu'on pût accuser les tribunaux de se montrer trop rigoureux ou qu'aucun changement eût été apporté aux lois depuis les jours de Charles-Quint. Cependant, comme la clémence et la douceur étaient plus dans sa nature que la sévérité [2], il se conformerait, autant qu'il lui serait possible, aux désirs de ses sujets.

Il verrait sans déplaisir l'Inquisition disparaître des Pays-Bas et y être remplacée par les pouvoirs inquisitoriaux des évêques. Il n'était pas satisfait du projet d'adoucissement aux édits, proposé par Marguerite, et ne croyait pas qu'aucune mesure de ce genre pût plaire au peuple, disposé à réclamer

[1] « Ceux du conseil d'État sont étonnés du délai que le Roi met à répondre. » — Montigny à Marguerite, 21 juillet, *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 434.

[2] « Pour l'inclination naturelle que j'ay toujours eu de traicter mes vassaulx et subjects plus par voye d'amour et clémence, que de crainte et de rigeur, je me suis accommodé à tout ce que m'a esté possible. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 100.

une tolérance absolue. Cependant il ferait préparer un autre projet par sa sœur, en lui recommandant bien expressément de maintenir la foi catholique et sa propre autorité. Ce plan lui serait ensuite soumis et il ferait au mieux dans cette circonstance [1]. Enfin, quant à une amnistie générale, comme il détestait la rigueur lorsqu'il y avait d'autres moyens d'arriver au même but [2], il verrait volontiers cette faveur s'étendre à tous ceux que Marguerite en jugerait dignes, excepté cependant, comme toujours, les personnes déjà condamnées; le tout à la condition que les nobles prissent l'engagement solennel de se retirer de la ligue et de soutenir désormais de toutes leurs forces le gouvernement.

Quatre jours après avoir écrit ces dépêches, le 2 août, Philippe adressa une nouvelle lettre à sa sœur, relativement à la convocation des États-Généraux, sur laquelle elle avait si vivement insisté auprès de lui. Cette demande, disait-il, avait été pour lui l'objet de la plus sérieuse considération; la régente, en la repoussant, avait bien fait, et il lui en savait gré. Elle ne devait pas consentir, il ne consentirait lui-même jamais à convoquer les États-Généraux [3], voyant trop clairement où cette concession le mènerait inévitablement. Cependant il désirait qu'elle ne rapportât pas sa décision à ce sujet dans les termes absolus et péremptoires dont il se servait lui-même dans cette lettre, mais voulait qu'elle la considérât comme prise uniquement en

[1] « Ay treuvé convenir et nécessaire que l'on conçoive certaine aultre forme de modération de placcart par delà, ayant égard que la saincte foy catholique et mon authorité soyent gardées. . . . . et y feray tout ce que possible sera. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 103.

[2] « N'abhorrissant riens tant que la voye de rigeur. » *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Y assí vos no lo consentais, ni yo lo consentiré tan poco. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 439.

vue des circonstances présentes. Elle devait laisser croire au peuple qu'elle attendait une décision définitive, d'une autre nature, et l'entretenir dans l'illusion que ses vœux seraient un jour réalisés [1] !

Le roi annonça également à Marguerite qu'il lui enverrait une somme suffisante pour soudoyer un corps de troupes allemandes, de dix mille hommes de pied et de trois mille chevaux, pour la soutenir en cas de besoin. Il écrivit de sa propre main d'autres lettres aux gouverneurs des provinces et des principales villes, leur ordonnant d'unir leurs efforts à ceux de la régente pour assurer l'exécution des lois et le maintien de l'ordre dans tout le pays [2].

Telles étaient les concessions que Philippe, à la dernière heure, faisait à ses sujets des Pays-Bas ! Concessions arrachées par la dure nécessité et données comme l'aumône de l'avare,—trop mesquine et trop tardive pour répondre à son but. Mais ces concessions si insignifiantes, et subordonnées à tant de conditions qu'elles en étaient presque dérisoires, Philippe, on aura peine à le croire, mentait en les faisant ! On en a la preuve dans un curieux manuscrit découvert récemment dans les archives de Simancas.

Les dépêches adressées à Marguerite étaient encore fraîches, que déjà Philippe, appelant un notaire pour prendre acte de ses paroles, déclarait solennellement, en présence du duc d'Albe et de deux juristes, qu'il n'avait pas remis librement et de son plein gré à la régente le pouvoir de pardonner. « Il

[1] « Pero no conviene que esto se entienda allá, ni que vos teneis esta orden mia, sino es para lo de agora, pero que la esperais para adelante, no desesperando ellos para entonces dello. » —*Correspondance de Philippe II*, ubi supra.

[2] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 106, 114.

ne se croyait donc pas lié par ce qu'elle pourrait faire, mais se réservait le droit de punir les coupables, et particulièrement les auteurs et complices des désordres qui avaient éclaté dans les Pays-Bas [1]. » — On se croirait tout à coup transporté en plein moyen âge : la suite de l'histoire de ce fourbe couronné ne dissipera pas cette impression.

A cette époque, la chaire de saint Pierre était occupée par Pie V. Ce pape, qui avait pris à son avénement le nom de son prédécesseur, se distinguait par un esprit d'intolérance farouche et, peut-on dire, frénétique, que Paul lui-même n'avait pas montré. Au temps de son élection, il y avait en Italie trois savants, enfants du pays, connus pour leur piété et pour de grands services rendus à la cause des lettres, mais soupçonnés d'opinions trop libérales en matière de religion. Ils vivaient à Milan, à Venise, et en Toscane. Pie V exigea que ces hommes lui fussent livrés, et les trois États auxquels il fit cette demande commirent la bassesse de lui obéir. Ces infortunés, remis au pouvoir du saint-office et condamnés, furent brûlés vifs. Ce fut un des premiers actes du nouveau pontife; il signala Pie V à la chrétienté comme l'implacable ennemi de l'hérésie et le pape de l'Inquisition. Tous ses actes subséquents devaient confirmer les droits du pontife à ces titres glorieux.

Si l'on se place au point de vue des intérêts catholiques, on doit reconnaître qu'un caractère tel que celui de Pie V, était bien dans l'esprit de l'époque. Pendant tout l'espace

[1] « Comme il ne l'a pas fait librement, ni spontanément, il n'entend être lié par cette autorisation, mais au contraire il se réserve de punir les coupables, et principalement ceux qui ont été les auteurs et fauteurs des séditions. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 443.

On aimerait de lire le texte original de cette protestation, qui est en latin, au lieu de l'extrait qu'en donne M. Gachard.

de temps que comprend la dernière moitié du xv[e] siècle et le commencement du xvi[e], on avait vu se succéder, sans interruption, sur le trône pontifical, des papes fameux par leur indifférence religieuse, par la facilité et trop souvent par le dérèglement de leur vie. Ce fut là, on le sait, une des causes principales de la Réformation. Une réaction suivit; elle était nécessaire pour sauver l'Église. Alors parut une race d'hommes aux mœurs ascétiques, qui se firent remarquer par leurs vertus austères et qui, le cœur fermé à toute sympathie pour les joies ou les souffrances de leurs semblables, se vouèrent entièrement à la grande œuvre de la régénération de l'Église déchue. Si les premiers papes avaient ouvert la voie à la Réformation, les derniers s'efforçaient de la fermer, et, longtemps avant la fin du xvi[e] siècle, ils avaient tracé à la révolution religieuse la limite que depuis il ne lui a pas été donné de franchir.

Pie, on le conçoit, voyait avec une profonde anxiété les progrès de la religion nouvelle dans les Pays-Bas. Il écrivit à la duchesse de Parme, pour l'exhorter à résister jusqu'au bout, et se déclara prêt à lui fournir, s'il le fallait, des hommes et de l'argent. Il écrivit également à Philippe, le conjurant de soutenir fermement la bonne cause et de ne pas souffrir qu'aucune atteinte fût portée à la foi catholique, mais de marcher avec son armée contre ses sujets rebelles et de laver la tache de l'hérésie dans le sang des hérétiques [1].

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 236.

Parmi ceux qui poussaient le roi à des mesures violentes, il n'y en avait pas de plus importun que Fray Lorenzo de Villacancio; ce moine augustin se faisait remarquer par son zèle et par l'intrépidité avec laquelle il s'aventurait au milieu des réformés et dénonçait ouvertement leurs doc-

Le roi jugea alors à propos d'expliquer au pape la conduite qu'il avait tenue dans les derniers temps. Il chargea de ce soin Requesens, son ambassadeur à la cour de Rome. Celui-ci devait informer sa sainteté que Philippe n'aurait

trines. Philippe, appréciant l'inflexibilité de caractère de cet homme et son dévouement à l'Église catholique, l'employa à la fois comme son agent et son conseiller dans les affaires des Pays-Bas, où Fray Lorenzo résida dans le commencement des troubles. Les archives de Simancas possèdent encore un grand nombre de lettres du moine, adressées à Philippe; on est tout étonné de la hardiesse des critiques qui y sont faites de la conduite des ministres et même de celle du roi, que Lorenzo accuse ouvertement de timidité dans sa politique à l'égard des réformés.

Dans un mémoire sur la situation du pays, rédigé, à la demande de Philippe, au commencement de l'année 1566, Fray Lorenzo insiste sur la nécessité de recourir aux mesures les plus rigoureuses contre les protestants des Pays-Bas. « Puisque votre majesté tient de Dieu, avec la toute-puissance sur nos vies, le glaive dont elle est armée, qu'elle le tire du fourreau et le plonge dans le sang des hérétiques, si elle ne veut pas que le sang de Jésus-Christ, répandu par ces barbares, et le sang des fidèles innocents qu'ils ont opprimés, n'appellent la vengeance du ciel sur sa tête sacrée!... Le saint roi David ne montra aucune pitié pour les ennemis de Dieu. Il les frappa, n'épargnant ni hommes ni femmes. Moïse et son frère, en un seul jour, massacrèrent trois mille des enfants d'Israël. Un ange, en une nuit, mit à mort plus de soixante mille ennemis du Seigneur. Sire, vous êtes roi, comme David, et, comme Moïse, un des chefs du peuple de Dieu; vous êtes un ange du Seigneur, — car c'est ainsi que l'Écriture appelle les rois et les chefs du peuple de Jéhovah, — et ces hérétiques sont les ennemis du Dieu vivant! » Et, s'abandonnant à cet élan de fougueuse et fanatique éloquence, le moine continue en appelant les vengeances de Philippe sur la tête de ses malheureux sujets des Pays-Bas.

Les extravagances de ce bigot féroce ne déplaisaient pas à Philippe, comme on le voit par le soin qu'il prit de faire remettre une copie de ce mémoire au duc d'Albe, partant pour les Pays-Bas. Il paraît même qu'il eut quelque velléité d'envoyer Fray Lorenzo rejoindre le duc dans ces provinces, mais celui-ci approuva médiocrement ce projet, ne se souciant pas, sans doute, d'avoir auprès de lui, pour surveiller tous ses mouvements, un personnage aussi remuant que ce moine frénétique.

On trouvera une notice pleine d'intérêt sur cet homme remarquable, dans Gachard, *Correspondance de Philippe II*, tom. II, Rapport, p. XVI-L.

pas pris de décision, sans l'avis du pape, s'il avait eu le temps de le demander. Mais peut-être valait-il mieux que la chose fût telle qu'elle était, puisque, après tout, l'abolition de l'Inquisition dans les Pays-Bas ne pouvait produire aucun effet, sans la sanction du pape, par l'autorité duquel cette institution avait été fondée. Ceci devait toutefois *être dit confidentiellement* [1]. Quant aux édits, le pontife pouvait être assuré que sa majesté ne donnerait jamais son approbation à aucune mesure, tendant à favoriser les coupables en adoucissant à un degré quelconque le châtiment de leurs crimes. Ceci encore *devait être considéré comme un secret* [2]. Enfin, sa sainteté aurait tort de se scandaliser de la concession faite par Philippe d'une amnistie générale, le roi ne l'accordant qu'en ce qui se rapportait uniquement aux offenses dont lui-même avait à se plaindre personnellement. D'ailleurs, le pape pouvait être sûr que le roi ne consentirait jamais à rien qui fût de nature à nuire au service de Dieu ou aux intérêts de la religion. Il était ennemi de la violence, comme étant faite pour entraîner la ruine du pays. Il marcherait néanmoins lui-même contre ses sujets, sans craindre aucun danger, et, dût-il la payer de l'anéantissement de leur prospérité, il s'assurerait par la force la soumission des provinces. Car il aimait mieux mourir cent fois et perdre

[1] « Y por la priesa que dieron en esto, no ubo tiempo de consultarlo á Su Santidad, como fuera justo, y quiza avra sido así mejor, pues no vale nada, sino quitandola Su Santidad que es que la pone; pero en esto conviene que aya el secreto que puede considerar. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 445.

[2] « Y en esto conviene el mismo secreto que en lo de arriba. » — *Ibid.*, ubi supra.

Ces recommandations de garder certains détails secrets sont écrites de la main du « prudent » monarque lui-même.

son empire, sans y conserver un pouce de terrain, que de régner sur des hérétiques [1].

Ainsi toutes les concessions de Philippe, non seulement ses promesses de pardon, mais celles qu'il avait faites de supprimer l'Inquisition et d'abandonner les édits, tout cela ne devait être que néant,—vaines paroles bonnes à amuser le peuple jusqu'au jour où des mesures énergiques pourraient être prises contre lui. Il faut reconnaître que Philippe, cette fois au moins dans sa vie, parla avec franchise. Peu d'hommes n'auraient frémi, en découvrant au fond de leur conscience, comme la règle de toutes leurs actions, ce système calculé de perfidies que Philippe dévoile par écrit au pape. On eût dit que le roi d'Espagne tenait celui-ci pour un confesseur, auquel il pouvait ouvrir son cœur aussi franchement qu'il l'eût fait dans le confessionnal. Il n'était pas probable que cette sincérité toute chrétienne dût lui valoir une bien lourde pénitence de la part d'un homme qui, sans doute, professait l'orthodoxe maxime « qu'il n'y a pas de foi à garder avec des hérétiques. »

Ces concessions du roi eurent le résultat qu'il fallait en attendre; limitées par tant de restrictions, elles furent reçues dans les Pays-Bas avec méfiance, pour ne pas dire avec mépris. La révolution en marche avait, en effet, dépassé depuis longtemps le point où Philippe venait d'arriver avec tant de lenteur et de peine. Le peuple ne parlait déjà plus de pardon, mais de récompense pour ce qu'il avait fait. Par une coïncidence singulière, le 31 juillet, date des dernières dépêches envoyées de Ségovie par le roi, Margue-

[1] « Perderé todos mis estados, y cien vidas que tuviesse, porque yo no pienso ni quiero ser senor de hereges. » — *Correspondance de Philippe II*, tome I, p. 446.

rite écrivait de Bruxelles à son frère, l'informant des derniers troubles, de la réunion des confédérés à Saint-Trond, et le priant d'accorder à ceux-ci les garanties qu'ils avaient demandées et de convoquer immédiatement les États-Généraux.

Mais la source des faveurs royales était tarie. La réponse de Philippe ne se fit pas attendre. Pour les garanties réclamées, disait-il, l'amnistie générale les rendait superflues; quant aux États-Généraux, il n'y avait pas lieu à changer ce qu'il avait décidé, puisqu'il allait bientôt se rendre en personne dans le pays [1].

Ce voyage du roi dans les Pays-Bas, dont il a tant été question en paroles et si peu en fait, servit, à ce qu'il semble, à égayer les beaux-esprits de la cour. Le prince des Asturies, don Carlos, écrivit sur la couverture d'un de ses cahiers, à la place du titre : « Les grands et merveilleux voyages du roi Philippe, » et à l'intérieur, comme sommaire : « De Madrid au Prado, du Prado à l'Escurial, de l'Escurial à Aranjuez, » etc., etc [2]. Cette plaisanterie d'un fils irrévérencieux était assez piquante; on a omis de nous dire jusqu'à quel point elle fut du goût de son auguste père.

[1] « Et, au regard de la convocation desdicts Estats généraulx, comme je vous ay escript mon intention, je ne treuve qu'il y a matière pour la changer ne qu'il conviengne aulcunement qu'elle se face en mon absence, mesmes comme je suis si prest de mon partement. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 165.

[2] Brantôme, *Œuvres*, tom. III, p. 321.

CHAPITRE XII.

LES ICONOCLASTES.

(1566.)

Sac de la cathédrale d'Anvers. — Sacriléges. — Alarmes répandues à Bruxelles. — Concessions de temples aux hérétiques. — Repentir qu'elles causent à Marguerite. — Sentiments manifestés à Madrid. — Sagacité du prince d'Orange. — Ses opinions religieuses.

Tandis que Philippe se résignait, après de si longues hésitations, à faire des concessions qui même n'étaient pas sincères, une crise importante était venue compliquer la situation des Pays-Bas. A l'origine des troubles, tous les ordres, la noblesse, les communes et jusqu'à la régente, s'étaient trouvés unis dans le même désir de faire disparaître certains abus, et principalement l'Inquisition et les édits. Mais ce mouvement, dans lequel catholiques et protestants étaient entrés, avait bien moins rapport aux intérêts religieux qu'aux droits personnels des citoyens. Cependant la Réformation y avait trouvé un appui et s'était profondément enracinée dans le pays. Elle grandit davantage encore sous la protection des confédérés, qui, nous l'avons vu, ne s'étaient pas fait scrupule de garantir aux sectaires qui

s'étaient mis sous leur patronage, le libre exercice de leur culte.

Mais ce furent les prêches publics qui contribuèrent le plus au succès de la religion nouvelle. Ils furent pour les Pays-Bas ce qu'ont été pour la France les clubs des Jacobins, ou, pour l'Allemagne et l'Italie, les sociétés secrètes, — un moyen de réunion pour tous ceux que rapprochait une commune hostilité aux institutions existantes; l'occasion leur était ainsi donnée de s'entendre sur leurs griefs et sur les meilleurs moyens d'y remédier. Il est vrai que ces assemblées avaient pour objet de faire entendre au peuple la parole des prédicateurs, mais ceux-ci, loin de se renfermer dans des sujets purement religieux, faisaient d'ordinaire des excursions sur un terrain plus brûlant, s'occupant de la corruption de l'Église et de la situation du pays. Rarement ils manquaient de déplorer la condition misérable où ils se trouvaient ainsi que leur troupeau, réduits à s'assembler clandestinement, comme des proscrits, pour ainsi dire, la corde au cou, et à chercher quelque lieu solitaire où ils pussent glorifier le Seigneur; tandis que leurs ennemis, avec tout l'orgueil d'une religion dominante, faisaient publiquement et sans crainte leurs dévotions dans des temples somptueux. Le prédicateur s'élevait amèrement contre la richesse du clergé catholique, pourvu de bénéfices abondants, et dont la vie molle et facile était trop souvent en contradiction avec les préceptes[1]. Sa colère s'allumait surtout à la vue du pompeux cérémonial de l'Église romaine, de ce faste éblouissant et plein de séductions, auquel l'orateur opposait avec

[1] « Accendunt animos Ministri, fugienda non animo modò, sed et corpore idola : eradicari, extirpari tantam summi Dei contumeliam oportere affirmant. » — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 236.

aigreur l'austère simplicité du service protestant. Mais de toutes les abominations, la plus grande à ses yeux était le culte des images, qu'il comparait à l'idolâtrie des anciens temps qui avait si souvent fait descendre la vengeance de Jéhovah sur les nations de la Palestine; aussi conjurait-il ses auditeurs non seulement de chasser de leur cœur l'idolâtrie, mais de bannir de leur vue les idoles elles-mêmes. Il n'est pas étonnant qu'excité ainsi par ses chefs spirituels, le peuple ait été porté vers des scènes semblables à celles dont la France et l'Écosse furent le théâtre, et l'on comprend que Marguerite, se rendant compte des sentiments populaires, ait prédit une catastrophe. Celle-ci arriva enfin, et l'étendue, le degré de violence des désordres qui éclatèrent, ne se retrouvent ni dans les excès des huguenots ni dans ceux des disciples de Knox.

Le 14 août, veille de la fête de l'Assomption, une foule d'environ trois cents individus, armés de gourdins, de haches et d'autres instruments de destruction, se jetèrent sur les églises des environs de Saint-Omer, en Flandre, renversant les images, dégradant les ornements, et en peu de temps détruisirent tous les objets d'art ou de valeur que renfermaient ces édifices. Enhardis par l'impunité, ces hommes se dirigèrent sur Ypres, où ils eurent l'audace d'envahir la cathédrale, qu'ils traitèrent de la même façon. Cette troupe, accrue par l'adjonction d'autres mécréants venus de différents endroits, suivit ensuite les bords de la Lys, saccageant les églises de Menin, de Comines et d'autres villes-frontières. L'irritation gagna tout le pays; partout la populace se montra en armes; églises, chapelles, couvents, subirent, sans exception, le même sort. Après avoir ravagé les Flandres et désolé les florissantes cités de Valenciennes et de

Tournai, le fléau s'abattit sur le Brabant. Anvers, la grande métropole commerciale des Pays-Bas, fut la première à en essuyer les outrages [1].

La population ordinaire d'Anvers était à ce moment considérablement augmentée par l'arrivée d'habitants des environs, venus pour assister à la célébration de la grande fête de l'Assomption. Heureusement le prince d'Orange était dans la ville et, par sa présence, il empêcha que le trouble ne fût jeté dans la procession, si ce n'est par les huées et les sifflets dont des spectateurs protestants, plus zélés que d'autres, la poursuivirent isolément. Néanmoins, à leur retour, les prêtres eurent la prudence de déposer l'image de la Vierge dans la chapelle, au lieu de l'exposer en évidence à sa place ordinaire dans la cathédrale, pour y recevoir pendant une semaine les adorations des fidèles.

Le lendemain, par malheur, le prince fut rappelé à Bruxelles. Dans la soirée, des jeunes gens, qui étaient parvenus à pénétrer dans l'église, s'enquirent de la Vierge, demandant « pourquoi la petite Marie était allée de si bonne heure au lit, et si elle avait peur de montrer sa figure en public [2]. » Ensuite l'un d'eux, montant en chaire, se mit à contrefaire le ton et les gestes du prédicateur catholique. Un honnête batelier qui se trouvait là, fils zélé de l'Église, indigné de cette insulte faite à sa religion, s'élança vers la chaire et essaya d'en déloger l'usurpateur. Celui-ci résista, ses camarades vinrent à son secours, et il s'ensuivit une

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 250-252. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 232 et seq. — Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 96. — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 183, 185.

[2] « Si Mariette avait peur, qu'elle se retirât sitôt en son nid. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tome II, Préface, p. LII.

mêlée à laquelle mit fin l'intervention de la force publique, qui expulsa de l'église tous les combattants [1]. Ce scandale aurait dû, penserait-on, mettre les magistrats de la ville sur leurs gardes et les engager à prendre des mesures pour protéger la cathédrale. Mais l'avertissement ne fut pas entendu.

Le lendemain, un nombre considérable de réformés se rendirent à la cathédrale, où on les laissa après vêpres, lorsque les fidèles s'étaient retirés. Restés maîtres de la place, ils entonnèrent en chœur un des psaumes de David et, comme excités à la fureur par le son de leur propre voix, ils n'avaient pas fini de chanter, qu'obéissant à une impulsion commune tous coururent enfoncer les portes de la chapelle. L'image de la Vierge fut remportée par eux dans l'église et, tandis que les uns lui demandaient de crier : *Vivent les Gueux!* d'autres arrachaient à la muette idole ses atours richement brodés et la traînaient dans la poussière, aux applaudissements des spectateurs.

Ce fut le signal de la dévastation. Les mutins se dispersèrent dans toutes les directions pour accomplir leur œuvre de destruction. Rien n'échappa à leur furie. A une grande élévation au dessus du maître-autel, était suspendu un Christ curieusement sculpté en bois et placé entre les effigies des deux larrons crucifiés avec lui. On parvint à passer une corde au cou de la statue et à la faire tomber à terre, où elle fut bientôt mise en mille pièces à coups de haches et de marteaux. On remarqua que les deux larrons furent épargnés, comme pour présider à cette œuvre de brigandage.

La fureur de la foule se tourna ensuite vers les autres statues, qui furent bientôt arrachées de leur piédestal. Les

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, ubi supra.

tableaux qui décoraient les murs furent hachés en petits morceaux ; plusieurs étaient les plus belles productions de l'art flamand, qui, alors à son aurore, annonçait déjà ces jours glorieux, où il devait jeter un si vif éclat sur le pays.

Mais le plus bel ornement de la cathédrale était ces grandes orgues, objet de l'orgueil des Anversois, renommées dans tout le pays autant pour leurs dimensions que pour la perfection de leur mécanisme. Les mutins escaladèrent à l'aide d'échelles cette haute partie de l'édifice, et les orgues furent bientôt, comme tout ce qui leur tombait sous la main, converties en un monceau de décombres.

L'œuvre de dévastation s'étendit alors à tout ce que renfermait la cathédrale. Travaux d'art, objets consacrés, rien ne fut épargné. Les autels, il n'y en avait pas moins de soixante-dix dans ce vaste temple, furent démolis l'un après l'autre ; les nappes richement brodées qui les couvraient furent mises en pièces. Les pillards firent main basse sur les vases d'or et d'argent ; ils foulèrent aux pieds les hosties et, remplissant de vin les calices d'or, ils les vidèrent à la santé des Gueux ou de leurs propres complices ; ils se servirent de l'huile consacrée, pour graisser leurs souliers et leurs sandales. Les sculptures murales, les riches décorations des châsses, les lampes de bronze doré, les délicates ciselures de la chaire, les ornements en marbre et en albâtre, rien n'échappa aux coups furieux des iconoclastes. Le pavé fut jonché des débris de la splendeur d'une église qui, pour la grandeur et la magnificence, ne le cédait peut-être, entre toutes celles de la chrétienté, qu'à la basilique de Saint-Pierre de Rome.

La nuit s'avançant, les pillards s'éclairèrent, comme ils purent, à l'aide des cierges enlevés aux autels. Il était

minuit que leur œuvre de destruction était à peine achevée. Chose singulière, si le fait est vrai, dans cette foule qui s'agitait au milieu de ténèbres, à peine dissipées par des flambeaux dont la lumière se perdait sous ces voûtes immenses, il n'y eut personne d'atteint par la chute de ces lourdes masses de bois, de pierre et de métal, qui tombaient de tous côtés [1]. Cette tourbe, à ce que l'on rapporte, ne se composait pas de plus de cent individus, hommes, femmes et enfants, — les femmes appartenant à l'espèce la plus abjecte et vêtues en hommes.

Leur tâche accomplie, les dévastateurs sortirent en troupe des portes de la cathédrale, les uns chantant les psaumes de David, les autres hurlant frénétiquement leur cri de guerre : *Vivent les Gueux!* Enflés de leur succès et rejoints en route par des gens de leur espèce, ils forcèrent successivement les portes des autres églises et, quand le jour parut, les plus importants parmi ces édifices religieux avaient subi le sort de la cathédrale [2].

Pendant tout ce temps, ni magistrats ni citoyens n'avaient tenté le moindre effort pour arrêter ces désordres. On dirait qu'en voyant de leurs fenêtres courir çà et là dans les rues, à la lueur des torches, des bandes d'hommes armés, et en

[1] « Nullus ex eo numero aut casu afflictus, aut ruinâ oppressus decidentium ac transvolantium fragmentorum, aut occursu collisuque festinantium cum fabrilibus armis levissimè sauciatus sit. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 257.

« Assez bonne preuve, » ajoute l'historien, « que l'œuvre, avec la permission de Dieu, se faisait sous la direction immédiate des démons de l'enfer! »

[2] *Ibid.*, p. 255-258. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 237 et seq. — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 193. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, préface, p. LIII, LIV.

entendant au loin des cris sauvages, ils furent saisis d'une panique soudaine. Les catholiques restèrent chez eux, de crainte d'un soulèvement général des protestants, et ceux-ci n'osèrent sortir, de peur qu'on ne les confondît avec les pillards. Quelques Anversois, s'imaginant que leur tour d'être pillés allait bientôt venir, se montrèrent en armes au seuil de leurs maisons, prêts à les défendre contre l'ennemi.

Gorgés de butin, les émeutiers sortirent de la ville et fondirent avec la même violence sur les églises, les couvents et les autres édifices religieux des faubourgs. Ces scènes hideuses durèrent trois jours, sans résistance de la part des habitants. En dévastant la cathédrale, la populace n'y avait épargné que les armes royales et les écussons des chevaliers de la Toison d'or peints sur les murs. Se rappelant tout à coup cet oubli, elle rentra dans la ville pour achever sa besogne. Mais des chevaliers qui se trouvaient à Anvers, réunissant une petite troupe de serviteurs et de citoyens, pénétrèrent dans la cathédrale, arrêtèrent dix ou douze des mutins et dispersèrent sans peine les autres; une potence, dressée sur une hauteur, apprit aux coupables le sort qui les attendait. La facilité avec laquelle un petit nombre d'hommes résolus réprimèrent les désordres, fait naturellement supposer que le grand nombre des habitants sympathisaient trop avec les auteurs des troubles, pour se soucier de les contenir et surtout de les châtier. Un chroniqueur catholique du temps exhale son indignation contre un peuple, plus prêt à défendre ses foyers que ses autels [1].

Les événements d'Anvers eurent leur effet sur le pays. Les

[1] « Pro focis pugnatur interdum acriùs quàm pro aris. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 260.

flammes du fanatisme, plus ardentes que jamais, après avoir embrasé l'ouest, gagnèrent rapidement la partie septentrionale des Pays-Bas. Dans les provinces de Hollande, d'Utrecht, de Frise, enfin partout, si l'on excepte une partie des frontières méridionales, la populace se rua sur les églises. Les magistrats de quelques villes, telles que Rotterdam, Dordrecht, Harlem, eurent le bon esprit de détourner l'orage, en livrant les images à la foule ou, au moins, en les faisant enlever des églises [1]. Rarement une tentative de résistance leur fut opposée. Cependant, en une ou deux occasions, il fallut agir, mais une poignée d'hommes suffirent pour battre les iconoclastes. A Anchin, quatre cents de ceux-ci furent laissés morts sur place. Mais les soldats répugnaient à faire leur devoir, et, dans d'autres occasions où on leur fit appel, ils refusèrent de porter les armes contre leurs concitoyens [2]. Le levain de l'hérésie s'était déjà trop répandu dans le peuple.

Ainsi l'œuvre de pillage et de dévastation s'accomplit largement dans tout le pays. Cathédrales et chapelles, monastères et couvents, édifices religieux quelconques, hôpitaux même, tout fut livré à la merci des farouches réformés. Les

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 201.

[2] Mais le Tout-Puissant, pour citer les paroles d'un écrivain contemporain, se montra jaloux de son propre honneur et tira par la suite une vengeance signalée des villes et des villages, dont les habitants avaient lâchement assisté à la profanation de ses temples. — « Dios que es justo y zelador de su honra por caminos y formas incomprehensibles, lo la vengado despues cruelmente, por que todos esos lugares donde esas cosas han acontecido han sido tomados, saqueados, despojados y arruinados por guerra, pillage, peste y incomodidades, en que, asi los males y culpados, como los buenos por su sufrimiento y connivencia, han conocido y confesado que Dios ha sido corrido contra ellos. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

moines s'enfuyaient, laissant derrière eux de précieux manuscrits et des caves bien garnies, que les envahisseurs eurent bientôt vidées, tandis que les manuscrits étaient jetés au feu. Les religieuses épouvantées, se sauvant la nuit, à demi-nues, de leurs couvents, s'estimaient heureuses de trouver un asile dans les villes, chez leurs parents ou amis [1]. Ni moine ni religieuse ne se hasardaient plus à sortir dans le costume de leur profession. On voyait de temps en temps des prêtres fuyant, emportant sous leur robe une relique ou quelque objet consacré, qu'ils s'empressaient de soustraire au pillage. Au milieu de cette dévastation générale, on ne respecta pas même la demeure des morts; les tombeaux des comtes de Flandre furent violés et exposés tout ouverts à la curiosité publique [2].

Aux violences commises s'ajoutèrent tous les outrages qui pouvaient servir aux iconoclastes, à exprimer leur mépris pour leur ancienne foi. Ils enlevèrent l'hostie de l'autel, dit un témoin oculaire, pour la donner à manger à un perroquet. Ils réunirent en tas les images des saints et y mirent le feu, ou, les couvrant de pièces d'armure, leur portèrent de grands coups de leurs armes aux cris de : *Vivent les Gueux!* Ils endossèrent les habits sacerdotaux volés dans les églises, et coururent les rues ainsi accoutrés. Ils étendirent une couche de beurre sur les livres, pour les faire mieux flamber [3]. Ce ne sera pas, aux yeux des savants, le moindre

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 259.

[2] « En tous ces monastères et cloistres, ils abattent touttes sépultures des comtes et comtesses de Flandres et aultres. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 183.

[3] « Hîc psittaco sacrosanctum Domini corpus porrigerent : Hîc ex ordine collocatis imaginibus ignem subjicerent, cadentibus insultarent : Hîc statuis arma induerent, in armatos depugnarent, deiectos, Viuant

de leurs crimes. A en juger par le grand nombre de volumes qui furent brûlés, les iconoclastes, sous ce rapport, atteignirent leur but. Entre autres bibliothèques, celle de Vicogne, une des plus précieuses collections des Pays-Bas, fut anéantie dans les flammes allumées par ces fanatiques [1].

Il est impossible de se rendre parfaitement compte de l'étendue du mal qui s'accomplit pendant cette période désastreuse. Rien que dans les Flandres, quatre cents églises furent saccagées [2]. On dit que les dégâts, dans la cathédrale d'Anvers, ne s'élevèrent pas à moins de quatre cent mille ducats [3]. On peut évaluer les pertes résultant du pillage de la vaisselle d'or et d'argent; un habile architecte pouvait restaurer les monuments si cruellement défigurés; mais qui pourrait estimer l'irréparable dommage causé par la destruction des manuscrits, des statues et des tableaux? On s'attriste en reconnaissant que partout les premiers efforts des réformés ont été dirigés contre ces monuments du génie, créés et perfectionnés sous la généreuse protection du catholicisme; mais, si les premiers pas de la Réforme ont été faits sur les ruines de l'art, on ne peut nier le bien que par compensation elle a produit, en brisant les chaînes de l'esprit humain et en lui ouvrant ces domaines de la science où jusqu'alors tout accès lui avait été refusé.

La grandeur de l'œuvre de dévastation est encore moins remarquable que le peu de temps qu'elle prit. Le tout fut

Geusij clamare imperarent, ut ad scopum sic ad Christi imaginem iaculaturi collimarent, libros bibliothecarum butiro inunctos in ignem conjicerent, sacris vestibus summo ludibrio per vicos palàm vterentur. » — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 238.

[1] Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 98.

[2] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 182.

[3] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 260.

entièrement accompli en moins de quinze jours. On eût dit que l'ange destructeur avait passé sur le pays, et qu'il avait d'un seul coup de son glaive fait tomber en ruines les plus beaux édifices. L'ordre et, pour ainsi dire, la discipline que révélèrent les mouvements des iconoclastes furent, autant que leur rapidité, vraiment extraordinaires. On les eût crus dirigés par une main invisible au vulgaire. Il y eut une immense quantité de vaisselle d'or et d'argent enlevée aux églises et aux couvents. Bien qu'il y en eût, sans doute, une partie soustraite par les pillards, il paraît qu'elle fut généralement recueillie en un monceau et remise au ministre, qui, prenant conseil de lui-même ou consultant le consistoire, la faisait fondre et la distribuait aux sectaires les plus nécessiteux [1]. Nous comprenons l'indignation d'un écrivain catholique de l'époque, s'écriant que de cette manière les pauvres gens du clergé étaient contraints de payer les verges qui avaient servi à les battre [2].

La nouvelle de ce soulèvement répandit la consternation à la cour de Bruxelles; la régente, qui avait prédit l'événement, n'y était néanmoins préparée d'aucune façon. Elle appela immédiatement ses conseillers auprès d'elle, pour leur demander de défendre la religion du pays contre ses ennemis. Mais le prince d'Orange et ses amis lui déconseillèrent de recourir à des mesures violentes, qui, dans leur opinion, ne devaient pas avoir pour effet d'imposer à un

[1] « Y de lo que venia del saco de la plateria y cosas sagradas de la yglesia (que algunos ministros y los del consistorio juntavan en una) distribuyendo á los fieles reformados algunos frutos de su reformacion, para contentar á los hambrientos. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] « Haciendoles pagar el precio de los azotes con que fueron azotados. » — *Ibid.*

peuple irrité. « Occupons-nous d'abord, » dit le comte d'Egmont, « de la sécurité de l'État. Il sera temps assez de penser ensuite à la religion. » « Non, » répondit Marguerite avec chaleur, « le service de Dieu réclame nos premiers soins, car la ruine de la religion serait un malheur plus grand que celle du pays[1]. » « Ceux qui ont à perdre quelque chose dans ce dernier cas, » répliqua un peu sèchement le comte, « seront probablement d'un autre avis[2]. » Ces paroles causèrent un grand déplaisir à la duchesse.

Il venait coup sur coup des nouvelles des excès commis par les iconoclastes. On craignait que leur premier mouvement ne fût dirigé contre la capitale elle-même. Jusque là, malgré quelques démonstrations populaires de courte durée, la régente avait, par sa présence, préservé Bruxelles de l'esprit de réforme qui jetait la perturbation dans le reste du royaume. Il n'y avait eu d'assemblées publiques ni dans la ville ni dans les faubourgs, Marguerite ayant menacé de faire pendre non seulement le prédicateur, mais encore tout son auditoire[3]. Cette menace avait produit son effet. Ainsi exclue du mouvement général de l'époque, cette ville était mal vue des populations voisines, et l'on faisait partout courir le bruit que les iconoclastes se proposaient de l'envahir, en assez grand nombre pour pouvoir lui infliger le sort d'Anvers et d'autres villes du Brabant.

[1] « Il répondit que la première chose à faire était de conserver l'État ; que, ensuite, on s'occuperait des choses de la religion. Elle répliqua, non sans humeur, qu'il lui paraissait plus nécessaire de pourvoir d'abord à ce qu'exigeait le service de Dieu, parce que la ruine de la religion serait un plus grand mal que la perte du pays. » — *Corr. de Philippe II*, t. I, p. 448.

[2] « Il repartit que tous ceux qui avaient quelque chose à perdre, ne l'entendaient pas de cette manière. » — *Ibid.*, p. 450.

[3] Voy. plus haut, p. 257.

Il s'agissait donc de décider ce qu'il y avait à faire dans les circonstances présentes. Le prince d'Orange et ses amis voulaient que Marguerite s'assurât de l'appui des confédérés en leur faisant les concessions qu'ils avaient si énergiquement réclamées, et qu'ensuite elle se conciliât les protestants en tolérant leurs réunions religieuses. Elle ne fit aucune objection à la première de ces propositions, mais répondit à la seconde par un refus péremptoire. « Ce serait, » dit-elle, « la ruine de notre sainte religion. » Ce fut en vain que l'on insista, lui représentant que deux cent mille sectaires étaient sous les armes, qu'ils étaient déjà maîtres des églises, et que, si elle persistait dans son refus, ils seraient bientôt à Bruxelles, massacrant sous ses yeux et prêtres et fidèles, jusqu'au dernier [1]. Ce sombre tableau des horreurs dont son obstination serait cause, laissa Marguerite inflexible. Mais son agitation était extrême; elle se sentait délaissée de tous dans sa position désespérée. Elle avait depuis longtemps rompu avec le parti de Granvelle, et maintenant elle voyait celui du prince d'Orange près de l'abandonner. « Je suis entourée d'ennemis au dedans et au dehors, » écrivait-elle à Philippe; « il n'y a plus personne sur qui je puisse compter pour me soutenir ou me conseiller [2]. » Les soucis et les inquiétudes amenèrent chez elle une fièvre qui la tint plusieurs jours alitée, presque aussi malade d'esprit que de corps [3].

[1] « Et me disoient. . . . . que les sectaires voulloient venir tuer, en ma présence, tous les prestres, gens d'église et Catholicques. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 188.

[2] « La duchesse se trouve sans conseil ni assistance, pressée par l'ennemi au dedans et au dehors. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 455.

[3] « Nonobstant touttes ces raisons et remonstrances, par plusieurs et

Dans cette cruelle perplexité, Marguerite conçut les plus vives appréhensions quant à sa propre sécurité. Avec les faibles moyens de défense qu'elle avait à sa disposition, elle ne se croyait pas en sûreté à Bruxelles, et elle finit par prendre la résolution de s'arracher aux dangers et aux difficultés de sa position par une fuite précipitée. Après s'être consultée en hâte avec Berlaymont, d'Aerschot et d'autres adversaires du prince d'Orange, qui jusqu'alors n'avaient guère possédé sa confiance, elle résolut de se réfugier à Mons, ville forte du Hainaut, appartenant au duc d'Aerschot, et qui par son attachement sans bornes à la foi romaine, avait peu à craindre des entreprises des fanatiques.

Marguerite avait fait ses préparatifs dans le plus grand secret et, le jour fixé pour sa fuite, elle réunit son conseil pour lui communiquer son projet, qui rencontra l'opposition la plus formelle, non seulement de la part des seigneurs avec lesquels elle marchait auparavant d'accord, mais du président Viglius lui-même. Tous unirent leurs efforts pour la détourner d'une résolution, qui, si elle l'exécutait, les déshonorerait aux yeux du monde entier, en prouvant le peu de confiance qu'ils lui inspiraient. Marguerite n'avait pas préparé sa fuite si secrètement qu'il n'en eût transpiré quelque chose au dehors, et les magistrats de la ville se rendirent en corps auprès d'elle, pour la supplier de ne pas les laisser livrés sans défense à la merci de leurs ennemis.

On entendit dire au prince que, si la régente abandonnait ainsi le gouvernement, il faudrait immédiatement

divers jours, je n'y ay voullu entendre, donnant par plusieurs fois soupirs et signe de douleur et angoisse de cœur, jusques à là que, par aulcuns jours, la fiebvre m'a détenue, et ay passé plusieurs nuicts sans repos. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 194.

convoquer les États-Généraux, à l'effet de prendre des mesures pour la protection du pays [1]. D'Egmont déclara que, si la duchesse s'enfuyait à Mons, il lèverait quarante mille hommes et les conduirait lui-même assiéger cette ville [2]. Ce n'était pas une vaine menace, car personne dans le pays n'eût pu réunir avec moins de peine que d'Egmont une pareille armée sous ses drapeaux. Les magistrats, à ce qu'il paraît, tranchèrent enfin la question, en s'assurant des portes de la ville, où ils placèrent une forte garde, avec ordre de ne laisser sortir ni la duchesse ni sa suite. Prisonnière dans sa capitale même, Marguerite obéit à la nécessité et, avec la meilleure grâce possible, elle consentit à abandonner son projet de départ [3].

Alors se représenta la question de savoir ce qu'il y avait à faire. Plus la régente considérait les difficultés de sa position, plus elle était convaincue qu'il n'y avait pour en sortir d'autre moyen que celui dont les seigneurs lui avaient suggéré l'idée. Elle céda pourtant à la force des choses, mais en protestant qu'elle le faisait par contrainte [4]. Le 23 août, Marguerite fit un acte par lequel elle déclarait qu'aucun des membres de la ligue ne serait inquiété, quoi qu'il eût fait jusqu'alors. Elle autorisait, en outre, les seigneurs

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 454.

[2] « Egmont a tenu le même langage, en ajoutant qu'on lèverait 40,000 hommes, pour aller assiéger Mons. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 196. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 266. — *Vita Viglii*, p. 48. — Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 99.

[4] Sur l'ordre de Marguerite, son secrétaire Berty rédigea un rapport détaillé sur les circonstances qui avaient arraché à la régente ces concessions. Ce document est donné par M. Gachard (*Correspondance de Philippe II*, tom. II, Appendice, p. 588).

à informer les confédérés qu'elle consentait aux réunions religieuses des réformés dans les endroits où elles avaient déjà eu lieu, jusqu'à ce que le roi et les États-Généraux en eussent décidé autrement. Elle y mettait toutefois la condition que les réformés iraient sans armes à ces réunions, et que nulle part ils ne molesteraient les catholiques.

De leur côté, les seigneurs confédérés signèrent, le 25 du même mois, un autre acte par lequel ils s'engageaient solennellement à aider de toutes leurs forces la régente à réprimer les désordres, et à en punir les auteurs. En outre, aussi longtemps que la régente exécuterait fidèlement sa convention avec eux, ils tiendraient la ligue pour nulle et non avenue [1].

La correspondance privée de Marguerite avec son frère montre les sentiments dont elle était pénétrée en faisant les concessions qui lui étaient imposées. Jamais acte de sa vie publique ne lui fit éprouver une aussi cruelle mortification; aussi ne pardonna-t-elle jamais à ceux qui l'y avaient forcée. « J'ai été contrainte d'agir ainsi, » écrit-elle à Philippe; « heureusement vous n'êtes pas lié par ce que j'ai fait. » Elle le supplie de venir au plus tôt avec des forces suffisantes pour réduire le pays, ou de lui fournir les moyens de le soumettre elle-même [2]. Marguerite, dans sa jeunesse, avait reçu des leçons d'Ignace de Loyola et, comme le

[1] Les détails de cette convention sont donnés par Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 45. — Voy. aussi Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 204; *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 455, 459; *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. CXLIV.

[2] « Elle le supplie d'y venir promptement, à main armée, afin de le conquérir de nouveau. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 453.

prouve plus d'un passage de son histoire, les enseignements des jésuites n'avaient pas été perdus pour elle.

Au milieu de ces discussions, la panique avait été si grande que l'on avait jugé à propos de renforcer la garnison, sous le commandement du comte de Mansfeldt, et de tenir la plupart des citoyens jour et nuit sous les armes. Quand la convention dont il s'est agi fut conclue, les grands seigneurs partirent dans différentes directions pour aller rétablir l'ordre dans leurs gouvernements respectifs. Le prince se rendit d'abord à Anvers, ville dont, nous l'avons déjà vu, il était bourgmestre. Il se livra à une sévère enquête sur les causes des derniers troubles, fit pendre trois des principaux meneurs et en bannit trois autres. Il reconnut toutefois la difficulté d'en venir à s'entendre avec les sectaires, maîtres de toutes les églises, dont ils avaient chassé les catholiques. Après de longues négociations, il fut convenu que les réformés en garderaient six et rendraient les autres à leurs anciens possesseurs. Cet arrangement fut reçu avec satisfaction par tous les habitants, et les principaux citoyens et marchands de la ville allèrent remercier Guillaume de les avoir délivrés des calamités de l'anarchie.

La régente, de son côté, n'en fut pas aussi satisfaite; comprenant bien que l'exemple d'Anvers serait invoqué dans tout le pays comme un précédent, elle dénonça cette convention comme compromettant les intérêts du catholicisme, et accusa ouvertement le prince d'avoir outrepassé ses pouvoirs et trahi la confiance qu'elle avait placée en lui. Finalement elle lui ordonna de retirer ses concessions.

Guillaume répondit, en lui exposant les motifs et l'absolue nécessité qui les lui avaient dictées, pour sauver la ville de l'anarchie. Un argument qui plaide éloquemment la cause

du prince, c'est que les protestants, qui déjà le réclamaient comme un des leurs, l'accusèrent en cette occasion de les sacrifier à leurs ennemis, et firent circuler des caricatures, où il était représenté avec deux visages et les mains ouvertes [1]. Guillaume, tout en expliquant sa conduite, ne cacha pas l'indignation que lui faisaient éprouver les accusations portées contre lui par la régente, et il demanda de nouveau la permission de se dépouiller de ses charges, puisqu'il n'avait plus la confiance de la duchesse. Mais celle-ci, quelque mécontente qu'elle fût de lui, jugeait les services de Guillaume trop importants dans ce moment critique, pour qu'elle pût s'en passer; elle s'empressa de lui écrire sur un ton plus conciliant, afin de pallier autant que possible ce qu'il y avait eu de blessant dans ses premières lettres. Dès ce jour néanmoins, une défiance mutuelle avait élevé entre la régente et le prince une infranchissable barrière [2].

Guillaume visita ensuite les provinces d'Utrecht et de Hollande, dont il était gouverneur; il y rétablit bientôt l'ordre par des mesures semblables à celles qu'il avait prises à Anvers. Étant à Utrecht, il présenta aux états de cette province un mémoire, où il dépeignait en peu de mots la situation du pays. Il insistait sur la nécessité de la tolérance religieuse, comme réclamée par l'esprit du temps et surtout par la condition d'une province, habitée par tant d'étrangers et par des sectes aussi nombreuses et aussi variées. Il concluait en recommandant aux états d'adresser au souverain une pétition dans ce sens, non pas qu'elle dût

[1] Raumer, XVIe *et* XVIIe *siècles*, vol. I, p. 177.

[2] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 220, 223, 231, 233; Préface, p. LXII-LXIV.

être prise en considération par le roi, mais elle aurait du moins pour effet de fortifier dans le peuple les principes de liberté religieuse. Ce mémoire de Guillaume est un document des plus remarquables pour l'époque; l'idée sage et libérale qui s'y manifeste, présente un contraste saisissant avec l'esprit d'intolérance de la cour de Madrid [1].

La régente avait bien prédit que l'exemple d'Anvers deviendrait un précédent pour le reste du pays. Les amis de Guillaume, les comtes de Hornes et d'Hoogstraeten, conclurent dans leurs gouvernements les mêmes conventions avec les sectaires. D'Egmont agit tout autrement; il était trop bon catholique pour approuver de pareilles concessions. Il fit un usage rigoureux de l'autorité illimitée qu'il possédait dans ses provinces de Flandre et d'Artois. Il ordonna une enquête sévère sur les causes des derniers troubles et en châtia si rudement les auteurs, que partout les réformés firent entendre des plaintes et que plusieurs, craignant pour eux-mêmes, quittèrent les provinces et émigrèrent par delà l'océan.

L'ordre semblait rétabli dans le pays, grâce aux efforts des nobles, secondés par les confédérés, qui paraissent avoir rempli fidèlement les conditions de leur traité avec la régente. Les protestants prirent possession des églises qui leur avaient été assignées, ou s'occupèrent d'en élever d'autres sur le terrain où se tenaient auparavant leurs conciliabules religieux. Tous se mirent à l'œuvre, les hommes aidant à bâtir ces temples, les femmes donnant leurs ornements et leurs joyaux, pour couvrir les frais de l'entreprise.

[1] Ce document est donné tout au long par M. Groen, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 429 et seq.

Il y eut un moment de calme après l'orage; de nouveau, luthériens et calvinistes se bercèrent de l'illusion de se voir, quelque déplaisir qu'en pût avoir le roi, gratifiés sûrement des bienfaits de la tolérance religieuse.

Pendant que ces événements se passaient, un grand changement s'était opéré dans les rapports réciproques des partis. Les catholiques qui étaient entrés dans la ligue, n'ayant en vue que la réforme de certains abus criants, n'entendaient nullement causer le moindre préjudice à leur religion, et, quand ils virent où les menait inévitablement la voie qu'ils suivaient, ils s'arrêtèrent effrayés. Plusieurs, on l'a déjà vu, s'étaient retirés de la ligue avant le soulèvement des iconoclastes; très peu y restèrent après cet événement. D'un autre côté, les confédérés avaient perdu de leur crédit auprès du peuple, rendu défiant par le traité qu'ils venaient de conclure avec la régente, et qui les avait montrés si soucieux de pourvoir à leur propre sûreté. L'empressement qu'ils parurent mettre à offrir leurs services aux grands seigneurs pour punir les auteurs des troubles, ne leur fit pas regagner la confiance qu'ils avaient perdue [1]. Ainsi abandonnée d'un grand nombre de ses membres, suspecte aux réformés et

[1] Tiepolo, à cette époque ambassadeur de Venise à la cour de Castille, dans son rapport, présenté à son retour, absout formellement les seigneurs flamands, au sujet de l'accusation souvent portée contre eux, d'avoir fomenté cés troubles. Leur désir de réformes ne s'étendait qu'à certains abus criants, mais, pour prendre sa métaphore, le cours d'eau qu'ils auraient voulu faire servir à arroser le pays grossit bientôt, et, débordant, causa une terrible inondation. « Contra l' opinion de' principali della lega, che volevano indur timore et non tanto danno. . . . . Dico che questo fu perchè essi non hebbero mai intentione di ribellarsi dal suo sig^re^ mà solamente con questi mezzi di timore impedir che non si introducesse in quei stati il tribunal dell' Inquisitione. » — *Relatione di M. A. Tiepolo*, 1567, MS.

odieuse à la régente, la ligue cessa, dès cette époque, d'exercer une influence considérable sur les affaires du pays.

Un changement non moins important s'était opéré dans la politique de la cour. Dans les premiers temps, la plus grande préoccupation de Marguerite avait été d'assurer la tranquillité publique; aussi l'avait-on vue plus d'une fois déférer à l'opinion de Guillaume et de ses amis, au point de suivre une politique qui ne devait pas avoir ses sympathies. Mais elle n'avait jamais eu la pensée d'aller, dans ces concessions, jusqu'à la tolérance religieuse. Loin de là, elle avait déclaré que, si le roi lui-même admettait l'existence de deux religions dans les provinces, elle se ferait mettre en pièces plutôt que de lui obéir [1]. Ce n'est que devant la coalition des nobles que ses yeux se dessillèrent; elle se vit sur une pente dangereuse, au bas de laquelle les fureurs des iconoclastes lui montraient un précipice. Les concessions que Guillaume et ses amis lui arrachèrent à cette époque, portèrent au comble son indignation; un abîme séparait désormais la régente des hommes qui l'avaient si longtemps dirigée. Mais de quel côté Marguerite se tournerait-elle pour chercher un appui? Elle n'avait pas à choisir, et c'est le cœur plein d'amertume, qu'elle se sentit forcée de se jeter dans les bras mêmes de ceux qu'elle avait presque exclus de ses conseils. Elle fit appeler auprès d'elle le président Viglius, qu'elle avait accablé de tant d'anathèmes dans sa correspondance avec Philippe, et accusé des plus honteuses concussions.

[1] « En supposant que le roi voulût admettre deux religions (ce qu'elle ne pouvait croire), elle ne voulait pas, elle, être l'exécutrice d'une semblable détermination; qu'elle se laisserait plutôt mettre en pièces. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 453.

Marguerite fit appeler le vieux conseiller et, baignée de larmes, lui demanda son avis dans ces circonstances critiques. Le président se montra naturellement étonné de recevoir une pareille marque de confiance, après avoir été si soigneusement éloigné, pendant deux ans, des conseils de la régente. Celle-ci, s'excusant en peu de mots de sa faute, exprima l'espoir que Viglius ne la priverait pas d'un appui dont elle avait un si grand besoin en ce moment. Le président lui demanda alors si elle était prête à obéir fidèlement, en toutes choses, à la volonté du roi. Sur sa réponse affirmative, il lui recommanda de poser cette même question à chacun des membres de son cabinet. « Par leurs réponses, » dit l'homme d'État, « vous saurez à qui vous devez vous fier. » Pierre de touche de leur fidélité, cette question fut posée à tous les conseillers de la régente, et, d'après Viglius, qui rapporte lui-même la chose, il n'y en eut que trois, les seigneurs de Mansfeldt, de Berlaymont et d'Aerschot, qui se déclarèrent prêts à aider la régente dans l'accomplissement des ordres du roi. A partir de ce jour, la confiance de la duchesse, désormais refusée aux hommes qui l'avaient possédée dans ces dernières années, passa à leurs adversaires [1].

C'est un curieux spectacle que celui des revirements complets d'opinion que manifestent chez Marguerite ses lettres de cette époque, adressées à son frère : « D'Orange et de Hornes se montrent, en paroles comme de fait, les ennemis de Dieu et du roi [2]. » D'Egmont n'est pas mieux traité ; elle

[1] Ce curieux dialogue est rapporté, un peu plus au long, dans la *Vie de Viglius* (*Vita Viglii*, p. 47).

[2] « En paroles et en faits, ils se sont déclarés contre Dieu et contre le roi. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 453.

appréhende « malgré toutes ses protestations de fidélité » qu'il ne trame de mauvais desseins contre l'État. « Il s'est joint ouvertement aux Gueux et l'on rapporte que sa fille aînée est huguenote [1]. » Elle se préoccupe surtout de la sécurité de Viglius, « presque paralysé par ses terreurs, depuis que le peuple menace de le mettre en pièces [2]. » Les seigneurs factieux conduisent les affaires du conseil, selon leur bon plaisir ; on sait qu'ils s'occupent en ce moment de former une coalition entre les protestants d'Allemagne, de France et d'Angleterre, dans le but de renverser du trône la maison d'Autriche, de délivrer les Pays-Bas du joug, et de se partager entre eux et leurs amis ces provinces [3]. Il paraît que chez Marguerite la crédulité avait pour mesure la haine, et que celle-ci était en proportion de son ancienne amitié. Il en avait été ainsi lors de sa brouille avec Granvelle, et ceux qui avaient remplacé le cardinal dans sa confiance, ne devaient pas être plus ménagés que lui.

Le prince d'Orange s'inquiétait peu de la froideur de la régente. Il avait depuis longtemps reconnu qu'il ne pouvait marcher d'accord avec le gouvernement, et, comme on l'a vu, il avait demandé la permission de déposer ses charges et de rentrer dans la vie privée. Le comte de Hornes montrait la même indifférence ; il avait également demandé de pouvoir se retirer des affaires publiques, se plaignant que

[1] *Correspondance de Philippe II*, ubi supra.

[2] « Le président, qu'on menace de tous côtés d'assommer et de mettre en pièces, est devenu d'une timidité incroyable. » — *Ibid.*, p. 460.

Viglius, dans sa « Vie, » confirme l'opinion de la régente sur les dangers dont il était menacé par le peuple, mais il se flatte d'avoir eu bien plus de sang-froid que celle-ci ne paraît vouloir lui en reconnaître. — *Vita Viglii*, p. 48.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 255, 260.

ses services avaient été mal récompensés. Homme d'un caractère vif et hardi, il écrivit un jour à Philippe que, s'il avait à se plaindre, ce n'était pas de la régente, mais de sa majesté elle-même, pour lui avoir fait subir l'ennui de faire le pied de grue à la cour de Bruxelles [1]! Il ajoutait qu'il n'avait pas voulu discuter sa conduite avec la duchesse, n'ayant pas pour habitude de traiter d'affaires d'honneur avec les dames [2]! On ne pouvait du moins pas reprocher à ce langage, tenu à un roi, le défaut de franchise.

Le comte d'Egmont se montra tout autrement sensible à la froideur de la régente ; en se voyant exclu de sa confiance, il se sentit blessé dans son honneur et peut-être dans sa vanité ; ce coup le fit d'autant plus souffrir qu'il était au fond du cœur un sujet fidèle du roi et un fils dévoué de l'Église romaine. D'un autre côté, sa nature généreuse le rendait profondément sensible aux maux de ses concitoyens. Ainsi entraîné dans deux directions contraires, il se maintint dans un juste milieu entre elles, ce qui est la politique la moins sûre ; soumis à l'action de ces influences opposées, il resta dans un état de dangereuse irrésolution. Ses sympathies pour la cause des confédérés lui firent perdre la confiance du gouvernement, et sa fidélité envers celui-ci l'exclut des conseils des confédérés. C'est ainsi que l'homme peut-être le plus populaire dans les Pays-Bas, fut de tous celui qui eut le moins d'influence réelle sur les affaires publiques [3].

[1] « Disant n'avoir aulcun d'elle, mais bien de Vostre Majesté, laquelle n'avoit esté content me laisser en ma maison, mais m'avoit commandé me trouver à Bruxelles vers son Altesse, ou avoie receu tant de facheries. » — *Supplément à Strada*, tom. II, p. 505.

[2] « Ne me samblant debvoir traicter affaires de honneur avecq Dames. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « On me dit, » écrit Morillon à Granvelle, « que c'est une chose tout

La nouvelle des troubles des Pays-Bas, connue aussi rapidement que l'est d'ordinaire toute mauvaise nouvelle, jeta dans la cour de Madrid la même consternation que dans celle de Bruxelles. A la réception des dépêches qui la lui annonçaient, Philippe entra, dit-on, dans un accès de colère des plus violents; il s'arracha les poils de la barbe, en criant : « Ils me le paieront cher, je le jure sur l'âme de mon père, je le leur ferai chèrement payer[1] ! » Cette anecdote, souvent répétée, repose sur l'autorité de Morillon, le correspondant de Granvelle. Si elle est vraie, le « prudent » monarque perdit cette seule fois cet empire sur lui-même, qu'il sut garder dans d'autres circonstances non moins douloureuses. Le récit d'Hopper, qui vivait à la cour, à cette époque, a plus de vraisemblance. D'après celui-ci, le roi, quand il reçut la nouvelle à Ségovie, était au lit, malade de la fièvre tierce. Quoiqu'il lui vînt lettres sur lettres, avec les détails de ce qui s'était passé, il garda son calme habituel, ne laissant échapper aucun signe qui manifestât de la colère ou même de la contrariété. Tout affaibli qu'il fût par la maladie, il ne se donna pas de repos, mais s'occupa des affaires avec une attention soutenue [2]. Il lut toutes les dépêches, et

à fait incroyable comme d'Egmont a vieilli et grisonné. Il n'ose pas se coucher, sans avoir son épée et des pistolets à son chevet ! » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplément, p. 36. Mais il n'y avait pas d'apparence que la vie du comte fût en danger à cette époque. Morillon, dans son empressement à quêter des commérages pour plaire au cardinal qui en était friand, ne rejette pas toujours l'improbable.

[1] « Il leur en coûtera cher (s'écria-t-il en se tirant la barbe), il leur en coûtera cher; j'en jure par l'âme de mon père. » — Gachard, *Analectes belgiques*, p. 254.

[2] « De tout cela (disje) ne se perdit un seul moment en ce temps, non obstant la dicte maladie de Sa Maj^té, la quelle se monstra semblablement selon son bon naturel, en tous ces negoces et actions tousjours tant modeste,

prit soigneusement note de leur contenu, communiquant à son conseil, pour qu'il y appliquât son attention, les renseignements qu'il jugeait les plus importants. Après le rétablissement de sa santé, il vint assister quelquefois aux discussions de cette assemblée.

On ne peut guère douter des sentiments avec lesquels le royal conseil de Castille considéra les troubles survenus dans les Pays-Bas. Cependant, à ses yeux, les iconoclastes n'étaient pas les seuls ni même les plus grands coupables; ils n'avaient été que des instruments aux mains des sectaires, et ceux-ci, à leur tour, recevaient l'impulsion des confédérés, qui les soutenaient et les protégeaient. Ces derniers faisaient cause commune avec les grands seigneurs, auxquels la plupart étaient étroitement unis par les liens du sang et de l'amitié. On arrivait, par cet ingénieux enchaînement de raisonnements, à les rendre tous responsables des violences commises, mais la plus lourde part de responsabilité pesait sur la tête des grands seigneurs qui, en dernier ressort, tenaient tous les autres sous leur dépendance. C'était à eux que l'indignation publique devait s'en prendre, non au commun des criminels, sur qui seuls le glaive de la loi avait jusqu'alors été suspendu. Mais le roi ferait bien de dissimuler ses sentiments, tant qu'il ne serait pas en position de faire rendre compte de leur conduite à ses grands vassaux. Les conseillers étaient unanimes à prier Philippe de ne pas différer plus longtemps de se rendre dans les Pays-Bas, et la majorité même lui recommandait d'y aller avec

et temperée et constante en iceulx affaires, quelques extremes qu'ilz fussent, que jamais l'on n'a veu en icelle signal, ou de passion contre les personnes d'une part, ou de relasche en ses negoces de l'aultre. » — Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 104.

des forces suffisantes pour détruire toute opposition et pour étouffer la rébellion dans son berceau.

C'était l'avis du duc d'Albe; il l'avait donné chaque fois qu'il avait été consulté sur ce sujet. Mais, si tous les conseillers s'accordaient pour presser le roi de hâter son départ, quelques-uns, à l'exemple du prince d'Eboli, pensaient qu'au lieu d'apparaître dans les Pays-Bas avec ce déploiement de forces, il devait y arriver d'une manière plus pacifique, accompagné seulement d'une suite en rapport avec son rang royal. Chacun des deux grands rivaux, qui se disputaient la faveur du monarque, recommandait les mesures qui s'accordaient le mieux avec la nature de son caractère, ne doutant pas que le roi ne prît pour les appliquer l'homme qui les lui aurait conseillées. On ne trouvera pas étrange que la majorité se soit rangée du côté des mesures violentes[1].

Philippe, selon son habitude, tint son opinion secrète.

[1] Ici s'arrête le *Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas*, de Joachim Hopper, qui comprend cent pages in-4o du second volume (IIe partie) des *Analectes belgiques*, de Hoynck van Papendrecht. Hopper était un juriste, homme intègre et instruit; en 1566 il fut appelé à Madrid, élevé à la dignité de garde des sceaux pour les Pays-Bas et nommé membre du conseil d'État. Il ne paraît pas avoir jamais joui de la confiance de Philippe au même degré que Granvelle et d'autres ministres : il était flamand. Cependant sa position dans le cabinet lui faisait bien connaître les sentiments et la politique générale de la cour, tandis que, comme originaire des Flandres, il pouvait, mieux qu'un Espagnol, se rendre compte de l'effet de cette politique sur ses compatriotes. Son ouvrage est donc d'une grande importance pour les faits qu'il raconte; on s'explique difficilement pourquoi Hopper s'est arrêté au milieu de son œuvre, puisqu'il continua de rester en fonctions et mourut à Madrid dix ans après l'époque où se ferme son récit. Peut-être fut-il découragé par les observations de Viglius, qui, dans une lettre à son ami, lui avait dit que le chroniqueur devrait attendre que le temps lui-même dévoilât les motifs secrets des événements. — Voy. les *Lettres à Hopper*, p. 419.

Il écrivit à sa sœur pour l'avertir de s'opposer à la réunion de la législature; comme toujours, il lui annonçait sa prochaine arrivée, ajoutant que, pour réprimer les désordres du pays, il n'userait que des moyens de douceur, revêtus de la sanction des États[1]. Ces bénignes déclarations firent peu d'effet sur ceux qui avaient, comme le prince d'Orange, des voies plus sûres que la correspondance royale, pour arriver à la pensée du roi. Montigny, l'envoyé flamand, était toujours à Madrid, où Philippe le retenait contre son gré dans une espèce de captivité entourée d'honneurs. Il écrivit à son frère, le comte de Hornes : « Nous ne pouvons être plus mal vus que nous le sommes à la cour de Madrid. Les grands seigneurs surtout sont considérés comme étant la cause de tout le mal. Les conseils qui prêchent la violence prennent le dessus, et l'orage peut éclater plus tôt que vous ne le croyez. Il ne vous reste qu'à fuir prudemment le danger ou à l'affronter en face, comme un brave[2]. »

Guillaume avait d'autres intelligences à Madrid, par les agents secrets qu'il y payait. Ils lui apprenaient ce qui se passait, non seulement à la cour, mais dans le cabinet même du roi. Ils lui transmettaient par des extraits, ou quelquefois recopiées en entier, les lettres de Philippe et de Marguerite. Ainsi les secrets, que le monarque le plus dissimulé de l'Europe croyait ensevelis au fond de son cœur, étaient souvent connus de ses ennemis. Guillaume déclara

[1] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 206.

[2] « Questo è il nuvolo che minaccia ora i nostri paesi; e n' uscirà la tempesta forse prima che non si pensa. Chi la prevede ne dà l' avviso; e chi n' è avvisato, o con intrepidezza l' incontri, o con avvedimento la sfugga. » — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 118.

un jour que Philippe ne disait pas une parole, soit en public soit en particulier, qui ne lui fût rapportée[1].»

Ces intelligences secrètes, qui coûtaient au prince beaucoup d'argent, ne se bornaient pas à Madrid. Le même système d'espionnage était pratiqué à Paris, où la cour de Castille intriguait activement pour amener l'extermination des hérétiques. Si l'on regarde ces moyens de police comme indignes du caractère et de la position du prince d'Orange, on reconnaîtra qu'ils étaient dans l'esprit de cette époque. Guillaume ne faisait que retourner contre le roi les armes dont celui-ci se servait; d'ailleurs c'était la seule voie par où il pût espérer de descendre au fond de cette politique ténébreuse et sans scrupules, qui se proposait par dessus tout, comme il le croyait, de détruire les libertés de son pays.

C'est vers ce temps que les agents de Guillaume, à la cour de France, interceptèrent une lettre de don Francis d'Alava, le ministre d'Espagne à Paris. Cette lettre était adressée à la duchesse de Parme et on y lisait, entre autres choses, qu'à Madrid on imputait les troubles des Flandres aux menées des grands seigneurs. Le roi levait une forte armée, à la tête de laquelle il visiterait bientôt le pays, et alors il ferait rendre compte de leur conduite aux trois principaux fauteurs de la rébellion. En attendant, la duchesse devait prendre garde d'éveiller chez eux des soupçons, en changeant de procédés à leur égard[2].

Les avertissements qu'il recevait de différents côtés firent,

[1] « Nullum prodire è Regis ore verbum seu privatè seu publicè, quin ad ejus aures in Belgium fideliter afferatur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 281.

[2] M. Gachard a donné un extrait de cette lettre (*Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 485).

comprendre au prince le danger de rester plus longtemps dans la situation où il se trouvait; il reconnut qu'il lui fallait, selon les paroles de Montigny, se préparer à combattre ou à fuir. Il résolut de se consulter avec quelques-uns de ses amis, dont la position était la sienne. Écrivant à d'Egmont pour l'amener à une conférence, il lui représenta les préparatifs militaires de Philippe comme également à craindre pour les catholiques et les protestants; sous le prétexte de la religion, le roi n'avait rien d'autre en vue que l'asservissement de la nation. « C'est la crainte que nous avons toujours eue, » ajoutait-il[1]; « pour moi, je ne puis rester pour assister à la ruine de mon pays. »

L'entrevue eut lieu à Termonde, le 3 octobre. Outre les deux amis et le comte de Hornes, quelques personnages considérables y étaient présents avec Louis, le frère de Guillaume. Ce qui se dit en cette circonstance, nous ne le savons guère, malgré les peines que maint chroniqueur officieux s'est données pour nous l'apprendre. L'œil de l'historien se trouble au milieu de tant de récits contradictoires. Il est toutefois probable que la plupart des seigneurs, y compris le prince d'Orange, jugèrent le moment venu de prendre des mesures énergiques, et se montrèrent d'avis de résister par la force à toute intervention armée de Philippe dans le pays. Mais d'Egmont, quelques causes de mécontentement qu'il eût, portait trop loin la fidélité, pour ne pas reculer à l'idée de passer pour un rebelle. Il avait plus à perdre que les

[1] « Sa Maté et ceulx du Conseil seront bien aise que sur le prétext de la religion ils pourront parvenir à leur prétendu, de mestre le pais, nous aultres, et nous enfans en la plus misérable servitude qu'on n'auroit jamais veu, et come on ast tousjours craint cela plus que chose que soit. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 324.

autres à une révolution désastreuse, étant chargé d'une nombreuse famille qu'elle précipiterait dans une misère sans remède. La réception gracieuse que le roi lui avait faite lors de sa mission en Espagne, et dont les affronts qui l'avaient suivie n'avaient pu effacer le souvenir, lui donnait malheureusement confiance dans les bonnes dispositions de Philippe. Pour quelque motif que ce soit, le comte refusa d'entrer dans aucun plan de résistance, et, comme sa popularité dans l'armée rendait sa coopération de la plus grande importance, l'entrevue finit sans qu'aucune résolution eût été arrêtée [1].

Le comte d'Egmont reparut tout à coup à Bruxelles, sur l'invitation que la régente lui avait faite de venir reprendre sa place au conseil d'État. Le prince d'Orange et le comte de Hornes reçurent la même invitation et n'y répondirent pas. Avant de rentrer dans le conseil, d'Egmont, présentant à la duchesse la lettre de d'Alava, lui fit des reproches sur la perfidie de sa conduite envers les nobles. Marguerite qui, paraît-il, savait se fâcher ou pleurer à volonté, selon les circonstances, éclata de fureur, s'écriant que cette lettre était « impudemment fausse et la plus grande infamie qui fût au

[1] La déposition du comte d'Egmont, à son procès, confirme ce qui est dit plus haut, que des propositions de résistance, faites à cette réunion, furent repoussées. Le comte de Hornes, dans sa « *Justification*, » attribue cet échec à d'Egmont. Ni l'un ni l'autre ne répand du jour sur le cours de la discussion. Bentivoglio, dans son compte rendu de cette entrevue, ne se montre pas aussi réservé; il fait prononcer par le prince d'Orange et par d'Egmont deux longs discours, bien étudiés et dans un style si soigné, qu'on les dirait expressément reproduits par leurs auteurs pour être livrés à l'impression. L'historien italien affecte d'être informé de ce qui s'est passé dans cette réunion secrète, dans tous les détails, ce qui n'est guère fait pour nous inspirer de la confiance. — *Guerra di Fiandra*, p. 123-128.

monde[1]. » Elle répète cette déclaration dans une lettre adressée, peu de temps après, à son frère; elle lui dit qu'à son opinion, d'Alava n'a jamais écrit la lettre qu'on lui attribue. On ignore encore jusqu'à quel point la régente était sincère, quand elle parlait ainsi. D'Egmont, après avoir passé à d'autres sujets, conclut par une observation, qui montre assez clairement ce qu'il pensait lui-même de la sincérité de Marguerite : « Enfin c'est une femme dont l'éducation s'est faite à Rome ; il n'y a pas de quoi avoir foi en elle[2]. »

Dans la lettre dont il est question plus haut, la duchesse se plaint à Philippe du peu de soin qu'il a de toutes ses lettres, en général ; ce qu'elles renferment, dit-elle, est su dans les Flandres presque aussitôt qu'à Madrid ; ce ne sont pas seulement des copies, mais les originaux mêmes, écrits de sa main, qui circulent à Bruxelles. Elle finit en priant son frère, s'il ne peut cacher ses lettres, de les brûler[3].

Le roi, en réponse, témoigne sa surprise d'entendre ces

[1] « Siesse qu'elle jure que s'et la plus grande vilagnerie du monde. . . . . et que s'et ung vray pasquil fameulx et qui doit ettre forgé pardechà, et beaucoup de chozes semblables. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 400.

[2] « En fin s'et une femme nourie en Rome, il n'y at que ajouter foy. » — *Ibid.*, p. 401.

Cependant d'Egmont, lors de son procès, affirmait qu'il tenait cette lettre pour fausse. — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 237. Celui qui jugerait impossible que le prince d'Orange pût se prêter à une pareille fausseté, peut se sentir ébranlé dans sa conviction, en se rappelant la curieuse correspondance du prince avec l'électeur et Philippe II, au sujet d'Anne de Saxe, avant son mariage avec cette princesse. Cependant Marguerite, comme le fait entendre d'Egmont, était de l'école italienne, et Strada, son historien, écarte la question par un doute, « *in medio ego quidem relinquo.* » Le doute de Strada est la condamnation de Marguerite.

[3] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 474.

plaintes; il est impossible, assure-t-il à sa sœur, que ces lettres aient été vues de quelqu'un, attendu qu'elles sont enfermées sous clef et qu'il porte la clef dans sa poche[1]. Il est plaisant de voir la naïveté avec laquelle Philippe refuse de croire qu'on puisse user envers lui des artifices dont il se sert si souvent à l'égard des autres. La duchesse, ne partageant pas sa confiance dans les précautions qu'il prenait, jugea bon d'en prendre désormais elle-même, et nous la voyons depuis cette époque communiquer fréquemment par chiffres avec son frère.

Cependant le bruit des préparatifs militaires de Philippe s'était répandu dans tous les Pays-Bas, et les protestants commençaient à se consulter sur les meilleurs moyens de pourvoir à leur défense. Une idée qui fut mise en avant était d'envoyer trente mille écrits calvinistes à Séville, pour être distribués parmi les Espagnols[2]. Semée ainsi en Espagne, l'hérésie ne pourrait manquer d'y germer et donnerait assez à faire au roi dans ses propres domaines. C'était là, en un mot, porter la guerre chez l'ennemi. L'idée, il faut l'avouer, avait le mérite de l'originalité.

En Hollande, les nobles et les marchands s'obligèrent réciproquement à se soutenir dans leurs efforts pour faire respecter le droit de la liberté de conscience[3]. Des levées furent rapidement faites en Allemagne, sous la direction du comte Louis de Nassau. De plus, une tentative fut essayée auprès des princes protestants de ce pays pour les intéresser au sort de leurs frères des Pays-Bas et les amener à déconseiller au roi des mesures violentes. L'empereur avait déjà

[1] *Correspondance de Philippe II*, tome I, p. 491.
[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 282.
[3] *Ibid.*, ubi supra.

offert, en son propre nom, sa médiation à Philippe, pour le remettre, s'il était possible, en meilleure intelligence avec ses sujets des Flandres[1]. Ces offres tout amicales, chaleureusement appuyées par plusieurs membres du conseil, ne furent pas, semble-t-il, favorablement accueillies du maître[2].

Les princes allemands qui avaient embrassé la Réforme étaient luthériens et avaient presque aussi peu de sympathie pour les calvinistes que pour les catholiques. Les hommes qui, dans les Pays-Bas, étaient animés d'un esprit libéral, comme Guillaume et son frère, auraient volontiers vu les deux grandes sectes qui se partageaient le pays, s'unir sur une base commune. Ils auraient voulu, en un mot, qu'inspirées du véritable souffle du christianisme, elles se missent à rechercher les points sur lesquels il leur était possible de s'accorder, de préférence à ceux où elles différaient et qui d'ailleurs, dans l'opinion du prince d'Orange, n'avaient guère d'importance. Guillaume désirait faire adopter par les calvinistes une confession de foi, conforme jusqu'à un certain point à la confession d'Augsbourg; cet acte eût fortement recommandé leur cause auprès des princes allemands[3].

Mais les calvinistes formaient dans les Pays-Bas le parti dominant; ils avaient une organisation forte et tenaient dans plusieurs grandes villes leurs consistoires, composés d'un sénat et d'une espèce de chambre basse, et subordonnés sans exception au grand consistoire d'Anvers. Bref, ils constituaient ce que l'historien nomme d'une manière assez heureuse une république protestante indépendante[4]. Fiers

[1] Hopper, *Recueil et mémorial*, p. 109.
[2] *Ibid.*, p. 113.
[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 391.
[4] « Prætereà consistoria, id est senatus ac cœtus, multis in urbibus,

de leur puissance, obstinés dans leurs principes, ils refusèrent de se plier, à quelque degré que ce fût, aux circonstances, de faire aucune concession, d'accepter nul compromis avec le parti plus faible. Les princes allemands, mécontents de cette conduite, ne se montrèrent nullement disposés à intervenir activement en leur faveur, et, s'ils firent quelques efforts pour venir en aide aux luthériens, ils abandonnèrent les calvinistes à leur sort.

On ne doutait généralement pas, à cette époque, de la conversion du prince d'Orange au luthéranisme. Pressé par l'oncle de sa femme, le landgrave de Hesse, de confesser publiquement sa foi, le prince objectait qu'il s'attirerait ainsi l'inimitié déclarée des catholiques, et qu'il perdrait probablement toute son influence sur les calvinistes, déjà trop portés à la violence [1]. Cependant nous voyons, à peu de temps de là, Guillaume demander au landgrave s'il ne ferait pas bien d'informer le roi, dans les termes les plus mesurés, de son changement de religion, le priant en même temps de lui permettre de pratiquer son nouveau culte [2].

Le père de Guillaume était luthérien ; il avait vécu, il était mort dans cette croyance, qui avait été celle de son fils encore enfant. Lorsque celui-ci, à peine âgé de onze ans, fut appelé à faire partie de la maison de l'empereur, il subit, avec cette nature impressionnable du jeune âge, l'influence du milieu où il se trouvait, et, sans trop de peine ni peut-

sicuti jam Antverpiæ cœperant, instituerunt : creatis Magistratibus, Senatoribusque, quorum consiliis (sed anteà cum Antverpianâ curiâ, quam esse principem voluere, communicatis) universa hæreticorum Respub. temperaretur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 283.

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. II, p. 455, 456.

[2] *Ibid.*, p. 496.

être de réflexion, il adopta la croyance qui était à la mode à la cour de Castille. Le prince conserva cette foi, si c'en était une, tout le temps que vécut l'empereur. Plus tard survinrent les troubles des Pays-Bas, et alors l'esprit du prince subit d'autres influences. Le catholicisme s'était révélé à lui sous un aspect horrible; il avait vu ses concitoyens arrachés à leurs foyers, chassés dans l'exil, jetés en prison, brûlés sur le bûcher, et leur seul crime était de ne pas croire aux dogmes de l'Église romaine. Son cœur avait saigné à la vue de ces énormités; il s'était indigné de cette impitoyable guerre faite au droit sacré de la liberté de conscience. Il était naturel que cet intérêt porté aux protestants opprimés éveillât chez Guillaume des sympathies pour leur cause. Sa femme, sa mère, encore vivante, ses frères, ses sœurs, tous ceux enfin qui lui étaient le plus chers, étaient luthériens. Il n'y avait pas à s'étonner que, soumis à ces influences publiques et privées, il fût porté à discuter sa croyance et ramené peu à peu à la foi de ses pères, à la foi qui avait été celle de son enfance [1]. On ne sait pas à quelle époque eut lieu ce changement dans ses opinions; mais sa lettre au landgrave de Hesse, en novembre 1566, est, autant que nous sachions, le premier écrit de sa main qui annonce sa conversion au luthéranisme.

[1] Nous citons à peu près les paroles de Guillaume dans sa fameuse Apologie, où il explique sa conduite comme nous l'avons fait plus haut : « Car puis que dés le berceau j'y avois esté nourry, Monsieur mon Pere y avoit vescu, y estoit mort, ayant chassé de ses Seigneuries les abus de l'Eglise, qui est-ce qui trouvera estrange si cette doctrine estoit tellement engravée en mon cœur, et y avoit jetté telles racines, qu'en son temps elle est venuë à apporter ses fruits. » — Dumont, *Corps diplomatique*, tom. V, part. I, p. 392.

CHAPITRE XIII.

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORITÉ DE LA RÉGENTE.

(1566-1567.)

Réaction. — Appel aux armes. — Troubles à Anvers. — Siége de Valenciennes. — Triomphe du gouvernement.

Les excès des iconoclastes, comme il arrive de presque tous les excès, retombèrent sur la tête de ceux qui les avaient commis. Nous avons vu que les catholiques entrés dans la ligue s'en étaient retirés, désireux de rompre les liens qui les rattachaient, bien faiblement toutefois, aux auteurs de ces actes sauvages; d'autres catholiques, qui s'étaient d'abord montrés sympathiques à la révolution, comprenant à ce moment qu'elle ne pouvait se faire que sur les ruines de leur religion, s'empressèrent de la maudire et d'assurer le gouvernement de leur fidélité. D'un autre côté, les luthériens qui, nous l'avons déjà remarqué, n'avaient jamais vécu en très bonne harmonie avec les calvinistes, rejetèrent sur cette secte rivale tout l'odieux des excès commis, et ainsi devint de plus en plus profonde cette scission entre les deux grands partis protestants, qui fut si funeste à la cause de la Réforme. Enfin, les hommes qui,

comme d'Egmont, avaient, par patriotisme, paru applaudir à la révolution naissante, et que l'on croyait prêts à s'y rallier, ne lui témoignaient plus maintenant que de la froideur et se hâtaient de faire leur paix avec la régente.

Marguerite sentait ce qu'elle gagnait de force chaque jour, à la division de ses ennemis, et elle ne perdit pas de temps pour mettre ces circonstances favorables à profit. N'ayant plus confiance dans les hommes sur lesquels elle était habituée à se reposer et devant compter davantage sur elle-même, elle s'appliqua aux affaires avec une infatigable ardeur. « Je ne sais pas, » écrivait son secrétaire Armenteros, « comment la régente se soutient, au milieu des ennuis et des tracasseries dont elle est constamment assaillie. Il y a plusieurs mois déjà qu'elle se lève avant le jour; elle réunit son conseil tous les matins et tous les soirs, quelquefois même plus souvent, et passe le reste de la journée et de la nuit à donner audience, à lire des dépêches, des lettres, ou à y répondre[1]. »

Marguerite s'efforça de sortir de la voie, semée pour elle d'humiliations, où elle avait été forcée d'entrer; elle s'employa activement à rendre toute sa force à l'autorité affaiblie de la couronne. Si elle ne révoqua pas les concessions qui lui avaient été arrachées, elle prit soin de les entourer de restrictions qui les rendaient presque illusoires. Elle écrivit aux gouverneurs des provinces qu'ils devaient se conformer à

[1] « Il y a plus de trois mois qu'elle se lève avant le jour, et que le plus souvent elle tient conseil le matin et le soir; et tout le reste de la journée et de la nuit, elle le consacre à donner des audiences, à lire les lettres et les avis qui arrivent de toutes parts, et à déterminer les réponses à y faire. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 496.

Il paraît que le sommeil était chose aussi superflue pour Marguerite que pour un héros de roman.

la lettre même de l'autorisation donnée aux réformés, de tenir des prêches publics; elle n'avait nullement entendu par là permettre la célébration d'autres rites religieux, tels que ceux du baptême et de l'enterrement, qui, d'après ce qu'elle avait appris, étaient ouvertement pratiqués par les ministres protestants. Elle publia aussi un édit rappelant les peines terribles prononcées contre ceux qui enfreindraient à cet égard la loi, dont il enjoignait en même temps aux autorités, de suivre le texte à la lettre[1].

Les protestants se plaignirent hautement de ce qu'ils appelaient un tour des plus perfides, que leur jouait la régente; le droit de prêcher en public, disaient-ils, comprenait naturellement celui d'accomplir les autres cérémonies religieuses de l'Église réformée, et c'était une cruelle dérision que de leur permettre de professer leur religion, tout en leur défendant d'en observer les rites. Il faut, en effet, avouer que l'interprétation donnée par Marguerite à son édit, ressemble assez à celle que Portia donne au contrat de Shylock, dans la pièce de Shakspeare. Il était permis au juif de couper une livre de chair sur le corps de son débiteur, mais malheur à lui, s'il faisait couler une seule goutte de sang!

A cette mesure de la régente en succédèrent d'autres, d'un caractère encore plus tranché. Au lieu de laisser l'exécution des lois confiée à la magistrature civile, Marguerite annonça son intention de les appliquer elle-même, avec l'aide d'une imposante force armée venue du dehors; elle fit entrer dans le pays les troupes récemment levées pour elle en Allemagne, et y adjoignant un certain nombre de régi-

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 289, 290.

ments wallons, les plaça sous les ordres des comtes d'Aremberg, de Meghen, et d'autres officiers en qui elle se reposait pleinement; elle donna aussi un des commandements au prince d'Orange, si peu de confiance qu'il lui inspirât, ne se souciant pas de rompre avec lui. Elle recommanda enfin aux gouverneurs des provinces de renforcer autant que possible leur autorité, au moyen de nouvelles recrues, et leur ordonna d'introduire des garnisons dans les villes, qui auraient accueilli avec quelque faveur les doctrines des réformés.

De toutes les provinces, celle du Hainaut donnait les plus grandes inquiétudes à la régente; de tout temps le peuple s'y était fait remarquer par son esprit d'indépendance, et le voisinage de la France y ouvrait un accès facile aux ministres huguenots, qui avaient opéré dans les grandes villes une foule de conversions. L'hérésie avait surtout fait d'immenses progrès dans la florissante cité commerciale de Valenciennes; aussi Marguerite donna-t-elle à Philippe de Noircarmes, gouverneur du Hainaut, l'ordre de s'assurer de la soumission des habitants de cette ville, en y jetant une garnison de trois compagnies de cavalerie et de trois d'infanterie.

Quand la volonté de la régente fut annoncée au peuple de Valenciennes, elle ne rencontra d'abord aucune opposition. Mais, parmi les ministres qui se trouvaient dans cette ville, il y en avait un, français, du nom de La Grange, enthousiaste audacieux, qui, doué d'une éloquence entraînante, possédait sur les masses un ascendant extraordinaire; cet homme dit au peuple que l'entrée d'une garnison dans Valenciennes serait un coup de mort porté aux libertés dont jouissait la population et que les réformés seraient les

premières victimes immolées avec elles. Après cet avertissement, les citoyens se montrèrent plus unanimes encore à refuser une garnison, qu'ils ne l'étaient auparavant à l'accepter. Noircarmes, tout étonné de ce brusque revirement d'opinion, donna un certain nombre de jours aux habitants pour réfléchir, avant de se mettre en état de résistance ouverte au gouvernement. Les magistrats et quelques-unes des personnes les plus considérables de la ville voulaient obéir; ils supplièrent La Grange d'user de son influence sur le peuple pour le faire changer de détermination. « J'aimerais mieux, » répondit l'intrépide prédicateur, « avoir ma langue attachée à mon palais et devenir muet comme un poisson, que d'ouvrir la bouche pour engager le peuple à consentir à un acte aussi cruel et aussi déshonorant[1]. » Voyant l'obstination des habitants, le général, par ordre de Marguerite, déclara la ville en état de rébellion, les citoyens proscrits comme traîtres à leur souverain, et leurs biens confisqués; en même temps, il se préparait activement à mettre le siége devant la place et lança, au nom de la régente, une proclamation, qui défendait à tout habitant des Pays-Bas, sous peine de haute trahison, de venir en aide à la cité rebelle, soit par des conseils, soit par les armes ou par des secours d'argent.

Mais la population de Valenciennes, soutenue par les promesses du prédicateur, ne se laissa pas abattre, et elle ne trembla même pas à la vue du formidable déploiement de troupes, qui menaçait les murs de la ville. Celle-ci occupait

[1] « J'aimerais mieux que my langue fût attachée au palais, et devenir muet, comme un poisson, que d'ouvrir la bouche pour persuader au peuple chose tant cruelle et déraisonnable. » — *Chronique contemporaine*, citée par Gachard, *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 561, note.

une forte position; assez bien pourvue de vivres pour soutenir un siége, elle était peuplée d'une foule de hardis bourgeois, dévoués à la cause de la Réforme et que les consistoires des provinces voisines encourageaient, en leur promettant que bientôt leurs frères arriveraient pour les secourir.

Les mesures violentes prises par le gouvernement jetèrent le pays et surtout les réformés dans une profonde consternation. Une active correspondance fut échangée entre les membres de la ligue et les consistoires; les marchands attachés à la cause réunirent de fortes sommes, destinées à des levées de troupes et qui furent remises dans ce but à Brederode; enfin on résolut de tenter un dernier effort pour adoucir la duchesse au moyen d'une pétition, que ce seigneur devait porter à Bruxelles avec quatre cents cavaliers. Mais Marguerite ne voulait plus entendre parler de pétitions, et elle fit savoir assez brutalement à Brederode que, s'il venait dans cet attirail, il trouverait les portes de la ville fermées.

L'opiniâtre seigneur n'était pas homme à se laisser détourner de son projet; il eut recours à un intermédiaire pour faire remettre la pétition à la duchesse. Cette pièce ne renfermait, pour ainsi dire, qu'une longue remontrance à Marguerite sur sa conduite présente, en si grand désaccord avec ses promesses; il y était particulièrement question des restrictions apportées à la permission de prêcher en public; comme conclusion, la pétition priait la régente de révoquer son édit, de licencier son armée, de lever le siége de Valenciennes et de respecter le traité qu'elle avait fait avec la ligue, dont les membres, à cette condition, étaient prêts à l'aider à maintenir l'ordre.

Marguerite soumit cette pièce à son conseil et y donna, le 16 février 1567, une réponse, adressée moins à Brederode qu'au pays en général. La duchesse témoignait sa surprise d'entendre encore parler de la ligue, qu'elle avait cru dissoute, depuis qu'un si grand nombre de ses membres s'étaient estimés trop heureux, après les derniers excès, de pouvoir faire leur paix avec le gouvernement. Quant à la permission qu'elle avait donnée de tenir des prêches publics, il n'était pas possible de soutenir qu'elle pût avoir pour effet d'autoriser les sectaires à réunir de l'argent, à lever des troupes, à élire des magistrats et à pratiquer, entre autres rites religieux, celui du mariage, d'où dépendait le transfert de biens considérables; on ne pouvait la croire assez insensée pour leur avoir accordé des droits aussi étendus. Elle avertissait les pétitionnaires de ne pas forcer leur souverain à se départir de sa bénignité naturelle, et faisait entendre qu'il vaudrait mieux pour eux s'occuper un peu moins de la chose publique et un peu plus de leurs propres affaires. Elle finissait en les assurant qu'elle aurait bon soin d'empêcher que la ruine du pays, qu'ils prédisaient avec tant de confiance, ne fût amenée précisément par eux [1].

Ce langage hautain attestait trop clairement que les temps étaient changés, que Marguerite avait conscience de sa force et prétendait en user. Les confédérés comprirent que le moment d'agir était venu pour eux; ils ne pouvaient revenir sur leurs pas, ni rester où ils étaient, sans courir les

[1] « Suadere itaque illis, ut à publicis certè negotiis abstineant, ac res quique suas in posterum curent : néve Regem brevi affecturum ingenitæ benignitatis oblivisci cogant. Se quidem omni ope curaturam, ne, quam ipsi ruinam comminentur, per hæc vulgi turbamenta Belgium patiatur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 295.

plus grands dangers. Le bruit courait que Philippe ne tarderait pas d'arriver, à la tête d'une puissante armée, pour se venger de ses ennemis; garder leur position présente, sans tenter de résister, c'était donc tendre le cou au glaive du bourreau. Il ne leur restait qu'à faire appel aux armes, et c'est ce qu'ils décidèrent. Ils levèrent l'étendard de la révolte, battirent le tambour dans toutes les villes, dans tous les villages, et partout recrutèrent des soldats, tandis que le comte Louis pressait les levées en Allemagne. Le rendez-vous de ces troupes fut fixé dans la ville de Viane, appartenant à Brederode. Ce seigneur se trouvait maintenant dans son élément; son esprit turbulent se plaisait dans ces scènes tumultueuses. Il s'était occupé de fortifier les ouvrages de défense de Viane, et avait garni cette ville d'artillerie et de magasins militaires; de là il s'était secrètement rendu à Amsterdam, où il cherchait à organiser le mouvement dans le peuple, qui, passionnément attaché aux nouvelles doctrines, ne se montrait que trop disposé à résister.

Les hostilités s'ouvrirent d'abord dans le Brabant, où le comte de Meghen échoua dans une tentative qu'il fit pour s'emparer de Bois-le-duc, qui avait refusé de recevoir une garnison. Il fut plus heureux dans une expédition contre la cité rebelle d'Utrecht, qui se rendit sans coup férir.

Dans d'autres parties du pays, les insurgés ne restaient pas inactifs. Un corps d'environ deux mille hommes, sous le commandement de Marnix, seigneur de Tholouse et frère du fameux Marnix de Sainte-Aldegonde, fit une descente dans l'île de Walcheren, où l'on supposait que Philippe débarquerait. Mais la fidélité et le courage des habitants rendirent vaines toutes leurs tentatives pour prendre cette

île. Dérangé ainsi dans son plan, Marnix remonta l'Escaut, jusqu'au petit village d'Austruweel, à une lieue d'Anvers, où il débarqua avec tous ses soldats, qui se logèrent chez les habitants. Il sortait de cette position pour ravager le pays d'alentour, brûler les églises, saccager les couvents, et donnait, par sa présence, aux réformés d'Anvers une confiance, dont s'alarmaient les magistrats de cette ville.

Marguerite vit la nécessité de déloger sans retard l'ennemi, de cette position dangereuse; elle chargea de cette mission un corps de troupes wallonnes, commandé par un officier expérimenté, du nom de Lannoy. Les ordres qu'elle donna à celui-ci attestent la fureur dont elle était possédée. « Ce sont, » lui dit-elle, « des mécréants qui ont perdu tout droit à la pitié. Ne leur faites donc pas de quartier, exterminez-les par le fer et par le feu [1]. » Lannoy arriva par une marche rapide devant Austruweel; bien que pris à l'improviste, le seigneur de Tholouse et ses hommes se défendirent bravement, et un combat terrible s'engagea presque sous les murs d'Anvers.

Le bruit de la mousqueterie attira bientôt les habitants de cette ville sur les remparts, et grande fut la terreur des calvinistes, en voyant la petite armée de Tholouse serrée de si près par l'ennemi. Rendus furieux à ce spectacle, ils s'excitèrent mutuellement par leurs cris, à voler au secours de leurs frères, et, se précipitant en bas des remparts, ils coururent vers les portes de la ville; mais ils trouvèrent celles-ci fermées, par ordre du prince d'Orange, qui de plus avait fait détruire un pont sur l'Escaut, pour couper

[1] « Nec ullis conditionibus flecti te patere ad clementiam; sed homines scelestos, atque indeprecabile supplicium commeritos, ferro et igni quamprimùm dele. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 300.

toutes les communications entre la ville et le camp des insurgés.

Le peuple alors demanda à grands cris aux autorités de lui livrer les clefs des portes, et voulut connaître la raison pour laquelle on les avait fermées ; sa colère s'était montée jusqu'à la frénésie, à la vue de la femme, hélas ! maintenant veuve, — de Tholouse, qui, les cheveux épars et les yeux pleins de larmes, s'était jetée en délire au milieu des groupes, et les suppliait lamentablement d'empêcher le massacre de son époux et de leurs frères.

Il était trop tard ; après une courte, mais vigoureuse résistance, les insurgés, chassés de la plaine, s'étaient réfugiés dans leurs défenses, bientôt incendiées. Tholouse, avec un grand nombre de ses compagnons, périrent dans les flammes ; d'autres, pour échapper à cette mort épouvantable, se frayèrent un chemin à travers l'ennemi et s'élancèrent dans l'Escaut, dont les eaux baignent le pied de la hauteur où s'élève le village. Ils y périrent misérablement, noyés dans le fleuve ou percés par les lances de l'ennemi qui en couvrait les bords. Quinze cents furent tués ; trois cents, qui survivaient, se rendirent prisonniers, mais Lannoy craignit qu'une tentative ne fût faite de la ville voisine pour les délivrer, et, fidèle aux ordres de la régente, il les massacra presque tous sur place [1].

Tandis que se passait cette effroyable tragédie, la foule emprisonnée dans les murs d'Anvers, s'agitait et rugissait,

[1] « Periere in eâ pugnâ, quæ prima cum rebellibus commissa est in Belgio, Gheusiorum mille ac quingenti : capti circiter trecenti, jugulatique pænè omnes Beavorii jussu, quod erupturi Antverpienses, opemque reliquiis victæ factionis allaturi crederentur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 301.

pareille aux vagues écumantes qui battent les murs de rocher de l'océan. Elle demandait avec des cris farouches, qu'on lui ouvrît les portes de la ville et voulait s'en faire livrer les clefs par les magistrats, qu'elle poursuivait d'amères imprécations. Ceux-ci n'eurent pas le courage d'affronter cette populace exaspérée; mais par bonheur, dans ce moment critique, le prince d'Orange n'hésita pas à se jeter au milieu du tumulte et à prendre sur lui toute la responsabilité de la situation. C'était par ses ordres que les portes avaient été fermées, disait-il, pour empêcher les troupes de la régente, si elles étaient victorieuses, d'entrer dans la ville pour y massacrer les réformés. Cette plausible explication ne satisfit pas le peuple; des gens s'écrièrent que le véritable motif de cette mesure avait été, non de sauver les calvinistes de la ville, mais de les empêcher de venir en aide à leurs frères du dehors. Un homme, plus hardi que les autres, leva un mousquet à la hauteur de la poitrine du prince, le saluant en même temps du nom de « traître; » mais il n'entraîna personne dans cette foule, qui, en général, respectait trop Guillaume, pour se livrer à aucune violence contre sa personne.

Impuissant à dominer le tumulte, le prince fut emporté dans le reflux de cet océan populaire, qui, des portes de la ville, roula en rugissant jusqu'au pont de Meir, où la foule se grossit rapidement, au point qu'elle compta bientôt plus de dix mille personnes. Les projets les plus sauvages furent alors mis en avant dans cette populace, où il n'y avait pas un homme qui se présentât pour diriger le mouvement. Les uns proposaient de s'emparer de l'hôtel de ville et d'en chasser les magistrats; d'autres, de saccager les couvents et d'expulser de la ville ceux qui les habitaient, ainsi que tous

les prêtres. Cependant le peuple avait enlevé de l'arsenal quelques canons, pour servir à la défense du pont. Ainsi s'écoula cette longue nuit; pareille à un sombre nuage, la multitude armée, se tenant toujours prête à fondre sur la ville, tandis que les bourgeois sans défense et surtout ceux qui possédaient quelque chose, étaient en proie aux plus sinistres appréhensions.

Pendant ce temps, les catholiques avaient réussi à placer, dit-on, des tonneaux de poudre sous le pont de Meir, résolus au premier mouvement hostile de leurs ennemis, à le faire sauter en l'air avec toutes les personnes qui se trouveraient dessus.

Tous les yeux étaient en ce moment tournés sur le prince d'Orange, comme sur le seul homme capable de mettre fin à cette situation pleine de dangers. Guillaume avait placé une garde à la Monnaie et à l'hôtel de ville, pour la défense de ces édifices. Il passa une grande partie de cette nuit orageuse à travailler à un rapprochement entre les deux partis importants des catholiques et des luthériens, qu'il voulait amener à agir en commun; il n'eut pas de peine à y décider ces derniers, jaloux de la secte rivale des calvinistes. Aux forces qu'il se procura de cette manière, vint s'ajouter celles des principaux marchands et des riches bourgeois, ainsi que de la plupart des étrangers établis dans la ville, gens moins soucieux des choses spirituelles que de leur vie et de leurs biens. Au point du jour, on aperçut les calvinistes, rangés en une espèce d'ordre de bataille, couverts en avant par les canons pris dans l'arsenal, et leurs bannières vert et bleu bravement déployées; en face, occupant le côté de la grand'place, qui longe l'hôtel de ville, se tenaient les troupes du prince d'Orange, bien supérieures en

nombre à leurs adversaires, si elles manquaient d'artillerie. Les deux armées étaient en présence, n'attendant plus, semblait-il, qu'un signal pour se mêler dans une lutte sanglante; mais ce signal, nul n'avait le courage de le donner et d'ouvrir un combat fratricide.

Dans ce moment, Guillaume, accompagné des principaux magistrats et suivi d'un petit nombre de gardes, s'avança vers les calvinistes, demandant une entrevue avec leurs chefs. Il leur représenta la folie de leur conduite présente et le mal immense qu'ils allaient faire à leur propre cause, si même ils étaient victorieux. Il leur dit qu'ils pourraient sans peine obtenir par la douceur tout ce qu'ils se proposaient d'arracher par la violence; il ajouta que, pour lui, tout bien disposé qu'il fût en leur faveur, si une seule goutte de sang coulait dans cette querelle, il les traiterait en ennemis.

Les paroles du prince, aidées de la conscience qu'ils avaient de leur infériorité numérique, l'emportèrent sur l'opiniâtreté habituelle des calvinistes; ils acceptèrent un arrangement, dont une des conditions était que la ville ne recevrait pas de garnison. Le prince d'Orange signa cet accord, au nom de son parti, et jura de l'observer; les calvinistes déposèrent aussitôt les armes, avant même les luthériens et les catholiques; ils montrèrent ainsi la confiance que Guillaume leur inspirait. Leurs adversaires ne tardèrent pas à les imiter, et il ne resta plus rien de cet appareil militaire, qui avait un instant paru si menaçant. Ces soldats d'un jour, redevenus de paisibles bourgeois, reprirent leurs occupations ordinaires; l'ordre et la tranquillité régnèrent de nouveau dans la ville d'Anvers, et c'est ainsi que la prudence et le sang-froid d'un seul homme

préservèrent d'une ruine irréparable la plus belle cité des Pays-Bas [1].

Les événements que nous venons de raconter se passèrent vers le milieu du mois de mars 1567. Pendant ce temps, Noircarmes était occupé au blocus de Valenciennes, avec peu d'espoir de le mener promptement à bonne fin. Les habitants, pleins de confiance en eux-mêmes, avaient fait plus d'une sortie heureuse, brûlant les cloîtres où le général avait logé une partie de ses troupes, et rentrant dans la ville chargés de butin. Il était évident que, pour réduire cette place au moyen du blocus, il faudrait beaucoup de temps.

Marguerite écrivit à son frère pour lui demander la permission d'employer des mesures plus énergiques et de bombarder la ville sans plus attendre. Philippe répondit par un refus péremptoire; c'était, disait-il, à son grand regret que l'on avait mis le siége devant une si belle cité; mais, puisque la chose était faite, il ne restait qu'à attendre d'un simple blocus la soumission des rebelles [2].

Vers ce temps, une troupe de confédérés, forte de trois à quatre mille hommes, se montra tout à coup aux environs de Tournai; cette armée se proposait en partie de protéger cette ville qui avait refusé de recevoir une garnison, et en partie de venir, par une diversion, au secours de Valenciennes. Noircarmes n'eut pas plus tôt reçu cette nouvelle,

[1] Pour les détails des troubles d'Anvers, voir *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 226 et seq.; *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 59; Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 300, 303; Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 247; *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 526, 527; Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 314-317; Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 310.

que, laissant des forces suffisantes pour continuer le blocus, il partit avec le reste de son armée, marchant sans s'arrêter, arriva brusquement sur l'ennemi, le força d'accepter le combat, le défit complétement et poursuivit les fuyards jusque sous les murs de Tournai; cette ville, dès ce moment incapable de faire aucune résistance, ouvrit immédiatement ses portes au vainqueur, se soumettant à toutes ses conditions, et celui-ci retourna bientôt, avec son armée victorieuse, prendre part au siége de Valenciennes.

Mais la confiance des habitants n'était pas ébranlée; au contraire, les décevantes promesses de leur prédicateur l'avaient portée plus haut que jamais, et ils rejetèrent avec mépris toutes les invitations de se rendre, qui leur furent faites. La régente écrivit une seconde fois à son frère, l'informant que s'il ne permettait pas des opérations plus actives, il y avait fort à craindre que la place ne fût secourue par les huguenots de la frontière ou par les Gueux, dont les troupes étaient répandues dans tout le pays.

Cette dernière considération fit céder Philippe, malgré lui, aux désirs de sa sœur. Mais, dans sa lettre du 13 mars, il insista pour que l'on essayât de la persuasion et de la menace, avant de recourir à la violence, et que l'on prît grand soin, en cas d'un assaut, d'empêcher qu'aucun mal fût fait aux vieillards et aux infirmes, aux femmes et aux enfants, en un mot, à toutes les personnes qui ne seraient pas trouvées portant les armes contre le gouvernement [1].

[1] Strada donne un extrait de cette lettre : « Deinde si deditio non sequeretur, invaderent quidem urbem, quodque militum est, agerent; à cædibus tamen non puerorum modò, senumque ac mulierum abstinerent; sed civium nullus, nisi dum inter propugnandum se hostem gereret, enecaretur. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 311.

La clémence montrée par Philippe en cette occasion lui fait honneur, et, si quelques-uns l'ont attribuée à sa politique, il faut convenir qu'une pareille politique est bien près d'être de l'humanité. Elle forme un contraste frappant avec la férocité dans laquelle Marguerite se complaisait à cette époque, où elle pouvait se venger de tant d'humiliations qu'elle avait été forcée de subir si longtemps.

La régente ne perdit pas de temps pour user de la permission que lui donnait le roi; toutefois, obéissant aux instructions qu'elle avait reçues, elle voulut voir ce que lui rapporterait la douceur. Elle envoya donc à Valenciennes le comte d'Egmont et le duc d'Aerschot, avec mission d'entrer en pourparlers avec les habitants et de les amener à la raison, s'il était possible. Ces deux seigneurs représentèrent au peuple la folie qu'il y aurait à entrer, faible comme il l'était, en lutte ouverte avec le gouvernement; ils avaient vu tous leurs alliés, l'un après l'autre, battus et mis en déroute, et la victoire de l'armée de la régente à Tournai devait leur avoir enlevé le dernier rayon d'espoir qui brillât encore à leurs yeux. Ils prièrent les citoyens d'accepter, tandis qu'il en était temps encore, la grâce qui leur était offerte par la duchesse, laquelle permettait, en cas d'une soumission de la ville, à ceux qui voudraient la quitter, d'emporter leurs effets et d'aller vivre où il leur plairait.

Mais les habitants de Valenciennes, encouragés par les promesses de leurs chefs et pleins d'une aveugle confiance dans leurs propres ressources, jusqu'ici trouvées suffisantes, firent peu d'attention aux discours et aux offres des deux envoyés, qui s'en retournèrent au camp de Noircarmes, très mécontents du résultat de leur mission. Il n'y avait pas lieu, pour ce général, d'attendre davantage, et il se

prépara aussitôt à réduire la place par des moyens plus énergiques.

Valenciennes est situé sur le sommet d'une colline qui descend en pente douce vers l'Escaut, dont les eaux, baignant les murs de la ville, forment de ce côté une bonne défense. Les remparts qui enfermaient cette cité, autrefois forts et très épais, avaient, avec le temps, perdu de leur solidité; ils étaient couverts par un large fossé en partie comblé, à de certains endroits, par des décombres. Les murs étaient bien garnis d'artillerie, et les magasins bien approvisionnés. En un mot la ville, par la force de ses ouvrages et de sa position naturelle, était de celles qui, à d'autres époques, eussent embarrassé une armée plus formidable que celle que la régente avait envoyée pour l'attaquer.

La première chose que fit Noircarmes fut de resserrer ses lignes pour investir étroitement la ville; bientôt après, à la faveur d'une sombre nuit d'orage, il se jeta sur un des faubourgs, l'emporta après un rude combat et y établit quelques compagnies de Wallons.

Le lendemain, ces troupes ouvrirent un feu violent contre les soldats qui défendaient les remparts; ceux-ci y répondirent avec la même vigueur. Mais, pendant que Noircarmes amusait l'ennemi de ce côté, il fit élever une batterie, d'abord de dix, puis de vingt canons et mortiers avec quelques pièces d'un plus petit calibre; cette batterie ouvrit un feu bien dirigé et des plus vifs contre la ville, détruisant les principaux édifices qui, par leur élévation, lui offraient un excellent point de mire. La grande tour de St. Nicolas, où les insurgés avaient monté de la grosse artillerie, croula bientôt sous cette canonnade furieuse, ensevelissant dans ses ruines tous ses défenseurs. Enfin, au bout de quatre

jours, les habitants, incapables de supporter davantage cette grêle de boulets et de bombes, qui tombaient de tous les côtés dans la place, abaissèrent leur orgueil au point de demander à parlementer; Noircarmes y consentit, mais sans arrêter un seul instant le feu.

Les députés informèrent le général que la ville était prête à capituler aux conditions proposées auparavant par les seigneurs flamands. Mais Noircarmes répondit d'un ton méprisant que « les temps étaient changés et qu'il n'avait pas l'habitude de parler de conditions à un ennemi prosterné à terre [1]. » Les députés très décontenancés par cette réponse, s'en retournèrent annoncer à leurs concitoyens l'échec de leur mission.

Cependant la tempête continuait de gronder furieusement sur la ville, écrasée sous une grêle épaisse de projectiles de fer, contre laquelle les malheureux habitants ne pouvaient chercher un abri dans leurs demeures, dont les ruines encombraient les rues. Ce ne fut cependant qu'au bout de trente-deux heures, qu'une brèche praticable fut ouverte dans les murs, tandis que les décombres des remparts écroulés, comblant les fossés, offraient aux assaillants un chemin au niveau même de la brèche. C'est par là que Noircarmes se disposa à entrer dans la ville, à la tête de ses bataillons.

Les habitants de Valenciennes se réveillèrent trop tard de leurs illusions. Ils n'avaient plus, pour soutenir leur courage, la voix de leur fanatique chef qui s'était mis par la fuite en lieu de sûreté; tout sort leur semblait préférable à celui d'être livrés en proie à la féroce soldatesque de Noircarmes;

[1] « Quasi verò, inquit, vestra conditio eadem hodie sit, ac nudiustertius. Serò sapitis Valencenates : ego certè conditionibus non transigo cadente cum hoste. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 314.

ils s'empressèrent de se rendre à discrétion, implorant la merci de leurs vainqueurs. Il n'y avait qu'un jour et demi que les batteries des assiégeants avaient ouvert le feu, et en si peu de temps trois mille bombes avaient été jetées dans la place [1]; fait presque miraculeux pour ce siècle.

Le 2 avril 1567, l'armée victorieuse fit son entrée dans Valenciennes, après un siége qui avait duré quatre mois. Tandis qu'elle défilait dans les étroites et longues rues de la ville, dont les maisons en ruine et le pavé encore couvert de morts et de mourants, attestaient les horreurs de la guerre, elle vit venir à sa rencontre une troupe de femmes et de jeunes filles, portant dans leurs mains des branches vertes et s'efforçant, par leurs larmes, par leurs lamentables supplications, de fléchir la colère de leurs vainqueurs. Noircarmes se rendit directement à l'hôtel de ville, où il dégagea promptement les fonctionnaires municipaux de toute responsabilité, en leur ôtant leurs charges. Le plus pressé pour lui était de faire main-basse sur les ministres les plus zélés et les autres chefs de l'insurrection. Plusieurs avaient réussi à s'enfuir; mais la plupart, y compris le prédicateur La Grange, ne tardèrent pas à être arrêtés, et au nombre de trente-six, condamnés à mourir, les uns sur l'échafaud, les autres par la potence [2]. Le général ordonna ensuite aux habitants de

[1] « Feruntque ter millies explosas murales machinas, mœnium quàm hominum majori strage. » — *Strada*, *De Bello Belgico*, ubi supra.

[2] C'est le chiffre donné par l'historien de Marguerite, qui n'eût pas vraisemblablement voulu augmenter le nombre des victimes. Le fidèle président de Malines rapporte la chose plus sommairement, sans donner de chiffre. « El senor de Noilcarmes se aseguro de muchos prisioneros, principales Borgeses, y de otros que avian sido los autores de la rebelion, á los quales se hizo luego en diligencia su pleyto. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS. Brandt, l'historien de la Réformation (vol. I, p. 251), rapporte que deux cents personnes, *à ce qu'on dit*, périrent par

lui remettre leurs armes, et fit démanteler les fortifications, qui portaient quatre-vingts pièces d'artillerie. La ville fut privée de tous ses priviléges et immunités, et eut à payer une lourde contribution pour les frais de la guerre. La religion nouvelle cessa d'être tolérée, les églises furent rendues à leurs anciens possesseurs, et l'exercice du culte catholique resta seul permis, à l'exclusion de tout autre. L'évêque d'Arras reçut l'invitation de veiller aux intérêts spirituels des habitants, et une forte garnison de huit bataillons fut placée dans la ville, pour y assurer l'ordre et maintenir l'autorité de la couronne [1].

Les clefs de Valenciennes, pour répéter un mot alors populaire, ouvrirent à la régente les portes de toutes les cités rebelles des Pays-Bas. Maestricht, Turnhout, Gand, Ypres, Audenarde et d'autres villes, qui avaient refusé de recevoir une garnison dans leurs murs, se rendirent, l'une après l'autre, à Marguerite, aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Le comte de Meghen rétablit de même l'autorité royale dans la province de Gueldre, et d'Aremberg, après une résistance plus longue, dans celles de Groningue et de Frise. En peu de semaines, à l'exception d'Anvers et de quelques villes de Hollande, les armes victorieuses de la régente eurent étouffé l'esprit de rébellion dans tout le pays [2]. Le mouvement des insurgés avait été prématuré.

les mains du bourreau, à Valenciennes, pour avoir pris part aux troubles religieux, pendant cette année.

[1] Pour des détails, plus ou moins circonstanciés, sur le siége de Valenciennes, voir Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 303-315; Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 319-322; Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 49; *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 501; Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 315, 323 et seq.

CHAPITRE XIV.

RETOUR DE LA TRANQUILLITÉ.

(1567.)

Nouveau serment de fidélité exigé par Marguerite. — Refus du prince d'Orange de le prêter. — Son départ des Pays-Bas. — Soumission du pays. — Nouvel édit. — Rétablissement de l'ordre.

Les embarras où la régente s'était trouvée lui avaient fait prendre, dès les premiers jours de janvier 1567, une résolution qui paraît lui avoir été inspirée par Viglius, dont nous avons rapporté l'entrevue avec Marguerite; c'était de demander aux grands seigneurs, aux chevaliers de la Toison d'or, à toute personne occupant une haute position, civile ou militaire, un serment d'obéissance entière et sans réserves aux ordres du roi, quels qu'ils fussent. En leur faisant prêter ce serment, la duchesse ne se proposait pas de mettre leur fidélité à l'épreuve; elle savait trop bien quels étaient les amis et les ennemis du gouvernement, mais elle cherchait un prétexte honnête pour se défaire de ces derniers, et leur refus de s'exécuter devait entraîner leur démission des emplois qu'ils occupaient.

A ce qu'il paraît, cette mesure ne rencontra d'abord

aucune opposition dans le conseil; Mansfeldt, d'Aerschot, Meghen, Berlaymont, se montrèrent tous prêts à obéir. Le comte d'Egmont éleva bien, il est vrai, quelques scrupules; un nouveau serment lui semblait superflu, après celui qu'il avait déjà prêté; il suffisait de la parole, une fois donnée, d'un homme d'honneur et d'un chevalier de la Toison d'or [1]. Mais ses scrupules disparurent bientôt devant les arguments que la régente fit valoir, ou les moyens de persuasion qu'elle employa près de lui.

Brederode, qui tenait un commandement militaire, n'avait pas l'esprit aussi conciliant; il s'indigna, et, saisissant la portée de cette vile manœuvre, comme il l'appela, il répondit à la demande qui lui était faite par un refus, accompagné de l'envoi de sa démission. Les comtes de Hornes et d'Hoogstraeten refusèrent également, mais dans un langage plus mesuré, et, résignant leurs emplois, se retirèrent dans leurs terres, sans quitter le pays.

Le personnage le plus important auquel Marguerite avait à s'adresser, était le prince d'Orange; elle jugea nécessaire d'user avec lui de la plus grande prudence. Sans doute, elle lui avait depuis longtemps retiré sa confiance, mais, voyant la considération et l'autorité dont il jouissait dans les provinces, elle tenait peu à rompre avec lui et ne voulait pas lui donner un motif de mécontentement. Elle lui écrivit donc dans les termes les plus insinuants qu'elle put trouver.

Elle ne pouvait, disait-elle, douter qu'il ne s'empressât

[1] « Il ne comprenait pas pourquoi la gouvernante insistait, après qu'il lui avait écrit une lettre de sa main, contenant tout ce que S. A. pouvait désirer d'un gentilhomme d'honneur, chevalier de l'Ordre, naturel vassal du Roi, et qui toute sa vie avait fait le devoir d'homme de bien, comme il le faisait encore journellement. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 321.

de donner un bon exemple, si utile dans l'état de détresse où était le pays. Des bruits injurieux pour sa fidélité s'étaient répandus, mais elle n'y ajoutait pas foi; il lui était impossible de croire un seul instant qu'il déshonorerait son nom glorieux et l'illustre famille d'où il descendait, en justifiant de pareilles accusations. Elle était sûre qu'il saisirait avec bonheur l'occasion, qui se présentait à lui, de dissiper tous ces soupçons [1].

La lettre renfermait une formule de serment, d'après laquelle le prince devait s'obliger, sous peine d'être démis de ses fonctions, « à servir le roi et à agir pour ou contre tous ceux que sa majesté voudrait, sans réserve ni restriction [2]. »

Guillaume n'attendit pas longtemps pour répondre à cette demande d'obéissance, qui tendait à lui laisser moins de liberté que n'en avait le dernier paysan des Flandres; le 28 août, le jour même où il reçut la lettre de la régente, il lui écrivit, refusant de la manière la plus formelle de prêter un nouveau serment, qui impliquerait, disait-il, l'accusation d'avoir violé celui qu'il avait prêté précédemment. Il ne pouvait d'ailleurs faire honorablement ce que l'on réclamait de lui, parce qu'il pourrait s'engager ainsi à agir contrairement à sa conscience, de même qu'aux intérêts, tels qu'il les comprenait, du roi et du pays [3]. Il savait que la

[1] « Ferez cesser les calumnies que dictes se semer contre vous, ensamble tous ces bruits que scavez courrir de vous, encoires que en mon endroict je les tiens faulx et que à tort ils se dyent; ne pouvant croire que en ung cœur noble et de telle extraction que vous estes, successeur des Seigneurs, » etc. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 44.

[2] « Servir et m'employer envers et contre tous, et comme me sera ordonné de sa part, sans limitation ou restrinction. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Je seroys aulcunement obligé, et constrainct, le cas advenant, que on

demande faite par la duchesse équivalait pour lui à la démission de ses charges; il était prêt à les déposer et la priait, en conséquence, d'envoyer quelqu'un, muni de pleins pouvoirs, pour les lui reprendre. Quant à lui, son intention était de quitter le pays et d'attendre à l'étranger le jour où sa majesté serait convaincue de sa fidélité; mais, en quelque lieu qu'il fût, toujours il serait prêt à se dévouer, corps et biens, au service du roi et de la chose publique [1].

Quelle qu'eût pu être jusqu'alors l'hésitation de Guillaume, réfléchissant à la conduite qu'il avait à suivre, il vit clairement alors que le temps était venu d'agir résolûment. Ferme partisan de la réforme politique, il avait voulu la devoir à des moyens constitutionnels et non à la violence, mais le soulèvement des iconoclastes avait renversé ses projets; les excès commis avaient irrité les catholiques et mécontenté les plus modérés d'entre les protestants, lesquels d'ailleurs, par des dissensions intestines, s'étaient fait une opposition réciproque, qui avait empêché le parti de la réforme de disposer de toutes ses forces. La nation n'était pas prête à la lutte, celle-ci avait été des plus désastreuses; partout la victoire avait couronné les armes de la régente. Évidemment l'heure de la résistance n'avait pas encore sonné.

Cependant Guillaume ne pouvait, sans courir les plus grands dangers, rester dans la situation où il se trouvait. Le bruit s'était répandu que le duc d'Albe arriverait bientôt

me viendroict à commander chose qui pourroit venir contre ma conscience ou au déservice de sa Mat[é] et du pays. » —*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, p. 46.

[1] « Vous asseurant que, où que seray, n'espargneray jamais mon corps ni mon bien pour le service de Sa Mat[é] et le bien commun de ces pays. » *Ibid.*, p. 47.

dans les Pays-Bas, à la tête d'une forte armée, pour les réduire à une entière soumission. « Prenez garde au duc d'Albe, » écrivait au prince l'oncle de sa femme, le landgrave de Hesse; « je ne le connais que trop bien [1]. » Guillaume aussi le connaissait, et trop parfaitement pour se fier en lui. Il n'ignorait pas combien il avait l'âme dure et inexorable, cet homme, qui allait venir avec une armée à sa suite, et investi à la fois des fonctions du juge et de celles du bourreau. Le premier coup, il le savait, frapperait la plus haute tête; attendre l'arrivée du duc, c'était défier sa destinée. Le prince sentait déjà ce qu'il y avait d'affreux dans sa position. « Je suis seul, » écrivait-il au landgrave de Hesse; « je ne vois de tous côtés que des dangers qui me menacent, et n'ai pas un seul ami fidèle, à qui je puisse ouvrir mon cœur [2]. »

Il paraît que Marguerite n'était pas aussi préparée qu'on aurait dû s'y attendre, à la détermination prise par Guillaume; elle ne voulut pas cependant le laisser partir, sans tenter un dernier effort pour le détourner de son projet, et lui envoya son secrétaire Berty, à Anvers; celui-ci devait s'entretenir plus ouvertement avec le prince et, s'il était possible, l'amener à exposer les motifs qui lui avaient dicté sa résolution. Guillaume s'expliqua, à cœur ouvert et assez longuement, sur son refus de prêter serment. « Si je m'étais, » dit-il, « enchaîné aussi aveuglément à la volonté du roi, j'aurais pu être forcé de lui obéir en ce qui répugne

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 42.

[2] « In ansehung das wir in dissen lænden allein seindt, und in hœchsten nœten und gefehrden leibs und lebens stecken, und keinen vertrauwen freundt umb uns haben, deme wir unser gemüthe und hertz recht erœffnen dœrffen. » *Ibid.*, p. 39.

le plus à mes principes, surtout en ce qui concerne le traitement rigoureux appliqué aux sectaires. J'aurais pu être obligé de dénoncer, comme luthériennes, des personnes de ma famille et ma femme même, et de les livrer au bras du bourreau. Enfin le roi aurait pu envoyer, pour nous gouverner en sa place, quelqu'un à qui il m'eût été impossible de me soumettre, sans m'avilir. » Le nom du duc d'Albe s'échappa comme malgré lui de ses lèvres, et il se tut [1].

Berty essaya de réfuter ces objections, mais le prince, l'interrompant avant qu'il eût dit un seul mot sur le duc, déclara brusquement que jamais le roi ne pardonnerait à un de ses grands vassaux d'avoir épousé une hérétique; il était donc décidé à quitter immédiatement le pays et à se retirer en Allemagne; sur ces mots il rompit l'entretien.

Le secrétaire, tout mortifié de l'échec qu'il avait subi, pria Guillaume de consentir, avant son départ, à une entrevue avec le comte d'Egmont, lequel, Berty l'espérait, serait plus heureux que lui. Le prince s'empressa d'accueillir cette demande. Cette entrevue célèbre eut lieu à Willebroek, village situé entre Anvers et Bruxelles; le comte de Mansfeldt et le secrétaire furent les seules personnes qui y assistèrent, avec les deux seigneurs.

Après une discussion, dans laquelle chacun des amis s'était efforcé de convertir l'autre à son opinion, Guillaume exprima l'espoir que d'Egmont se mettrait, à temps, à couvert de l'effroyable tempête, qu'il prédisait près d'éclater sur la tête des nobles flamands [2]. « Je me fie en la clémence

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 319.

[2] « Orasse illum, subduceret sese, gravidamque cruore tempestatem ab Hispaniâ impendentem Belgarum Procerum capitibus ne opperiretur. » — *Ibid.*, p. 321.

de mon souverain, » répondit le comte; « il ne peut agir avec dureté envers des hommes qui ont rétabli l'ordre dans le pays. » « Cette clémence que vous vantez, » répondit le prince, « sera votre perte. Je crains bien que les Espagnols ne passent sur votre corps, comme sur un pont, pour entrer dans les Pays-Bas [1]! » Et, sur cette funèbre prophétie, il embrassa, les larmes aux yeux, le comte et lui fit ses derniers adieux. C'est ainsi que les deux amis se séparèrent, comme des hommes qui ne devaient jamais plus se revoir.

Le parti différent, pris par les deux seigneurs, était bien celui qu'il fallait attendre de la différence de leur caractère, ainsi que de leur position. D'Egmont, ardent, porté à l'espoir et à la confiance, s'abandonnait facilement aux illusions de son imagination, comme si les événements eussent dû se conformer à ses désirs; il n'avait pas cet œil pénétrant de Guillaume, qui semblait lire dans l'avenir comme dans les pensées; il n'avait pas non plus appris, comme le Taciturne, à se défier des princes. Il était, sans doute, aussi sincèrement attaché à son pays que le prince, et, comme lui, il avait horreur du système de persécution, adopté par le gouvernement. Mais ces rigueurs atteignaient un parti qui lui inspirait peu de sympathie, et auquel Guillaume, au contraire, appartenait, sentant chaque coup porté à ses frères comme s'il le recevait lui-même. Au point de vue de leurs affections et de leurs intérêts, la position des deux seigneurs, dans la lutte qui s'annonçait, était bien différente aussi. D'Egmont était flamand de naissance; tous ses biens,

[1] « Perdet te, inquit Orangius, hæc quam jactas clementia Regis, Egmonti; ac videor mihi providere animo, utinam falso, te pontem scilicet futurum, quo Hispani calcato, in Belgium transmittant. » — *Strada*, *De Bello Belgico*, ubi supra.

avec tous ses rêves de fortune, étaient en Flandre; l'exil, pour lui, était la misère et la mendicité. Guillaume avait une grande, sinon la plus grande partie de ses domaines, situés au dehors des Pays-Bas; en partant pour l'Allemagne, il retournait dans son pays natal, auprès de ses parents qui correspondaient avec lui, et au milieu de nombreux amis, qui le recevraient chaleureusement. Ce n'était pas la terre d'exil qui l'attendait en Allemagne, mais son véritable foyer.

Peu après cette entrevue, le prince se rendit dans ses terres de Breda, pour y passer quelques jours avant de quitter le pays [1]. De là il écrivit au comte d'Egmont, exprimant l'espoir que celui-ci, après avoir bien pesé ses raisons, approuverait son départ; il abandonnait le reste à Dieu, qui ordonnerait toute chose pour sa propre gloire. « Soyez sûr, » ajoutait-il, « que vous n'avez pas d'ami plus dévoué que moi; l'amitié que je vous porte est trop profondément enracinée dans mon cœur, pour que le temps ou l'éloignement puissent l'affaiblir [2]. » On aime à voir ces grands hommes rester unis par ces liens de l'affection qui, dans des âmes plus vulgaires, ne résistent pas aux mauvaises inspirations de l'esprit de parti; on aime à les voir, au moment de se séparer pour suivre une route différente, se

[1] Le secrétaire Pratz, dans une lettre du 14 avril, annonce en ces termes polis le départ de Guillaume : « Le prince est parti, emmenant avec lui une demi-douzaine de docteurs hérétiques et bon nombre d'autres coquins de séditieux. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 526.

[2] « Tibi vero hoc persuade amiciorem me te habere neminem cui quidvis libere imperare potes. Amor enim tui eas egit radices in animo meo ut minui nullo temporis aut locorum intervallo possit. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 70.

Il n'est pas facile de comprendre pourquoi Guillaume se servait du latin, dans sa correspondance avec d'Egmont.

retourner pour échanger un dernier regard, qui témoigne de leur ancienne amitié.

Guillaume écrivit aussi au roi, pour l'informer de la détermination qu'il avait prise et lui en exposer les motifs; il déclarait de nouveau que jamais, il l'espérait fermement, on ne pourrait l'accuser, quelque part qu'il fût, de manquer aux devoirs d'un loyal et fidèle sujet. Le prince reçut à Breda une lettre de la régente; elle s'y montrait plus amicale qu'on ne pouvait s'y attendre, et ce n'était peut-être pas seulement par politique qu'elle tenait à ne pas le laisser partir, irrité contre elle. Marguerite se disait prête à l'obliger autant qu'il lui serait possible, et l'assurait qu'elle avait toujours eu et ne cesserait d'avoir pour lui autant d'affection que s'il était son propre fils [1].

Le prince partit pour l'Allemagne, le dernier jour d'avril. Il emmenait avec lui toute sa famille, à l'exception de son fils aîné, le comte de Buren, alors âgé de treize ans, qui faisait ses études à l'université de Louvain [2]. Peut-être Guillaume avait-il pensé que son jeune âge ou les immunités du Brabant protégeraient son fils; s'il en est ainsi, il s'abusait étrangement. Cet enfant était un précieux otage qui répondait de son père; aussi Philippe le fit enlever de Louvain et conduire à Madrid, où il fut élevé, sous les yeux mêmes du roi, dans des sentiments religieux et politiques,

[1] « Ayant tousjours porté en vostre endroit l'affection que je pourrois faire pour ung mien fils ou parent bien proche. Et vous vous povez de ce confier, toutes les fois que les occasions se présenteront, que feray le mesme. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 371.

[2] La fille unique de Guillaume était demoiselle d'honneur de la régente, qui ne fit aucune objection à son projet d'accompagner son père, lui disant qu'à son retour elle retrouverait sans diminution l'amitié qu'elle lui avait toujours témoignée. — *Corr. de Guillaume le Taciturne*, tom. II, p. 371.

peu en harmonie avec ceux du prince. Heureusement, il avait un frère plus jeune que lui, et qui grandit librement sous le toit paternel; c'était Maurice, l'héritier du génie du Taciturne et le futur héros que devait acclamer une autre génération [1].

Outre les membres de sa famille et de nombreux amis, Guillaume était suivi d'une foule considérable de personnes, quelques-unes de haut rang, qui préféraient sortir avec lui du pays, que d'y attendre l'orage dont elles se sentaient menacées. Le prince fixa sa résidence à Dillenbourg, dans le duché de Nassau; c'est dans cette ville qu'avaient vécu ses ancêtres et que lui-même était né. Il s'y instruisit dans les doctrines luthériennes, avec un savant ministre [2], et, tout en suivant d'un œil attentif les événements qui se passaient dans son malheureux pays, il s'appliquait à connaître les principes de cette glorieuse Réforme, dont la cause, unie à celle de la liberté politique, devait un jour trouver en lui un ferme champion.

Le départ du prince d'Orange causa une consternation générale dans les Pays-Bas. Tous ceux qui s'étaient compromis à quelque degré dans les derniers troubles, sentirent leurs inquiétudes redoubler, en se voyant, devant les signes

[1] D'après Strada, quelques-uns pensaient que Guillaume savait bien ce qu'il faisait en laissant son fils à Louvain; dans leur opinion, le prince l'aurait vu sans déplaisir emmener à Madrid, pensant que, si les choses tournaient mal pour lui-même, il ne serait pas mauvais que l'héritier de sa maison jouît de la faveur du monarque. Ce serait là, il faut l'avouer, un calcul bien froid pour un père. Cependant cette conduite ressemblerait assez à celle du père de Guillaume lui-même, qui, tout rigide luthérien qu'il fût, souffrit que son fils entrât dans la maison de l'empereur et y fût élevé dans les principes de la foi catholique. — Voy. Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 373.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 100.

qui leur annonçaient de prochaines calamités, abandonnés par le seul homme qui leur donnât quelque espoir d'y échapper. Ils se préparèrent par milliers à suivre son exemple, en quittant le pays, avant qu'il ne fût trop tard; parmi ceux qui fuirent, il y avait les comtes de Culembourg, de Berg, d'Hoogstraeten, Louis de Nassau, et d'autres personnages de moindre importance; ils passèrent en Allemagne et formèrent une espèce de petite cour au prince d'Orange, attendant, comme lui, de meilleurs jours.

Laissés seuls, quelques-uns des grands seigneurs qui avaient fait de l'opposition à la régente, se montrèrent alors disposés à se soumettre à ses désirs. « Le comte de Hornes; » écrivait la duchesse à Philippe, « m'a offert ses services; il se déclare disposé à prêter serment. S'il a parlé avec trop de liberté, ce n'était pas, dit-il, qu'il eût cessé d'être attaché au gouvernement, mais il avait eu un moment de dépit et d'irritation. Je ne voudrais pas le pousser au désespoir, et, par égard pour sa famille, je lui ai permis de reprendre son siége dans le conseil [1]. » A ce ton hautain, on voit que la régente se sentait assez forte en ce moment, pour n'avoir guère à se soucier plus de ses ennemis que de ses amis [2].

D'Egmont, en même temps, s'efforçait de racheter le

[1] « Pour ne le jecter d'advantaige en désespoir et perdition, aussy en contemplation de ses parens et alliez, je n'ai peu excuser luy dire qu'il seroit doncques ainsy qu'il avait faict, et qu'il revinst au conseil. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 238.

[2] Guillaume fut assez généreux pour engager le comte de Hornes à faire cette démarche, exprimant l'espoir qu'elle amènerait dans le conseil royal un accord, utile aux intérêts du roi comme du pays. — Voy. la lettre, écrite en latin, datée de Breda, 14 avril, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 71.

passé, en le faisant oublier par toute espèce de démonstrations d'un zèle extraordinaire ; il parcourait le pays, à la tête de ses troupes, dispersant les consistoires, arrêtant les émeutiers et rétablissant partout le culte catholique. Il proclamait bruyamment que ceux qui voulaient conserver son amitié devaient donner ouvertement des gages de leur fidélité à la couronne et à l'Église romaine. Aussi quelques-uns de ses plus intimes amis, mécontents de sa conduite et peut-être rendus défiants, lui renvoyèrent les lettres qu'il leur avait écrites, en lui réclamant les leurs [1].

À Bruxelles, d'Egmont prit part à toutes les réjouissances de la cour; il étala son habituelle magnificence dans des fêtes et des banquets ruineux, que la duchesse de Parme honora quelquefois de sa présence. On retrouve le nom du comte parmi ceux des personnes que Marguerite signale à Philippe comme dévouées au gouvernement. « Il est impossible, » dit-elle, « de ne pas être satisfait de sa conduite [2]. » Objet de la faveur de la régente, presque aussi précieuse que celle du roi lui-même, le malheureux seigneur caressait le fol espoir que le souvenir du passé s'effacerait désormais de la mémoire de son maître, d'un prince qui pouvait oublier un bienfait, mais que l'on n'avait jamais vu pardonner une offense.

Les grandes villes du pays avaient manifesté l'intention de se soumettre, et plusieurs avaient reçu des garnisons dans leurs murs. Seule entre les cités du Brabant, Anvers résistait encore; mais, entraînés dans le mouvement général, les habitants cédèrent enfin et envoyèrent une députation à

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 322.
[2] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 235.

la régente, pour lui promettre l'expulsion des meneurs qui s'étaient montrés dans les derniers troubles. C'était un véritable triomphe pour le parti royaliste, si l'on considère les divers éléments qui formaient la population de cette ville, où se trouvaient un si grand nombre de calvinistes. Marguerite, loin de se contenter de cette concession, répondit froidement aux Anversois qu'ils devaient commencer par recevoir une garnison; qu'alors seulement elle intercèderait en leur faveur auprès du roi et consentirait à venir résider parmi eux. Ils affectèrent d'obéir sans répugnance à cet ordre et peu après, le comte de Mansfeldt entra dans Anvers, à la tête de seize compagnies d'infanterie, rangées en ordre de bataille; ses hommes s'y logèrent comme dans une ville conquise.

Un jour avait été fixé pour l'entrée de la régente, qui devait se faire avec toute la pompe voulue. Des détachements de troupes gardaient les principaux passages, et, le 13 avril, Marguerite arriva aux portes d'Anvers; douze cents soldats wallons formaient son escorte, et elle était accompagnée des chevaliers de la Toison d'or, des grands seigneurs et des magistrats de la province. Quand ce brillant cortége traversa, entre deux files de soldats, les principales rues de la ville, la populace inconstante le salua de joyeuses acclamations. La régente s'arrêta d'abord dans la cathédrale, où un Te Deum fut chanté; là, elle remercia à genoux le Tout-Puissant d'avoir, sans combat et sans effusion de sang, rendu cette grande cité au roi et à la véritable Église[1]. En voyant ces autels profanés et ces murs dépouil-

[1] « Egit ipsa privatim magnæ Virgini grates, quòd ejus ope tantam urbem sine prælio ac sanguine, Religioni Regique reddidisset. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 328.

lés, par des mains sauvages, de tous leurs ornements, des sculptures et des riches tableaux qui les couvraient, elle ne put retenir ses larmes. Elle s'occupa d'abord de faire rechercher les objets dérobés et de faire restaurer l'église; ensuite, de punir les auteurs de ces actes de vandalisme; l'exécution de quatre des principaux coupables, sur la place du Marché, annonça aux habitants d'Anvers que l'anarchie avait cessé de régner.

Marguerite fit raser jusqu'à terre les temples protestants. Les églises catholiques, purifiées, furent rendues à leurs anciens possesseurs, après qu'on eût fait disparaître, autant que possible, les traces de la dévastation qu'elles avaient subie. Toutes les écoles des sectaires furent fermées, et les enfants, baptisés selon les rites de la religion nouvelle, reçurent ce sacrement des mains des prêtres romains [1]. Enfin l'exercice du culte réformé fut interdit, et le catholicisme seul put étaler dans cette belle cité la splendeur de son rituel.

La régente avait autorisé toutes les personnes non impliquées dans les derniers troubles, à quitter la ville, avec tout ce qu'elles possédaient. Un grand nombre d'habitants profitèrent de cette permission, et l'on vit dans les rues d'Anvers des scènes déchirantes; des maris, des pères, faisaient leurs derniers adieux à des épouses, à des enfants en larmes, ou partaient, accompagnés de leur famille, à la recherche d'une terre libre, où il leur fût permis d'adorer Dieu selon les inspirations de leur conscience.

Mais cette lueur de tolérance, si l'on peut ainsi parler, s'évanouit bientôt devant le sombre génie de l'Inquisition.

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 254.

Le 24 mai, la régente publia un édit sanguinaire, digne des plus mauvais jours de Charles-Quint et de Philippe : il punissait de mort et de la confiscation de leurs biens tous ceux qui auraient prêché en public ou pris part aux cérémonies de l'Église réformée, qui auraient prêté leurs maisons pour des réunions religieuses ou logé, même simplement assisté les prédicateurs, les imprimeurs de livres hérétiques, les artistes dont le pinceau aurait ridiculisé l'Église catholique ; en un mot, toutes les personnes qui se seraient rendues coupables d'actes du même genre. Les fautes plus légères devaient entraîner des peines moins rigoureuses. L'ordonnance renfermant ces dispositions pleines d'humanité, spécifiait longuement un si grand nombre d'offenses à punir, qu'à peine y avait-il un seul sectaire, à l'abri de ses rigueurs [1]. Le mécontentement fut grand à Madrid, quand on y eut connaissance de cet édit ; le roi le déclara « inconvenant, illégal, tout à fait opposé au véritable esprit du christianisme [2], » et il ordonna à Marguerite de le révoquer sur le champ ; ce qui fut fait le 23 juillet suivant. Les lecteurs, peut-être disposés à applaudir à la conduite de Philippe, ne s'attendent pas à l'explication qu'il faut leur en donner : ce qui avait provoqué l'indignation du roi, ce n'était pas l'excessive sévérité, mais la trop grande clémence de cet édit ! Il ne proscrivait pas le droit d'honorer Dieu en secret, selon sa conscience ; il souffrait qu'un homme fût impunément hérétique au fond de son cœur et

[1] M. Gachard a reproduit tout au long dans ses notes ce document sanguinaire. — Voy. *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 550, 551.

[2] « La peine et le mécontentement qu'il a éprouvés, de ce que l'on a fait une chose si illicite, si indécente, et si contraire à la religion chrétienne. » — *Ibid.*, ubi supra.

au foyer de sa famille, aussi longtemps qu'il ne déclarerait pas publiquement sa foi. C'est ce que ne pouvait admettre l'Inquisition, qui pénétrait dans l'intérieur des maisons et lisait dans le secret des cœurs, exposant au grand jour les pensées cachées et les punissant à l'égal d'actes publics. Marguerite avait encore des leçons à recevoir en fait d'intolérance [1].

La régente reçut à Anvers des envoyés de l'électeur de Saxe, du landgrave de Hesse et d'autres princes protestants d'Allemagne, intercédant auprès d'elle en faveur des luthériens opprimés et la priant de mettre un terme à la persécution dont ils étaient victimes. Marguerite, aussi peu disposée à accueillir une pareille demande qu'à supporter les termes dans lesquels elle lui était faite, répondit sèchement que, sans doute, la conduite tenue récemment par les protestants des Flandres leur avait donné des droits aux sympathies des princes allemands; mais que ceux-ci feraient sagement de s'occuper de leurs propres affaires et de laisser le roi d'Espagne faire les siennes, comme il l'entendait [2].

[1] Viglius n'était pas capable de motiver savamment son opposition au droit de la liberté de conscience, qu'il représente, dans une lettre à son ami Hopper, comme devant conduire chacun à se faire ses propres dieux, « lares aut lemures, » selon les caprices de son imagination. Mais le président était assez sage pour voir que l'on avait fait assez pour le moment, en détruisant les prêches : « Le temps et la présence de Philippe, » disait-il, « feront le reste. » — *Epistolæ ad Hopperum*, p. 433. — Il dit dans une autre lettre : « Ceux qui ont rendu le roi hostile à l'édit l'ont gravement trompé. Ils chantent victoire avant que la victoire soit gagnée. Ils pensent qu'ils peuvent conduire les affaires des Pays-Bas à leur guise, comme à Tolède, alors qu'un Espagnol ose à peine se montrer dans les rues de Bruxelles. » — *Ibid.*, p. 428.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 80-93; — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 329.

De toutes les provinces, la Hollande était la seule qui continuât encore de résister à la volonté de la régente ; nous avons déjà vu qu'une armée d'une certaine importance avait été réunie dans cette province, pour la défendre contre le gouvernement ; le quartier général en était à Viane, ville appartenant à Brederode. Mais celui-ci avait, pour le moment, quitté ses soldats et il s'était secrètement introduit dans Amsterdam, où il travaillait à organiser la résistance dans le peuple, à demi gagné déjà par les prédicateurs protestants. Les magistrats, très mécontents de ses menées, auraient volontiers expulsé ce chef, mais il avait un trop grand nombre de partisans. Cependant, comme il arrivait coup sur coup des nouvelles des succès du gouvernement, Brederode comprit qu'il fallait remettre à d'autres jours l'espoir d'une résistance heureuse ; il s'échappa nuitamment d'Amsterdam et réussit, avec l'aide de quelques-uns de ses amis, à passer en Allemagne. Il s'arrêta pendant quelques mois dans la Westphalie, s'occupant de lever des troupes avec lesquelles il se proposait d'envahir les Pays-Bas, quand, pendant l'été de 1568, une fièvre amenée, dit-on, par ses dérèglements et son intempérance, l'emporta tout à coup [1].

Brederode était un homme d'un esprit indépendant et audacieux ; il avait les défauts, comme les qualités qui sont propres à ce genre de caractère. L'amitié, que paraissent lui avoir portée quelques-uns des personnages les plus estimables de son parti, et spécialement Louis de Nassau, fait l'éloge de son cœur. Sa correspondance témoigne de son insouciante intrépidité ; la franchise avec laquelle il s'expri-

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 332.

mait sur les hommes et sur les événements, ne donne pas moins d'intérêt à ses lettres que ne leur donne d'importance le jour dont elles éclairent ce temps de troubles. On ne peut cependant nier, après tout, que ce seigneur doit bien plus aux circonstances qu'à lui-même, la place qu'il occupe dans l'histoire[1].

Laissée à elle-même et sans chef, la petite armée que Brederode avait réunie sous sa bannière ne tarda pas à se débander; des détachements se répandirent dans le pays, commirent de nombreuses déprédations, et pillèrent les maisons religieuses; dans toutes leurs rencontres avec les troupes royales, commandées par Meghen et d'Aremberg, les insurgés eurent le dessous et ils finirent par se disperser; ceux qui ne tombèrent pas sur le champ de bataille ou aux mains de l'ennemi, s'enfuirent en Allemagne. Un vaisseau qui portait un grand nombre de fugitifs, fit naufrage, et ils furent tous faits prisonniers; parmi eux se trouvaient deux frères du nom de Battenbourg; ils étaient de famille noble et avaient joué un grand rôle dans la ligue; ils furent, avec ceux qui les suivaient, jetés dans un cachot, pour y attendre leur sort de la sentence du sanguinaire tribunal établi par le duc d'Albe.

Désormais sans espoir d'être secourus du dehors, les habitants d'Amsterdam, abandonnant l'idée d'une plus longue résistance, ouvrirent leurs portes aux troupes de la

[1] L'inestimable collection de M. Groen renferme plusieurs lettres de Brederode, qui rappellent par leur ton les brillants cavaliers du temps de Charles Ier. Elles partent du cœur, mêlant un audacieux esprit d'entreprise à l'insouciante gaîté du bon vivant, et éclairant, plus que la correspondance gourmée et diplomatique de l'époque, non seulement le caractère de l'écrivain, mais les temps de troubles où il vécut.

régente, se soumettant à toutes les conditions qu'il plairait à celle-ci de leur imposer; elles furent les mêmes qu'avaient subies les autres cités rebelles. La ville perdit ses immunités, reçut une garnison, et des travaux furent commencés pour y bâtir une forteresse, en prévision de nouveaux désordres. Sauf les exceptions habituelles, il fut permis de se retirer à tous ceux qui le désiraient, et un grand nombre de personnes profitèrent de la permission. On vit alors les digues, aux environs, se couvrir d'une foule de fugitifs, accourus de la ville et des alentours; ils y attendaient avec anxiété les vaisseaux qui devaient les transporter à Embden, le principal asile des exilés. C'était un triste spectacle qui touchait le cœur même des catholiques, leurs adversaires, que celui de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, affamés, à demi nus et manquant presque de tout ce qui constitue les nécessités de la vie [1].

Delft, Harlem, Rotterdam, Leyde, et toutes les villes insoumises de Hollande s'empressèrent de suivre l'exemple d'Amsterdam, protestant, à l'envi l'une de l'autre, de leur fidélité au gouvernement. Le triomphe de la régente était complet; partout le succès avait couronné ses armes, et son autorité était reconnue dans toute l'étendue des Pays-Bas. Amis douteux et ennemis déclarés, catholiques et réformés, étaient également prosternés à ses pieds [2]. L'heure de la

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 255.—Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 50. — Vander Haer, *De Initiis Tumultuum*, p. 327. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 533.

[2] Les succès de Marguerite lui attirèrent, de la part du président de Malines, un tribut d'éloges passionnés : « De manera que los negocios de los payses bajos por la gracia de Dios y la prudencia de esta virtuosa Dama y Princesa con la asistencia de los buenos consejeros y servidores del Rey en buenos terminos y en efecto remediados, las villas reveldes y alteradas

vengeance avait sonné avec celle de la victoire, et l'on ne peut douter que le souvenir des humiliations passées n'eût aiguisé le glaive de la justice. Des forteresses, redoutées des habitants, s'élevèrent dans les principales villes, et les cités rebelles [1], condamnées à en payer les frais de construction, furent encore chargées de l'entretien des garnisons placées chez elles [2]. Les soldats de Marguerite parcouraient le pays, et, s'ils trouvaient quelque part les réformés réunis pour entendre la parole d'un de leurs ministres, ils chargeaient ces malheureux, les foulaient aux pieds de leurs chevaux, les massacraient sans pitié ou les chassaient par bandes devant eux, les réservant pour le supplice. Les plus petites villes n'eurent pas à pleurer moins de cinquante de leurs habitants, égorgés de cette manière, et le nombre des victimes s'y éleva quelquefois jusqu'à deux et même trois cents [3]. On ne pouvait voyager sur les grand'routes, sans y être frappé de l'horrible spectacle de cadavres pendus à des gibets, ou sans y rencontrer des troupes de malheureux exilés, fuyant la terre natale [4]. Les confiscations, comme

amazadas, los gueuses reducidos o huidos; los ministros y predicantes echados fuera o presos; y la autoridad de su Magestad establecida otra vez. » — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

[1] C'était l'accomplissement de la prophétie du prince d'Orange, qui écrivait au comte de Hornes : « Bientôt nous ne refuserons plus de porter le mors ni la selle. Pour moi, je n'ai pas la force de me soumettre à l'une ou l'autre de ces hontes. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 72.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 333.

[3] Voy. Meteren (*Hist. des Pays-Bas*, fol. 49), qui doit avoir ajouté quelque peu par l'imagination à ces exécutions, qui, à en prendre le total à la lettre, auraient presque dépeuplé les Pays-Bas.

[4] « Ainsi les potences étaient chargées de cadavres et l'Allemagne pleine d'exilés. » — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 257.

toujours, accompagnaient la persécution ; à Tournai, le gouvernement saisit et s'appropria les biens d'une centaine des plus riches marchands. La populace même, semblable à ces bêtes féroces qui déchirent et dévorent l'animal de leur espèce, s'il est blessé, finit par prendre part à cette battue faite aux réformés; elle rivalisa de zèle avec les soldats, dans l'œuvre de destruction des temples protestants, et, plus d'une fois, les poutres retirées des décombres lui servirent à élever les potences qu'elle destinait aux malheureuses victimes de ses fureurs [1]. Tel est le tableau plein d'horreur que nous tracent de ce temps les écrivains du parti protestant; assurément il n'a rien perdu de ses sombres couleurs sous leur pinceau.

Les habitants émigraient en foule du pays, et il y avait à craindre que les plus belles provinces ne fussent bientôt dépeuplées. La régente, qui avait commencé par se réjouir de ce mouvement, à la pensée d'être débarrassée de ses ennemis, s'alarma de voir partir un nombre aussi considérable de travailleurs. Ils passaient en France, en Allemagne et surtout en Angleterre, où la politique Élisabeth leur donnait des habitations, sachant bien que, si ces hommes étaient pauvres, ils apportaient avec eux une connaissance des arts mécaniques qui devait contribuer, plus que l'or et l'argent, à la prospérité de son royaume.

Marguerite eût voulu arrêter le courant de cette émigration, promettant, sinon une amnistie générale pour le passé, au moins certaines grâces; mais, si elle avait le pouvoir de punir, elle n'avait pas celui de pardonner, et,

[1] « Ex trabibus decidentium templorum, infelicia conformarent patibula, ex quibus ipsi templorum fabri cultoresque pendêrent. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 333.

d'ailleurs, qu'auraient pu faire les promesses sur des gens qui fuyaient devant le terrible duc d'Albe [1]? C'était la terreur qu'il leur inspirait qui semblait leur donner des ailes pour s'échapper; Marguerite le déclara ouvertement dans une lettre qu'elle écrivit au duc, pour le dissuader de venir avec une armée dans un pays, où désormais, pour maintenir l'ordre, il suffisait d'une police vigilante [2].

En réalité, la duchesse était très mécontente de la mission que le roi se proposait de confier au duc d'Albe, comme il l'en avait informée quelques mois auparavant; elle connaissait bien le caractère impérieux de cet homme; elle ne pouvait douter que c'était à lui, non à elle, de quelques titres pompeux qu'elle fût honorée, qu'appartiendrait la toute-puissance. Elle trouva qu'on la récompensait bien mal de ses services passés, qu'on l'offensait personnellement, tout en nuisant au pays, et s'exprima franchement sur ce sujet, dans plus d'une lettre à son frère.

Elle lui écrivait le 5 avril : « Vous n'avez eu aucun égard pour mes désirs ni pour ma réputation. Par les restrictions extraordinaires que vous avez apportées à mon autorité, vous m'avez empêchée de régler les affaires du pays aussi parfaitement que je l'aurais désiré. Cependant, voyant les choses dans un si bon état, vous voulez en donner tout l'honneur à un autre, en ne me laissant que les fatigues et les dangers [3]. Mais, au lieu de sacrifier de cette manière le

[1] « Le bruit de l'arrivée prochaine du duc, à la tête d'une armée, fait fuir de toutes parts des gens, qui ce retirent en France, en Angleterre, au pays de Clèves, en Allemagne, et ailleurs. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 546.

[2] *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Par les restrictions extraordinaires que V. M. a mises à mon autorité, elle m'a enlevé tout pouvoir, et m'a privé des moyens d'achever

restant de mes jours, comme j'ai déjà ruiné ma santé, je suis résolue de me retirer, pour me consacrer entièrement, dans une vie paisible, au service de Dieu. » Dans une autre lettre, écrite un mois plus tard, le 3 mai, elle se plaint que le roi montre de jour en jour moins de confiance en elle, et prie son frère d'accepter sa démission, maintenant que l'ordre est rétabli dans les Pays-Bas et que l'autorité royale y est plus assurée qu'elle ne l'était du temps de Charles-Quint [1].

Dans ces déclarations relativement à la tranquillité publique, Marguerite était sans doute sincère, comme le sont aussi les historiens, qui, jusqu'à notre époque, ont continué de se placer au même point de vue qu'elle, et qui supposent les troubles si bien apaisés par la régente, que, sans l'arrivée du duc d'Albe, il n'y aurait pas eu de révolution. En apparence, une pareille opinion était bien fondée. La révolte avait été étouffée; la résistance avait cessé partout; l'autorité de la régente était reconnue d'un bout à l'autre du pays; la ligue, qui avait si fièrement affronté le gouvernement, s'était dissoute, et ceux de ses membres, qui n'étaient pas tombés sur le champ de bataille, attendaient au fond d'un cachot leur arrêt de mort ou erraient, misérables exilés, dans de lointaines contrées. Ils portaient de droit maintenant ce nom de Gueux, cette écuelle et cette besace de mendiant, qu'ils avaient pris par dérision; leur plaisanterie renfermait une cruelle vérité.

l'entier rétablissement des affaires de ce pays : à présent qu'elle voit ces affaires en un bon état, elle en veut donner l'honneur à d'autres, tandis que, moi seule, j'ai eu les fatigues et les dangers. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 523.

[1] « Où l'autorité du Roi est plus assurée qu'elle ne l'était au temps de l'Empereur. » — *Ibid.*, p. 532.

Le parti de la Réforme avait disparu comme par enchantement. Le culte protestant était proscrit et assis sur les ruines de ses temples; la religion catholique se relevait, plus superbe que jamais; le service religieux était célébré, avec une pompe nouvelle et inaccoutumée, dans les églises restaurées. Les plus fermes, les plus austères d'entre les réformés, avaient fui; ceux qui étaient restés, cherchaient à se faire pardonner, en assistant malgré eux à la messe, ou les plus riches achetaient le silence des prêtres, au moyen de bons dîners et de cadeaux plus substantiels encore [1]. Dans aucun temps, depuis le commencement de la Réformation, le clergé n'avait joui de plus de considération ni de plus d'autorité dans les Pays-Bas. Il semblait que le sombre génie de la révolution se fût éloigné pour toujours.

Cependant le Flamand de cette époque pouvait bien se demander si le prince d'Orange était homme à dire un éternel adieu au magnifique héritage de ses ancêtres, à son pays bien-aimé, sans tenter un seul effort pour les défendre. Celui qui connaissait l'étendue des conquêtes faites par la Réforme et l'énergique caractère des réformés, avait raison de se défier de la persistance d'un état de calme, amené par tant de violence; il aurait cru plutôt que sous ses pieds couvait encore le feu souterrain, qui, bientôt peut-être, allait, par une soudaine et terrible explosion, couvrir de ruines le pays tout entier!

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, tom. I, p. 258.

APPENDICE.

Note A.

Luc-Jean-Joseph Vandervynckt, qui est notre autorité pour une grande partie des faits rapportés dans ce chapitre, était flamand, né à Gand en 1691. Il fit des études de droit, se fit remarquer dans sa profession et, à trente-huit ans, fut créé membre du conseil des Flandres. Il occupa ses loisirs à l'étude des antiquités historiques de son pays. Sur le conseil du comte de Cobentzl, premier ministre de Marie-Thérèse, il composa son ouvrage sur les Troubles des Pays-Bas, qui fut désigné pour l'instruction des princes de la famille impériale, et dont il y eut d'abord seulement six exemplaires imprimés, en 1765. Depuis la mort de l'auteur, arrivée en 1779, lorsqu'il avait quatre-vingt-huit ans, l'ouvrage a eu plusieurs éditions.

Comme Vandervynckt eut les archives nationales ouvertes à ses recherches, il a pu puiser aux sources les plus authentiques. C'était un homme de science et de discernement, bel esprit, modéré dans ses opinions, ce qui donne de la valeur à un livre où se trouvent d'ailleurs des anecdotes très intéressantes qui n'existent pas ailleurs. L'ouvrage, bien que formant seulement quatre volumes, remplit un long espace historique, depuis le mariage de Philippe le Beau, en 1495, jusqu'à la paix de Westphalie, en 1648. Pour l'exécution littéraire,

il est loin d'être à la hauteur de ses autres qualités. L'ouvrage est écrit en français; malheureusement Vandervynckt, qui écrivait et parlait avec facilité le flamand et même le latin, savait mal cette langue.

Note B.

Une histoire singulière se rattache aux papiers de Granvelle. Ce ministre ressemblait à son maître, Philippe II, par la fécondité de sa veine épistolaire. Que le roi eût la passion d'écrire, la preuve en est dans la quantité de lettres qu'il a laissées après lui, et cependant il pouvait, quand il lui convenait, laisser à ceux qui lui écrivaient tout le fardeau de la correspondance. L'exemple du monarque a, paraît-il, eu de l'influence sur sa cour et il n'y a pas de règne de cette époque qui nous ait légué autant de documents écrits de la main des plus grands personnages. Loin de manquer de matériaux, l'historien a bien plus de motifs de se plaindre d'un embarras de richesses.

Granvelle occupa les plus hautes positions dans différentes parties de l'empire espagnol, dans les Pays-Bas où il fut ministre, à Naples dont il fut vice-roi, en Espagne, où il fut le chef du cabinet, et nous avons de lui des mémoires étendus qu'il écrivit lui-même dans chacune de ces résidences, et surtout à Besançon où il se retira de la vie publique. C'est à Besançon, sa ville natale, qu'il se plaisait à résider, loin du tumulte des affaires, et jouissant, comme il le dit, des douceurs de la vie privée, moins douce, en réalité, pour lui que la carrière orageuse de l'homme d'État, si l'on en juge par la ténacité avec laquelle il s'attacha à ces dernières fonctions.

Le cardinal établit dans sa bibliothèque à Besançon le dépôt non seulement de ses lettres à lui, mais de celles qu'il avait reçues. Il les garda toutes, si humbles qu'en pussent être les auteurs, et, comme Philippe, il avait l'habitude d'y consigner en marge ses observations. Comme les relations personnelles et politiques de Granvelle le liaient avec les hommes les plus importants de son époque, on peut croire que cette correspondance ainsi recueillie était excessivement volumineuse. Malheureusement, à sa mort, au lieu de léguer ses manuscrits à un corps public, qui les eût gardés sous sa responsabilité, Gran-

velle les laissa à ses héritiers qui en ignoraient tout à fait la valeur. Avec le temps les manuscrits allèrent au grenier, où ils furent bientôt regardés comme des papiers de rebut. Les enfants, les domestiques en volèrent une partie, et on en vendit une grande quantité à l'épicier du voisinage, qui convertit la correspondance de l'éminent homme d'État en papier d'enveloppe pour sa marchandise.

Ce qui restait de la collection échappa par bonheur à ce sort ignominieux, grâce aux généreux efforts de l'abbé Boissot. Cet excellent et savant homme était le supérieur des bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, ville dont il était lui-même originaire. Il connaissait la nature des papiers de Granvelle et comprenait leur importance. Pendant les quatre-vingts années qui s'étaient écoulées depuis la mort du cardinal, ses manuscrits avaient été distribués entre plusieurs héritiers; quelques-uns consentirent à transférer gratuitement cette propriété à l'abbé Boissot, tandis qu'il l'achetait à d'autres. A la longue il parvint à réunir ainsi tout ce qui restait de cette vaste collection, et dès lors la grande occupation de sa vie fut d'étudier les pièces qu'elle renfermait et de débrouiller ce chaos, en rapportant ces papiers aux différents sujets qui y étaient traités. Pour achever ce travail, il fit relier les manuscrits ainsi disposés en quatre-vingt-deux volumes in-folio, leur donnant cette forme durable qui pouvait le mieux les garantir contre les chances d'accident.

L'abbé ne vécut pas assez longtemps pour publier un rapport sur cette collection qui, à sa mort, passa par testament à ses frères de l'abbaye de Saint-Vincent, à la condition qu'elle fût toujours mise à la disposition de la ville de Besançon. On peut s'étonner que, connaissant l'existence de cette masse précieuse de documents originaux, les savants y aient recouru si rarement pour s'instruire. La situation de la ville au cœur d'une province éloignée était sans doute regardée comme un obstacle sérieux aux recherches de l'historien, à une époque où le public admettait les faits qui lui étaient rapportés avec trop de facilité pour qu'on se crût obligé de les aller puiser aux sources authentiques. Il est plus étonnant que les bénédictins de Saint-Vincent aient montré tant d'indifférence pour les trésors qu'ils conservaient sous leur toit. Il y en eut cependant un, Dom Prosper l'Évesque, qui se servit de la collection de Boissot pour mettre au jour ses Mémoires de Granvelle, ouvrage en deux volumes in-12, qui, malgré l'abondance de matériaux mis à la disposition de l'écrivain,

renferme peu de choses de valeur, sauf, à l'occasion, quelque extrait de la correspondance même de Granvelle.

Enfin, en 1834, l'attention de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique en France, fut attirée sur ce sujet. Une commission de cinq savants fut instituée par ses soins, avec l'érudit Weiss à sa tête, et chargée d'examiner les papiers de Granvelle, dans le but d'une publication immédiate. Le travail fut fait avec une activité, avec un soin qui durent satisfaire l'homme éclairé qui l'avait commandé. En 1839, toute cette masse de papiers avait été soumise à une analyse patiente, et la partie que l'on jugeait propre à être imprimée avait été triée. Le premier volume parut en 1841, et le président de la commission, M. Weiss, exprima dans sa préface l'espoir que le reste serait livré à l'impression dans le courant de 1843. Mais ces prévisions ne se sont pas réalisées. Neuf volumes seulement ont paru en 1854. Nous ignorons où en est, depuis lors, cette publication.

Les papiers d'État, outre les lettres de Granvelle, renferment un grand nombre de documents historiques tels que des pièces officielles, des papiers d'État et la correspondance diplomatique des ministres étrangers, celle de Renard, par exemple, si souvent cité dans cette histoire. On y trouve encore beaucoup de lettres de Philippe II et de Charles-Quint : les premiers volumes comprennent le règne de l'empereur. La correspondance même du ministre n'est pas la partie la moins précieuse de cette collection. Granvelle était si haut placé dans la confiance du souverain que celui-ci, lorsqu'il ne le chargeait pas de la conduite des affaires, le consultait constamment sur la meilleure manière de les diriger. La destinée de Granvelle, différente de celle de la plupart des ministres, voulait qu'après avoir perdu sa position il gardât encore son influence. Il n'y avait guère d'affaires de quelque importance auxquelles il ne fût appelé à prendre une part directe ou indirecte. Ses lettres servent, à celui qui étudie l'histoire, de clef pour le faire entrer dans plus d'une négociation embrouillée, en révélant les véritables motifs des personnes qui s'y trouvaient engagées.

Granvelle était dans des relations si intimes avec les plus grands personnages du temps, que sa correspondance est en quelque sorte le miroir de ce siècle, reflétant l'état de l'opinion sur les principaux sujets du jour. Pour la même raison elle abonde en renseignements

d'un intérêt personnel aussi bien que politique : loin d'être bornée à l'Espagne, elle embrasse la plupart des États de l'Europe, avec lesquels l'Espagne entretenait des rapports. Le gouvernement français a bien fait de publier un ouvrage qui jette autant de jour sur l'histoire du XVIe siècle. M. Weiss, l'éditeur, a conduit ce travail d'après les vrais principes qui doivent guider un éditeur; loin de le surcharger pour attirer mal à propos sur lui-même l'attention du lecteur, il a cherché seulement à expliquer ce qui était obscur dans le texte, et il a donné, à l'occasion, sur les auteurs de ces lettres, les détails dont le ecteur peut avoir besoin pour comprendre cette correspondance.

TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL SUR LES PAYS-BAS.

CHAPITRE II.

SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DE PHILIPPE.

CHAPITRE III.

LE PROTESTANTISME EN ESPAGNE.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME MARIAGE DE PHILIPPE.

CHAPITRE V.

MÉCONTENTEMENT DANS LES PAYS-BAS.

CHAPITRE VI.

OPPOSITION FAITE AU GOUVERNEMENT.

CHAPITRE VII.

RETRAITE FORCÉE DE GRANVELLE.

CHAPITRE VIII.

RÉFORMES DEMANDÉES PAR LES SEIGNEURS.

CHAPITRE IX.

INFLEXIBILITÉ DE PHILIPPE.

CHAPITRE X.

LES CONFÉDÉRÉS.

CHAPITRE XI.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

CHAPITRE XII.

LES ICONOCLASTES.

CHAPITRE XIII.

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORITÉ DE LA RÉGENTE.

CHAPITRE XIV.

RETOUR DE LA TRANQUILLITÉ.

FIN DU TOME II.